

Economic Guide: Senegal

Opportunities for investment





- 160 KM/Heure
- 115 000 Passagers par jour
- Desserte de la banlieue
(Pikine, Thiaroye, Yeumbeul)
en moins de 20 minutes
- Liaison DAKAR-DIAMNIADIO-AIBD



LAISSEZ-VOUS TRANSPORTER 

Invest in Senegal

Invest in the Future

Senegal and the United States of America have a long history of mutual trust, based on shared values of freedom, democracy and respect for human rights.

On both sides of the Atlantic, we believe in free enterprise and the strengths of the market as drivers of growth, wealth creation and development. Senegal is less than an eight-hour flight from the East Coast of the United States— it takes less time to get to America than it does to reach the east or south of Africa. And so we are also neighbors.

At a political level, the relationship between our governments has always been characterized by trust and friendly collaboration.

Senegal benefits from the support of US aid in a number of areas, including as part of the Millennium Challenge Account (MCA). We are currently in the process of defining a second MCA compact, focused primarily on energy, and this follows on from the success of the first compact, which concentrated on infrastructure and agriculture.

All of these factors justify the continuation of our partnership, especially with the private sector in America, with support from the US Chamber of Commerce. I have already had an opportunity to meet with the Chamber's officials and appreciate the extent of the friendship and respect which they hold for our country.

The major projects in the fields of infrastructure, energy, agriculture, mining, tourism, ICT and services included in the Emerging Senegal Plan offer us a broad spectrum of possibilities on which to build intelligent, innovative and mutually beneficial partnerships. The opening on December 7 of our brand new, world-class airport, AIBD, will contribute to achieving that.

Together, side by side, let's work to secure investment, trade and a mutually beneficial partnership for a bright future. The time to invest in Senegal is now!



© YOURI LENQUETTE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Macky Sall', written over a horizontal line.

Macky Sall
Head of State



© DR

United States Ambassador to
Senegal and Guinea-Bissau

Preface

Tulinabo

S. Mushingi

After being nominated by President Trump on February 28, 2017, and confirmed by the U.S. Senate on May 18, I arrived in Dakar on July 31 to serve as U.S. Ambassador to both Senegal and Guinea-Bissau. My goal is to advance the prosperity and security of the United States by working with African partners to achieve shared prosperity and security. One of the best ways for me to achieve this goal is to help American companies do business and build partnerships in Senegal. With its stable institutions and traditions of openness, Senegal offers many opportunities for trade and investment. And the U.S. Embassy in Dakar is well-equipped to help American companies make the most of those opportunities.

The United States and Senegal have been partners for decades, working together to achieve shared goals in economic development, democratic governance, and regional stability. Bilateral cooperation between our two countries has been especially strong in the health and education sectors. U.S. assistance has also made major contributions to the development of Senegal's economic infrastructure. For example, between 2010 and 2015, the Millennium Challenge Corporation invested more than \$400 million in irrigation systems and highways to serve Senegal's most productive agricultural regions. Our latest initiatives in Senegal focus on developing the electricity sector and improving agricultural value chains.

At the center of the U.S. partnership with Senegal stands collaboration with the private sector. Both countries benefit when they do business together. This idea motivates the U.S. Embassy's strong relationship with the American Chamber of Commerce in Dakar. You can find out more about the Embassy at sn.usembassy.gov. And the AmCham is online at amchamsen.org. We welcome you to Senegal and look forward to meeting you.

Preface



Sénégal,

terre d'investissement

Faites le bon choix !



APIX

PROMOTION DES INVESTISSEMENTS
ET GRANDS TRAVAUX

www.investinsenegal.com



© IAN WAGREICH

Senior Vice President, U.S. Chamber of Commerce and President of the U.S.-Africa Business Center

Editorial

Scott Eisner

Its geographic proximity and shared intrinsic values with the United States of America make the Republic of Senegal the gateway for foreign direct investment in West Africa. The adoption of the Emerging Senegal Plan 2035 (ESP) along with dynamic economic diplomacy led by the Senegalese government are commendable, not only for the attractiveness to the U.S. private sector, but also for the creation of diversified job opportunities in both countries.

Reforms undertaken by the Senegalese government to improve the business environment by easing legal and fiscal frameworks are fundamental to sustain economic growth and must be encouraged. The recent oil and gas discovery is paving the way for greater investment opportunities across different sectors including agriculture, fishing, energy, infrastructure and in key services such as banking and information communications technology. The Center looks forward to working in partnership with the Senegalese public and private sectors to enhance the trade relationship between our countries, and encouraging American companies to support the country's economic expansion through skills, capital, and technology transfer.

The U.S. Chamber of Commerce is the world's largest business federation representing the interests of over three million companies of all sizes, sectors, and regions, as well as state and local chambers and industry associations. Its international affairs division includes more than 70 regional and policy experts and 25 country and region specific business councils and initiatives. The U.S. Chamber also works closely with 117 American Chambers of Commerce abroad. The Chamber's U.S.-Africa Business Center's (USAfBC) mission is to build lasting prosperity for Africans and Americans through job creation and entrepreneurial spirit. The Center firmly believes that the future of the global economy lies in Africa.

This economic guide features the variety of American and Senegalese companies operating in Senegal and portrays the favorable business environment for potential investors. It is our hope that readers will find useful information about the great economic opportunities in Senegal and its wealth of resources.

Editorial



 AIR SENEGAL SA 

YOUR TRAVEL PARTNER, COMING SOON

Flyairsenegal.com

C'est dans le cadre de la restructuration du secteur de la réparation navale lancée dans les années 1990 par l'État sénégalais que DAKARNAVE remporte l'appel d'offre pour exploiter les chantiers navals de Dakar.

Société créée par LISNAVE INTERNACIONAL, un groupe de réputation internationale, DAKARNAVE signe en 1999 un contrat avec l'État sénégalais représenté par la SIRN pour l'exploitation en régime d'exclusivité des chantiers navals de Dakar pendant une période initiale de 25 ans.

Selon son objet social et dans le cadre des accords inscrits dans le contrat de concession des chantiers signé avec DAKARNAVE, la SIRN a eu la charge de la réhabilitation des chantiers navals de Dakar. Celle-ci a été réalisée grâce un financement de l'AFD (Agence Française de Développement) octroyé sous forme de prêt, à hauteur de 10,8 M d'euros et pour une durée de 19 ans dont le remboursement est couvert par une part spécifique de la redevance payée par DAKARNAVE.

Après ses dix-sept années d'activité, DAKARNAVE a connu une croissance significative qui est le résultat de la stratégie mise en place pour développer les marchés liés à la marine marchande et à la marine de pêche. Son chiffre d'affaires est passé de 4 milliards de FCFA à environ 13 milliards de FCFA. Il se détaille comme suit :

- Les flottes de pêche industrielle qui constituent une base d'activités récurrentes et stables ont représenté en moyenne environ 25% de la facturation totale.
- La part de la marine marchande dans le chiffre d'affaire a été en constante augmentation pour atteindre le maximum de 62%.
- La partie relative aux commandes de la marine nationale a représentée 3% du chiffre d'affaires.

- Bien que ponctuelle, la part des sociétés pétrolières dans le cadre de leurs activités de « off-shore » a pu représenter, comme en 2007 par exemple, jusqu'à 25% du chiffre d'affaires. En 2014 cette catégorie de clients a représentée 11% du C.A.
- Depuis le début de l'activité, les clients étrangers ont représentés plus de 94% du chiffre d'affaire pour une entrée totale de devises d'environ de 225 Millions d'euros.

Ce succès a été rendu possible grâce à l'aide inestimable et indispensable de son actionnaire majoritaire LISNAVE INTERNACIONAL, aussi bien dans la diffusion de son savoir faire que dans l'apport commercial que constitue la « marque » LISNAVE. Le volume des investissements et des grandes réparations d'infrastructures réalisés ont mobilisé d'importants moyens opérationnels et financiers. Après sa phase de réhabilitation, et jusqu'en 2016, DAKARNAVE a réalisé des investissements dans les infrastructures et sur des zones faisant partie du patrimoine de l'état pour un montant supérieur à 8,5 milliards FCFA.

Dans ce contexte, DAKARNAVE a su mêler un esprit d'entreprise à une gestion rigoureuse en donnant la priorité aux investissements indispensables au processus de production, c'est à dire dans les infrastructures, les équipements et la formation professionnelle.

L'effectif global de DAKARNAVE comprend 300 travailleurs permanents sénégalais et 7 expatriés. En pleine charge de travail et avec l'apport des sous-traitants et des journaliers, le nombre des travailleurs peut atteindre plus de 600 personnes sur le chantier.

La valeur ajoutée de toute la main d'œuvre employée par DAKARNAVE incluant les travailleurs permanents, les journaliers et la sous-traitance représente près de 30% du Chiffre d'affaire de la société.

CHIFFRES SIGNIFICATIFS DE L'ACTIVITÉ DE DAKARNAVE 1999 / 2016

RUBRIQUES	FFCA	EUROS	% S Chiffre d'affaire
VENTES TOTALES	156 356 335 737	238 363 697	100,0 %
% VENTES POUR L'EXPORTATION	147 456 941 913	224 796 659	94,3 %
REDEVANCES SIRN	9 476 398 188	14 446 679	6,1 %
IMPOTS	7 290 158 379	11 113 775	4,7 %
SÉCURITE SOCIALE	1 966 627 589	2 998 104	1,3 %
RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES CONCÉDÉES	8 538 699 527	13 017 164	5,5 %
MAIN D'OEUVRE	46 188 197 158	70 413 453	29,5 %
CAPITAL SOCIAL	1 727 000 000	2 632 795	
CAPITAUX PROPRES	7 728 471 236	11 781 978	
DIVIDENDES	2 938 020 800	4 478 984	1,9 %

ACTIONNAIRES

LISNAVE INTERNACIONAL, S.A. - 50,99 %
 NAVLSET- Serviços Industriais e Navais, S.A. - 48,99 %

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateurs :

José António Ferreira Mendes – Directeur Général
 José António Teixeira
 Rogério de Jesus Pais
 João Rui Carvalho dos Santos

Commissaires aux Comptes :

RACINE
 Membre d'Ernst & Young
 Dakar



DAKARNAVE



DAKARNAVE est un chantier de réparations navales idéalement situé sur la côte ouest-africaine à **Dakar**, Sénégal. Cette position stratégique lui permet de servir tous les types de navires ou de bâtiments qui empruntent l'axe maritime Nord-Sud.



Dock Flottant

Longueur 235,00 m
 Largeur 38,00 m
 Capacité levage 28.000 tonnes
 Puit de visite de propulseurs 7x6x2 m
 azimuth

Bassin de Radoub

Longueur 195,20 m
 Largeur 25,00 m

Synchrolift

4 plateformes de levage :
 2x 60 m long
 1x 37 m long
 1x 33 m long
 Capacité de levage 1.200 tonnes

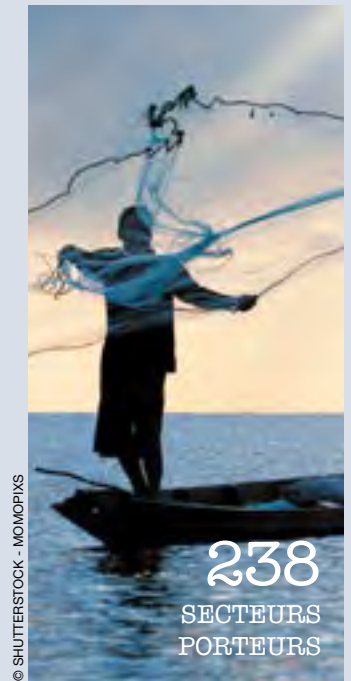
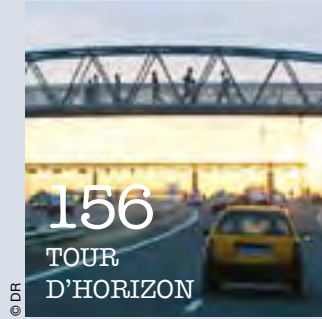


Bd Du Centenaire de la Commune de Dakar - P.O. Box. 438 - Dakar - Sénégal
 Tel + 221 33 849 1001 - +221 33 849 1050 - +221 33 849 1033
 Fax + 221 33 823 8399 - +221 33 823 3229
 commercial@dakarnaval.sn - www.dakarnaval.com



Economic
Guide:
Senegal

U.S. CHAMBER OF COMMERCE



Economic
Guide:
Sénégal

U.S. CHAMBER OF COMMERCE

Senegal

General Presentation

Unlike a number of countries in West and Central Africa which are plagued by political rifts and even armed conflicts, the land of *teranga* (meaning “hospitality” in Wolof) continues to enjoy a peaceful existence, with a deep respect for democratic rules. In spite of the turbulent upheavals of history, such rules have been the foundation of the country’s stability since it obtained independence in 1960.



Senegal is a truly open-minded country, and is in an ideal position to encourage peace and concord between peoples of different religions. It is no coincidence that 72 countries have diplomatic representations in Senegal, from Saudi Arabia to Iran through Russia, India, Japan, China, the United States, France and Israel. As regards political and economic relations, the country has close, long-standing links with the West, and has also forged relations with China. Furthermore, Senegal is deeply involved in sub-regional and international institutions, and is a member of a number

of these, including the United Nations (UN), the African Union (AU), the World Trade Organization (WTO), the Economic Community of West African States (ECOWAS), the West African Economic and Monetary Union (UEMOA), the Senegal River Basin Development Organization (OMVS), and the International Organisation of La Francophonie (OIF). Because the country has always advocated appeasement within its borders, it is looked on as a mediator on the African scene, and is also a preferential interlocutor as far as the international community is concerned. This position has

tended to be reinforced as the threat of Islamic terrorism in the Sahel grows. By reducing the presidential term to five years following the referendum held on March 20, 2016, the President of the Republic, Macky Sall, is acting fully in line with his illustrious predecessors in defending democratic values. Since his election, he has undertaken deep political and economic reforms, and initiated a string of major works aimed at kick-starting Senegal’s development. The major infrastructure projects started in the early 2000s were not affected by the change of regime in March 2012. In his message to the nation in December 2015,



the President announced that 2016 would be “a year of major works and projects,” and he has been true to his word, not only continuing those initiated by his predecessor, but also embarking on new projects, such as the Abdou Diouf International Conference Center (CICAD), the Blaise Diagne International Airport (AIBD) and the Dakar-Diamniadio highway. Efforts to ensure that the country is well-connected as regards both transport and energy are under way. According

to Macky Sall, electrification must be the driving force behind the emergence of rural areas.

Strong Potential

The annual growth rate, which is close to 6.5%, opens up numerous development prospects. The country’s economy relies mainly on tertiary activities (64% of GDP), followed by the secondary sector (21%), and finally the primary (15%). Yet these figures do not fully reflect the real situation in the country, bearing

in mind that agriculture employs close to 70% of the working population and in fact plays a vital social and economic role. Since the Emerging Senegal Plan was introduced, the sector has been among the priorities of the state, which is focusing its efforts on improving, expanding and securing agricultural production with a view to reducing poverty and imports while at the same time developing exports. Accelerating the industrialization process and exploiting new mines

should also contribute to that end, with the help of national and foreign investors.

The private sector is an essential element of the Emerging Senegal Plan. Senegal is relying on its Investment Promotion and Major Projects Agency (APIX) to help it become a competitive business destination which meets international standards. The agency does everything it can to help investors make the very best of the opportunities available in the country, notably

by providing technical assistance and granting tax and customs benefits. As an example, close to 9,000 businesses were set up in 2014. Senegal continues to climb up the World Bank’s Doing Business ranking, reaching 147th place in 2017.

Like investors, tourists are welcomed with open arms; indeed, if there is a sector that deserves attention, it is without a doubt the tourism industry. The country boasts no shortage of attractions: beautiful beaches, natural parks rich in fauna

and flora, a diversity of landscapes from the lush vegetation of the Casamance delta to the Sahelian savanna, and, of course, the people, who are both kind-natured and young (the average age is 19). Huge efforts are now under way to turn the country back into the major tourist destination it was a few years ago.

Progress can be seen everywhere, reinforcing the idea that the country is on its way to emergence. There is no question about it: Senegal is back.

Senegal

Detailed facts and figures

Geography

The Republic of Senegal is a western African country with an Atlantic coast. It has borders with Mauritania (813 kilometers), Mali (419 kilometers), Guinea (330 kilometers), Guinea-Bissau (338 kilometers) and The Gambia (740 kilometers), which it almost completely surrounds. The Cape Verde islands are only 558 kilometers off its coast.

Area: 196,712 km²

Coastline: 718 km

Forested areas: 42.97%

Agricultural land: 46.32%

Climate: Desert in the north, tropical in the south (rainy season from May to November, dry season from December to April)

Landform: Senegal is formed mainly of a large sedimentary basin, bordered to the north by the Senegal River and crossed in the south by the Gambia River. The highest point in the country is Mount Sambagalou at 581 meters in altitude. Natural parks and nature reserves make up 8% of the land area.

National Parks: Niokolo-Koba National Park – Djoudj National Bird Sanctuary – Langue de Barbarie National Park – Iles des Madeleines National Park – Saloum Delta National Park – Basse Casamance National Park

Demographics

Population: 14.8 million (2016 estimate)

Population growth: 3.1%

Average population density: 78.58 inhabitants/km²

Human development index: 0.466

Life expectancy at birth: 66.37 years

Urban population: 43.72%

Percentage of population aged under 15: 43.76%

Median age: 19 years

Average number of children per woman: 5.1

Crude birth rate: 37.2‰

Adult literacy: 42.82 %

Primary school attendance: 80.88% of the population

Secondary school attendance: 40.07% of the population

Tertiary education attendance: 7.39% of the population

Unemployment rate: 12.5%

Economy

Currency: CFA Franc (XOF)

Annualized growth rate: 6.49%

Annual GDP: USD 14.2 billion

GNI per capita: USD 1,000

GDP per capita: USD 2,431

GDP/inhabitant: USD 910 (2015, World Bank)

GDP/structure: Primary 15%

Secondary 21%

Tertiary 64%

Foreign direct investment: USD 338 billion

Main import country: France

Main export country: Mali

Assets

- A lawful state, with an ancient democracy and political stability that is unique in Africa
- A favorable business climate, encouraging investment and protecting corporate legal frameworks
- Significant demographic strengths in terms of both quantity (a young population) and quality (training in national institutes and academies or at prestigious schools abroad)
- Outstanding geostrategic location at the confluence of Europe, Africa and the Americas
- Modern transportation and telecommunication infrastructure in constant development
- An energy sector that receives full policy backing from the government
- Exceptional potential for farming and fishing
- A setting conducive to tourism of many types
- Excellent sun exposure, strongly favoring the development of renewable energy

Senegal

General features



Political system	Republic
Constitution	January 22, 2001 (revised in March 2016)
National anthem	The Red Lion
Motto	One People, One Goal, One Faith
Independence (from France)	April 4, 1960
Capital	Dakar
Administrative divisions	14 regions
Major cities	Thiès, Kaolack, Ziguinchor, Saint-Louis
Official language	French
Languages spoken	Wolof, Jola, Malinke, Pular, Serer, Soninke



20

The economic context in Senegal has seen a marked improvement since 2012. This is supported by the figures supplied by the National Agency of Statistics and Demography (ANDS) in its various reviews of 2017...



24

In 2017, Senegal was ranked 147th (out of 190) in the Doing Business report. The country was among the five countries which had most improved their business environments in 2015, alongside Uganda, Kenya, Mauritania and Benin...



26

In a bid to promote investment, the Senegalese authorities have reformed the country's legal and tax frameworks to create a favorable and competitive business environment. This attractive incentive policy is based on legal, tax and customs arrangements which are regularly updated...



30

The US Administration has always worked to promote economic growth in Senegal through USAID programs such as Feed the Future and the Millennium Challenge Corporation (MCC). Over the last five years, however, American authorities have focused on investing in the country of *teranga*...



34

Promoting trade and investment between Senegal and the United States is the objective of the American Chamber of Commerce in Senegal (AmCham).



36

Dakar is the second most important financial center in the West African Economic and Monetary Union (UEMOA) region, after Abidjan. The Senegalese capital is home to several banks, both national and foreign...

Economic Context

Efforts Bearing Fruit

The economic context in Senegal has seen a marked improvement since 2012. This is supported by the figures supplied by the National Agency of Statistics and Demography (ANDS) in its various reviews of 2017. A simultaneous increase in economic activity was noted in the primary, secondary and tertiary sectors, leading to 5.1% growth in GDP during the first quarter of 2017. The Emerging Senegal Plan, now in its third year of implementation, presents its first results in 2017.

The Senegalese economy is thriving as never before, producing an environment favorable to investment, which is reflected in consistent and reliable macroeconomic aggregates. The country's growth rate has been extraordinarily positive. It was estimated at 6.7% in 2016, compared to 6.5% in 2015—a figure confirmed by an IMF mission in March 2016, the Fund's second review of the three-year arrangement under the Senegal Policy Support Instrument (PSI).

According to the Fund's mission, which was led by Mauritian Ali Mansoor, IMF Assistant Director for Africa, this performance can be explained by *"the initiation of Emerging Senegal Plan-related projects and the buoyant performance in agriculture thanks to good weather and higher productivity in the sector."* The efforts that Dakar has made to improve the business environment, against the background of a stable economy conducive to investment, were recognized in the World Bank's 2017 Doing



© PRÉSIDENTIE DU SÉNÉGAL



© PRÉSIDENTIE DU SÉNÉGAL

Business report. The report ranks Senegal above average for Sub-Saharan Africa and in 147th place worldwide, six higher than last year. The measures put in place by President Macky Sall's government have focused primarily on indicators relating to the transfer of property and facilitating the registration of rights for property transfers, as well as mediation and conciliation to promote alternative judicial bodies and instruments for executing contracts. The macroeconomic results are sound, but Senegal still needs to undertake structural reforms. The country has substantially improved information transparency by publishing, in January 2016, a list of all documents, procedures, service standards and official rights associated with all possible types of real estate transaction.

GDP Growth

In the first quarter of 2017, GDP by volume increased by 5.1% compared with the same period in 2016. This growth is the result of a simultaneous increase in economic activity in the tertiary (6%), secondary (2.1%) and primary (1.3%) sectors. The primary sector contributed almost 19% of GDP in 2016. Over the year, subsistence farming expanded by 12.8% (compared with 35.4% in 2015) and industrial agriculture by 10.6%. Livestock farming grew by 5.7% thanks to good performance in poultry and milk production,



© CICAAD

while fishing saw an increase of 13.4%. Boosted by these segments, the primary sector continued to drive growth in 2016, experiencing an increase of 10%. In the first quarter of 2017, value added created by the primary sector increased by 1.3% compared with the same period in 2016. This can be explained by good performance in agricultural sub-sectors (7.6%) and, to a lesser extent, in livestock farming (2.9%). Growth was, however, limited by poor performance in fishing (-22.4%) and the extractive industries (-6.2%). Value added produced by the secondary sector rose by 2.1%, due to good performance in almost all branches of industry, with the exception of construction where activity contracted by 7.9%. Value added by the chemical and food processing industries increased by 22.9% and 8.4%, respectively. As for the tertiary sector, value added was up by 6%.

This strong growth is due to increased activity across all branches of the sector, particularly financial services (22.2%), administrative, education and health services (11.3%), business services (7%) and real estate services (6.8%). Only the postal and telecommunications sector, which saw a 0.5% reduction in value added, went against the trend during this period.

7.7% Increase in Foreign Trade

In May 2017, Senegal's exports reached a value of 149.8 billion CFA francs, compared to 121.3 billion the previous month—an increase of 23.5%. This growth is essentially due to an increase in shipments of titanium (10.2 billion CFA francs compared to 0.4 billion in April), phosphoric acid (13.1 billion versus 5.8 billion), fresh fish (83.3%) and non-monetary gold (25.9%). However, a decline in foreign sales of fertilizer (-57.4%) and cement (-16.4%) moderated this upward trend. Compared

Economic Context

to May 2016, exports were up by 10.4%. Their cumulative total at the end of May 2017 was 707.1 billion CFA francs compared to 656.3 billion for the same period in 2016, a rise of 7.7%.

Higher Imports

Imports were valued at 315.6 billion CFA francs in May 2017, compared to 257.2 billion the previous month, an increase of 22.7%. This rise is partially due to an increase in purchases of raw and refined sugar (10.0 billion versus 1.1 billion). Compared to May 2016, imports were up 29.8%. Their cumulative total at the end of May 2017 was 1,378.3 billion CFA francs compared to 1,133.3 billion for the same period in 2016, a rise of 21.6%. The main products imported during the period under review were crude petroleum oils (40.7 billion), machinery and tools (37.5 billion), rice (22.3 billion), finished petroleum products (20.8 billion) and base metals (14.6 billion).

Significant Rise in Industrial Production

Industrial production saw a 7% increase in May 2017, largely due to the performance of the extractive industries, construction materials, engineering, energy production, the chemical and food processing industries, and other manufacturing sectors. That said, this increase was moderated by under-performance in the paper and cardboard industries.

Production stoppages in the textiles and leather industries are also worthy of note. The industrial sector experienced a 3.3% improvement compared to May 2016. Total output during the first five months of 2017 grew by 4.7% compared to the same period in 2016.

Consumer Price Index

The harmonized consumer price index for June 2017 bounced back by 0.3%. This was primarily the result of an increase in the prices of food products and non-alcoholic drinks, health services, articles of clothing and shoes. In terms of annual variation, consumer prices increased by 1.4%. The average annual inflation rate is 1.3%.

Budget Policy

In 2016, the government was prudent in its management of the public finances and debt ratio, in a bid to preserve macroeconomic stability. The Initial Finance Act (LFI) setting out the 2017 budget saw positive development. It was set at 3,360 billion CFA francs (compared to 3,197 billion for 2016). Internal and external resources increased by 11.4% and 10.4%, respectively. Budget revenue is set to grow by 13.6%, recording an increase of 250.1 billion. As for tax receipts, they are expected to rise by 15.4%, due to the strength of direct and indirect taxation and the repatriation to the budget of the parafiscal tax relating to the Contribution to the Development of a Universal

Telecommunications Service and the Energy Sector (Codete), as well as the introduction of a specific tax on cement.

The budget deficit was 4.2% in 2016, compared to 4.8% in 2015; it should be 3.6% in 2017. This reduction has been achieved through expanding the tax base, including improving recovery of receipts and strengthening control and monitoring of tax expenditure with a view to encouraging investment in human capital and infrastructure.

The 17% increase in the investment budget between 2016 and 2017 (it rose from 1,045 billion to 1,225 billion CFA francs) will enable the realization or reinforcement of certain major projects called for by the Head of State, such as family security grants, the Emergency Program for Community Development (PUDC), the regional express train (TER) project, the construction of hospitals and the Promo-ville program to promote the country's secondary towns and cities.

This investment budget draws 64% of its funding from internal resources and 36% from external resources, compared to 58% and 42%, respectively, under the previous LFI. Senegal is gradually achieving budgetary sovereignty. Overall, the objective of the government's budget priorities for 2017 was to move toward pursuing prudent public finances and debt policies, and toward gaining control of payroll in order to maintain economic stability.

Key Macroeconomic Indicators

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
						FORECASTS		
National income and price (as a percentage)								
Real GDP growth	1.8	4.4	3.5	4.3	6.5	6.6	6.8	7.0
GDP deflator	4.0	2.5	-2.5	-1.0	0.0	2.0	2.0	1.9
GDP at market prices (billions of CFA francs)	6,772.2	7,246.5	7,315.0	7,557.0	8,049.6	8,756.1	9,535.9	10,393.6
External sector (in billions of CFA francs)								
Balance of goods	-1,183.6	-1,468.9	-1,471.0	-1,383.3	-1,360.6	-1,444.4	-1,522.0	-1,595.8
F.O.B. exports	1,236.8	1,402.0	1,422.5	1,472.7	1,589.4	1,712.3	1,851.0	2,024.8
F.O.B. imports	2,420.4	2,870.9	2,893.5	2,856.0	2,950.0	3,156.7	3,373.0	3,620.6
Net services	-58.6	-55.0	-55.9	-65.6	-76.9	-85.6	-94.6	-97.4
Net income	-132.8	-153.8	-159.5	-186.5	-204.8	-233.6	-235.6	-250.0
Current transfers	834.0	897.6	920.9	969.4	1,020.2	1,100.6	1,140.2	1,180.0
Investment and savings (as a percentage of GDP)								
Investment	25.5	29.1	27.5	24.8	23.7	25.8	27.6	29.3
Domestic savings	7.2	8.1	6.7	5.6	6.8	9.3	11.8	14.1
Public domestic savings	3.1	3.8	3.9	4.6	4.9	6.3	6.8	7.3
Private domestic savings	4.1	4.3	2.8	1.1	1.9	3.0	5.0	6.8
National savings	17.5	18.3	17.1	16.0	16.7	18.6	21.0	22.9
State finances (as a percentage of GDP)								
Total revenue and grants	22.4	23.3	22.7	24.0	23.9	23.9	24.0	---
Revenue	20.2	20.4	20.1	21.1	21	21.1	21.2	24.3
Tax receipts	5.1	5.7	5.3	5.3	5.5	5.6	5.7	---
Grants	2.2	2.9	2.6	2.8	2.9	2.9	2.8	---
Total expenditure	29.1	29.2	28.2	28.3	28.2	27.4	27.3	27.5
Current expenditure	18.1	17.5	17.3	17.2	16.9	16.2	15.9	---
Wages and salaries	6.3	6.4	6.4	6.3	6.2	6.1	6.0	---
Other current expenditure	10.3	9.6	9.4	9.2	8.9	8.4	8.2	---
Overall fiscal balance	-6.7	-5.8	-5.5	-5.1	-4.8	-4.2	-3.7	-3.3
Primary balance	---	---	---	-3.3	-2.8	-2.4	-1.9	-1.3
Total public debt outstanding	39.7	42.9	45.7	54.2	57.1	56.8	55.8	54.5

© SHUTTERSTOCK - SERGEY NIVENS

Sources: Senegalese Government, World Bank, IMF

Business Climate

Reforms Continue

In 2017, Senegal was ranked 147th (out of 190) in the Doing Business report. The country was among the five countries which had most improved their business environments in 2015, alongside Uganda, Kenya, Mauritania and Benin. It is continuing the reforms undertaken in recent years.



Start a Business in Under 24 Hours

What was once nothing more than a distant dream has become a reality: it is now possible to start a business in less than 24 hours. This is thanks to the Orbus e-Rccm platform, launched on June 7, 2016, which allows for paperless completion of business start-up procedures. The system was put in place in accordance with the Organization for the Harmonization of Business Law in Africa (OHADA) Guidelines by the Chamber of Commerce in Dakar, working in partnership with Gaindé 2000, the Ministry of Justice, and the Investment Promotion and Major Projects Agency (APIX).

The platform offers functionality supporting a contemporary management approach, security and speed when it comes to handling files. This new mechanism is in addition to the reduction in the required share capital for limited liability companies (SARLs), now left up to the founders, followed by the reduction in notary fees for establishing SARLs.

© SHUTTERSTOCK - MATTHIAS G. ZIESLER

In the view of the World Bank, Senegal owes its progress to “a change in methodology, which takes better account of administrative and regulatory practices, in addition to the four reforms implemented over the course of the past year.” In detail, this refers to making it easier to register property titles; providing help to access information about credit; reducing the costs associated with paying taxes; and improving collective procedures for clearing debt. In terms of “distance to frontier”, which assesses the absolute level of regulatory performance over time by an economy, Senegal has improved its score from

49.85 to 50.68. This means that it is approaching best international practice. Reforms aimed at meeting the challenge of competitiveness are set to follow on from the significant improvements to the business climate, which encourage investment.

Attractiveness and Competitiveness

Despite the efforts it has made, Senegal needs to become more attractive and to improve its competitiveness. The second phase of the three-year program to reform the business environment and competitiveness (known as “Preac”), set to cover 2016 through 2018,

will enable measures to be put in place to reduce brokerage fees, particularly for port services and electricity. Electricity connection, insolvency regulation and access to loans remain highly problematic. In terms of starting a business, an area in which progress had been made, Senegal has slipped down the rankings, from 82nd place in 2015 to 90th in 2016, according to the Doing Business report. The same is true for cross-border trade, where Senegal has fallen from 125th to 130th place. Senegal has also dropped down the rankings for quality of overall infrastructure in the World Economic Forum’s

Global Competitiveness Report 2016–2017, falling from 86th place in 2015–2016 to 121st place in 2016–2017. Infrastructure is one of the 16 most problematic areas highlighted by companies. Consequently, developing infrastructure is an important pillar of the Emerging Senegal Plan, notably through its Priority Action Plan (PAP) 2014–2018. The government has thus made a clear strategic choice in favor of infrastructure, considered to be an important part of improving business competitiveness. It has focused particularly on public-private partnerships (PPPs) in its strategy.

Business Climate



© SHUTTERSTOCK - ANDREY POPOV

In a bid to promote investment, the Senegalese authorities have reformed the country's legal and tax frameworks to create a favorable and competitive business environment. This attractive incentive policy is based on legal, tax and customs arrangements which are regularly updated. Among other things, the reforms cover the tax system, procedures for access to land, the formalities for obtaining building permits, employment legislation and switching to electronic foreign trade procedures.

Investment

Attractive Legal and Tax Frameworks

It was with this in mind that the government set up a Presidential Investment Council (CPI) to serve as a "framework for the President of the Republic and investors to engage in direct dialog and strategic thinking on all aspects of the business environment and investment development."

In addition to enjoying a stable political environment, investors are also protected in Senegal. Their investments are, too. The country has concluded agreements on promotion and reciprocal protection of investments (APPIS) and double taxation agreements (ANDIs) with its partners. APPIS offer investors guarantees, ensuring that they do not suffer discrimination and that their interests are protected under

all circumstances. ANDIs, for their part, guarantee transparency with respect to investors' tax status and prevent them from being subject to double taxation.

A More Flexible Investment Code

With a view to improving levels of tax compliance, simplifying procedures, creating jobs and encouraging private investment, the General Tax Code has been reformed. The reformed Code introduced the Single General Contribution (CGU) and reduced corporate tax rates. Moreover, tax breaks, guarantees and benefits were granted to investors through the new Investment Code, which provides for customs and tax breaks to be offered

to new companies and expansion projects, including exemption from customs duties, suspension of value-added tax (VAT), and a reduction in corporate income tax rates.

With the recent tax reform, the General Tax Code brings the Senegalese arrangements more into line with international standards. There has been a substantial drop in the marginal tax rate on capital. The reduction in taxation has been achieved through trading tax reform, a reduction in corporate tax rates (from 35% to 33%) and extension of the accelerated amortization regime.

The Customs Code has set out a whole range of economic arrangements. These relate to production operations

(temporary admission, *drawback*, prior export, etc.), storage (warehouses) and transport (transit).

The new Investment Code introduces several major innovations aimed at boosting private investment in strategic sectors, for example the introduction of a tax credit system for investments, amounting to 40% of investments in fixed assets over a period of five years and capped for each fiscal year at 50% of taxable profits for new companies and 25% for expansion projects. To these measures can be added the expansion of the Code's scope to cover strategic sectors (teleservices, industrial parks, cyber villages, commercial complexes, etc.), removal of the cap on planned investments in services, encouragement of labor-intensive activities, and incentivization of job creation in regions other than Dakar. And in order to enable investors to fully enjoy the advantages of operating during the planned five-year period, and to enable the government to collect all of the information regarding implementation of the approved program and the launch of activities, a boundary has been introduced between the investment and operational phases. In addition to compliance with the provisions of the Environment Code, the minimum equity requirement is abolished and the status of Free Export Company (EFE) introduced.



© PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

© SHUTTERSTOCK - KRUNIA

Investment

New BOT Law

With regard to the latter, the measure applies to firms which export at least 80% of their output. Agriculture in a broad sense, industry and tele-services are all sectors which are eligible for EFE status. This allows: free transfer of the funds required to realize the investment and commercial and financial transactions to countries outside the franc zone; free transfer of salaries for foreign employees; free transfer of dividends for foreign shareholders; recruitment of foreign staff without restriction; and arbitration through the International Centre for Settlement of Investment Disputes (ICSID). It also grants beneficiaries a reduction in corporate tax rates (15%); exemption from payroll taxes, registration fees, stamp duties and trading taxes; and exemption from duties and taxes on production equipment and raw materials. These privileges last for 25 years from the date of implementation, and are renewable.

Moreover a Build-Operate-Transfer (BOT) law was adopted by the National Assembly on April 13, 2004. It introduces formal regulation of public-private partnerships (PPPs). BOT contracts are contracts through which the state, a local community, a public organization or a company with majority public ownership (known as the "concession awarding authority") entrusts a third party (known as the



"project operator") with all or part of the design, financing, construction and operation of a public infrastructure facility, and the private operator is compensated primarily by fees paid by users. To ensure transparency, however, BOT contracts are subject to the principles of publicity and competition. For this purpose, a tender committee is set up; the work of this committee is recorded in minutes which are made public.

As part of efforts to improve the business environment, the government has adopted the Letter of Sectoral Policy on SMEs (LPS-SME), set out in the Emerging Senegal Plan. This strategy is being implemented through the creation of structures like the CPI, the Investment Promotion and Major Projects Agency (APIX), the Senegalese Export Promotion Agency (Asepex), the Small and Medium-Sized Enterprise Development and Supervision Agency (ADEPME), the Office for the Upgrading of Businesses (BMN) and the Agency for the Development and Promotion of Industrial Sites (Aprosi). Furthermore, this measure is accompanied by an innovative financing system comprising the National Economic Development Bank (BNDE, which targets SMEs and SMIs), the Priority Investment Guarantee Fund (FONSIS) and the Strategic Investment Fund (FONGIP), a tool dedicated to structural investments. There are also special economic zones (SEZs), industrial parks, etc.

© SHUTTERSTOCK - HXDBZY

SOCOCIM
industries
DEPUIS
70
ans

**Une expertise en matière
de construction au Sénégal
et en Afrique de l'Ouest**



Depuis 1948
SOCOCIM construit le Sénégal



Les seuls ciments produits
en Afrique de l'Ouest et certifiés





Bilateral Exchanges

The Dakar “Rush”

The US Administration has always worked to promote economic growth in Senegal through USAID programs such as Feed the Future, and the Millennium Challenge Corporation (MCC). Over the last five years, however, American authorities have focused on investing in the country of *teranga* (hospitality), which has considerably improved its business environment and embarked on reform of land ownership and the energy sector.

On June 30, 2017, the governments of Senegal and the United States of America conducted a joint annual review of their bilateral cooperation program, which covers the period 2015–2019. The work was led by Amadou Ba, Senegal’s Minister of Economy, Finance and Planning, and His Excellency James Peter Zumwalt, the US Ambassador to Senegal. The meeting, which highlights the excellent nature

of the relationship between the two nations, provided an opportunity to review implementation of the cooperation program. It was also a chance to identify any shortcomings and seek structural solutions. This fruitful partnership between the nation of *teranga* and the country of Uncle Sam is reflected particularly through the lens of the economy, with a business environment in Senegal which is favorable to American investors. The MCC’s USD 540 million enabled Dakar to create opportunities in the agricultural sector, build roads and bridges in the north of the country and in the Casamance region, and to provide access to markets for some of Senegal’s most isolated regions. In addition, the American authorities put in place the African Growth and Opportunity Act (AGOA) to

facilitate the entry of African products onto the US market, and via the American Chamber of Commerce (AmCham), they intend to turn Senegal into a priority partner. AmCham is also involved in supporting the Senegal Emergence Plan, President Macky Sall’s economic policy framework.

Moving Beyond Aid

AmCham, whose aim is to facilitate US investment in Senegal, has seen some significant achievements since it began operations in 2006, following the 1st Forum of American Businesses in Senegal held in Dakar in 2003. The number of companies participating has increased from 17 to over a hundred. In March 2017, a delegation of American investors visited Senegal with USD 100 million (nearly 60 billion CFA francs) in their pockets.

This Dakar “rush” by American investors is the result of an attractive business environment in Senegal, confirmed by the Doing Business 2017 report. Senegal has made substantial progress, particularly with regard to the procedures for starting a business, reducing delays in issuing building permits, and automating tax declaration and payment procedures.

Important milestones in the economic relationship between Senegal and the United States were laid down by President Obama during his visit to Dakar back in 2013. He placed trade, investment and energy at the center of his agenda. “We are moving beyond the simple provision of assistance, foreign aid, to a new model of partnership between America and Africa,” he said, calling on American entrepreneurs to create opportunities in Africa.

In a similar vein, Elizabeth Littlefield, then Chair and CEO of the Overseas Private Investment Corporation (OPIC), visited Senegal shortly before President Obama's trip. Her mission was to explore areas where OPIC could support American investments in the country, particularly in the energy sector and the food industry.

AGOA : Toward Fairer Trade

Adopted and enacted in May 2000 by the United States Congress, under the leadership of President Bill Clinton, the African Growth and Opportunity Act (AGOA) enables countries in Sub-Saharan Africa to export to the American market without the need to pay customs duties. The AGOA encourages economic development and structural reforms in African countries which are partners of the United States, by means of sustained technical assistance. It seeks to promote trade and investment between the United States and, particularly, Sub-Saharan Africa, by granting qualifying countries preferential access to the American market. However, these commercial preferences are subject to certain criteria, such as respect for the rule of law, workers' rights and human rights. The AGOA guarantees investors, African producers and American buyers the stability they need. Incidentally, of the 39 Sub-Saharan African countries which benefit from the Act, a number have



© SHUTTERSTOCK - PPARF

© SHUTTERSTOCK - CHRISMILES PHOTO

© SHUTTERSTOCK - GOLDEN BROWN

been suspended for failing to adhere to the above criteria: Gambia, the Democratic Republic of Congo, Swaziland, and South Sudan, among others.

The Act also promotes increased access and opportunities for investors and businesses in Sub-Saharan Africa. To this end, it removes the barriers which have grown up, for example in the textiles industry, and particularly with regard to clothing from this part of the continent, while at the same time encouraging diversification. It is worth noting that the AGOA, which was set to expire in September 2015, has been extended through 2025. The extension was authorized by a huge majority in both the Senate and the House of Representatives. But difficulties such as the non-reciprocity of commercial preferences are reducing the Act's effectiveness. While the AGOA has led to a 500% increase in African exports to the United States over the last decade, and created nearly 1.3 million jobs, a number of obstacles are preventing beneficiary countries from deriving the full benefits of this partnership.

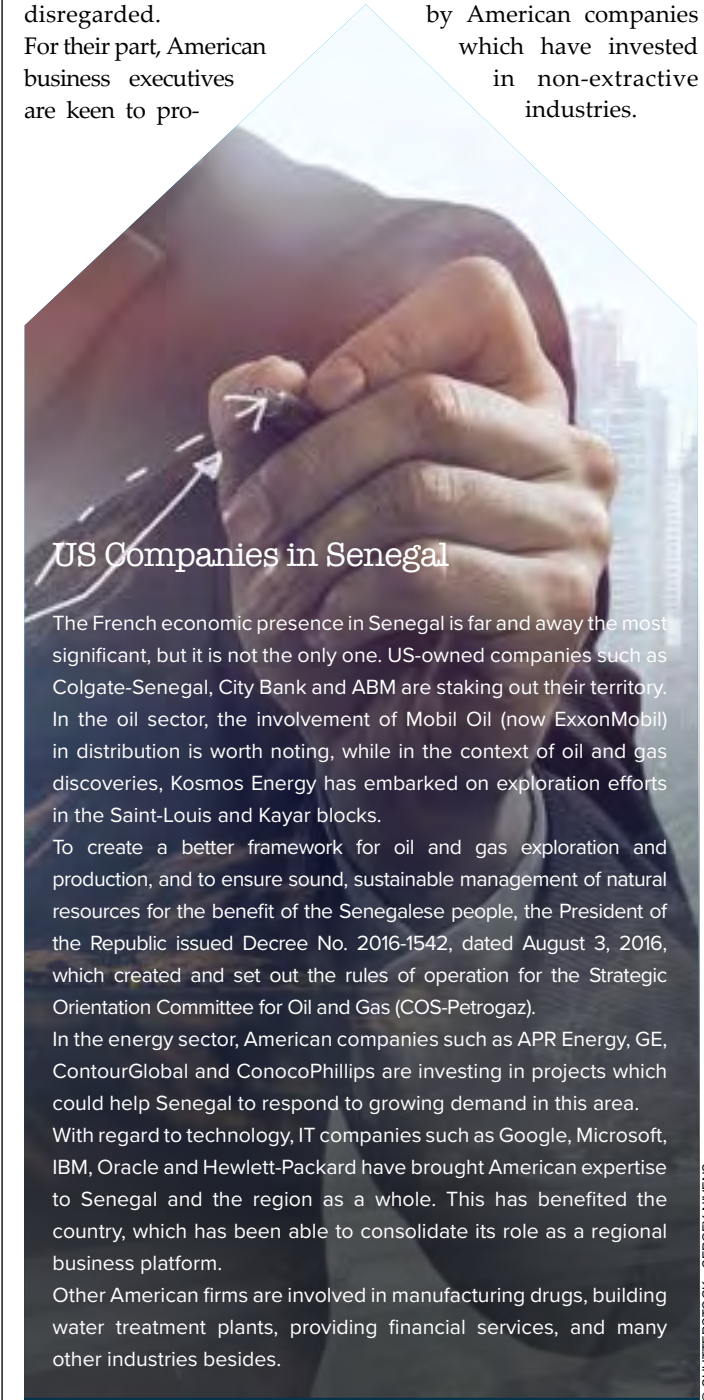
1.3 Million Jobs created

Africa imports textiles worth USD 4 billion and exports cotton worth USD 4 billion. It thus has a lot of work to do on processing raw materials within the continent. Other problems relate to inadequate

infrastructure in exporting countries, and to the regulations on the American market. There is also no product diversification. For example, of the 6,000 products approved for entry to the US market by the AGOA, Senegal only exports 67. In 2006, the value of Senegalese exports to the United States under the AGOA was 7.18 billion CFA francs, with agricultural products responsible for the lion's share, accounting for 99%. The total volume of exports should be boosted to enable better penetration of the American market by Senegalese products. Authorities in both nations are aware of this, and have created an AGOA Resource Center, hosted within Asepex (the Senegalese export promotion agency). It makes available to Senegalese companies the necessary commercial and regulatory information and offers them support (following the example of "Export" training) as part of trade missions to the United States. In the same vein, Senegalese producers have developed a system for grouping their exports in order to achieve a significant volume destined for the American market. Another obstacle is related to the fact that several commodities, particularly in the agricultural sector, do not benefit from the commercial exemptions granted by the AGOA. The value-added of many products included in this category is low, if hydrocarbons (the majority of tariff-free

exports from Sub-Saharan Africa to the United States are petroleum products), vehicles and automotive parts, and textile products are disregarded. For their part, American business executives are keen to pro-

mote their investments in Africa through the introduction of targeted tax incentives, for example a zero tax rate on earnings repatriated by American companies which have invested in non-extractive industries.



US Companies in Senegal

The French economic presence in Senegal is far and away the most significant, but it is not the only one. US-owned companies such as Colgate-Senegal, City Bank and ABM are staking out their territory. In the oil sector, the involvement of Mobil Oil (now ExxonMobil) in distribution is worth noting, while in the context of oil and gas discoveries, Kosmos Energy has embarked on exploration efforts in the Saint-Louis and Kayar blocks. To create a better framework for oil and gas exploration and production, and to ensure sound, sustainable management of natural resources for the benefit of the Senegalese people, the President of the Republic issued Decree No. 2016-1542, dated August 3, 2016, which created and set out the rules of operation for the Strategic Orientation Committee for Oil and Gas (COS-Petrogaz). In the energy sector, American companies such as APR Energy, GE, ContourGlobal and ConocoPhillips are investing in projects which could help Senegal to respond to growing demand in this area. With regard to technology, IT companies such as Google, Microsoft, IBM, Oracle and Hewlett-Packard have brought American expertise to Senegal and the region as a whole. This has benefited the country, which has been able to consolidate its role as a regional business platform. Other American firms are involved in manufacturing drugs, building water treatment plants, providing financial services, and many other industries besides.

© SHUTTERSTOCK - SERGEY NIVENS

Promoting trade and investment between Senegal and the United States is the objective of the American Chamber of Commerce in Senegal (AmCham).

AmCham

Aiming for a Partnership Based on Direct Exchanges

As part of the good relationship which exists between Senegal and the United States, the role of the American Chamber of Commerce in Senegal—or AmCham—is to strengthen the economic partnership between Dakar and Washington. AmCham is made up of businesses, NGOs, international and regional organizations, and private individuals. It is an independent entity which finances its activities through contributions and donations made by its members and/or income generated through providing promotional services to businesses.

AmCham is open to any individual or company interested in promoting trade and investment between Senegal and the United States whose application, addressed initially to the Admissions Committee, is approved by the Executive Committee, which has the final say.

AmCham began operations in 2006. The idea to create it was born following the 1st Forum

of American Businesses in Senegal, held in Dakar in 2003. The Chamber helps its members to consolidate their commercial interests by promoting a partnership based on trade and direct exchanges between Senegal and the United States, and offers services and networking opportunities to help them achieve their objectives. To this end, AmCham provides members with opportunities to establish contacts during international business meetings and at events that it organizes, such as “Back to Business” meetings, “Breakfast Conferences”, “Business Cocktail Receptions”, seminars and professional fairs such as USA Week Dakar.

AmCham Offers Its Members a High Degree of Visibility

With regard to Senegalese businesses, the American Chamber helps them to enter the American market, by providing guidance on US import rules and procedures, particularly concerning the technical

and quality standards which must be met. For American investors seeking to do business in Senegal, AmCham supplies them with the information required to facilitate their establishment in the country.

AmCham also helps members to achieve a good level of visibility by publicizing their products and services via communications tools made available to them.

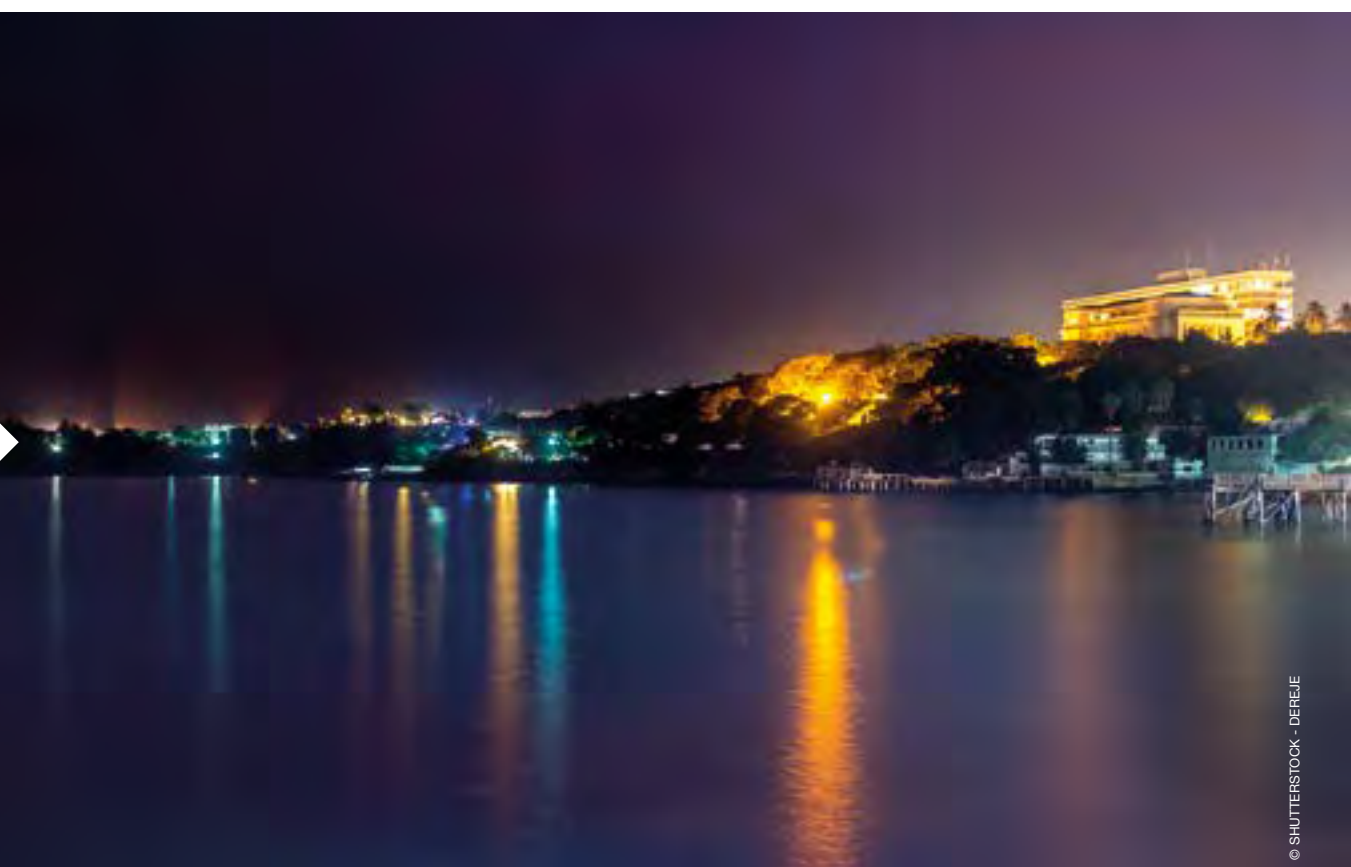
Work undertaken by the Chamber includes specific surveys and studies looking into “business constraints in Senegal”, carried out in collaboration with the US Commercial Office in Dakar and USAID. The Chamber also participated in a regional workshop on franchising, in advance of Franchise Expo 2006 in Washington, D.C., in which it also took part.

AmCham publishes an information pamphlet, *AmCham News*, four times a year, which is a mine of information for members and all Senegalese businesses and American investors.



© AFP - NICOLAS THIBAUT

AmCham



Dakar

A Regional Financial Center

Dakar is the second most important financial center in the West African Economic and Monetary Union (UEMOA) region, after Abidjan. The Senegalese capital is home to several banks, both national and foreign. But to maintain this position, the Senegalese authorities must enhance their offering in order to attract more financial institutions and investors.

Dakar's position as the second most important financial center in the UEMOA region was boosted by the inflow of business that the crisis in the Ivory Coast caused to shift to the Senegalese capital. In truth, Dakar's financial position developed by default. To maintain its ranking, the Senegalese authorities and the private sector must enhance their offering in order to be able to take advantage of new financing opportunities in the region. This is realistic since, despite the return of stability to the Ivory Coast, which

remains the region's leading economy, Dakar continues to be attractive due to its banking and financial institutions. The Senegalese capital is home to 21 banking groups and numerous mutuals and heritage management and stock market investment consulting firms.

The UEMOA Electronic Money Interbank Group (GIM) brings together more than 100 banks across the eight countries of the pan-African organization. In 2003, it chose Dakar as the location for its head office. The city is also home to the

head office of the Central Bank of West African States (BCEAO). The Bretton Woods institutions (World Bank and International Monetary Fund) are also represented in Dakar's financial center, along with other financial institutions like the Regional Stock Exchange (BRVM), through its local branch, and several insurance companies.

Banks and Financial Institutions

Thanks to the historical relations linking Morocco and Senegal, around 20 partnership agreements have been

signed between the two countries, allowing the leading Moroccan institutions to set up shop in Dakar, including Alliances, Attijariwafa Bank, Moroccan Bank of Foreign Trade (BMCE), and Banque Centrale Populaire (BCP) of Morocco.

Attijariwafa Bank, the premier banking and financial group of the Maghreb region, has become a pan-African multinational. It has a presence in 22 countries, including Senegal, where it has purchased the Banking Company of West Africa (CBAO) and Crédit du Sénégal Bank. In addition to its conventional activities, Attijariwafa Bank has set its sights on small and medium-sized enterprises (SMEs) as its strategic focus in Senegal. The bank even employs a “Mr. SME,” responsible exclusively for this sector. Numerous other banks operate in Dakar, but for the most part they are subsidiaries of foreign financial institutions. They include:

- Société Générale des Banques au Sénégal (SGBS). A subsidiary of the French group Société Générale, the SGBS benefits from the largest network of branches and automated teller machines (ATMs) in the country. It focuses on both individuals and businesses, and is evolving in the industry, agriculture, tourism, crafts, trade and transport sectors. The SGBS has at its disposal lines of credit for financing projects in the fields mentioned above.



- The African Development Bank (AfDB) and the African Development Fund (ADF). The AfDB is involved in the public sector—in agriculture, livestock, the environment, industry, energy, transport, telecoms, hydraulics, health and education—and in all fields of the private sector, particularly trade and real estate. Together with the ADF, the bank is investing in the fight against poverty.
- The Banque de l’Habitat du Sénégal (BHS) offers services for construction and public works, with three types of financing: treasury (financing of construction and civil engineering projects), pre-financing loans, and mobilization loans.
- The International Bank for Trade and Industry of Senegal (BICIS) is involved in all types of financial, commercial, property and real estate transactions. The BICIS has at its disposal lines of credit for financing projects in the fields of industry, trade, transport, agriculture, tourism, crafts and imports.
- The Bank of West African Mutual Institutions (BIMAO) has made the financing of microfinance institutions its prerogative. It has microfinance refinancing lines that can be made available upon request.
- The West African Development Bank (BOAD) operates in the agriculture, livestock, environment, industry, energy, transport,

telecoms, hydraulics and craft sectors, and is also involved in promoting the private sector. The bank grants direct and indirect loans (lines of credit to financial institutions or SME promotion agencies), assists in the creation and development of businesses, and finances studies.

- The Bank of Africa (BOA) Senegal is competent in all financial, commercial, property, and real estate transactions. It also invests in services, construction and public works, industry, and agriculture. The BOA offers its clients short- and medium-term loans for working capital and investment funds, the creation and the extension of their projects, and import/export credit.
- The Regional Bank of Solidarity (BRS) Senegal operates across all types of financial, commercial, property and real estate transactions, offering working capital and investment loans for production SMEs or local production marketing.
- The Sahel-Sahara Bank for Investment and Commerce (BSIC) offers lines of credit for equipment, operates in foreign trade, and possesses working capital and investment funds. It focuses on industry, agriculture and trade operators.
- The National Agricultural Credit Bank of Senegal (CNCAS) has made the rural world its preserve,

working in agriculture (including inputs and agricultural equipment), fishing, agroindustry, livestock, the sale of livestock feed, trade, production craftwork, services, and rural habitats in all regions of the country. The CNCAS offers short- and medium-term loans to finance working capital, equipment, production, processing and marketing.

- Citibank Senegal has a presence in 16 countries in Africa. The bank finances private projects and is evolving in all financial, commercial, property and real estate transactions.
- Ecobank Senegal is currently the premier pan-African banking institution with a presence in 35 countries on the continent, more than any other financial institution in the world. It offers retail banking, wholesale banking and investment banking services, and transaction banking services for governments, financial institutions, multinationals, local businesses, SMEs and individuals.
- The United Bank for Africa (UBA) is a pan-African bank that has opened its doors in Senegal. Its distinctive feature is that it does not charge any account management fees.
- Crédit Agricole, a Senegalese subsidiary of Crédit Agricole de France. The bank now focuses on both individuals and businesses, and has begun to put in place a network of

ATMs in the capital and its suburbs, notably in certain hotels. It offers mortgage loans, consumer credit, on-line account management and international bank cards.

- Banque Atlantique has a very modest branch network, established solely in a handful of African capitals, including Dakar. It has installed ATMs there, but they only work with a specific type of bank card.

Money Transfers and Mutuals

The money transfer sector has experienced exponential development in recent years. All banks located in Senegal are affiliated with national or international money transfer businesses whose activities generate a substantial portion of bank profits. Commissions still remain very high, however. During the 1970s and 1980s, following the bankruptcy of development and commercial banks, the survivors got rid of small savers, further edging out the SME/SMIs that already had very little access to credit. As a survival impulse, this situation prompted the creation of mutuals or savings and credit cooperatives, grouped together under the established designation of decentralized financial systems (DFSs). They are certified or recognized by the public authorities and the monetary authorities of the UEMOA, and are better



© AFP - SIA KAMBOU

than traditional banks at capturing and tapping into informal savings to finance development for the people. DFSs benefit from favorable treatment, like direct or indirect tax exemptions, in accordance with Act 95-03 of January 5, 1995 which regulates their existence and operation. On the Senegalese micro-finance market, we can observe the presence of the Credit and Savings Alliance for Production in Senegal (ACEP), the Mutual Credit of Senegal (CMS), the Network of Savings and Credit Funds of the Women of Dakar (RECEC/FD), the National Union of Traders and Manufacturers of Senegal (UNACOIS) Network of Savings and Credit Mutuals (REMECU), and the UNACOIS Union of Mutual Savings and Credit (UMECU-DEF), among others.

The Rise of Islamic Finance

The government of Senegal is contemplating making Dakar a leading platform for the development of Islamic finance in the UEMOA. To this end, the country, through its Ministry of Finance, sponsored a study financed by the Islamic Development Bank (IDB) to adapt its banking regulations to the Islamic financial

system. The Senegalese capital also keeps a step ahead of the other states in the region. Following the first International Forum of Islamic Finance in the UEMOA, organized in January by the African Institute of Islamic Finance (AIIF – Advisory and Training) in partnership with the Senegalese Minister of Economy and Finance, Senegal proceeded with

Banking Support for Investment

To promote the implementation of SMEs, President Macky Sall's regime created the National Economic Development Bank (BNDE) in support of national and foreign investors. Aimed at the latter, the government also set up the Sovereign Strategic Investment Fund (FONSIS) and the Priority Investment Guarantee Fund (FONGIP).

© SHUTTERSTOCK - CREATIVE LAB



issuing “sukuk” (bonds compatible with sharia) in 2014, for an amount of 100 billion CFA francs (EUR 152 million). In June 2016, Senegal launched a second “sukuk” bond issue to raise 150 billion CFA francs (EUR 228.6 million), through the issue of 15 million “shares” with a nominal value of 10,000 CFA francs on the UEMOA financial market.

With Muslims making up more than 95% of its population, Senegal is fertile ground for the development of Islamic finance. The Islamic Bank of Senegal (BIS), which works with the Islamic financing model, chose to set up shop in Dakar. According to cables disclosed by WikiLeaks, it is positioned as a serious competitor for traditional banks founded on the Western financial model. Incidentally, the BIS has launched sales products like the “murabaha” (intermediation), and products based on partnership like the “musharaka.” It is a growing force in all financial, commercial, property and real estate transactions.

Senegal is therefore in a good position to establish itself as an Islamic finance hub. At the global level, it is London, Kuala Lumpur and Bahrain that are competing to become the capital of this sector. In Europe, Paris holds second place after London, but Luxembourg is poised to surpass France and Germany. To make it at the world level, Senegal will have to develop in fields like Islamic micro-finance and insurance.



© SHUTTERSTOCK - GOLDEN BROWN

© SHUTTERSTOCK - SALVADOR AZNAR

Interview with Amadou Ba

Minister of Economy, Finance and Planning



© DR

Amadou Ba, appointed Minister of Economy in September 2013, presents Senegal's economic and financial situation and unveils some of the country's strategic focuses in this area.

Mr. Minister, I believe you were awarded the prize for Best Finance Minister in Africa in 2017...

I was very humbled to receive this recognition from my peers, the majority of whom are doing remarkable work in their own countries. This distinction awarded to Senegal is confirmation of President Macky Sall's leadership. The clarity of his vision and relevance of his policy directions enabled us to achieve this performance. Senegal is now among the leading African nations making the most progress economically.

The "efforts made by Senegal toward sustainable economic development" have been hailed. What are the key directions of these efforts?

Since the implementation of the Emerging Senegal Plan, and in spite of a tricky international context, Senegal has been on a path of economic growth and social progress, while at the same time retaining our production base and preserving the environment. The key directions are threefold: maintaining the pace of project implementation, accelerating

reforms to unlock production capacity, and promoting good governance.

From a sectoral point of view, the modernization of agriculture and the improved integration of the industry as part of value chains are worth noting. With regard to energy supply, we have improved interaction with the private sector, and there has been a ramping up of clean energy. A lot of effort is expected from the government, particularly in terms of major public infrastructure projects. The expansion of the digital



© SHUTTERSTOCK - PERMAPROCESS

sector also remains a priority, alongside stabilizing the business environment.

From a social perspective, the focus is on protection and inclusion, to tackle issues relating to poverty and vulnerability through a three-pronged approach of assistance, insurance and empowerment. As for access to basic social services, the implementation of the Emergency Program for Community Development (PUDC) will enable us to step up the pace of building infrastructure and providing equipment and social services in rural areas. The budgets allocated to family allowances, equal opportunity cards and universal medical coverage are set to increase.

You were previously Director General of Taxation and State Property, and one of your accomplishments was a reform of the Tax Code. What

particular skills do you bring from that role to your current ministry?

I was lucky enough to occupy that post from 2006 until my appointment as a minister in September 2013. These roles offer a different perspective on implementing public policy. It is a privilege to have been chosen to bring to fruition the vision of President Macky Sall, the success of which can already be seen in economic growth rates of above 6%, an improvement in living standards and a better business climate.

You have said: "Senegal has sufficient capacity to pay salaries and its debt on the due date." What makes you able to be so positive about this?

Our principal advantage lies in the relevance of President Sall's vision. Thanks to its ability to mobilize domestic resources and its expertise in financial market

transactions, Senegal has powerful levers available to enable it to service its debt and pay salaries on time, without damaging other areas of spending. The total cost of servicing the national debt is around 30% of budget revenue. In other words, the country is able to bear its debt burden and pay salaries while retaining significant room in the budget to invest.

Are you optimistic when it comes to Senegal's level of debt?

In 2016, Senegal's debt stood at 61% of GDP, below the threshold of 70% established by the West African Economic and Monetary Union (UEMOA). Better still, with the new base year for national accounts – 2014 rather than 1999 – this figure should be 46.5%. Incidentally, lender confidence is in place. In recent years, the government has

been able to raise several billion for structural investment on favorable terms. Senegal is one of five Sub-Saharan African countries considered to be at low risk of over-indebtedness. The analysis conducted by my ministry and by the IMF will help us to foresee and correct any slippage. Concessional financing is a priority, but the option of raising funds on the regional and international markets is also there.

Do you think Senegal's growth rate can be sustained?

In 2016, this rate was 6.7%. Forecasts suggest a rate of 6.8% in 2017, and 7% from 2018, compared with a historic average of 3%. This is without accounting for the effects of oil and gas production which is set to begin in 2021. Senegal has jumped up around 40 places on the Doing Business ranking over the last four years. Economic activity is set to continue on an upward trend owing to a more favorable domestic environment, as well as to the structural investments and modernization of the agricultural sector.

Is the Emerging Senegal Plan meeting the objectives set when it was implemented?

It's not a good idea to judge something that you are closely involved in. It will be for others to form an objective assessment. That being said, the facts illustrate

the extent of progress, even though there is still much to do to achieve emergence. Senegal has regained its leading position in Africa, improved its macroeconomic environment, bolstered its economic growth and launched innovative social inclusion and protection programs. The perennial issue of energy is in the process of being resolved, with production currently outstripping supply, and considerable advances have been made in agriculture.

Moreover, the financing requirements for the public projects set out in phase 1 of the Emerging Senegal Plan (2014–2018) have been met over and above our expectations. It is over the long term, however, that Senegal will succeed in restructuring its economy, changing the value-added component in productive sectors, adapting its employment profile, and achieving a sustained increase in labor productivity. As for the social inclusion objective, income per inhabitant in Senegal has been rising at a rate of more than 3% for three years now, compared with practically zero growth across Sub-Saharan Africa generally.

What measures are being taken to promote job creation?

Full employment is the government's target, but we are not trying to pretend that we can create viable jobs for everyone immediately. The "employment" component

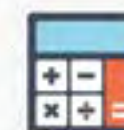
is integrated within our medium-term strategic priorities, and the relevant plans are included in our public policies. The implementation of the five-year strategy is reflected, among other things, in the construction of vocational training centers and institutes focused on new types of job. We are supporting those working in the informal sector with capacity-building initiatives and innovative financing. The government is also seeking to create the conditions for the private sector to flourish, since the private sector is the true driver of wealth and job creation.

What initiatives are being taken to promote the Senegalese economy on the international stage, and to encourage investors to come to the country?

Senegal benefits from a geo-strategic position and political stability which constitute genuine assets when it comes to attracting investors. In addition, the country had the most competitive economy in West Africa in 2017, according to the World Economic Forum in Davos. The time and cost required to start a business have been cut substantially, as have operating costs, thanks to a reduction in taxes and greater availability of public infrastructure. The new special economic zones are helping to consolidate Senegal's position as a sub-regional leader.



LA BNDE AU CŒUR DU FINANCEMENT DE VOS PROJETS





Rail

© SHUTTERSTOCK - ALEKS KEND

54

The railroad today occupies a central place in the structural infrastructure supporting Senegal's socio-economic development.



Urban Development

© DR

56

The capital is expanding rapidly and numerous initiatives have been undertaken to get transport moving and establish the conditions for urban development.



Roads

© APIX

58

Following the introduction of an ambitious roads strategy, the general condition of 16,500 kilometers of road has been significantly improved.



Aviation Sector

© DR

60

The end of 2017 has been a key stage in the revival of the aviation sector as the airport opened and a new airline was launched.



Ports

© SHUTTERSTOCK - MAGNIFIER

66

Maritime transport is a major development challenge due to its impact on the national economy.



Water

© SHUTTERSTOCK - RICCARDO MAYER

71

President of the Republic of Senegal Macky Sall has decided to tackle the problems relating to lack of access to drinking water and sanitation in the country.

Infrastructure

Infrastructure

Building structural infrastructure is one of the foundations of emergence. In its socio-economic development strategy, the government of Senegal places a particular emphasis on transport infrastructure. The construction of the regional express train (TER) network and Blaise Diagne International Airport (AIBD), as well as the launch of the airline Air Sénégal SA, are primary examples of this emphasis.

The transport and infrastructure sectors account for a significant share of public investment in Senegal, with 190 billion CFA francs allocated to these areas in the 2017 budget. According to the white paper on the President of the Republic's achievements, presented in July 2017 by Seydou Guèye, Minister Attached to the Prime Minister's Office and Government Spokesperson, an average of 198 billion CFA francs were invested annually in the construction of infrastructure and delivery of services in the transport sector between 2012 and 2016. This financial effort reflects a determination to implement the guidelines set out in the Three-Year Public Investment Program (PTIP 2015–2017) consistently and effectively. The PTIP 2015–2017 outlined plans for: the development of commercial platforms; the establishment of integrated tourism hubs; the entry into service of AIBD; the renovation of regional airports;

the development of an integrated, multimodal transport network (road, air, rail, sea and river); the strengthening of infrastructure to enable integration into the sub-regional market; and the development and modernization of transport services. The efforts being undertaken are in line with needs; much remains to be done. In its Country Strategy Paper 2016–2020, the African Development Bank (AfDB) noted a lack of transport infrastructure, particularly with respect to access to neighboring countries, assessing that *“these infrastructure gaps represent bottlenecks to the development of agribusiness, value chains and the competitiveness of Senegalese products.”* It is for this reason that the authorities, having designed and implemented several road infrastructure projects, including a toll highway, now wish to focus on promoting, modernizing and rationalizing rail transport.



Infrastructure

Interview with Abdoulaye Daouda Diallo

Minister of Infrastructure, Land Transport and Opening Up Senegal



© DR

Mr. Minister, roads are a key component of infrastructure. How would you assess what has been achieved since 2012? Roads meet more than 90% of travel requirements for both people and goods. Among the challenges we face in ensuring that the Emerging

The Ministry of Infrastructure, Land Transport and Opening Up Senegal lies at the heart of the President's strategy, which envisages achieving growth through the development of structural infrastructure, as Minister Abdoulaye Daouda Diallo explains.

Senegal Plan is properly implemented, the need to continue to maintain and preserve our roads, plug the gaps in infrastructure and improve regional connections has been noted.

Between 2012 and 2017, the road infrastructure sector has completed projects with a cumulative value of 1,183 billion CFA francs. In terms of road construction and rehabilitation, during the period 2012–2016 a total of 1,362 kilometers of road were surfaced to improve urban and intercity mobility. Thirteen

bridges were built during this period. Fifty-two kilometers of highway were constructed and brought into service, improving the link between Dakar and other major cities. With the completion of the Diamniado-AIBD (17 km), AIBD-Sindia (19 km), AIBD-Thiès (16 km), Thiès-Touba (113 km) and Thiès-Thiénabatiavaouane (21 km) highway sections, the Senegalese government will have built 186 kilometers of highway between 2012 and 2019.

The government has undertaken a vast program to

upgrade rural roads, with 2,117 kilometers of road throughout all regions of Senegal built or rehabilitated between 2012 and 2017. Finally, road maintenance efforts were also strengthened during the period. At the end of 2016, 77% of the paved road network was in a good or average state, an increase of 17% compared to 2010. The service level for dirt roads increased by 39% to reach 52% by the end of 2016.

What strategy has been put in place to increase the density of the public transport network in the capital?

Accounting for 0.3% of the country's surface area, the Dakar conurbation is home to 23% of the Senegalese population, 50% of the country's urban population and 66% of its economic activity. Seventy-two percent of the country's registered vehicles—around 324,000—drive on Dakar's roads, and this number is growing by 10% every year. In light of increased household car ownership due to rising wealth, the modal share of the car, currently used for just 10% of all journeys in the Dakar conurbation, will see strong growth.

Public policies promote dynamic urban development and a transport system which lives up to the ambitions of efficiency and productivity expected in cities. This is required in secondary cities as well as the capital region. It is this issue that the regional express train (TER) and bus rapid transit



© DR

(BRT) structural projects in Dakar are seeking to address. These public transport systems, which have received 820 billion CFA francs in combined investment, will be able to transport users quickly, safely, comfortably and according to a regular schedule, as befits a modern, competitive economy. Moreover, they aim to reduce the high levels of traffic congestion and environmental pollution that are experienced particularly during rush-hour periods; to provide structure for the Dakar urban environment by reviving the city center, reconfiguring the suburbs, serving the new town and controlling urban sprawl; to promote optimum connection opportunities and multimodality based on a restructured metropolitan transport network with the necessary infrastructure and priority feeder bus services; and to create thousands of skilled jobs during the construction and operational phases.

The public transport network will be completely reorganized. This requires the purchase of new buses. To date, 1,300 minibuses have been upgraded in Dakar, not including the 475 new buses recently acquired by Dakar Dem Dikk. A vast urban transport modernization program has been under way since 2015 outside the Dakar region. Around ten areas have benefited from more than 500 new buses.

What would you say to those who do not believe that the TER project is viable? What do you see as its main advantages?

The TER project is set to provide the Dakar conurbation with a modern, rapid, structured rail service with plenty of capacity, operating on bi-mode trains. The first phase of the project (Dakar-Diamniadio) is scheduled to be launched in January 2019. The project is being funded by top-tier technical and



financial partners, including the Islamic Development Bank (200 billion CFA francs), the African Development Bank (120 billion), the French Development Agency (65 billion) and the French Treasury (62 billion), with support from the Senegalese state. In truth, there are no differences of opinion with the World Bank on this project; no funding was requested from the Bank in this case. The Bank is a respectable institution with which the Senegalese government has always enjoyed excellent cooperation. It was, in fact, the World Bank which, several years ago, put the cost of traffic congestion in Dakar at more than 100 billion CFA francs a year, a figure which would now need to be revised upward.

The TER project will increase mobility by reducing travel time and congestion. In this respect, it will contribute to reducing poverty, a goal we share with the World Bank. Once the system is up to full speed, it will carry nearly 115,000 passengers a day, and it will work in synergy with the BRT system.

Part of the rail network is damaged, effectively limiting freight transport. What is the state of progress on the Dakar-Tambacounda railroad, and the logistics hub which is due to be built?

You're right, the state of the Dakar-Bamako line is a cause for great concern. The track on the Senegalese section (643 km from Dakar to Kidira) is in an even worse condition and

has suffered from a lack of investment and maintenance over a number of decades. This is true of both the infrastructure as a whole and the rolling stock. Currently, almost all traffic on the Dakar-Bamako corridor is moved by road.

Road maintenance costs have now become unsustainable as a result of the high stress to which roads are subjected, aggravated by a failure to comply with West African Economic and Monetary Union provisions on axle load limits. It is also necessary to understand that Dakar is a peninsula with limited access. The city can no longer cope with the congestion caused by the large number of trucks which enter and leave the port every day, causing many fatal road accidents.

It will not be possible to make the port in Dakar more competitive without the restoration of a mass capacity rail link to Mali.

In the longer term, Senegal would like to move toward a next-generation railroad, a project justified by the significant mining potential identified in the south-east and north-east of the country (iron in Falémé and phosphate in Matam). This is the idea behind the plans to build a standard-gauge line between Diamniadio and Tambacounda, together with a logistics hub. A feasibility study for the project is under way, and it is attracting genuine interest from various partners.

l'essentiel

DES RELATIONS INTERNATIONALES

AN ALL-EMBRACING MAGAZINE BRINGING CLARITY TO THE WORLD



POLITICS - DIPLOMACY - ECONOMY - CULTURE

FOR A FRESH PERSPECTIVE
ON INTERNATIONAL EVENTS



Rail

A Privileged Sector

The railroad today occupies a central place in the structural infrastructure supporting Senegal's socio-economic development.

The President has constantly reasserted this position and has designated the Investment Promotion and Major Projects Agency (APIX) as the delegated contracting authority for implementation of a new TER line between the center of Dakar, the urban hub at Diamniadio, and AIBD at Diass, around 55 kilometers from the capital.

The TER is one of President Macky Sall's flagship projects, since it will allow Senegal to re-embrace passenger rail transport which has been neglected for decades. By putting this infrastructure in place, the state has set itself the goal of promoting an urban and rural development policy outside the congested areas of Dakar in order to respond to the need for balanced development that will help to distribute wealth more effectively. The TER should make it possible to reduce the load on a capital which is experiencing

rampant growth and is already highly prone to heavy traffic: 15 trains will link the city center to AIBD in 45 minutes, at a speed of 160 kilometers per hour. The contract, valued at 148 billion CFA francs, was won by a French consortium made up of Alstom, Engie and Thales. Work was officially launched by President Macky Sall on December 14, 2016. The first section, which will link Dakar and Diamniadio, a distance of 36 kilometers, is set to be delivered by the end of 2018. While the construction of the TER is taking up most of the capital allocated to rail transport, the government is also committed to upgrading other projects. It has, for example, made plans to repair the Dakar-Bamako railroad (as a secondary project, although the World Bank assessed it as a priority program). The full concession granted to Transrail SA in 2003 by the Malian and Senegalese governments



© PRESIDENCE DU SENEGAL



© SHUTTERSTOCK - DIVERSITYSTUDIO



© DR

came to an end in March 2016. The two states decided to take over the operation and manage activity on this rail corridor themselves. A two-state body, Dakar-Bamako Ferroviaire (DBF), oversees it. There has been a great deal of disruption in recent years: both tracks and locomotives are in a poor state of repair and, according to the Ministry of Infrastructure, Land Transport and Access, the reliability rate "rarely reaches 20%." Consequently, 97% of cargo transiting the Dakar-Bamako corridor is carried by truck. A complete overhaul of the railroad is planned, but in the immediate term, in order to address the most urgent issues, the state has decided to give priority to the most damaged sections, particularly the one which runs between Tambacounda and Kidira, at the Malian border. The government's rail strategy incorporates several other projects: the Matam-Tambacounda line to enable the transport of phosphates from Semmé

TER: Key Figures

- 350 and 500 CFA francs: price of a single ticket
- 115,000 passengers: expected daily traffic
- 14: number of stations which will eventually be served by the TER
- 45 min: Journey time between Dakar and AIBD
- 10,000: number of direct jobs created

© SHUTTERSTOCK - MAOYUNPING

(185 kilometers); the Ferlo, Ndioum-Linguère-Dahra-Touba line (251 kilometers); the Fouta, Saint-Louis-Ndioum-Matam line (436 kilometers); and finally, the Ziguinchor-Tambacounda line to open up the south (361 kilometers). The last of these will promote the socio-economic development of eastern Senegal and

Casamance by enabling the transport of output from the mining and food industries (including agricultural products). The Dakar-Tambacounda rail link, which is still the subject of a feasibility study, is of vital importance to the country, all the more so since it will be accompanied by the creation of a logistics hub. Eventually, the government hopes that this will help to limit the rural exodus and to reduce congestion on the roads. To give one example, 300 trucks travel this route every day. With commissioning planned for 2022, this major rail project will increase the sector's share of the freight transport market (which currently represents 8.7 million metric tons per year). There are plans to construct 3,000 kilometers of additional railroad over the coming years, in order to promote the economic development of regions in the country's interior: Saint-Louis and Matam in the north, and Kolda, Sédhiou and Ziguinchor in the south.



© DR

Rail

The capital is expanding rapidly and numerous initiatives have been undertaken to get transport moving and establish the conditions for urban development.

Urban Development

Relieving Congestion in Dakar

Reducing congestion in Dakar is essential. In addition to the TER, a project to introduce buses offering a high level of service, or a bus rapid transit (BRT) system, known as Métrobus, was launched in March 2016 between Dakar and Guédiawaye in order to meet the growing needs of residents. *“The BRT will offer a quality of service close to that provided by a tram network, guaranteeing a satisfactory commercial speed and regular frequency along the entire route, during both peak and off-peak hours,”* the Ministry contends. The cost is estimated at around 250 billion CFA francs and the World Bank says that

it stands ready to provide the state with financial support, on condition that preliminary studies are approved. Diamniadio should also help to reduce the load on the capital. Located around 30 kilometers from Dakar and 15 kilometers from AIBD, it is here that a new city, Diamniadio Lake City, is set to take shape, which could eventually become home to more than 350,000 inhabitants. Work begun in May 2014 has made good progress. Private homes and hotels have already been built, as has the City of Knowledge and part of the new Amadou-Mahtar-Mbow university. But the project is only just beginning. Once complete,

40,000 homes will have been constructed, as well as schools, clinics and shopping malls. However, Senegal is a long way from having found the USD 2 billion required to fully realize this mammoth project. Diamniadio Lake City undoubtedly offers a foretaste of the country's industrial future. The zone, which sits at a crossroads and is extremely well served in terms of air, rail, road and sea links, will have a financial district and, most importantly, major industrial areas. Since work began, a first generation of structural projects has been successfully developed around the Abdou-Diouf International Conference Center (CICAD). These include residential complexes constructed by three Senegalese real estate developers (Getran, Teylium and Senegindia), an industrial park with hangars of 3,000 and 7,000 square meters and a service center. The special economic zone (SEZ) status will strengthen the appeal and economic competitiveness of this district.

Bus and minibus services: a priority

In Dakar, 80% of motorized journeys are made using public transport. *Cars rapides* (hop-on, hop-off minibuses) and Ndiaga Ndiaye minibuses, and Tata and Dakar Dem Dikk buses make up the vast majority of these, collectively accounting for 7.2 million journeys a day in the Dakar region. Development of the BRT and TER networks is being complemented by modernization of these buses and minibuses. So far, 1,607 vehicles have been modernized, with another 900 set to be upgraded before the end of 2018. In the regions, 550 new Tata minibuses have already been delivered.



PRODUIRE LA QUALITÉ DANS LES DÉLAIS



INGÉNIERIE - CONSTRUCTION - BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS, LE TRANSPORT - NÉGOCE

GETRAN S.A.
Mermoz-Pyrotechnie Lot 46 DAKAR. BP 16 482 Dakar-Fann
Dakar, République du Sénégal
Tél. : (+221) 33 825 96 85 / 33 825 96 87
Fax : (+221) 33 825 97 20
E-mail : getramar@orange.sn / getran@getran.com



Roads

Ahead of Schedule

Following the introduction of an ambitious roads strategy, the general condition of 16,500 kilometers of road has been significantly improved.

Conscious of the delays Senegal has experienced in terms of infrastructure, President Macky Sall came up with an ambitious plan to upgrade the country's roads, accompanied by an institutional and financial mechanism focused exclusively on maintenance. The objective is to provide the

country with a network which meets international standards and opens up remote regions. Construction work on highways and secondary roads has therefore been launched simultaneously.

The state has committed substantial funding to certain programs, such as the extension of the toll

highway running from Diass to Mbour and Thiès, at a cost of 11 billion CFA francs. Work to extend the Voie de Dégagement Nord (Northern Relief Road, VDN), begun in 2012, led to the opening in July 2016 of the third section of this road, which serves the Dakar suburbs. The Emergence

interchange, on the site of the former Pont Sénégal 92 bridge on the Léopold-Sédar-Senghor Airport road, has also been completed. This project, which cost the government 7.1 billion CFA francs, is contributing to a substantial improvement in urban mobility in this part of Dakar, where traffic is particularly heavy.

Of all the projects undertaken, however, the most ambitious is without a doubt the construction of the Thiès-Diourbel-Touba highway, known as the Ila Touba highway, which will be 120 kilometers in length and constitute the main artery linking the east and west of the country. It will pass through important cities including Thiès, Khombole, Bambey, Diourbel and Touba, and will

promote trade with the interior of Senegal and neighboring countries via roads which connect with various traffic corridors.

Between 2012 and 2016, 1,295 kilometers of road and 36 kilometers of highway were completed, and no less than 12 bridges constructed, according to a report drawn up in December 2016 by the Ministry of Infrastructure, Land Transport and Access. The report also notes an increase in the pace of roadworks compared with the period 2000–2011. These intensified efforts are particularly evident on the highway network: 7.2 kilometers of highway were built per year between 2012 and 2016.

According to the authorities, 217 kilometers of highway will be completed by

2019, including the Sindia-Mbour (24 kilometers), Thiès-Tivaouane (28 kilometers), and Thiès-Touba (113 kilometers) sections, as well as the extension of the first toll highway in West Africa, the Dakar-Diamniadio route to AIBD (16.5 kilometers). This new section was officially opened in October 2016. The contract to design, construct, finance, operate and maintain the road until 2039 was won by Eiffage in 2014.

Efforts must be stepped up. In June 2017, the General Director of the Emerging Senegal Plan Operational Monitoring Office, Ibrahima Wade, stated that the highway program's ambition would be "surpassed by 2019, with the completion of the Ila Touba highway and the extension of the VDN."

Aviation Sector

The Revival

The end of 2017 has been a key stage in the revival of the aviation sector as the airport opened and a new airline was launched.



AIBD opened its doors on December 7, 2017, and the people of Senegal have been waiting for this moment for a long time. This priority project was set in motion in 2007, during Abdoulaye Wade's presidency. Delays have been considerable and the work was brought to a halt in 2015 following the withdrawal of the Saudi construction company Saudi Binladin Group and German firm Fraport, initially appointed to operate the future airport. The Turkish consortium Summa-Limak was brought in to complete the project. The completion of the international airport is truly the result of Macky Sall's vision and efforts. On October 17, 2016, the Minister of Tourism and Air

Transport Maïmouna Ndoye Seck announced that the airport would officially open in December 2017. In May 2017, a fire ravaged an equipment storage warehouse, but in spite of this incident, the delivery schedule for the airport was not changed. AIBD has a main runway 3,500 meters in length and 75 meters wide, and can accept all types of airplanes, including the Boeing 747 and Airbus 380. It has a transit capacity of at least 3 million passengers, which could be expanded to 10 million, and a freight capacity of 50,000 metric tons per year. The opening of AIBD in December has been accompanied by the return to the skies of the national airline. Following the failures of Air Sénégal International and

Sénégal Airlines, the launch of the new company Air Sénégal SA is highly anticipated. The airline is destined to become a dynamic national tool capable of competing with foreign companies. Air Sénégal SA has been given an initial share capital of 40 billion CFA francs, but according to the Ministry of Transport, 260 billion will need to be raised to allow the airline to truly take off. The government is counting on support from investors. Air Sénégal SA should be the first commercial flight to take off from the new AIBD, flying the national flag. The company started its operations with a fleet of four aircrafts (two ATR 72-600 and two new Airbus A330neo), and the state intends to lease a further three to serve African and European destinations.

Maimouna Ndoye Seck

Minister of Air Transport and Airport Infrastructure Development

Senegal has set out an ambitious air transport and airport strategy, and the Minister responsible for these issues is seen as a key cog in the development of the sector.

On November 7, 2017, the Minister of Air Transport and Airport Infrastructure Development, alongside President of the Republic Macky Sall, officially opened the new Blaise-Diagne International Airport (AIBD), having been responsible for monitoring completion of work on the project. As the new national airline, Air Sénégal, takes off, development of the air transport and airport sector is viewed as indispensable to Senegal. The establishment of a sub-regional air hub is one of the flagship projects in the Emerging Senegal Plan. In this respect, Maimouna Ndoye Seck plays a leading role in the path to emergence.

Career

The current Minister is a remarkable woman. Born in 1962 in Dakar-Plateau to a family of modest means, she passed the entrance exam for the École Polytechnique in 1982, following a conventional school career. She graduated with a degree in mechanical engineering after five years of study in Thiès. She also holds a master's degree in energy management and conservation. Maimouna Ndoye Seck was the first female graduate of the École Polytechnique in Senegal, and the first woman to be recruited into the army—in other words, an example for all young Senegalese women. With a reputation for being



© AFP - 2015 ANADOLU AGENCY



© PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

calm and hard-working, she has served as a technical advisor to the Prime Minister and Chief of Staff to the Minister of Energy. She has also chaired the Commission for Regulation of the Electricity Sector (CRSE). She was Minister of Energy in Prime Minister Touré's government, then Minister of Energy and Development of Renewable Energy in Prime Minister Dionne's government, before being appointed Minister of Tourism and Air Transport in the June 2015 reshuffle.

At the Heart of the Renewal

Maimouna Ndoye Seck was at the center of the national challenges that marked 2017: the opening of AIBD and the launch of Air Sénégal. The latter has a duty "to be a sustainable, successful, profitable company, offering a wide choice of destinations with attractive, competitive prices which meet the aspirations and expectations of the Senegalese people, and to adapt to the new eco-

nomie, technical and strategic changes affecting the international air transport sector," she said in 2016.

Air Sénégal has made substantial investments, with the acquisition of two new Airbus A330neo aircraft in addition to the two ATR 72-600 turboprop airplanes already accepted and painted in the national colors.

Donning the mantle of Minister of Air Transport and Airport Infrastructure Development following the government reshuffle of September 7, 2017, Maimouna Ndoye Seck is ensuring that all of the conditions are now in place to enable AIBD to become an air transport hub for West Africa.

AIBD officially began operations on December 7, 2017. "AIBD's freight terminal is fully functional," the Minister declared, adding that the airlines which previously served Léopold-Sédar-Senghor Airport would be migrating to AIBD. New airlines, including RwandAir and Camair-Co, have already confirmed that they

will serve the new airport. According to Maimouna Ndoye Seck, AIBD was actually completed on September 22, the date on which the work was provisionally accepted. Several days after the airport was opened, the level of use was entirely satisfactory according to the Minister, who disputed the idea that the opening had been premature. She reiterated this during a speech on December 9 in which she presented the project to deputies at the National Assembly. And she was convincing: the budget allocated to the Ministry for 2018, a total of more than 9.6 billion CFA francs, is one of the highest in the government.

This investment is essential: just before the official opening of AIBD, the Ministry announced that it would pursue its ambitious national airport policy throughout the country, renovating the regional airports in Tambacounda, Matam, Kédougou, Ourosogou and Ziguinchor, thanks to the signature of a partnership agreement with Czech firm Transcon.

In 2018, the first phase of airport work will be carried out at Matam and Ourosogou, followed by a second phase at Kédougou, Tambacounda and Ziguinchor. The plan is that work on these five airfields should be completed by 2022. And the dynamic Minister Seck will ensure that this is the case, as she remains at the forefront of Senegal's airport transformation.



© DR



© DR

Interview with Sophie Ipend

Communications Director at Air Senegal

Air Senegal's Communications Director outlines the key directions for development at the new national airline, and talks strategy.

You are currently facing a huge challenge with the launch of the new national airline, AIR SENEGAL. What are you planning to do to make Air Senegal an important player in the African skies, and one that will be taken seriously? When will your first flights take off, and what routes will they fly?

Today, Air Senegal is in its implementation phase and, as you know, an airline must be rigorous in ensuring compliance

with all international laws and regulations. The AOC certification process is ongoing, as are efforts to recruit staff.

We are working diligently on aircraft acquisition, with our two brand new ATR 72-600 airplanes for domestic operation with plans to add two A320s in 2018 for regional flights and then 2 A330s to serve our international routes. Our initial strategy is based on starting with domestic flights and operating routes

to neighboring countries with the two ATR-72 aircraft. This will allow us to introduce the Air Senegal brand, create recognition and establish a demand for our unique, client-focused style of service.

At the moment, if you want to fly from Paris to Brussels, you have a range of options to choose from, and the same applies for travel from New York to Denver. But if you want to fly from Dakar to Lagos, for example, your choices are very limited. Air Senegal wants to offer a new choice at an affordable price. With sufficient start-up capital of 40 billion CFA francs, a

strong foundation with respect to safety and security standards, superior customer service, and an enhanced customer experience, I believe that our new airline is poised to occupy a solid position in this market. Everything is on target and operations will begin soon with domestic flights to Ziguinchor and Cap Skirring, and service to neighboring countries, including destinations such as Banjul (Gambia), Nouakchott (Mauritania), Praia (Cape Verde) and Bissau (Guinea Bissau).

The President has big ambitions for Senegal's development and has introduced the Emerging Senegal Plan. How will Air Senegal contribute to the country's emergence? And what are the company's main areas of focus for development? (Requirements in terms of technical skills for pilots, types of aircraft, etc.). What financial resources do you have at your disposal to structure the company?

As you are aware, an airline is a vector for socioeconomic development, for the added value it generates transversally in the overall economy of a country.

The Emerging Senegal Plan aims to make Senegal a center for business affairs in West Africa, and Air Senegal will be at the heart of this regional hub. Following the opening of the new international airport AIBD, Air Senegal will play a key role: it will have the highest volume of activity, accounting for at least 30%

to 40% of aircraft movements per day, thus making the national airline one of the major sources of revenue generation for the airport. Investments in aircraft assets, maintenance resources, and especially in training for all personnel, will contribute to the country's growth and development. Air Senegal has an initial capital of 40 billion CFA francs, and fully intends to open up to international private partners to finance its growth plans.

Before taking up a position as Communications Director for Air Senegal, you lived in the USA. Lots of other Senegalese nationals living overseas are planning to return to help develop the country. What has your experience in America given you and what challenges did you face on your return to Dakar? My experience has been heavily influenced by the American dream.

The American dream makes you believe that anything is possible; that there are no limits to what one can achieve so long as you stay focused on your objective and work really hard toward it. This has always defined my actions and shaped my mindset.

The resilience demonstrated by the President of Senegal in continuing to pursue the establishment of a national airline is a true illustration of the American dream because we have to believe that we can make this a strong airline founded on solid ground that will ensure sustainable

growth and success. This ambition is what drives us; it is our compass, in that it gives us a roadmap toward attaining our goal.

Your CEO Philippe Bohn recently described Dakar as a geographic and strategic hub for the sub-region. The Senegalese capital is a few hours from Europe, and looks toward the USA and Latin America, while also being close to other African capitals. Will you be offering routes to Europe, the US or other parts of the world in the medium to long term?

Given its strategic geographical and geopolitical position, it makes sense for Air Senegal to operate internationally. In fact, our business plan has shown high profits on intercontinental routes to Europe and the Americas compared to regional African routes, because of the higher yield factors, higher passenger traffic flows, and lower operating costs.

With good connectivity and strategic partnerships, Air Senegal has opportunities to position itself as a regional hub feeding international traffic into West Africa and from West Africa out to international destinations. With our government's strong ambition to position Air Senegal as a hub, it is inevitable that we will launch long-haul operations in the near future. Our CEO Philippe Bohn feels the same way, which is what motivated him to accept this position and join this exciting challenge to take Air Senegal to the next level.

Air Senegal



Ports

Key Assets

Maritime transport is a major development challenge due to its impact on the national economy.

It is possible to enter Senegal by a number of navigable waterways. Each of these is home to a secondary port, in addition to the Port Autonome de Dakar (PAD), which is the beating heart of the country's economy. Significant quantities of goods transit through the PAD every year, destined for other countries in the sub-region, notably Mali. In accordance with the PTIP 2015–2017, transit traffic is around 7 million metric tons per year, on average, and 95% of Senegal's foreign trade is transported by sea. The port handles more than 1,500 trucks every day, and over 660,000 containers annually. The PAD faces a high degree of competition from ports undergoing modernization in the sub-region. To address this situation, planned investment has been substantially increased over the

last two years. The PAD is now able to handle large, third-generation vessels and can lay claim to being a port for reception and onward transit to West Africa, thanks to its capacity of 1.5 million containers. Numerous projects to strengthen the port have been launched, including the construction by Dubai Ports World (DP World) of a new logistics platform with a covered storage capacity of 40,000 square meters. Today, Senegal has clearly stated its priorities: improving the competitiveness of The PAD, developing secondary ports (two new ports are set to be built by 2020), and promoting river transport. Its new Managing Director, Aboubacar Beye, faces many challenges to modernize the PAD and make it the reference port in West Africa.

Miami and Dakar Ports Working Together

On May 24, 2017, the PAD and the Port of Miami signed an international cooperation agreement. The agreement was signed by Cheikh Kanté, former Managing Director of the PAD, and Audrey Edmonson, Vice Chairwoman of the Miami-Dade Board of County Commissioners, in the presence of the Director of the Port of Miami and American business representatives.

Miami is the world's premier cruise port and one of the country's leading container ports. Every year, an average of 4 million passengers use the port, and more than 9 million metric tons of cargo transit through it. This bilateral agreement opens up enormous opportunities for the PAD in terms of transporting passengers—and thus the development of tourism—and goods. The ports of Miami and Dakar could become the main points of connection between the two continents.

© SHUTTERSTOCK - NA IMAGE

Maritime Hub

Bargny-Sendou Bulk Mineral Port

Given its privileged geostrategic position, Senegal is seeking to become a maritime hub for West and Central Africa. To this end, a decision has been made to build two new deepwater ports. Work on the first of these began recently.



© SHUTTERSTOCK - MAGNIFIER

Today, more than 95% of Senegal's foreign trade is conducted by sea. The country is also a gateway to the ocean for a number of states in the African hinterland. This illustrates the importance of its port infrastructure for the entire sub-region. Now a victim of its own success, however, the port in Dakar is approaching saturation point. Surplus cargo traffic will therefore be spread across two new sites: Ndayane will handle container ships and Bargny-Sendou will be used for bulk cargo. Construction work on the latter began recently. On November 27, Prime Minister Mahammed Boun Abdallah Dionne laid the foundation stone for the mineral bulk port at Bargny-Sendou, recalling in his speech that "the transport

component of the maritime sector, including ports, is a major national development issue due to the significance of the direct contribution it makes to the economy." The project will be carried out in two phases: the first will enable the port to become operational in early 2019, with the second due to be completed by 2021 at the latest.

Once finished, the port will have three distinct areas: two for bulk cargos, both dry (ores) and liquid (hydrocarbons), and an industrial zone. The port will cover an area of 484 hectares, and will have an operating capacity of 7 million metric tons of bulk cargo in the first year and 12 million metric tons in the third year. Construction of the infrastructure will create 740 jobs, while operation of the port will create around 2,700. Regarding overall financing

of the project, a decision was made to rely exclusively on private investment, brought together within a single entity, the company Senegal Minergy Port (SMP). Consequently, neither the Senegalese government nor international financial partners have been asked to contribute to the 290 billion CFA francs (USD 520 million) required for the development. The local population will have every reason to celebrate not only the boom which will result from the operation of the port, but also the community facilities which SMP has committed to providing: a school, a hospital and a training center for the steel, maritime shipping and shipbuilding industries. The Prime Minister believes that "there is no question that this project will meet the needs of stakeholders in this sector."

Ports

Interview with Mansour Faye Minister of Water and Sanitation

Water is a priority for Senegal. Huge projects are under way to improve service, quality of drinking water and sanitation. Mansour Faye, Minister of Water and Sanitation, talked to us to explain the government's plans.



Mr. Minister, disruptions to the running water supply are still common in Dakar. What efforts are the authorities making to meet demand?

The area's population has almost tripled since 1996. During the same period, water production from treatment plants and wells operated by SONES, the Senegalese national water company, has only increased by 85%. There have been enormous delays in investment. That said, huge efforts have been deployed. Since 2013, the Ministry, through SONES, has

undertaken work to strengthen the Dakar drinking water system (AEP). Thirty new high-flow water wells have been drilled as part of the Urgent Community Development Program (PUDC) (15,660 m³/day in 2014, 70,000 m³/day in 2015, and 7,000 m³/day in 2016). The first program, carried out by SONES, cost 1.2 billion CFA francs. The second and third programs were carried out by water services company Sénégalaise des Eaux (SDE), with, respectively, pre-financing of 7.5 billion from

SDE (which was reimbursed by the state), and funding of 2.6 billion from SONES. In parallel, SONES, in 2017 and for a cost of 400 million, completed two new wells, at HLM Grand Yoff and F2 Camp Leclerc, replaced a well at Ouakam (Terme Sud), and renovated three wells (PK2bis, PS2, F3Sébi). Two motor pumps at the Ngnith plant were also replaced (1.2 billion). This work improved the availability of water in several districts which had previously experienced extreme shortages: Nord-Foire, Ouest-Foire, CPI, Cité Alternance, Scat Urbam, Grand Yoff, Liberté 6 Extension, Mixta, Keur Damel, Socabeg, Cité Léopold-Sédar-Senghor, HLM Grand Yoff, part of U26 and Toubab Dialaw. The total cost of these investments was nearly 13 billion CFA francs over the period 2013–2017. The priority today is to improve production in order to reduce the current deficit, and to cover needs over the medium and long term with the commissioning of: ten wells



© SHUTTERSTOCK - KATZ

at Tassette (30,000 m³/day) in 2018; a third plant (KMS3) at Lake Guiers (200,000 m³/day) in 2020; a desalination plant at Mamelles (50,000 m³/day, with potential to expand to 100,000m³/day) in 2021; and 11 wells in the Bayakh-Diender-Thiedium region for the Dakar AEP (20,000 m³/day). The Petite Côte zone will be connected to the third Lake Guiers water main at Diass Airport. This water main will link the Somone, Saly, Mbour and Joal zones.

What is the current state of progress with respect to the Keur Momra Sarr 3 (KMS3) drinking water treatment plant, one of the major projects?

Work on this third plant on Lake Guiers is progressing well, and is adhering to the initial schedule. In addition to the treatment plant, this project will be an important part of improving distribution in Dakar, Guédiawaye, Rufisque, Diamniadio, Sébikotane, AIBD, Toubab Dialaw, Yenne, Diass,

Thiès, etc. The cost has been estimated at 274 billion CFA francs, and funding is being provided by the French Development Agency (AFD), the European Investment Bank (EIB), the Islamic Development Bank (IDB), the African Development Bank (AfDB) and the International Development Association (IDA), with support from the state. The technical and environmental studies have been completed and the companies selected, with an official launch set for late 2017.

What is the objective for the Mamelles seawater desalination plant, on which work is set to begin in 2018? How would you respond to the concerns of local residents and environmentalists?

The plant will be commissioned in 2021. The project will also incorporate a vast upgrade program covering 460 km of the network in Dakar. This will allow us to reduce the significant losses of water recorded. Like

KMS3, this project will make a major contribution to meeting Dakar's water needs, at least until 2030. The funding (137 billion CFA francs) is being provided by the Japan International Cooperation Agency (JICA).

Measures have been taken to reduce technical, social and environmental risks, through the completion of bathymetric, current, water quality, geo-technical and environmental studies, including a survey and assessment of property costs. It is of great importance to the government that all those affected by the project should be identified and appropriately compensated. The results of the environmental studies have been released and validated by local residents in the commune of Ouakam.

Poor discharge of waste water poses a major health risk to populations. According to the Millennium Water and Sanitation Program (PEPAM), 59% of rural households were

to have had access to sanitation by 2015. What is the situation on this issue?

Rural sanitation has long been last in line in the allocation of budgetary resources. The target is to provide sanitation for the main public places in rural communities by constructing 3,360 public toilets and increasing the rate of access from 26.2% in 2005 to 63% in 2015 by equipping 315,000 homes with private sanitation facilities.

In 2015, the rate of access was 36.7%, in other words 32.6% of the initial target. In addition, 2,469 public toilets have been built, 73.5% of the target. Despite all this, the rate of access to improved sanitation facilities in Senegal is 14 percentage points higher than the sub-regional average, and open defecation has been substantially reduced (from 39% to 22%).

The targets to be achieved by 2025 are as follows: 80% of people have access to improved sanitation and hygiene facilities (100% by 2030); open defecation rate reduced to zero in urban areas and no more than

10% in rural areas; coverage rate for functional sanitation facilities in schools and health-care facilities is at least 90%.

A project being implemented in partnership with the World Bank plans to provide 120,000 private sanitation facilities in rural areas in 2018.

What stage has the sanitation work begun in ten of the country's cities reached?

Sanitation in urban centers remains a priority, since it contributes to the regional development policy by preventing Dakar from becoming too much more attractive than other locations. With support from the Ministry of Economy, Finance and Planning, we have obtained funding of 60 billion CFA francs from the West African Development Bank (BOAD). This will allow us to establish 24 pumping stations, to increase treatment capacity to 305 m³/day for sludge and to 10,408 m³/day for wastewater, to add 28,835 connections to the sewer network, and to install an extra 300 km in the network.

Work is set to begin in early 2018. The cities being targeted are Louga, Tivaouane, Saint-Louis, Matam, Touba, Rufisque, Pikine, Tambacounda, Cambéréne and Kaolack.

What about the issues in small and mid-sized towns, the majority of which are not covered by the National Sanitation Office of Senegal (ONAS)?

Under the "urban water" component, the following areas for investment have been identified, both in the immediate phase and over the short and medium term: construction of wells and treatment plants to increase production, introduction of measures to improve water quality, extension of networks, connection of homes and standpipes, and construction of water towers. Through ONAS, the state has made efforts to update sanitation master plans in almost all regional and departmental capitals. This initiative will make it easier to secure funding and implement projects.



© SHUTTERSTOCK - RICCARDO MAYER

Water

Access to Drinking Water and Sanitation

President of the Republic of Senegal Macky Sall has decided to tackle the problems relating to lack of access to drinking water and sanitation in the country. To this end, the budget of the Ministry of Water and Sanitation has been substantially increased for the coming year.

The amount allocated to the sector in 2017 was 56 billion CFA francs; in 2018, this will be increased to 105 billion, a rise of around 87%. All areas of the Ministry's expenditure have seen a boost. The sum allotted to investment continues to account for the lion's share of total funding at 99 billion CFA francs, or 94% of the budget. Ordinary expenditure remains moderate, despite a significant increase of 110% compared to 2017. The reason for this rise is down to three cost centers: event scheduling, the transfer of costs to multinational institutions, and major structural projects.

Areas of investment

With regard to scheduling, a major event is anticipated: the 9th World Water Forum, which Senegal will host in 2021. Preparations are being conducted over a long per-

iod of time since, as noted in the official press release, this exhibition is the "biggest event dedicated to water in the world, bringing together more than 20,000 participants every three years." As for institutions linked to the Ministry of Water, the most important of these are the Senegal River Basin Development Organization (OMVS) and the Gambia River Basin Development Organization (OMVG). In terms of major projects, these include the third Keur Momar Sarr plant, the seawater desalination plant and the sanitation program covering ten cities (see interview with the Minister for Water and Sanitation). In parallel, various action plans have been launched: the Water and Sanitation Sector Project (PSEA), the Millennium Water and



© SHUTTERSTOCK - RICCARDO MAYER

Sanitation Program (PEPAM, launched in partnership with the European Union), Phase III of the Urgent Community Development Program (PUDC), and others.

While notable progress has been made, problems persist in some areas. In cities, a program focused on sanitation works is being implemented. In villages, Minister Mansour Faye is seeking to achieve a goal of universal access to water by 2021 (the figure is currently 90%), and to improve sanitation services through a partnership with the World Bank to construct thousands of latrines.

Water



Agriculture and Fishing

© SHUTTERSTOCK - SAVERIO BLASI

74

A number of projects and programs to promote agriculture, fishing and livestock farming are under way. The government has decided to make annual increases to the share of the budget allocated to the primary sector, a supplier of jobs and currency which is vital to the country. The efforts undertaken are now beginning to bear fruit.



Mines and Energy

© SHUTTERSTOCK - KANOK SULAIMAN

100

In Senegal, hydrocarbons and mines have been at the forefront of attention in recent years, with a series of oil, gas and mineral reserve discoveries in several localities. Economic activity will have to adapt to new transformations in order to better benefit from these advantages. Over the last few years, Senegal has been gradually resolving some of the structural problems with electricity supply in the country.



Telecoms

© SHUTTERSTOCK - BLACKZHEEP

114

A genuine force in the Senegalese economy, the telecommunications sector offers good prospects for growth and numerous opportunities for investors. In addition to a highly profitable telephone and Internet market, Senegal is taking advantage of every promising opportunity offered by telecoms with the launch of major digital projects.

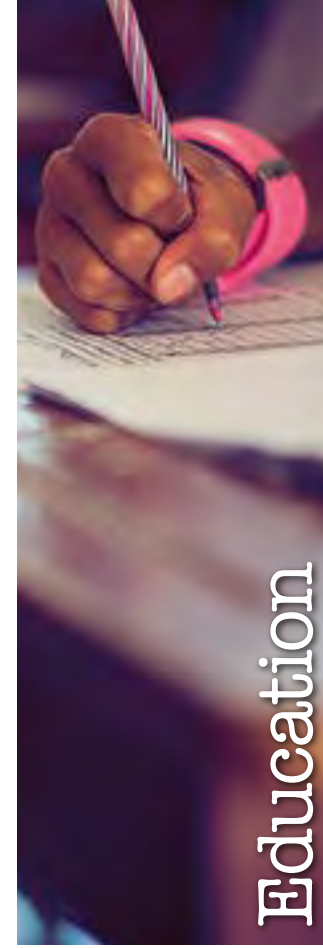


Health

© SHUTTERSTOCK - CA-SSIS

118

Health is a key challenge facing Senegal. The sector and existing tools remain underdeveloped, but significant resources are being put in place to respond to the growing needs of the population. A refresh of the healthcare system is under way, in terms of both infrastructure and services provided.

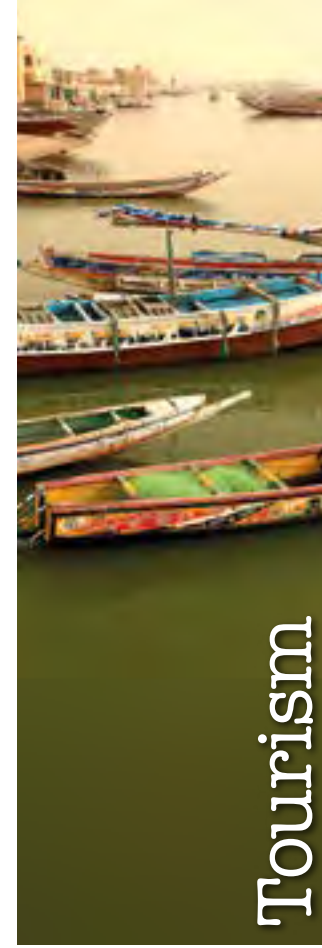


Education

© SHUTTERSTOCK - PANYASTUDIO

122

Despite the substantial efforts that have been made in recent years, the education sector in Senegal continues to face a number of hurdles and would benefit from being strengthened, in terms of both infrastructure and the teaching delivered. The government, with assistance from the private sector, is working to bolster the sector through a strategy of openness and plurality.



Tourism

© SHUTTERSTOCK - LIVCOOL

130

Senegal, the country of *teranga* ("hospitality" in Wolof), is a tourist destination which is renowned in West Africa and throughout the world. It was one of the first countries on the continent to launch an extensive tourism industry beginning in the 1980s. After a prosperous period, revenue from the sector dropped dramatically. Today, the government is making every effort to revitalize tourism, a creator of jobs and wealth in the country.

Agriculture

Mainstay of Senegal's Emergence

A number of projects and programs to promote agriculture, fishing and livestock farming are under way. The government has decided to make annual increases to the share of the budget allocated to the primary sector, a supplier of jobs and currency which is vital to the country. The efforts undertaken are now beginning to bear fruit.

© SHUTTERSTOCK - ALEXEY YUZHAKOV

In 2016, Senegal's overall growth rate of 6.7% was primarily due to the primary sector, which contributed almost 19% of the country's GDP. According to the forecasts issued by the Department of Forecasting and Economic Studies (DPEE), *"activity in the primary sector is set to improve in 2017 compared to the previous year, owing to an upturn in anticipated growth in the agricultural sub-sector."*

To understand the importance of agriculture in Senegal, one needs only consider the results of the most recent General Census of Population, Habitat, Agriculture and Livestock (RGPHAE) which was conducted in 2013. This recorded 755,532 agricultural households, 90% of whom are smallholders engaged in subsistence farming (millet, cowpea, corn, rice, sorghum,

peanut, fruits and vegetables). According to the Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), 46% of the Senegalese workforce is employed in the agricultural sector. The industry is at the heart of the Emerging Senegal Plan: with 17 of the 27 key projects already under way, three are focused on agriculture (high-value-added agriculture, aquaculture, and grain corridors).

Over the last decade, a number of programs, projects and agencies have been created to increase production and productivity, to improve management in the sector, and to secure the production base. Examples include the National Agricultural Investment Program (PNIA), the National Integration and Agricultural Development Agency (ANIDA), the

Senegal Agricultural Markets Development Program (PDMAS), the Food Security Support Project in the Louga, Matam and Kaffrine Regions (PASA Lou-Ma-Kaf), and the Senegal Sustainable and Inclusive Agribusiness Project (PDIDAS).

In 2016, the budget allocated to the Ministry of Agriculture and Rural Equipment was 175 billion CFA francs (approximately EUR 267 million), an increase of 5.78% compared to 2015. The National Assembly has approved a record total budget for Senegal in 2017: 3,360 billion CFA francs. Within that, agriculture occupies an important place, with a budget which has increased by 0.66%, representing around 6% of the total amount. If the government wishes to achieve its objectives, however, it must

› Sustainable Practices

After proving successful in several countries of Africa and Asia, the Integrated Production and Pest Management Program (GIPD) was introduced to Senegal in 2001. The objective of the GIPD is to improve the production of rice, onions and any other type of vegetable in a sustainable manner. It favors an environmentally friendly approach: farmers are encouraged, for example, to use biopesticides, to introduce beneficial predatory insects into their farming, and even to adopt agricultural practices that strengthen plant resistance.

Agricultural technicians familiar with good practices have been trained at Farmer Field Schools (FFSs), an approach initiated more than 25 years ago in Asia and one of the principal milestones of GIPD implementation. Three generations of agricultural development technicians have been trained and retrained in vegetable, rice and cotton farming. These technicians are now responsible for training rural producers in experimental fields.

The GIPD's activities are not limited to biopesticides and increasing farmers' incomes. The program also promotes research and innovation in rural settings, and tested the System of Rice Intensification (SRI) and "rice-fish farming" (rice field aquaculture). "Producing more with less" could be the slogan of this production model based on sustainable agricultural intensification that enables simultaneous improvements in income, the environment and the health of producers and rural communities.

Since they were launched, the FFSs have helped to equip millions of small producers with the knowledge and skills needed to put this approach into practice and improve their living conditions. From December 7 through 11, 2015, a meeting was held in Dakar, bringing together 50 experts from 22 countries in West and Central Africa. These five days of work showed that the FFSs can "enable basic communities to adopt agricultural, forestry and farming practices that are resilient to climate change."

© SHUTTERSTOCK - KARBOL WANGHI

Agriculture

devote “up to 10% of its internal resources” to the sector, according to the National Strategy for Economic and Social Development (SNDES) 2013–2017 and as recommended in the Maputo Declaration.

2016–2017 agricultural season

According to provisional figures released by the DPEE, grain production for the 2016–2017 season is expected to be 2,247,094 metric tons, an increase of 4.4% over the previous season. Despite the net increase in production, this figure falls short of estimates which had suggested that more than 2.4 million metric tons of grain would be harvested, since over the same period, the area of cultivated land has increased by 6.4% to almost 1.7 million hectares. This does not in any way detract from the success of this agricultural season, however. Rice production is up by 4.9%, sorghum by 2.6% and corn by more than 31%. Cassava and cowpea merit a special mention, with production



© SHUTTERSTOCK - GONNEWITHHEWIND

Cooperation between Senegal and the US: Agricultural Issues

Bilateral cooperation between the two nations began in 1960 and has intensified significantly since 2010. In September 2015, four assistance agreements were signed, worth nearly USD 466 million, in the areas of health, education, economic growth, good governance and democracy. In 2016 alone, the United States invested 71 billion CFA francs in these five priority areas.

Within the economic growth portfolio, fishing and agriculture occupy an important position. Seafood products are among Senegal's main exports to the United States, which has also committed funds to help Senegal's navy combat illegal fishing and overfishing; a number of foreign vessels operating illegally have been inspected as a result. Of the 71 billion CFA francs allocated, 14.5 billion were earmarked for irrigated rice producers, 4,500 of whom were able to benefit from farming insurance in 2016, mitigating the impact of climatic variations. According to the US Embassy, loans resulted in the creation of more than 10,000 jobs. The Embassy also estimates that in areas where USAID has intervened, the poverty rate was reduced by 3% and the chronic malnutrition rate by 7% in 2016.

© SHUTTERSTOCK - TOMMY LEE WALKER

having increased by 59.5% and 27.2%, respectively. On the other hand, millet production shrank by 6.8%, reaching only 698,643 metric tons. With respect to yields, the picture is mixed. An increase was noted in the cases of corn (+19.6%), cowpea (+12.2%), fonio (+8.8%) and cassava (+5.1%), but there appears to

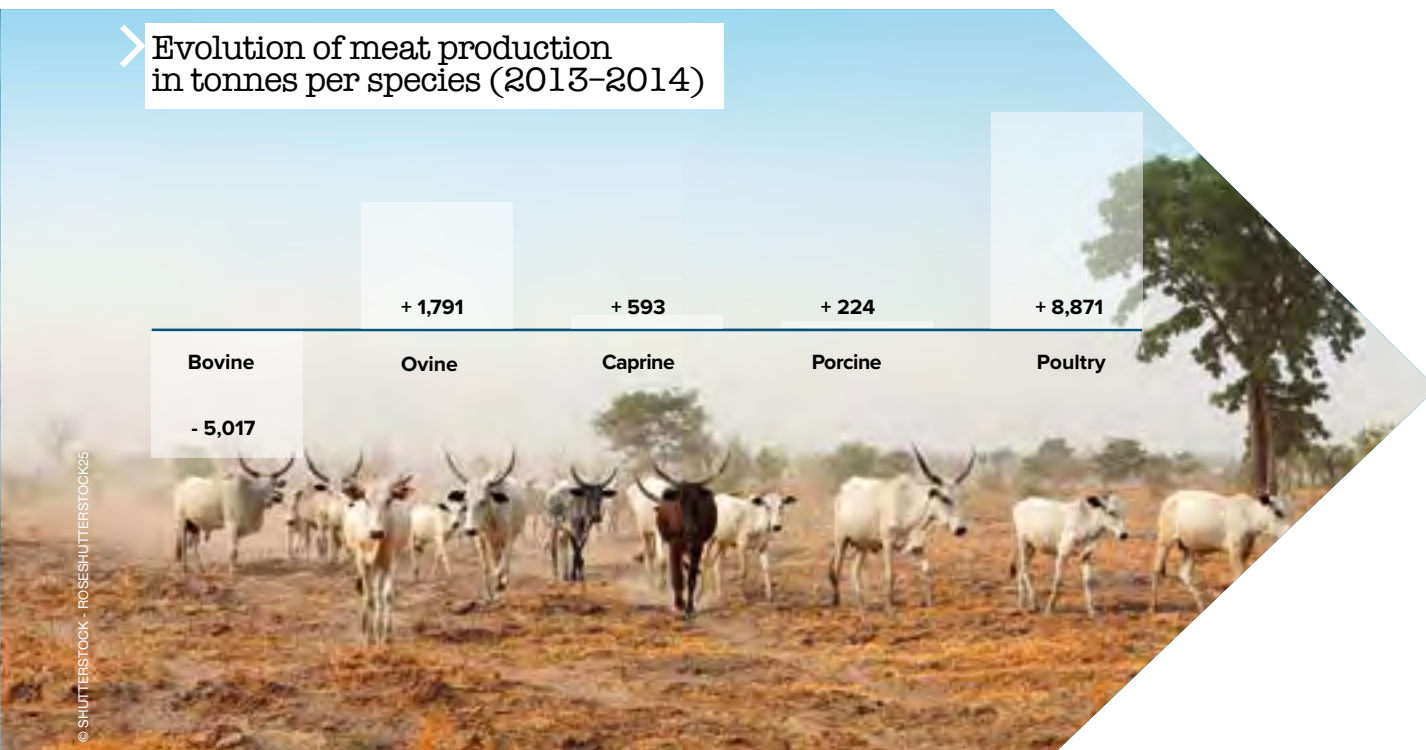
have been a significant drop in the case of rice (-12.2%), millet (-8.1%) and sorghum (-6.7%).

Target Crops

Today, the Emerging Senegal Plan primarily benefits from activities undertaken as part of its agricultural pillar: the Accelerated Program for Agriculture in Senegal (PRACAS). The aim of this program is to achieve self-sufficiency in rice through irrigated and rain-fed rice cultivation, to expand peanut production and the associated value chain, and to improve the efficiency of truck farming and horticulture with a view to exports. Numerous tracts of cultivable land remain unexploited, particularly in the Baol region, a preferred location for peanut

Evolution of meat production in tonnes per species (2013–2014)

	+ 1,791	+ 593	+ 224	+ 8,871
Bovine	Ovine	Caprine	Porcine	Poultry
- 5,017				



© SHUTTERSTOCK - ROSES SHUTTERSTOCK25

production, and in the Senegal River valley and Casamance, which are the main rice sowing areas. Currently, the harvest is still not sufficient to meet national demand. To achieve self-sufficiency, the production of unprocessed rice must reach 1.6 million metric tons by 2018. This would be a first step with a very positive impact. Imports of agricultural products create a profound disequilibrium in the balance of trade. According to the state, investment of 800 billion CFA francs is required to enable the country to transform itself from an importer to an exporter of rice. The peanut is a major crop for Senegalese agriculture which, after enjoying its glory days in the 1960s, when the country was the world's leading producer, has been weakened as

a result of inappropriate agricultural policies, market fluctuations, equipment in poor repair and the mediocre quality of seeds. Peanut producers have recovered in recent years, however. During the 2015–2016 agricultural season, the government cleared the sector's debts thanks to financial support from a branch of the Islamic Development Bank (IDB). More than a million metric tons of peanuts were produced. In 2016–2017, production expanded to reach nearly 1.4 million tonnes. The peanut is a major export product, and there is a need for reform to take advantage of the added value that it can offer (see Industry chapter). The majority of smallholders grow fruits and vegetables: onions, tomatoes, peppers,

eggplants, cabbages, mangoes, citrus fruits, etc. But cultivation of these crops is still significantly underdeveloped and poorly organized, making it impossible to reduce imports and increase exports. Horticulture is considered to be a “high-value-added” industry in the Emerging Senegal Plan, and efforts have been made to develop it. Stakeholders in this sub-sector now receive better support. Thanks to the PDIDAS, it has been possible to realize a commercial vision. Cold season (November to March) horticulture is attracting many foreign investors, particularly from Europe, and exports increased 700% between 2000 and 2013, achieving turnover of EUR 100 million in 2016.

Senegal is a livestock farming country, and its animal resources have increased continuously over the last 10 years. The country is believed to have around 3 million zebus and between 5 and 6 million goats and sheep. According to the DPEE, this sub-sector, which accounted for 4.2% of GDP between 2000 and 2012, is set to expand, contributing 5.2% of GDP in 2017, thanks in part to improvements in dairy and poultry production. The former almost doubled between 2000 and 2014 (increasing from 118.5 million to 217.8 million liters), while the latter should strengthen under the influence of industrialization and modernization of the industry. With respect to sheep and cattle, the quantity of fodder available, the positive impact of artificial insemination and better organization within the sub-sector are contributing to growth.

While livestock farming should help to boost the national economy, the country continues to import vast quantities of meat and milk, although imports have been significantly reduced as a result of the action taken by the Ministry of Animal Husbandry and Production. In 2014, Senegal imported 28,155 metric tons of dairy products and 6,474.4 metric tons of meat, compared with 45,795 metric tons and 8,468.6 metric tons, respectively, in 2009. For livestock farming, the challenge lies in moving from an extensive pastoral system to increased productivity and industrialization. Massive



Agribusiness: Senegal's Numerous Advantages

- Strong hydrological potential
- Favorable ocean climate along the coast (central and north)
- 4 million hectares of arable land
- 350,000 hectares of irrigable land, including 240,000 hectares in the delta valley
- Soil suitable for cereal and horticultural farming
- Attractive geographical situation with respect to export markets
- Abundant labor (more than 50% of the population is under 20 years of age)
- Qualified personnel
- Good knowledge of production methods
- Support from public authorities

© SHUTTERSTOCK - SAVERIO BLASI

investment is required to establish new farms and the appropriate slaughter chains.

Exports

Efforts undertaken to promote agriculture are now paying off. Proof can be seen in the fact that the West African Economic and Monetary Union (UEMOA) agriculture and livestock farming ministers, who met in early June 2017 for the 6th meeting of the UEMOA High-Level Committee on Food Security, congratulated Senegal on its good performance, achieved in part thanks to PRACAS. While the country is continuing to focus on resolving problems at the national level, the potential of its agricultural sector, with respect to sub-regional and international demand, offers a glimpse of a bright future.

Grain and horticultural production is likely to be opened up to export activity, as long as logistical issues (such as refrigerated storage and transport) can be resolved to international standards. Feltiplex (the shared packaging facility in Noflaye) regularly experiences power cuts, which impacts food storage, especially in the case of mangoes, exports of which are only growing. Work to renovate and expand Feltiplex was commissioned in 2016. In contrast, the freight infrastructure recently built at the Blaise-Diagne international airport is highly satisfactory. The cargo terminal has the capacity to handle 50,000 metric tons of freight a year and has seven cold-storage rooms, essential for the export of fresh produce.



© SHUTTERSTOCK - CAT ACT ART

Interview with Papa Abdoulaye Seck Minister of Agriculture and Rural Equipment

The agricultural sector, which is the main source of jobs in Senegal, is critical to the country's development, as Minister of Agriculture and Rural Equipment Papa Abdoulaye Seck explains.



Mr. Minister, what are you doing to boost Senegal's position as a country with a strong agricultural sector?

Since 2014, the government, through the Ministry of Agriculture and Rural Equipment, has been implementing the Accelerated Program for Agriculture in Senegal (PRACAS). This program aims to translate the President's vision of

"establishing a competitive, diversified and sustainable agricultural industry," as set out in the Emerging Senegal Plan, into reality, and to take full advantage of the opportunities of international trade while guaranteeing a stable income for the rural population.

Such an agricultural industry must be able to feed the population sustainably and well, reap the benefits of comparative advantages in international trade, secure and increase rural incomes, provide good jobs, sustainably manage natural resources, improve the nutritional status of the population, create an environment which is conducive to production, and promote leadership in the sector based on transparency, performance and citizen oversight. PRACAS is built on:

- Modernizing family farming by offering professional training, appropriate equipment and financing to farmers;

- The emergence of entrepreneurship in the agricultural sector and in rural areas, based on smart synergy between agribusiness and family farming, which is environmentally friendly, conscious of the need to adapt to climate change and founded on a value-chain approach;
- An organizational structure driven from the ground up;
- Strong involvement of women and young people in the agricultural sector with the establishment of farms which create jobs, a strengthening of technical knowledge and an increase in the availability of appropriate equipment;
- The resilience of vulnerable populations.

PRACAS will eventually be rolled out to all key segments of the agricultural sector. The segments covered by the priority program (2014–2017) are,

initially, rice, onions, peanuts and off-season fruits and vegetables.

What is your assessment of the period since you became Minister? What have been your main achievements, and what short-term objectives have you set for yourself?

The efforts made by the State and the relevance of the agricultural strategy have paid off with a significant upturn in production in the key segments. In terms of figures, grain production for 2017–2018 is estimated at 2,549,357 metric tons, an increase of 20% compared to 2017 and of 54% compared to the average for the last five years.

As for short-term prospects, the priorities identified to achieve a significant and sustained improvement in agricultural performance are:

- strengthening governance in the agricultural industry and improving food and nutrition security;
- increasing productivity and diversification;
- controlling water use through hydro-agricultural development and infrastructure, rational irrigation and efficient water management;
- capacity building in research and innovation transfer;
- improving access to production factors and land;
- reducing post-harvest losses;
- developing integrated and high value-added segments.



What are the primary measures designed to ensure the country's food security?

The following major reforms/ measures have been initiated or undertaken since 2014:

- In 2016, a fund of 11.5 billion CFA francs was established to purchase 55,000 metric tons of certified seed and 20,000 metric tons of high-grade peanut seed, including 10,000 tons for the south of the country;
- As part of the National Program for Self-Sufficiency in Rice (PNAR), a fund of 5 billion CFA francs was set up to market paddy rice;
- A process for setting up chambers of agriculture has been established;
- Decree No. 02243 MEFP/DGID of February 19, 2016, setting out the list of farming equipment eligible for exemption under the General Tax Code, has been finalized, signed and published;

- The National Strategy to Replenish the Seed Fund for 2016–2020 has been developed and adopted;
- In 2016, 56 stakeholders (including 11 control system supervision technicians, 31 field inspectors and one laboratory manager) were trained;
- Support has been provided to empower cooperatives and the private sector to produce and distribute selected seeds;
- Subsidies for agricultural inputs have been rationalized and a targeting policy is in place (E-intrant SMS program);
- Producer organizations are participating in work to define strategies for targeting sub-sectors to subsidize;
- Restructuring and performance optimization has been carried out in the peanut segment;
- Rice seeds have been distributed free of charge;

Agriculture

- Reorganization and capacity building has been conducted within the Ministry, including through the recruitment of 400 staff (agronomists, agricultural technique engineers, technical agricultural staff, economists, planners, etc.).

Senegal has enormous potential for the production of cash crops. This is a significant asset. How can export-oriented production be strengthened?

In 2016, the Ministry reorganized the peanut segment, validating the National Strategy to Replenish the Seed Fund for 2016–2020.

Over the past few years, horticulture has been the best performing segment in the agricultural sector. This dynamism is due to the fact that production extends throughout the year in zones with good soil and climate conditions (Niayes, Senegal River valley). The volume of fruit and vegetable exports was 91,106 metric

tons in 2016, an increase of 0.52% compared to 2015.

How does the Ministry support small producers in terms of training and equipment?

The state has done a lot on training and farming equipment for small-scale producers. For example:

- In a bid to increase interest among the population in agricultural production so that we can move toward self-sufficiency in food, the state subsidized 70% of the cost of small items of equipment and 60% of the cost of tractors. As a result, 1,370 fully-equipped tractors and 87,500 small items of equipment have been sold to producers since 2012;
- Existing laboratories are being equipped to enable them to support programs to replenish the seed fund;
- Performance in the onion segment is dependent on the combined impact of producer commitment and state support;

- The following have been established to support the rice segment: 113 storage rooms with total capacity of 32,350 metric tons, 110 canvas tents with total capacity of 16,500 metric tons, 12 rice mills with total capacity of 87,510 metric tons per year, and 300 decorticators with total capacity of 446,846 metric tons per year.

What strategy has the Ministry put in place to address climate change?

My department has moved away from routine management of a string of very similar harvests, through an Annual Agricultural Program. This program is now combined with a program designed on the basis of analyzing provisional data and information for the winter season. As a result, four specific programs have been conducted in succession since 2014. This reasoned, scientific approach has enabled a continual rise in agricultural production, making a significant contribution to Senegal’s economic growth.



Agriculture

Ministry of Agriculture and Rural Equipment



According to international bodies, the Senegalese agricultural sector appears to be thriving, with yields growing steadily. This has bolstered the state's determination to continue its strategy to achieve food self-sufficiency.

A joint study by the Permanent Interstate Committee for Drought Control in the Sahel (CILSS), the World Food Programme (WFP), the Food and Agriculture Organization (FAO) and the Senegalese government, unveiled in November, confirmed that Senegalese agricultural production reached record heights in 2017, across virtually all parts of the sector. The country would like to make agriculture a pillar of its economy.

While the funds allocated to the Senegalese Ministry of Agriculture and Rural Equipment (7.09% of the total state budget) are still below the levels recommended for African countries in the Maputo Declaration (10%), Senegal is getting closer to that figure every year. In 2018, the budget will be increased by 10.85%. The Ministry will receive 195.5 billion CFA francs, compared to 176.4 billion the previous year. This will be

split between investment (123.3 billion, a rise of 16.63%) and capital transfers (41.8 billion, up 4.98%), and transfer costs (26.2 billion), staff costs (2.8 billion) and operating costs (1.4 billion).

Tangible results

The results of the policy which has been adopted can already be seen, undoubtedly given a boost this year by particularly favorable weather. Grain production has reached nearly 2.5 million metric tons, peanut production – 1.4 million metric tons, rice – 1 million metric tons, and millet – 900,000 metric tons, rises of 20%, 42%, 7% and 37%, respectively. The same improvement has been seen in the fruit and vegetables segment.

For Minister of Agriculture and Rural Equipment Papa Abdoulaye Seck, the support provided by the state to agriculture, in terms of size, "has no equivalent in any other Sub-Saharan country in Africa." A list of measures undertaken to help those operating in the sector would include grants of 50% for fertilizers and seeds, 60% for mechanized agricultural equipment and 70% for animal-drawn equipment, 100% for crop protection, 5 billion CFA francs to replenish the seed fund and 85 billion for tractors. To this should be added the ongoing construction of 122 storage facilities to reduce post-harvest losses and the renovation of 100 seccos (temporary outdoor storage enclosures) per year.

Dr. Papa Abdoulaye Seck has been widely praised for the way he has managed his ministry: by the President, who reappointed him during his most recent reshuffle, by his peers, and by farmers, who recognize his knowledge of the sector. He has even received international praise, with France electing him as a member of the Academy of Agriculture in December 2016. He intends to keep working to ensure that Senegal achieves its ambitions: "Objectively speaking, our country has the capacity to feed itself independently, allowing us to retain our dignity and a balance in society," he stated.



Agriculture



Fishing

A National Asset

Senegal is a nation of fishermen, renowned throughout the continent. The country, which has some of the most abundant fish stocks on the planet, possesses multiple advantages for the development of fishing. First and foremost, it has 718 kilometers of coastline along the Atlantic Ocean, as well as the Senegal River (1,700 kilometers), the Gambia River (750 kilometers), the Casamance River (300 kilometers), the Sine-Saloum Estuary, and Lake Guiers (280 square kilometers).

The sector became dominant in the national economy during the 1970s. With the decline of agriculture and livestock farming, the traditional suppliers of vegetable and animal proteins, and in the face of high meat prices, fish rose to become a staple food for local, low-income populations. According to the Sub-Regional Fisheries Commission (CSRP), the sector generated close to 63,000 direct jobs (fishermen), 94% of which are engaged in small-scale fishing, as well as numerous related jobs accounting for a total of 17% of the labor force, or approximately 600,000 people, mostly aged under 30. It is estimated that

in Senegal, up to 2 million people are dependent on maritime fishing. Since 1986, fishing has been the leading source of exports, ahead of peanut products and phosphates. In 2013, it accounted for over a third (36%) of the value of agribusiness exports, and fishing activities contributed 1.7% of the nation's GDP. After experiencing a slight rise of 0.9% in 2014, fishing activities shrank by 3.8% in 2015 (small-scale fishing contracted by 4.8% over the first seven months of the year). This poor performance is due to the growing scarcity of fish and high temperatures, which resulted in a late start to the season.

Owing to its economic weight in terms of export revenue, its strong contribution in terms of dietary intake, and the jobs it generates, the sector occupies a prominent place in Senegal's development policy. It is confronting multiple challenges, linked notably to the growing scarcity of fish resources and the disappearance of certain species, the failure to adapt much of the available fishing equipment, and the obsolescence of hardware. It is easy to understand the importance of implementing sustainable management in the sector in order to tackle the threats presented by over-exploitation and the unchecked development of

Fishing

illegal fishing. After Macky Sall became President in May 2012, he kept an election promise by cancelling 29 fishing licenses granted to foreign fishing trawlers. Senegal claims to be in control of its exclusive economic zone (EEZ). In January 2014, the President declared during a visit to Kayar (an important fishing zone) that the state intended to toughen legislation, notably to combat the problem of pirate vessels.

Fishing and the maritime economy are at the center of actions taken as part of the Emerging Senegal Plan. The implementation of the first phase of the Infrastructure and Maritime Equipment Project (MIEP) has already enabled the acquisition of two vessels (the *Aguène* and the *Diambogne*), in cooperation with the Republic of Korea. These boats, officially received by President Macky Sall in February 2015, illustrate his will to strengthen the sector. Moreover, a 2,000-metric-ton cold storage facility was delivered on the same date. Senegal is planning to establish a network of facilities and refrigerated trucks throughout its territory to bring fish products closer to consumers, and to improve quality.

The Ministry of Fisheries and the Maritime Economy is also tasked with renovating the country's infrastructure and bringing it up to standard. Since 2012,



© SHUTTERSTOCK - HARALD LUEDER

© SHUTTERSTOCK - SALVADOR AZNAR

it has been responsible for the implementation of three major programs. The first of these was the West Africa Regional Fisheries Program (WARFP), which launched in June 2010 and ended its activities on September 6, 2016. For this project to introduce sustainable management and restore fish resources and habitats, Senegal received 6.75 billion CFA francs in funding from the World Bank. The results were judged to be significant and a second phase of the WARFP is set to be launched.

The Fisheries Resources and Value Chain Development Joint Management Promotion Plan (PROCOVAL) was launched in June 2014 (ended in November 2017). The plan's mission is to establish a blueprint and an action plan to develop the value chain for seafood products, in view of the promotion of joint resource management in the department of M'Bour. In 2015, for example, PROCOVAL planned to develop the octopus sector for the Japanese market. Mini certified fishing wharfs were also built in Ngaparou and Pointe-Sarène, at a total estimated cost of 300 million CFA francs.

Dakar Fishing Port is the government's flagship project in terms of fisheries. Covering nine hectares, it houses industrial units for processing and storing fish products, as well

as ice-making plants and refrigerated warehouses. New facilities are due to be built shortly, and a country-specific labeling system is set to be introduced.

Developing Aquaculture

The aquaculture sector constitutes one of the pillars of the Accelerated Growth Strategy (SCA). Demand is exploding around the world (and particularly in Africa), and the sector is thus recording a very high growth rate, exceeding that seen in the livestock and agriculture sectors. Aquaculture only employs a small number of people, but its development potential is significant. Ambitious incentive measures have been adopted by the government in order to promote investment in this activity. The National Aquaculture Agency (ANA), created in 2011, is responsible for implementing a national policy to develop and promote aquaculture.

A model investment plan for SMEs, to help guide potential investors, was created on the basis of the results previously obtained, and aquaculture SMEs were set up as a result. The ANA also makes technical guides available to interested parties to promote the sustainable development of aquaculture in Senegal, and an Aquaculture Code has been created, defining, among other things, aquaculture



© SHUTTERSTOCK - LEONIE BROEKSTRA

© SHUTTERSTOCK - SALVADOR AZNAR

© SHUTTERSTOCK - ANTON IWANOV

zones, tax exemptions on equipment, and tax holidays for businesses for a given period.

Each year, Senegal harvests 30,000 metric tons of shrimp in the regions of Casamance and Saint-Louis. Marine aquaculture products enjoy a more profitable and less competitive market than continental aquaculture, which is dominated to a great extent by China. The community agricultural domain (DAC) in Itato, located in the region of Kédougou, is the country's premier fish facility and began operations in 2014. Going forward, all DACs will have fish farms with hatcheries and basins.

In order to improve the sector, public investment in the development of production infrastructure (the creation of aquaculture hubs) is crucial. According to the Investment Promotion and Major Projects Agency (APIX), "it would also be appropriate to implement a training, integration and mentoring mechanism for young people, and an equipment loan." Be assured that the development of aquaculture is only in its early stages: at the end of June 2016, the ANA and the DAC National Program (PRODAC) signed an agreement aimed at combining their efforts to position Senegal as a player in the aquaculture industry, thus contributing directly to the objectives of the Emerging Senegal Plan.

Interview with Oumar Guèye

Minister of Fisheries and Maritime Economy



© DR

Mr. Minister, can you describe the current state of the fishing industry?

The President set out three pillars for implementation of the Emerging Senegal Plan, the first of which involves a structural transformation of the economy to achieve inclusive growth. The fishing industry has been included in this pillar. It is a highly dynamic sector, contributing 3.2% of the nation's GDP, employing more than 600,000 people and meeting 70% of the Senegalese population's

requirements for animal protein. It is the main source of exports – more than 204 billion CFA francs as at 31 December 2016. The sector plays a leading role in achieving the development targets set by the President.

What are you doing to combat illegal fishing?

Illegal, unreported and unregulated fishing, known as IUU fishing, is a global scourge which affects all countries that engage in fishing activities. In Senegal, we are losing 150 billion CFA

Senegal's outlook is ocean-facing. Fishing and the maritime economy are a vital part of its economy. Major projects to develop the sector are under way, as Oumar Guèye, Minister of Fisheries and Maritime Economy, explains.

francs per year. We have taken some extremely significant measures in the new Fisheries Code introduced in July 2015, which imposes very severe sanctions on vessels involved in IUU fishing. The minimum fine is 500 million CFA francs, and penalties can be as high as 1 billion CFA francs. In the case of repeat offenses, the vessel can be confiscated by the state. These measures are beginning to bear fruit. Another thing we have done is to provide our navy with more patrol boats and

surveillance speedboats, which work in partnership with the Department of Fisheries Protection and Surveillance, a division of the Ministry of Fisheries. Our aerial surveillance mechanism has also been strengthened. We are launching a global appeal, because this is not a problem facing one country alone. A boat can fish illegally in one country, then flee to another and fish there. This is why we need to set up an international coalition to counter this scourge.

You were in New York last June for the Ocean Conference, to present Senegal's experience in the context of the SDGs. How does that experience set an example for other countries?

We were invited to attend the Conference due to the measures we took to combat illegal fishing. We were able to highlight Senegal's experience, the rigor in our enforcement of the law, and the results we obtained. This led to Interpol citing us as an example.

The oceans are also facing a threat from acidification, pollution and overexploitation of their resources. This is why Senegal attaches particular significance to SDG 14, which is about sustainable use and conservation of the oceans, seas and marine resources. We hope to achieve the target of establishing marine protected areas over 10% of our continental shelf region by 2030.



© SHUTTERSTOCK - LEONIE BROEKSTRA

What plans does the country have to develop aquaculture?

Aquaculture is the future of fishing. The President has opted to make this one of the drivers of development and growth by putting in place a plan for the accelerated development of aquaculture in fresh water, in brackish water and at sea. Our aim is that aquaculture production should reach 30,000 metric tons per year by 2018 and 50,000 metric tons by 2023.

The foundations are currently being laid, including the production of young fish, which are essential for aquaculture, and of feed, which has up to now been imported. We are focusing on these two activities for the time being. We are talking to the Sovereign Fund for Strategic Investments (FONSIS), the National Agency of Aquaculture (ANA) and the Office for Lakes and Watercourses (OLAC), which have signed an agreement on production of 10,000 metric tons on a 1,000-hectare site in northern

Senegal. Senegal intends to become one of Africa's leading aquaculture producers.

Your ministry is also responsible for managing the Port Autonome de Dakar (PAD). How important is the PAD to the Senegalese economy and what are the prospects for increasing its attractiveness?

The PAD is hugely important: 95% of Senegal's economic activity transits the port. It is also an integration tool for Africa, since the majority of imports to countries such as Mali go through PAD. Changes are currently being introduced to relieve congestion at the port, which has become a victim of its own success. This means that we will need to look at other high performing ports in the future, to ensure that Senegal remains a hub for maritime transport.

You are in charge of establishing other ports in Senegal. What stage have these projects reached?

Governing means planning. That's why the President has

Fishing



© SHUTTERSTOCK - PICTURES

launched work to build a certain number of ports. First, we have the construction of two large deepwater ports close to Dakar. The first is the bulk cargo mineral and oil port at Bargny-Sendou, which will specialize in handling hydrocarbons and minerals. Construction is set to begin in the very near future. The container port at Ndayane will help to reduce congestion at Dakar even further. With a draft of 18 to 20 meters, it will be able to accommodate the latest generation of very large vessels. DP World (Dubai Port World – Ed.) will take on the construction project, working with the PAD.

We are going to expand the port of Ziguinchor, which will play a key role in the economy of southern Senegal. We have already dredged the Senegal River so that vessels with drafts of 7.5–8 meters can navigate it. Extension and modeling works are also on the way. Funding has been secured with assistance from the Netherlands.

How can Senegal boost maritime trade, particularly with the United States and Latin America?

It's fair to say that trade with the Americas is still relatively weak. Nonetheless, Senegal enjoys an outstanding reputation in the United States, due to its geographical position, its political stability, its democracy, and the international standing of President Macky Sall. All of these advantages mean that Senegal should be able to develop its trade with these regions, by exporting more products, particularly from the agricultural, fishing, farming and mining industries, but also by importing products from the American continent.

We have already seen trade taking place. For example, ScaSa (Société de Conserverie en Afrique – Ed.), which is owned by a Korean group, exports value-added products, specifically tuna, to the US. This is only the beginning. I am confident that thanks to the dynamism of our

economy, American investors will be coming to Senegal, and vice versa. Moreover, the new mineral port at Bargny is an American investment, funded through the Overseas Private Investment Corporation (OPIC). We are going to see our business with this part of the world grow, I am sure of that.

What message would you like to send American investors?

The strong message is that Senegal, under President Macky Sall, is a country which is economically and politically stable. It has a rapidly growing GDP: 1.7% in 2011 and around 6.8% in 2017. The second advantage is the President's clear vision, through the implementation of the Emerging Senegal Plan and its three pillars, the first of which involves a structural transformation of the economy to achieve inclusive growth. There are an enormous number of opportunities for investment in this sector, notably in infrastructure and energy. Investors should know that they will be safe here, from both a legal and a business perspective.

We are also investing massively in people and human development, training and education. All the ingredients are being put together to welcome investors, who will be able to make a success of their businesses, benefitting not only themselves but also the Senegalese people.

**PRESTIGE
COMMUNICATION**

THE COMMUNICATIONS AGENCY
THAT HELPS YOU GROW YOUR BUSINESS
IN FRENCH-SPEAKING AFRICA

L'AGENCE DE COMMUNICATION QUI VOUS ACCOMPAGNE
DANS VOTRE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE FRANCOPHONE

140, bld Haussmann - 75008 Paris - France
Tel.: +33 (0)1 58 36 43 43 - Fax: +33 (0)1 58 36 43 44
E-mail: Ltaieb@prestigecommunication.fr
www.prestigecommunication.fr

Industry

A Sector with Strong Potential

Over the last 40 years, Senegalese industry has experienced a number of changes in direction, moving from state capitalism to economic liberalism. The sector is a priority for the government, since it offers strong potential in terms of creating added value and jobs.

In Figures The Industrial Sector

- The secondary sector's contribution to GDP reached 23% in 2016
- SMEs make up 92.5% of Senegal's industrial base
- Large firms represent just 7.5% of all companies in the sector but contribute 90% of the value added

© SHUTTERSTOCK - EVGENIY KALINOVSKIY



© SHUTTERSTOCK - CASEZY IDEA

When the country achieved independence in 1960, Senegal was able to rely on a relatively robust industrial sector, with numerous oil and soap factories and cotton workshops. At that time, Senegalese output was exported to other countries in West Africa, contributing to the healthy vitality of the nation's industry. Soon, however, the countries to which Senegal had traditionally sent its exports began to establish their own industries, and Senegal had to fall back on its national market. It was then in a situation where it was over-producing. Since the 1970s, national industries have benefited from tariff protection introduced by the state. The sector continued to prosper until 1978 before experiencing a decline during the 1980s. Despite the implementation of industrialization policies, imports have been on a res-

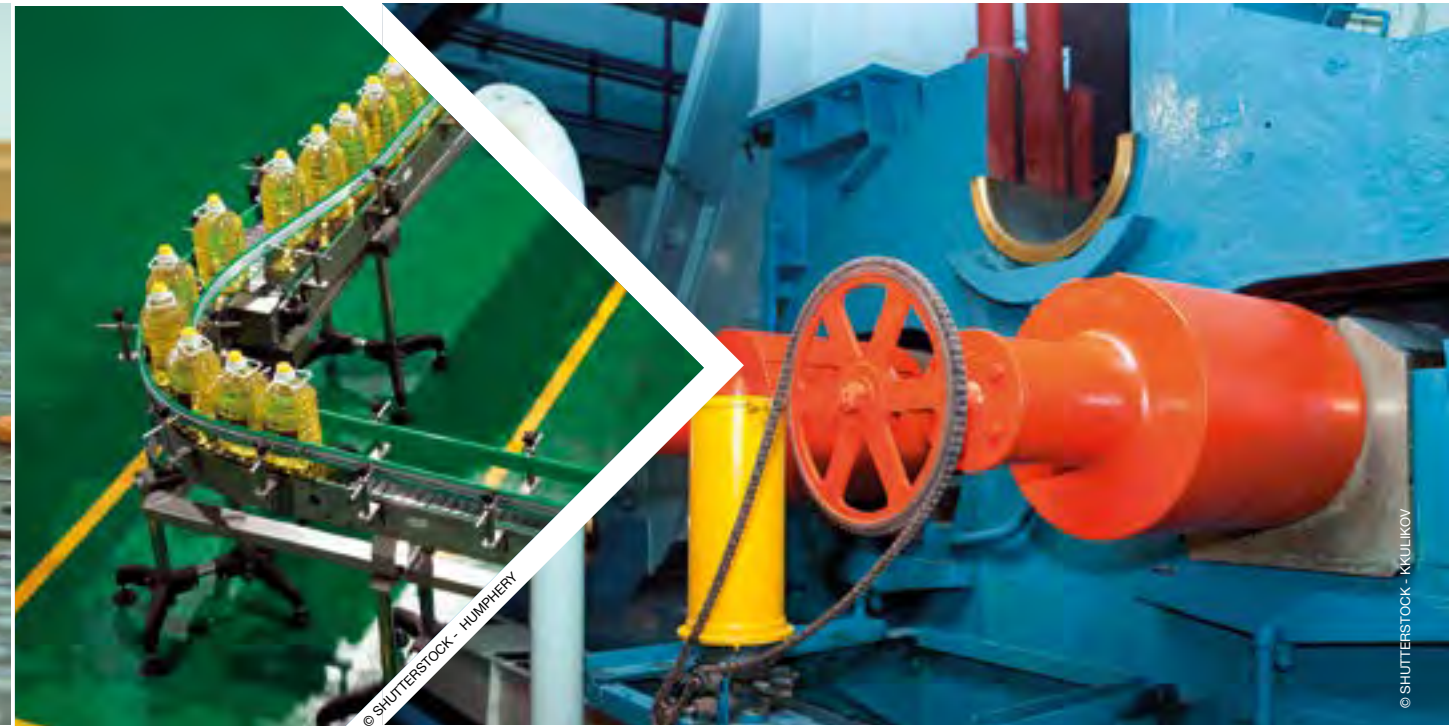
olutely upward trend over the last four decades, and still present a problem in need of a resolution.

Liberalizing the Sector

The structural adjustment programs set out in the New Industrial Policy (NPI) adopted in 1986 included the removal of tariff protections in a bid to boost the sector's competitiveness. This did not produce the desired impact, however. Faced with increased competitiveness both regionally and globally, Senegalese industry lacked dynamism, and forced liberalization led to the loss of thousands of jobs in the early 1990s. An Industrial Redeployment Policy (PRI) was launched in July 2004, via the Letter of Sectoral Policy on Industrial Development 2004-2015. The goal was to increase the sector's share of GDP to 25% by 2020, by creating a more solid and more competitive industrial base.

This sectoral policy is currently being revised. The Emerging Senegal Plan 2014-2035 opted to further develop the directions set out in the former PRI by prioritizing public-private partnerships (PPPs) and expanding agricultural hubs and integrated industrial platforms. The key directions for industry determined by the government appear to have been beneficial. The contribution made by the secondary sector to GDP reached 23% in 2016, with growth of around 6.8%. It is nonetheless worth clarifying that these positive results are primarily due to the extractive industries (particularly phosphates and gold, the leading exported product in 2016). Even if mining is not taken into account, the industrial sector is still dynamic. It is benefiting from an increase in cement production (strengthened still further following the arrival of Nigerian company Dangote in 2015), construction, the food

Industry



industry and the manufacturing sector. The last two offer enormous opportunities in terms of creating value added. A national entrepreneurship strategy and an industrial development policy are currently being implemented in order to accelerate the pace of growth in these sectors.

Transforming Production

Since 2014, the industrial policy set out in the Emerging Senegal Plan has sought to increase industry's contribution to real GDP growth. To avoid repeating the errors of the past, processing facilities must match output (while taking into account internal and external demand). For example, in 2016, as a result of the very significant increase in

sugar production—part of the KT150 program which aims to achieve self-sufficiency in sugar—the Senegalese sugar firm Compagnie sucrière sénégalaise (CSS) was able to consolidate its activities. Superfine sugar production reached 127,623 metric tons, an increase of 4% compared with the previous year.

With a view to exports, production must adhere to current standards, particularly with respect to the refrigeration chain. This is especially true in the case of fruits and vegetables, as well as meat and fish. The state has committed substantial financial resources to improving the situation in this area, and it seems to be working. For example, Zena Exotic Fruits in Rufisque currently exports jams, syrups and drinks to the

United States. The company's 100% natural products, made without colorings or preservatives, meet US standards.

That said, certain persistent problems may be causes for concern in the industrial sector: the situation facing oil manufacturers, for example. While the goal is to grow and diversify exports, there is also a need to limit imports. Peanuts constitute one of Senegal's greatest assets and a priority industry, with a highly satisfactory yield: nearly 1.4 million metric tons were produced during the last harvest. But while production was excellent during the previous harvest (more than a million metric tons were harvested) Senegal's four major oil-manufacturing companies (Suneor, Copeol, West African Oils, Complexe agro-industriel

de Touba) extracted almost no peanut oil and factories remained idle. Why? The reason is simple. The Chinese, who are major consumers of peanut oil, imported a substantial majority of Senegal's peanut output, contributing to a leap in exports to Asia. This is a positive development, but it would nonetheless have been preferable, from an economic point of view, to export a manufactured product, allowing the Senegalese oil factories to operate and creating jobs. Increasing the level of peanut production and processing is, according to the state, supported by a "policy strategy of substituting 20–30% of imported oils with local production." This assumes a process of upgrading and expanding the manufacturing base. Thanks to support from

international partners, the government has opted to finance a program aimed at developing the peanut value chain.

The Food Industry: A Mainstay of the Sector

The state is thus seeking to develop high-value-added food processing industries: fruit and vegetable juices, dried fruits, fish meal, etc.). To do this, Senegal relies on private investment. The Senegal Sustainable and Inclusive Agribusiness Project (PDIDAS) was officially launched in June 2014. Its mission is to foster inclusive and commercial agriculture through 2020; i.e. an approach which takes account of both small family farms and the securing of private investment. Introduced in the Ngalam and

Lake Guiers regions, the project is supported by the government with assistance from the World Bank and the Global Environment Facility (GEF) to the tune of 43 billion CFA francs.

Industrial agriculture saw growth of 10.6% in 2016 (although this represents a substantial decline compared with 2015, when the figure was 20.9%). Senegal's first challenge is to produce sufficient agricultural output and achieve self-sufficiency. Its second is to process and market this output within the country. Senegalese industry, dominated by agribusiness, must align with the dominance of the primary sector. Take the example of milk. The vast numbers of livestock make it possible to achieve a high output of dairy products

in the rainy season, and this is still significantly underutilized: while the country has around 4 million livestock farmers, 90% of the milk consumed in Senegal is imported (largely in powdered form). A few dairy cooperatives exist, such as the Ferlo cheese dairy in Dhara or Laiterie du Berger in Richard Toll. The latter was founded by social entrepreneur Bagoré Bathily and produces Dolima yogurts, the only products made from milk produced by Senegalese farmers. The concept works well and offers a glimpse of major development opportunities for dairy producers. All that is needed is to intensify efforts and make some structural adjustments.

Establishing Senegal as an Industrial Logistics Hub

The government would like to promote industrial development in regions with strong economic potential, and to this end it has opted for a policy of carrying out large-scale infrastructure projects and creating special economic zones (SEZs) and industrial parks. The

Emerging Senegal Plan clearly expresses this desire to turn the country into a regional or even continent-wide industrial and logistics hub. To achieve this objective, Dakar is focusing on creating integrated industrial platforms in three areas: the food industry, textiles and construction materials. In addition, the state is seeking to establish a high-added-value manufacturing hub focused on naval, rail and automobile projects, etc., known as the “integrated industry challenge” in the Emerging Senegal Plan. Integration is the key to industrial success. SEZs must make it possible to resolve the problems that the sector has faced to date and which have damaged its competitiveness. These include questions over land ownership in the country, decaying infrastructure, and the high cost of energy and transport. “Special economic zones are an important tool for improving the attractiveness of our country,” said Khoudia Mbaye, Minister of Investment Promotion, Partnerships and State Teleservices Development, in June 2017.

There are 14 planned SEZs in the country. Worth noting is the Diamniadio SEZ, currently under development, which, in the form of a multi-functional platform, will be able to host almost all types of income-generating activity in industry, clothes manufacturing, crafts and equipment production. Still in Dakar, the Diass Integrated Special Economic Zone, close to Blaise-Diagne International Airport, is also key. Teyliom, the developer, announced at the end of 2016 that it would like to establish a 50-hectare industrial park on this site, as well as offices and a logistics platform. Senegal therefore has all the advantages required for the development of an industrial sector which can create value added, supply jobs and help to reduce imports. With the measures undertaken as part of the Emerging Senegal Plan, the sector is benefiting from real support, and thanks to foreign investment, these measures are progressing full speed ahead.



© SHUTTERSTOCK - NGUKIWI

Some Major Industrial Firms

Numerous Senegalese companies excel in the food, textiles and chemical industries. Below is a list of some of the most important.

SÉNÉGALAISE D'EMBOUEILLAGE DE BOISSONS (SEBO): Sebo was founded in 1979. This leading firm bottles and packages wines, beers, spirits and soda. Among the hundreds of brands it handles are those of The Coca-Cola Company.

SEDIMA GROUP: Established in 1976, the Sedima Group is the leading player in Senegal's poultry sector. In 2014, the company launched production of soft wheat flour (flours for baking and making cakes and cookies). Founded and led by Babacar Ngom, it is also active in the finance and real estate sectors.

GROUPE KIRÈNE: The group, founded by Société sénégalaise industrielle agroalimentaire (Siagro), launched the first 100% Senegalese mineral water in 2001. It produces and markets Candia milk (2005) and Minute Maid juices (2014) from its factory in Diass.

INDUSTRIES CHIMIQUES DU SÉNÉGAL (ICS): ICS began operating in 1984. Senegal's largest industrial complex is located in the area around the Taïba mine. The two Darou factories nearby manufacture phosphoric acid, while the Mbao plant produces fertilizer. ICS also markets crop protection products and is active in logistics. The group has seen substantial growth since Indorama acquired a 78% stake in 2014.

COMPAGNIE SUCRIÈRE SÉNÉGALAISE (CSS): CSS's agro-industrial facility extends over a 10,000-hectare plot near Saint-Louis. The leading player in West Africa's sugar industry, with a turnover of EUR 70 billion, the company is Senegal's top private employer after the state and employs 6,000 staff. Its owner, Mimran Group, announced at the beginning of 2017 that it intended to sell this Senegalese gem, estimated to be worth around EUR 1 billion.

SOCOCIM INDUSTRIES: Founded in 1948, the company is the leading cement manufacturer in Senegal and indeed West Africa. This dominant position was strengthened after it was acquired by the French group Vicat in 1999. Thanks to its Rufisque plant and two aggregate quarries, the group led by Youga Sow remains one of the jewels in Senegalese industry's crown.

NOUVELLE SOCIÉTÉ TEXTILE SÉNÉGALAISE (NSTS): This company, based in Thiès, specializes in the production of cotton yarn. It relaunched its operations in 2015 after a ten-year hiatus. During this period, no cotton fiber was processed in Senegal. More than 3.5 billion CFA francs have been invested in modernizing the plant. Today, 80% of the company's output is exported.



© SHUTTERSTOCK - HEDGEHOG84

Industry

Oil

A Succession of Discoveries

At least two discoveries of oil have been announced in Senegal since 2014, making the country more attractive with respect to the hydrocarbons sector.

© SHUTTERSTOCK - HUANGSHU



Since gaining independence in 1960, Senegal has barely rated a mention in the highly sensitive and strategic hydrocarbons sector. At best, the country was noted for the extraordinarily steep annual bill that it faced for importing oil and gas products, amounting to somewhere between 450 billion and 530 billion CFA francs per year. But since the discovery by Scottish junior Cairn Energy in late 2014 of an oil deposit 100 kilometers off the coast of Dakar, estimated to contain 2.5 million barrels, the Senegalese economy—until that point highly dependent on agriculture, fishing and tourism—experienced a dramatic shift. By some miracle, Cairn Energy’s announcement was followed by further oil and gas discoveries, most recently in May 2017, when the same company found a new oil deposit.

Dozens of Exploration Companies

This sudden succession of discoveries off the Senegalese coastline has made the country attractive to the oil majors.

UK giant British Petroleum (BP) and France’s Total have now ventured into the country themselves, signing agreements with the state or acquiring stakes in private operators already in contention for Senegal’s sedimentary basins. As of today, a dozen companies are engaged in hydrocarbon (oil and gas) exploration projects in Senegal. Partnerships are established with the Senegalese oil company Petrosen, which represents the state in exploration and production agreements. With regard to production, it should be noted that the first drops of oil are set to be produced starting in 2023. For the time being, the potential of the subsoil, both onshore and offshore, remains to be determined, and the country is open to the arrival of the oil majors. The Oil and Mining Codes are being adapted to fit these new circumstances, making Senegal more attractive while at the same time increasing the level of investment that companies are required to make.

COS-Petrogaz

To avoid the “black gold curse,” and obliged to take this route as a result of the debate which flared up when the first contracts were signed with foreign players, Senegal is trying to establish a transparent regulatory framework to enable current and future governments to manage oil revenues prudently for the benefit of the population. The state has set up a Strategic Orientation Committee for Oil and Gas (COS-Petrogaz), which is chaired by the President of the Republic and made up of various representatives from national institutions involved in managing natural hydrocarbon resources. Under the supervision of COS-Petrogaz, all contracts to be signed by the government are first carefully scrutinized. Moreover, conscious of the need to ensure that the country has competent people working in this sector, the government decided to invest 20 billion CFA francs in establishing a National Oil and Gas Institute, which is operational since October 2017.

Oil

Interview with Mansour Elimane Kane

Minister of Oil and Energy



Senegal, which intends to export its hydrocarbons starting in 2021, has recently established a Ministry of Oil (and Energy), led by Mansour Elimane Kane.

Mr. Minister, to what extent will hydrocarbons transform the Senegalese economy?

We hope that these resources will prove to be a blessing for all Senegalese people, and above all a legacy for future generations. It was with this in mind that the President of the Republic took the following measures:

- accession to the Extractive Industries Transparency Initiative (EITI) after the country's candidacy was accepted in October 2013;
- draft framework legislation to determine how oil and gas revenues will be shared;
- a constitutional amendment

in 2016, recognizing the new rights of citizens to their natural resources (article 25.1 of the Constitution).

All of these actions illustrate our determination to ensure optimum and transparent governance of oil and gas resources.

President Macky Sall's ambition is to turn the exploitation of our oil and gas resources into a true game changer for the structural transformation of our economy, with a view to achieving the following objectives:

- universal electrification in 2025;
- extremely low energy costs, which will enable a structural transformation of the economy and rapid industrialization in all sectors; these low costs, coupled with the advantages offered by special economic zones, will be a considerable advantage in attracting investors;
- making Senegal an energy and petrochemical hub, processing petroleum products at competitive prices before exporting them to the sub-region and the rest of the world.

The first deliveries of gas are set to arrive in 2021. What economic benefits is Senegal hoping to gain?

The Grand-Tortue gas field straddles Senegal and Mauritania, and the two countries will each enjoy a 50% share of the resources. Before moving to the operational phase, they will need to sign a number of

agreements to guarantee that the resources are managed transparently and, above all, to cement their relationship.

In addition to Grand-Tortue, Senegal has recorded further discoveries, notably in Yakaar and Teranga.

The gas reserves at Grand-Tortue are estimated at around 20 trillion cubic feet. Developing the gas field and turning part of the output into liquefied natural gas will require very substantial investment.

The benefits to be drawn from extracting the gas are two-fold: there will be income from exporting liquefied natural gas, but first and foremost will be the ecosystem resulting from the local content, which will offer the national private sector new opportunities in this field.

We will be able to generate electricity at extremely low cost, and this will drive development in other areas of the economy. It will also be a considerable advantage when it comes to attracting investors. With this option, the shape of our economy will be completely transformed and emergence guaranteed.

The National Rural Electrification Program (PNER) aims to provide universal access to electricity by 2025. What have been the outcomes of the work undertaken to date, and what are your main challenges?

In 2012, there were 1,648 electrified villages in Senegal. Between 2012 and 2016, the

pace of electrification accelerated at a lightning rate. Over the course of this short period, we electrified 1,525 villages, an average of 305 per year. So in five years, we've done as much as was previously completed in 52 years. We are thus on the right path to achieve universal electrification, planned for 2025, even though much remains to be done.

These results have been made possible by the significant efforts of the state, which mobilized around 110 billion CFA francs of its own resources over three years for rural electrification.

We are aware that there are certain barriers to be overcome, such as the fact that customers of concession holders face higher access fees and tariffs than Senelec customers. It is with this in mind that the President of the Republic has decided to harmonize tariffs from 2018, to ensure that everyone in Senegal has the same rights of access to electricity.

Renewable sources are gradually being added to the energy mix, with the aim of achieving a 30% share by 2019. Is this aim realistic?

In 2016, two solar power stations with total capacity of 40 MW entered into service. This year, another 30 MW solar power station became operational and a further two are planned, for a cumulative capacity of 50 MW. A total capacity of 120 MW will be operational across the power generation fleet in two years.

This represents 19% of the renewable energy in the fleet (excluding hydroelectricity). In 2018, another solar power station with a capacity of 20 MW will enter into service in Sakal, as well as the first 50 MW tranche of the Taïba Ndiaye wind power station, which will eventually have a capacity of 150 MW. In addition, as part of the Scaling Solar program supported by the World Bank, we are expecting a further 50 MW of solar capacity by 2019. Hydroelectric projects developed through the Gambia River Basin Development Organization (OMVG) will deliver their first kilowatt-hour following the commissioning of the transport network in 2019. The aim of ensuring a 30% share for renewables in our energy mix remains largely within reach.

What support is Senegal receiving from the Millennium Challenge Corporation (MCC), funded by the United States?

The MCC is supporting the government in its overall strategy to find a definitive solution to the energy issue in Senegal. A second compact is being developed, and this will explicitly address questions relating to the high cost of energy and poor access to electricity, particularly in suburban and rural areas. Very fortunately, this analysis of the constraints we are facing confirmed the diagnosis for the energy sector already established during the develop-

ment of the Emerging Senegal Plan.

Following consultation with public and private stakeholders and civil society, a portfolio of projects was identified, covering:

- diversification of power generation sources, optimization of the power generation fleet and management of demand;
- improvement of access to electricity in rural and suburban areas;
- modernization and strengthening of transport and distribution networks;
- improvement of the legal framework and capacity building for stakeholders in the sector.

The process of developing the second compact is set to conclude in late 2018. This will be followed by a period (2019–2020) during which the prerequisites—consisting essentially of sectoral reforms—will be put in place, and then a five-year project implementation phase (2020–2024).

American companies are active in Senegal. How can they strengthen their positions?

A number of American firms are already working in the energy sector, notably in independent electricity generation and capacity leasing. We are delighted to have good working relations with respect for contractual commitments on both sides. Given these positive achievements, we hope that American companies will continue to operate in Senegal.

I invite the American oil majors to come and explore our hydrocarbons sector. Our sedimentary basin has already proved its potential and our country has demonstrated the reliability of its institutions and its political stability. Senegal enjoys strong, sustained economic growth, a healthy business environment, legal certainty and good business opportunities.



MINERALIZED SANDS IN SENEGAL

Since investing almost USD 700 million between mid-2011 and mid-2014, GCO has developed the exploitation of zircon and ilmenite to make Senegal one of the world's leading producers in this sector.



GRANDE CÔTE
OPERATIONS SA

Immeuble Atryum Center – 2nd Floor, 6 route de Ouakam Dakar
Tel.: +221 33 869 31 81 - Fax: +221 33 820 48 73

www.tizir.co.uk

Mines

What Does the Future Hold?

In Senegal, hydrocarbons and mines have been at the forefront of attention in recent years, with a series of oil, gas and mineral reserve discoveries in several localities. Economic activity will have to adapt to new transformations in order to better benefit from these advantages.



Considered to be one of the most promising branches of the secondary sector, mines are now highly coveted by investors and receive special attention from state authorities. Because of Senegal's commitment to implementing economic programs which are compatible with sustainable development, the strategic guidelines that have been defined for the secondary sector are linked primarily to optimizing national benefits from mining operations. The 2015-2017 Three-Year Public Investment Program (PTIP) details the steps to follow. First of all, there is an emphasis on the development of iron mining in Falémé (on the border with Mali), as well as progress on the mineral export port in Bargny (close to Dakar). The relaunch of the railway, the phosphate fertilizer sector, and the acceleration of zircon deposit and gold mine exploitation are also a part of the government's strategy, along with a framework for gold panning activity and the development of a regional mining hub.

Mines: Investor Interest

In 2013, the mining sector represented overall sales revenue of 145.6 billion CFA francs, making a 2% contribution to GDP and employing approximately 3,000 people. These data, provided by the Ministry of Economy, Finance and Planning in the document explaining the 2015-2017 PTIP, illustrate the attractiveness of

Mining in Figures

- 3.813 billion CFA francs of investment in the mining sub-sector planned for 2015-2017
- Close to 20 million metric tons of iron ore (production objective by 2020)
- Senegal produces:
 - 2.5 million metric tons of phosphates
 - 17 metric tons of gold
 - 90,000 metric tons of zircon

© SHUTTERSTOCK - JAROUS

the mining sub-sector, which is currently in a transitory phase and could play an important role in the national economy, in terms of both exports and its contribution to diversifying the economy. In fact, the Senegalese mining sub-sector is benefiting from growing interest on the part of private investors. This interest is the result of the combined effects of a rise in mineral resource prices, a better understanding of the country's geological potential and a competitive Mining Code.

New Resources

Deposits with extremely high potential were recently added to traditional assets like phosphates and limestone, which have both accounted for significant mining resources and currency since the 1980s. Among newly exploited sources of wealth—or those on the verge of being so—examples include heavy metals and gold. Iron is waiting only for an upward rebound in

prices in order for production to be revived. According to the 2016 Doing Business report, Senegal is one of the world's top 15 producers of phosphate. The depletion of initial deposits has stimulated research activities that have resulted in important discoveries, notably in the department of Tivaouane (deposit in Pire Gourèye) where reserves are estimated at 19 million metric tons. In addition to phosphates, the country also has an abundance of large limestone quarries close to Dakar (deposits in Bargny and Pout).

Although Senegal has long been recognized as long rich in heavy metals, it had to wait until 2014 to join the exclusive club of zircon- and ilmenite-producing countries, according to the 2016 Doing Business report. Ilmenite production projections for the mine in Grande-Côte are estimated at 85,000 metric tons annually for at least 20 years. Other reserves have been found in Casamance and could be exploited in the near future.

The beginning of industrial gold exploitation in Senegal dates back only to 2009. Today, the country is an emerging producer in West Africa, alongside Mali, Burkina Faso, Niger, Ghana, Guinea, Ivory Coast and Mauritania. With 10 metric tons of gold exported in 2014 (6.4 tons from the mine in Sabadola, operated by Teranga Gold Corporation), this precious metal has become the premier source of export revenue from mining operations.

Mines

Interview with Mark Bristow CEO, Randgold Resources



© RANDGOLD RESOURCES

Dr. Bristow, what sets Randgold apart from the rest of the mining industry?

As an African, the historical baggage of Africa has always frustrated me. If you want to liberate a continent, you have to give people the skills to do that and Africa has always been starved of skills. Even today, the continent is not able to create a demographic environment suitable for the economy because no one invests in people. No government is seriously investing in the younger generation. The mining industry in South Africa was facing the same situation at the time I got into it. Most of the talented people left for other parts of the economy, and you ended up with a very poor selection.

In a way, what is interesting in Sub-Saharan Africa is that there are no other industries

Randgold Resources is the biggest gold mining company in Sub-Saharan Africa, and one of the region's most important employers. CEO Mark Bristow describes the group's strategy and its links with Senegal.

competing with mining and it is possible to access exceptional skills. I remember having an argument with an Australian contractor, who said that it took ten years to train a very efficient jumbo operator (a jumbo is a big drilling machine). I agree, if you start with an average person, but the process is quicker if you start with a graduate engineer. That is what we have in West Africa. It might not be the best degree, but it proves that the person has intellectual capacities and coordination. We are demonstrating that it works. If you look at Loulo-Gounkoto, which is one of the biggest gold mines in the world, you see it is run purely by West African executives.

What is Randgold's strategy in Sub-Saharan Africa?

If you want to pay profit tax, first you have to make a profit. Our whole corporate strategy is based on discovering, developing and operating gold mines for the benefit of all

stakeholders. Our business is not just about investors. They are important, but we also see governments as custodians of the assets belonging to the people of the country. The best way to offer benefit to the population is to invest in people, train them and employ them, instead of bringing international service providers into the country. Randgold currently employs 15,000 people between West Africa and the Democratic Republic of the Congo (DRC). Probably 70% of our business is in West Africa, and we are now conducting a feasibility study of the Massawa project in Senegal, which will make this area even more important for us.

You have invested 50 billion CFA francs over a period of 22 years in Senegal. What makes you believe in the country's potential?

Fundamentally, it is the geology, which is very similar to that of Mali. The metallurgy

found in the Sabodala region is quite challenging. It is taking us time to understand it. We are confident that we have the technology to develop these gold deposits profitably. All we need now is to get to 3 million ounces to confirm that we can start mining. We are currently at 2.6 million ounces. A review of the Massawa project will be conducted in mid-2018, but we are confident that we will get there. Massawa looks very similar to Tongon, in Ivory Coast. It is the same size as when we started Tongon, which ended up being 30% bigger than indicated in the feasibility study. The thing about Senegal is that it is not a mining country per se. The current President, as you know, used to be a geologist. I knew him even before he became Minister of Mines. We talked a lot about developing the mining potential of Senegal. Opening up a new country is very challenging. Senegal has been a very important part of the Randgold business since 1993, because it is the main supplier into western Mali through the port of Dakar. We have consistently had an office in Dakar and have contributed to the Senegalese economy for the last 22 years.

Are you satisfied with the amendments introduced to Senegalese mining legislation since 2013?

At the beginning of November 2017, we were in Senegal working on amending the mining legislation. The basic legislation is among the best in West



© RANDGOLD RESOURCES

Africa, but the regulations, and particularly the investment conventions that accompany the legislation, needed clarification. We have obtained new projects in Senegal that we are looking at with the government. We are currently finalizing a new convention for a new exploration program in Senegal under the new legislation. This program will be in eastern Senegal. Massawa operates under the old legislation.

What is Randgold doing to support social development and the environment, especially in Senegal?

Niokolo Koba, a large national park in Senegal with World Heritage Site status, has been neglected. It is very close to Massawa. We plan to conduct aerial surveys to find out how many animals are in the park and what its current status is. We do spend millions of dollars on environmental management but it is also true that mining has an incremental cost; you cannot really change the impact, materially, after a point. We also look to offset some of our impact by preserving pristine environments. That is why we are big

supporters of the Garamba National Park in the DRC, where we support elephant collaring. We also support an elephant program in Mali. As part of our environmental permitting efforts, we carry out baseline environmental studies and social studies. In the event that any claims are made about our impact, we can measure these against a reference point at any time in human history.

Are you worried about the political and security situation in the areas where you operate?

We have never employed anyone with a gun, even in the DRC and Mali. I do not believe in it. Our security guards around the mine are not armed. We rely on the police, the gendarmerie and the national army to support and ensure the security of our investments. We are involved in a partnership with the state. I do not believe that foreign corporate citizens should be employing private armies. That is my personal point of view. Getting heavily involved in the local community is more important and is the first step toward securing our investment.

Randgold

Gas

Senegal: Africa's New Gas Emirate?

Gas production in Senegal is set to begin in 2021, while exploration is in full swing, seeking out new reserves.



Could the subsoil off the coast of Senegal be richer than previously assumed? The temptation is to respond in the affirmative. While exploration activities are primarily focused on the search for oil reserves, the results obtained so far show that gas resources are more

significant. Since 2001, the American company Fortesa International has been exploiting gas discovered in the south-east of the country in 1997. "This, the only project under production in Senegal, is sufficient to meet internal demand for gas (and for electricity – Ed.) with average annual production of

around 40 million cubic meters," notes the Extractive Industries Transparency Initiative (EITI). But it was through the announcements made by another company, Kosmos Energy, that Senegal's gas potential was truly revealed. Twice, in 2014 and 2016, the American junior indicated that it had found

gas off the country's coast. Gas production is scheduled to begin in 2021, and should prove to be a windfall for the state, which is working to secure financing for its economic and social development strategy, the Emerging Senegal Plan. In the meantime, Senegal is considering how to create ecosystems in the hydrocarbons industry, in order to support the emergence of this sector and above all to ensure the successful involvement of local small and medium-sized enterprises (SMEs) in this new venture.

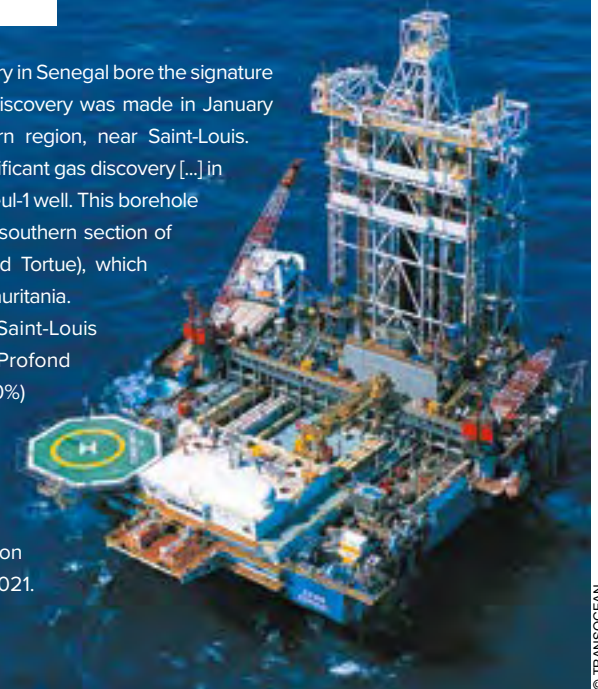
In the same vein, the company which made the first major gas discoveries in Senegal, Kosmos Energy, is conducting public

consultations on the environmental impact of gas production with its partner, BP. Between the beginning of June and July 2017, under the leadership of the Senegalese authorities, representatives of these companies met economic stakeholders and members of civil society in order to take account of their concerns and suggestions with respect to the environmental consequences of future production activities. These meetings are being held within the framework of the provisions of Senegalese environmental law, which obliges companies to take this aspect into consideration. That is to say that in Senegal, the

exploitation of hydrocarbon resources is consistent with the spirit of the Paris Agreement in terms of environmental protection. Finally, it should be noted that the process for exploiting the gas discovered on the Senegalese-Mauritanian border will extend over several phases: the first, which involves construction, installation and development drilling, will last for three to five years. The second will extend over a period of 30 years and will be the true production phase. At the end of this stage, the process will conclude with a third phase to close off and decommission the boreholes. This final stage is planned for 2050.

Gas: Two Major Discoveries for Kosmos Energy

The first major announcement of a gas discovery in Senegal bore the signature of American company Kosmos Energy. The discovery was made in January 2016, off the coast of the country's northern region, near Saint-Louis. Kosmos Energy stated that it had made "a significant gas discovery [...] in two excellent quality reservoirs" in the Guembeul-1 well. This borehole is located at a depth of 2.7 kilometers, in the southern section of the Ahmeyim field (formerly known as Grand Tortue), which straddles the border between Senegal and Mauritania. Kosmos Energy holds a 60% stake in the Saint-Louis Offshore Profond and Cayar Offshore Profond blocks, alongside Timis Corporation Ltd (30%) and Petrosen (10%). The announcement of the discovery at Cayar, 65 kilometers off the coast of Dakar in the Atlantic Ocean was made the same year, in May. These reserves are estimated at 540 billion cubic meters, and production will begin in 2021.



Over the last few years, Senegal has been gradually resolving some of the structural problems with electricity supply in the country.

Electricity

A Huge Step Forward!



Senegal has made significant progress with electricity supply, thanks to the rehabilitation of existing production facilities and the installation of additional capacity. These efforts have left the national electricity company Senelec in a better position to handle the substantial increase in demand. The country now has an installed capacity in excess of 855 megawatts, 77% of which is produced using thermal fuels (diesel, gas and coal). Average annual consumption is less than 200 kilowatt

hours per person. Forecasts expect demand to increase by 7–8% a year over the next five years. To address this rise and resolve the electricity supply equation, the government is banking on the use of diversified, cheaper energy sources, with support from donors.

Increase in Capacity
Senegal has considerable renewable energy resource potential, but is still proving slow to exploit these assets. Hydroelectricity and photovoltaic energy are the two

most important resources, as indicated in a document jointly published by the Ministry of Energy and the World Energy Foundation. This document explains that the Senegal River and its tributaries represent an estimated hydroelectric potential of 4,000 gigawatt hours per year, with close to a dozen sites suitable for the building of dams. The dam at Manantali, further up the river, has an installed capacity of 200 megawatts distributed among three states: Senegal, Mali and



Mauritania. Moreover, the amount of sunshine is close to 3,000 hours per year throughout almost the entire country, enabling the effective use of photovoltaic solar technologies.

The year 2016 represented an important turning point in the government's commitment to identifying a definitive solution to recurring problems with electricity in Senegal. Several power plants were opened, providing additional capacity with total power of 230 megawatts: Taïba Ndiaye (105 megawatts), Cap des Biches (85 megawatts), Méouane (20 megawatts), Bokhole in Dagana (20 megawatts), and not forgetting imports from Mauritania (an additional 40 megawatts). In 2017, the pace continued in terms of increasing installed capacity, with the Sendou power plant, the Taïba Ndiaye wind power plant, and the solar power plants in Malicounda and Diass. At the end of June 2017, a 30-megawatt photovoltaic power plant was officially opened in

Renewable Light

Within the framework of the West African Economic and Monetary Union (UEMOA) Development Program for Renewable Energy and Energy Efficiency (PRODERE), Senegal launched the "Solar Street Lighting" project. This involves providing and installing autonomous photovoltaic street lights and low-consumption lamps in the Dakar suburbs and in certain cities in the country's interior. Financing is guaranteed by the UEMOA Commission. According to the National Agency for Renewable Energies (ANER), 1,835 street lights have already been installed in 12 municipalities of Pikine and Guédiawaye, and in six regional capitals. By 2017, some 20,000 street lamps should be installed.



Santhiou Mékhé (in the Thiès region). It is currently considered to be the largest facility of its kind in West Africa. It comprises 92,000 solar panels and produces sufficient energy for 200,000 households. Senegal continues to expand its solar energy activities. In July 2017, 19% of Senegalese energy came from renewable sources. Eight other power plants are planned for construction over the coming years.

In total, supplementary capacity of approximately 1,000 megawatts will be injected into the Senegalese electricity grid by 2020. The efforts undertaken have already led the government to reduce the price of electricity by 10% at the beginning of 2017, since the average tariff in the country of 113 CFA francs per kilowatt hour was still high by average standards in Sub-Saharan Africa. Finally, the state intends to increase the share of renewable sources in the energy mix to 20% in 2018 and 25% in 2020.

Electricity

Telecoms

A Sector of Opportunities

A genuine force in the Senegalese economy, the telecommunications sector offers good prospects for growth and numerous opportunities for investors. In addition to a highly profitable telephone and Internet market, Senegal is taking advantage of every promising opportunity offered by telecoms with the launch of major digital projects.



© DR

In Senegal, the telecommunications sector is booming. A true driver of growth within the economy, it continues to increase its contribution to the country's GDP, which is currently estimated at around 7% and expected to reach 10% by 2025, according to the state's objectives. This increase will be the result of implementing the Digital Senegal 2025 strategy. The goal of this development plan is to push the country into the top five nations in Africa in the digital sector, and to leap 40

places in the global rankings. Senegal is currently eleventh in Africa in the ICT Development Index published by the International Telecommunications Union (ITU). In the World Economic Forum's 2016 report, this leading West African country was ranked thirteenth on the continent, but only 107th worldwide. The Digital Senegal 2025 strategy is therefore a cause for hope. It will be realized, in part, through partnerships with local and foreign investors.

Coverage Rate of 103%

As it moves toward achieving these objectives, the Senegalese telecoms market is enjoying a highly enviable growth trend, as evidenced by developments in the telephone and Internet market. The landline, mobile and Internet segments are all experiencing growth. According to figures from the Regulatory Authority for Telecommunications and Post (ARTP), this country of around 15 million inhabitants had 15.3 million cell phone lines at the end of the first quarter of 2017, giving a penetration rate of 103.25%. With regard to the landline network, in decline for more than a year, it expanded by 1% and comprised 288,652 lines at the end of March 2017. In the same period, the Internet market consisted of 8.6 million lines, with a clear preference for mobile Internet (96.6%), which was ahead of 3G and 4G USB keys (1.9%), ADSL (1.2%) and

Telecoms

low-speed connections (0.3%). The average age of the country's population is 19 years, and the penetration potential of new technologies is therefore impressive. The three operators who share the market understand this very well, and are engaged in fierce competition.

Liberalization of the Telecoms Sector

While waiting for the digital strategy to be given concrete expression, Senegal still has to meet a number of challenges in the ICT sector. Although the telephone network covers nearly the entire country, this is not the case with the Internet. According to the World Bank, this market "remains essentially limited to the country's main urban centers, thus contributing to creating a digital rift between rural and urban areas and, consequently, an increase in economic and social inequalities." Furthermore, "there is not enough competition within the sector: the legal and regulatory framework does not favor new entrants into the market, in particular as regards Internet access providers." As a direct consequence, tariffs (notably for ADSL) are still deemed too high, out of reach, even, for a significant part of the population.

In such circumstances, the arrival of new Internet service providers into the market is highly desirable. In fact, the state seems to be heading that way, bearing in mind that the government intends to allow companies other than

Dakar: Data Center Capital

In June 2017, Senegal's first operator, Sonatel, opened "the largest data center" in West and Central Africa in Dakar. This data center is located in the town of Rufisque, to the north of the capital city. In the words of Sonatel's CEO Alioune Ndiaye, "the aim of this historic project is to make it easier for major firms to establish themselves in Senegal and the sub-region, by offering them simple, quick solutions for managing their information systems." But in Senegal, where telecoms are well-developed, Sonatel is not the only company known for opening data centers. A month after Sonatel's launch, its direct competitor Tigo opened its own data center in the Diamniadio zone. Built at a cost of EUR 4.6 million, this data center is the country's second, putting Senegal far ahead of other West African capitals.



© SHUTTERSTOCK - GORODENKOFF

telephony operators to compete to provide Internet services. In Dakar, this option is seen as a real boost to democratizing the Internet.

Competition

The Société nationale des télécommunications du Sénégal (Sonatel), the country's first operator established in 1985, continues to dominate the market across all segments. Better known under the name Orange since the French giant increased its shareholding in 2006, Sonatel has cornered more than 53% of the mobile market and over 65% of the Internet market. The second largest operator, Sentel GSM, is a subsidiary of Luxembourg giant Millicom International, which markets the Tigo brand. It is in hot pursuit of Sonatel, with 24.6% of the mobile market and 25.9% of the Internet market. It is worth noting that Tigo Senegal is currently the subject of a buyout. In February 2017, the extremely well-known Senegalese money transfer group Wari announced that it had reached an agreement to purchase Millicom's Senegalese subsidiary for USD 129 million (the deal is still awaiting the green light from Senegalese authorities before it can go ahead). The third and final telephone operator in Senegal is called Sudatel, and markets the Espresso brand. Having emerged in 2007, Sudatel has managed to establish itself quickly, with a more than 22% share of the mobile market and 8.7% of the Internet market.

Arrival of MVNOs

The state is striving to take advantage of every development and growth opportunity offered by the telecoms sector. It is for this reason that the government decided to open up the mobile virtual network operator (MVNO) segment, seeking to diversify telecommunications services without the need to grant new frequency ranges. In concrete terms, MVNOs have to purchase communications minutes from the physical infrastructure operators (Orange, Tigo and Espresso) and then sell them on to subscribers. Officially, the emergence of these new operators should help to improve service quality and reduce costs, and so licenses were awarded at the beginning of April 2017 to three Senegalese companies following a call for applications launched by ARTP. The successful operators were You Mobile, Sirius Télécoms Afrique and Origines SA. Outside the MVNO segment, Senegal also sets itself apart by the progress it has made in introducing digital technology to the government's operations.

TeleDAC: A Boost for Construction

This is being realized by the introduction in certain sectors of paperless administrative services. One example is TeleDAC, a service which

Diamniadio Valley: A Future Digital Hub

Diamniadio Valley, which is part of the Digital Technopark project, itself a component of the Emerging Senegal Plan, is being built over an area of 25 hectares. When completed, the facility located some 30 kilometers from Dakar, will include data centers and IT training centers in addition to modern telecommunications infrastructure. The 12-hectare Cité du Savoir, at the heart of Diamniadio Valley, will be made up of several buildings. Among these will be a physical and digital archive storage center, a system resource center, a center devoted to surveillance and remote control, and a platform for pooling cutting-edge technologies.

With Diamniadio Valley, the state aims to acquire telecommunications infrastructure, data centers and technological training centers in order to make Senegal "a favorite destination for innovation and research in the field of ICT." To carry out this program, the state benefits from contributions allocated by the African Development Bank (AfDB), which will disburse 40 billion of the 60 billion CFA francs needed to implement this far-reaching project.



© DLF

allows applicants to apply for building permits online and is managed by the State Information Technology Agency (ADIE). TeleDAC is supposed to make it easier to obtain a building permit since the procedure has been moved fully online. The ADIE believes that TeleDAC is helping to improve access to public services, lowering the cost of administrative procedures

for users by 25% and cutting the risk of corruption. The time taken to review applications and issue building permits has been reduced from a minimum of three months to around 28 days. Senegal intends to continue along this path and further strengthen the contribution of Internet-related activities to GDP: the Internet alone already accounts for 3.3% of national GDP.



Health

A Refresh

Health is a key challenge facing Senegal. The sector and existing tools remain underdeveloped, but significant resources are being put in place to respond to the growing needs of the population. A refresh of the healthcare system is under way, in terms of both infrastructure and services provided.

The healthcare sector is one of the best funded in Senegal, receiving almost half of the budget allocated by USAID in 2016—a total of 34 billion CFA francs. Numerous developments and improvements have been recorded in recent years, with increased access to modern family planning, the construction or renovation of more than a hundred locations where services are delivered, a noticeable reduction in malaria infections thanks to prevention efforts, a decline in the number and transmission of infectious

diseases, and a marked drop in infant mortality. Managing the birth rate remains the government's urgent priority, and it will need to commit funding if it hopes to achieve a contraceptive prevalence rate of 45% by 2020. It is also investing in the recruitment and training of qualified staff, and their deployment across the country, particularly to rural areas, as part of efforts to refine the strategy of increasing local presence and opening up poorly served regions. The various actions already undertaken led to a significant

reduction in poverty in beneficiary regions in 2016. This progress is encouraging, but the system is suffering from a slow approach to implementing basic major reforms, liberalizing financial markets and increasing transparency with respect to public investors, for example.

A Deliberate Healthcare Policy

Senegal's healthcare policy is based around Articles 8 and 17 of the Constitution, which establish the principles and guarantees provided by the State. It continues to be focused principally on primary care and seeks to reconcile Senegal's international commitments with national priorities in order to respond to the regional requirements of the Millennium Development Goals (MDGs). The current National Health Development Plan (NHDP 2009–2018) represents a break in terms of the approach to tackling healthcare development. Its goal differs from that of previous plans and seeks to offer all individuals and all households in Senegal equal access to care, including preventive and curative services, where standard of living would no longer be synonymous with exclusion or poorer quality care. Priority is given to equitable allocation of services. The government's primary goal is to increase the democratization of service provision through the NHDP

2009–2018, without switching focus from the preventive aspect of public health. All sectors are involved. Improving day-to-day living conditions for people in Senegal is helping to reduce inequality, and improve health, standards of living and opportunities to access care for the population. The plan is built around the following four main objectives:

- Reducing maternal and child mortality;
- Improving performance in controlling and preventing infectious diseases;
- Sustainable and viable health systems strengthening;
- Improving governance in the health sector.

Implementation of these objectives involves expanding the population's access to care and intensifying decentralization of local healthcare governance to support the impact of health insurance coverage. When it comes to health, reducing poverty is critical, as is protecting the most vulnerable groups (children, the elderly and people with disabilities). A health budget has been allocated to epidemiological surveillance and control, but challenges persist. Cholera has become endemic, and vaccination is far from being the norm in Senegal. Moreover, use of contraception among the population is very low, and women delay having their first antenatal consultations, which makes monitoring difficult. Many women still give birth at home due to a shortage of

beds in maternity facilities, clinics and hospitals, a lack of awareness of the existence of such facilities, or the physical or geographical impossibility of getting to them. Negligence is also one of the reasons behind the lack of postnatal consultations and monitoring of newborns and children, which inevitably has major repercussions for the diagnosis of cardiovascular diseases and diabetes, and for the treatment of such conditions. The government hopes to reverse this trend through a health promotion policy focused on monitoring women and children to encourage healthier behaviors and lifestyles.

An Indispensable Private Sector

The private healthcare sector plays a substantial role in the provision of care, covering more than 50% of requirements. Its dominance illustrates the need to introduce a strong public-private partnership (PPP) between the state and service providers. The development of a good PPP is essential for promoting improvements in care, as well as for achieving the Sustainable Development Goals (SDGs). However, integration of the private sector is a long way from being complete and functional; the policy's ineffectiveness is making itself felt. The NHDP must therefore enable the strengthening of human capital in Senegal's health sector and support balanced distribution across the country, while recognizing

the difficulties of operating in rural areas. More heed tends to be paid to feedback from patients and the population in order to improve the conditions of care and better allocate the relevant financial resources. Protecting vulnerable groups is part of the poverty reduction strategy. In this area, the healthcare sector must meet the challenge of guaranteeing access to care for disadvantaged groups. The introduction of a universal medical coverage system is a priority in this respect.

Additionally, the Sésame plan, introduced under Abdoulaye Wade's government and taken up by President Macky Sall, provides for free access to care for the elderly. The partially free access promised under this plan should also help to counter the black market for drugs which plagues the country. The customs authorities estimate that in 2016, 20% of the drugs consumed in Senegal were imported fraudulently, representing a total value of USD 1.6 million. This is a public health issue because these contraband drugs are often dangerous to consumers.

Infrastructure Development

In order to meet needs, new facilities which have been adapted to comply with hygiene rules and have the capacity to accommodate a large population are vital. Healthcare centers have been renovated and there has been an improvement in healthcare coverage, although these measures remain

insufficient and additional efforts are still needed. Delays in the building and equipping of new facilities are recurrent, and getting worse. Architectural standards are inadequate and rarely adhered to.

These structural risks are preventing the healthcare system from operating effectively and it is taking a long time to introduce the responses which will satisfy the growing demands of the population. Senegal has just 20 or so hospitals for more than 14 million residents. There are 70 healthcare centers, including 23 referral centers, spread across 65 health districts. A dozen new health districts have been created but do not yet have operational healthcare centers. Medicine is largely community-based, and small clinics are the first places where people can find someone to talk to and obtain care. These clinics are mainly found in rural areas. They are important in that they carry out preventive and promotional activities with local people.

Access to care is difficult in rural areas, because the main healthcare services and facilities, particularly specialist ones, are in the major regional cities or in Dakar. The cost of care, already high in itself, can often be off-putting or even unmanageable for the majority of households when combined with travel and accommodation expenses. In order to ensure equity of care, a minimum level of service provision must therefore be made available by region. In this context, upgrading the technical capacities

of healthcare centers so that they can achieve the status of district hospitals is on the agenda. Moreover, the NHDP 2009–2018 is an opportunity to gradually establish a level 3 hospital in each regional capital. To this effect, changes need to be made to the health map to make it more ambitious and enable a more equitable distribution of services.

Senegal is also trying to develop cutting-edge tools and centers in order to increase the level of specialization in its healthcare offering. The Dakar Medical City project is included in the Emerging Senegal Plan and seeks to offer a full range of high-quality primary, secondary and tertiary care facilities, in line with international practice. This exceptional facility is designed for patients from across Africa and is based on the university hospital in Dakar, which is set to become the reference center for medicine and healthcare.

Although the healthcare sector has not yet made much progress in introducing digital data processing, healthcare professionals and facilities are increasingly favoring new communications tools to modernize their services and monitoring efforts. Text messages or telephone alerts are sent to patients of certain hospitals to remind them of appointments or inform them of their results. The sector is undergoing a full refresh, making use of developing digital and network coverage in the country.



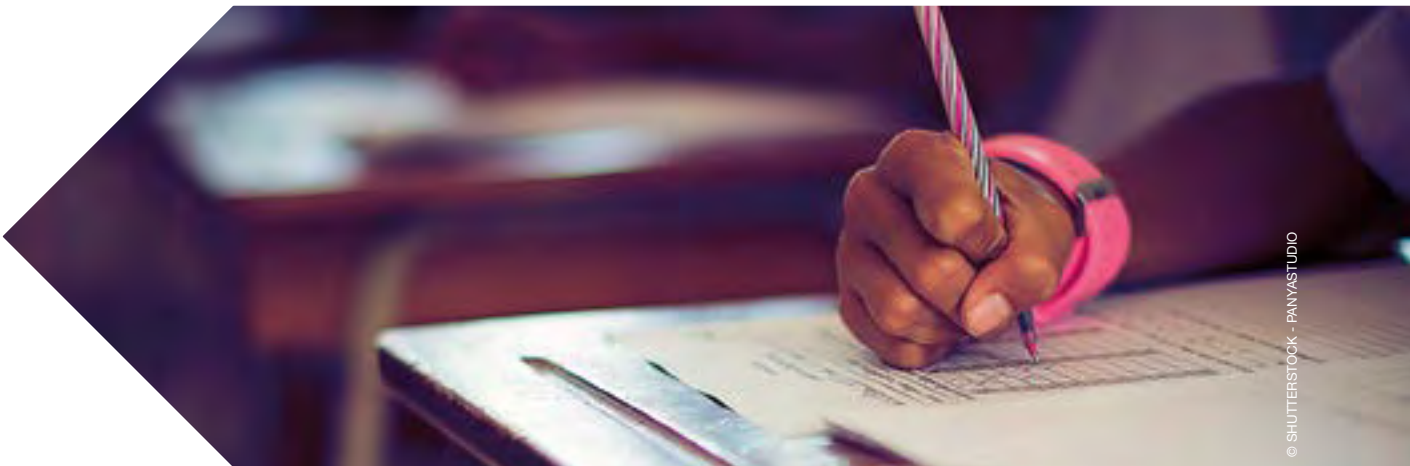
© SHUTTERSTOCK - TASHATUVANGO

© AFP - PASCAL DELOGHE/GODONG

Despite the substantial efforts that have been made in recent years, the education sector in Senegal continues to face a number of hurdles and would benefit from being strengthened, in terms of both infrastructure and the teaching delivered. The government, with assistance from the private sector, is working to bolster the sector through a strategy of openness and plurality.

Education and Training

An Evolving Strategy



Within the Senegalese education system, it is necessary to distinguish between the formal and informal sectors. Formal education comprises pre-school, elementary, general middle and high school, technical, vocational and higher education. At each of these levels of study, two types of establishment co-exist:

public education institutions and private education institutions. The latter have diversified and developed enormously in recent years due to problems associated with overstaffing in the public sector. Special education is more readily available at the elementary stage; the trend is toward development of the sector to enable adequate provision

for a section of the school-age population which has until now been marginalized. Informal education covers literacy, basic community schools and alternative “third type” schools. Changes in the Senegalese education system have been made possible thanks to a policy which has pursued integration objectives, through programs such as the Millennium

Development Goal (MDG) agenda (part of the UNDP in Senegal), the École polytechnique de Thiès (EPT), and the National Strategy for Economic and Social Development (SNDES), and their gradual implementation. The goal of these plans is to achieve universal primary education, to promote equitable access for boys and girls, to reduce poverty through education, and to provide every student or adult with training which leads to a qualification.

The government has committed to providing education for all by 2025. It is already mandatory for children aged between seven and 16, following legislation introduced in 2004, and it is an education which strives to offer quality, to teach everyone the basics—reading, writing and arithmetic—in order to ensure the development of Senegal’s human capital and allow everyone to make their own contribution to society. The education system is being strengthened through a process of decentralizing and deconcentrating the various bodies and the teaching staff, thereby revising the country’s education management strategy.

Education Reform Movement

The Emerging Senegal Plan raises the issue of productivity based on the country’s young population; to take advantage of this, Senegal must rely on its education and health systems. This means encouraging an



© SHUTTERSTOCK - HUGO FELIX

entire generation capable of meeting the country’s economic and development needs.

Priority is given to initial and ongoing training, since this has a direct impact on higher and technical education. With regard to pre-school education, community and private facilities, which account for 34% and 47% of staff respectively, provide the majority of education and funding is required in this sector to maintain local provision. Investment in new facilities must be made in order to further increase school enrollment rates at the primary and secondary levels. The quantity, but also and above all the quality of the teaching delivered are under review. Educational provision must meet the needs of the economy, particularly in the science and technology sectors. With respect to vocational and technical education, there is an option to

develop partnerships with companies to create training courses which match their requirements.

Today, a full and effective transformation of education and higher education inevitably involves the inclusion of ICT, which is at the heart of the system, and is essential to research as well as to the accessibility of digital resources. There is currently a lack of such resources in Senegal, and they are inadequately used. The country needs to make a massive investment in the sector. Network coverage must be extended so that learning conditions comparable to those available in developed countries can be offered. The objective is to create a network incorporating the various universities in Senegal and use it to make available shared documentary resources, a library which can be accessed online, and a modern platform for collaboration.



Educational failure must be reduced in a bid to enable university students to complete their studies and obtain their degrees under the best possible conditions. The hurdles are particularly significant during the first year, due to the difficulties that students face in adapting after high school and to poor living and studying conditions on campus, whether in material or social terms.

As a first step, the government wanted to take action on student welcome and support structures to guarantee a more comfortable learning environment, establishing Welcome, Guidance and Information Offices (*Bureaux d'accueil, d'orientation et d'information, BAOI*), and Student Life Offices (*Bureaux de la vie étudiante, BVE*). Various investments have been made in university campus accommodation, with funding coming from public and private sources,

or through public-private partnerships. The state also hopes to improve the management and distribution of study grants, and to put in place other material or financial aid programs (issuing computers, for example). Organizational reforms have also been carried out. The government is keen to encourage English teaching, making it mandatory in order to enable students to be more mobile during their courses.

Higher Education: Adaptation and Openness

The state of higher education in Senegal has deteriorated in recent years, but it is a priority sector for state investment. In terms of both infrastructure and equipment, there is a need to strengthen the capacities and skills of universities in order to improve the level of education provided. The state must also review its entire training offer, and refocus

it to meet the country's economic needs.

Since 2013, when the National Consultation on the Future of Higher Education was rolled out, President Macky Sall has demonstrated a political commitment to making higher education and training levers of social and economic development in Senegal. The Plan to Develop Higher Education and Research (PDES) was drafted with this goal in mind and provides a road map for the current decade. It prioritizes a refocus, stressing the need to promote short vocational training courses and training in science and technology. The authorities would like to reduce the imbalance between high-school graduates specializing in the arts (70% of students) and those specializing in science (30%). This implies efforts to guide students from a younger age, at the primary and secondary levels, as well as the introduction of incentive

grants and the creation of new scientific programs. Another aspect involves establishing a network of higher vocational education institutes (ISEPs), with at least one ISEP per region, organized according to the socio-economic potential of each area.

Improving governance and management in the higher education sector is crucial. The country needs to reduce the backlog and obsolescence in legislation on this issue to facilitate the development of the sector, and to take account of all the new challenges. Against this background, a framework higher education act must be drafted. These changes will benefit research, science and technology. The government also intends to strengthen higher education by expanding and diversifying the existing university network. The number of new high-school graduates is growing continually under the influence of the Ten-Year

Education and Training Program, which contributed to a rise in the school enrollment rate, a reduction in students repeating grades, and improved completion rates at the various levels. To address increasing demand for access to higher education, the university network will be expanded with the creation of a second university in Dakar, which will receive financial support from the World Bank, and other new universities.

The diversification of the training offer is also an integral part of the new PDES, which includes plans to create new ISEPs offering programs featuring internships to enable students to gain familiarity with the world of work. The "LMD Reform" (reform of undergraduate, graduate and doctoral degree programs) introduced in 2010 meets the standards of developed countries, and Senegal now

hopes to encourage universities to professionalize certain programs, from bachelor's through to master's degrees, in order to make students more attractive to companies. With a view to reducing overcrowding at universities, the PDES also contains plans to guide more and more high-school leavers toward private higher education institutions offering programs accredited by the African and Malagasy Council for Higher Education (CAMES). The higher education reform movement is highly ambitious and has resulted in repeated protests on the part of teachers and students. It should, however, lead to a genuine restructuring of the Senegalese higher education and research system, an essential precondition if it is to become the force which will drive the country toward economic and social emergence.

Interview with Mamadou Talla

Minister of Training, Learning and Crafts



In today's world, vocational training is one of the engines driving the major projects which will lead to an emerging Senegal by 2035. Minister Mamadou Talla tells us why.

Mr. Minister, could you remind us what the various roles of your ministry are?

First the framework: the three aspects included in our name—training, learning and crafts—are of equal importance. There is a natural connection between the three. It is impossible to talk about education in Senegal without discussing crafts. Senegalese craftsmanship is of very high quality from a technical point of view, what it lacks is training.

This sector accounts for 19% of our GDP, and employs more than 2 million people. Hairdressers, mechanics, carpenters, tailors... the Ministry takes a broad view of the term "crafts." It's about more than just making trinkets for tourists, although even here, production techniques and design are evolving. The same goes for selling these crafts: we are training young professionals to promote, market, distribute and sell the made in Senegal brand.

Could you go into some more detail about each of these aspects?

Traditionally, when a young person failed their exams in Senegal, we used to say:

"Go see your uncle the carpenter." More recently, we have largely reshaped apprenticeship and the way it is perceived. The vocational training that we are now introducing leads to apprenticeship through technical training. For example, the Science and Technology of Industry and Sustainable Development (STI2D) Baccalaureate—broadly the equivalent of a high-school diploma—explores the fields of mechanical manufacturing, home automation, robotics, automation, telecommunications, IT, electricity, solar energy, plumbing, etc.

Within the sphere of vocational training, there are a number of qualifications

available, including the Brevet d'études professionnelles (BEP, technical school certificate), Certificat d'aptitude professionnelle (CAP, certificate of professional competence), Brevet de technicien supérieur (BTS, post-18 vocational training certificate), and Certificat de spécialité (CS, specialty certification). These are accessible to everyone, including young people who never attended school or who failed to graduate.

Vocational and technical training are often undervalued. What are you doing to combat this?

A few years ago, vocational and technical education was highly undervalued in Senegal. Over the last five

years, interest in these areas has increased.

There has been a change: some university graduates are adapting to the labor market and undertaking additional vocational training. In six months, they obtain their qualification and create their own company. The concept of "blue collar" is over. Our managers are no longer confined to recruiting from among the ranks of arts graduates and the liberal professions... The number of students studying the sciences and technical subjects has risen from 29,000 in 2012 to 55,000 today if we take into account continuing and work-based education. We have put in place a number of reforms, such as the Framework Act. What do

we want to do and how will we get there? There has been a focus on the role of the private sector in training.

In what sense?

Training was not meeting the needs of the economy. There has been a paradigm shift with our introduction of tripartite management involving businesses, the state and social partners. This has enabled us to set up a broad national framework of dialog with the private sector and the unions to identify the specialisms, qualification levels and types of training that the country needs.

We have established training centers in the form of clusters, governed by boards of directors led by major private sector groups.

Technical and Vocational Education and Training

In 2014, the World Bank approved a loan of USD 35 million from the International Development Association (IDA, a World Bank institution) to support Senegal's efforts to develop the skills of young workers in the tourism, horticulture and poultry farming sectors, with the aim of promoting growth and employment.

This funding supports the FPEC project, the objective of which is to strengthen the country's technical and vocational education and training system. The project will help to improve the quality and relevance of education in technical high schools and in a number of training centers. Training will also be offered

to 10,000 students who have not completed primary or junior secondary education, or who have graduated from high school or university but do not have the skills required for the labor market. In Senegal, agriculture and fishing employ 60% of the active population, but account for just 16% of the country's GDP. This project will allow the sectors which have the highest workforce requirements to produce more value-added products.





A short while ago, I was on Gorée with a Moroccan minister and a young woman, the captain of the vessel on which we made the crossing, said to me: “Mr. Minister, it was you who signed my diploma six months ago!” Just imagine my satisfaction! There is a symbiosis between all stakeholders in vocational training.

Senegal is now a mining country. What plans are there for training in this area?

We have a high school specializing in technical, industrial and mining subjects in Kédougou, in the south-east of the country: Mamba-Guirassy Lycée. That’s gold country. When it comes to mining, oil and gas, it’s not just engineers that we need. We need to train machine operators, gold washers and supply managers — a whole chain. With help from the Canadians, we have created BTS qualifications in all of these areas.

The National Office of Vocational Training (ONFP) supports students undertaking these programs. We

are working in every area, including solar energy. In terms of funding, we have the Fund for Vocational and Technical Training (3FPT), and partnerships have been established with the French Development Agency (AFD) and the World Bank for the major Vocational

Training for Employment and Competitiveness (FPEC) project. We also have agreements with Canada and Luxembourg. When I arrived, the Ministry’s budget was just 14 billion CFA francs; it is now 38 billion, plus 20 billion from the business tax on the private sector.

Work-based Education Program

According to the Minister, this project should serve “at a very early stage, to encourage students in technical education to study engineering.” It seeks to place young people (aged 16–26) with companies who will take at least five apprentices under their wing and train them for a fixed period of three years, giving them the opportunity to obtain a qualification at the end of a paid internship. The state covers all salary costs for the first year, then the company takes over. While 29,000 young people participated in this program in 2012, 56,000 attended the initial training in 2017. With the new work-based education program projects, the introduction of CS specialty certifications and the reshaping of apprenticeships, nearly 52,000 extra people will receive training in 2018. This level of growth will be maintained until we reach 30% of young people graduating from basic education, in accordance with the President’s directive.

The task entrusted to the work-based education program is to promote vocational and technical education by aligning the training available to the needs of the Senegalese economy, and to promote crafts by developing craft-based businesses. For this sector, we are focusing our activities on four key areas: training, funding, access to property and formalization.



A COMMUNICATIONS
AGENCY
AT YOUR SERVICE

IF YOU’RE LOOKING TO GROW YOUR
BUSINESS IN SENEGAL, CONTACT US
AND OUR TEAMS WILL CREATE A
COMMUNICATIONS STRATEGY
TAILORED TO YOUR NEEDS

COMMUNICATIONS • ADVERTISING • PUBLISHING

Résidence Waterfront - Fenêtre Mermoz - Route de la Corniche
DAKAR - RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Tél.: (+221) 77 464 82 39

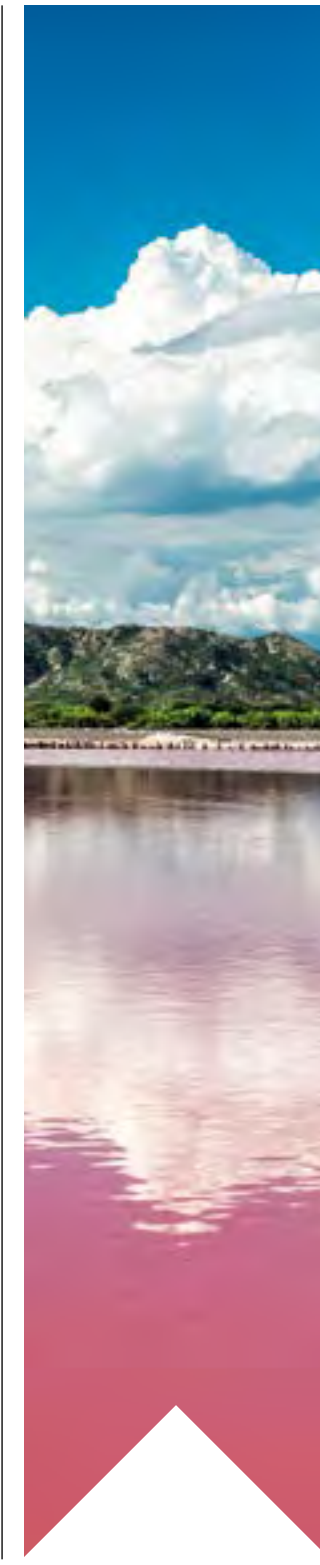


Tourism

New Momentum

Senegal, the country of *teranga* (“hospitality” in Wolof), is a tourist destination which is renowned in West Africa and throughout the world. It was one of the first countries on the continent to launch an extensive tourism industry beginning in the 1980s. After a prosperous period, revenue from the sector dropped dramatically. Today, the government is making every effort to revitalize tourism, a creator of jobs and wealth in the country.

© SHUTTERSTOCK - LIVCOOL



© SHUTTERSTOCK - KONSTANTIN KOPCHINSKY

Tourism represents Senegal’s second most important economic sector after fishing, and in 2014, according to the World Bank, it was the primary provider of foreign currency in the country. But although it is a large provider of jobs, the industry has gradually weakened. After a peak influx of more than 1 million tourists in 2013, the number of visitors dropped to 836,000 in 2014.

While climatic hazards, the Ebola epidemic in neighboring Guinea and an increased risk of terrorism are all factors contributing to the drop in visits to the country, professionals have often drawn attention to shortcomings in management at the governmental level, too. Since Macky Sall came to power, efforts to revitalize tourism have been genuine. “Yonu yokuté”, his government’s campaign program, has made tourism the second pillar of sector-specific policy (after agriculture), due to its development potential and its impact on the national economy and the creation of sustainable jobs.

The tourism component of axis 1 of Senegal’s Emergence Plan, entitled “Structural Transformation of the Economy and Growth,” aims to achieve a peak of 3 million tourists in 2023, with an intermediate target of 2 million in 2018. The sector also features prominently among the axes of growth, productivity and

wealth creation set out in the 2013–2017 National Strategy for Economic and Social Development (SNDES).

The latter includes plans to better structure and improve the quality and diversity of the tourism offering, increase knowledge and mastery of the country’s national potential, and enhance the welcome and safety of tourists at Dakar Airport and tourist sites. It also outlines plans to develop infrastructure and recreational areas, bring tourist accommodation facilities up to standard, promote a communications and marketing system, and even create favorable conditions for private investment (legal, tax and financial instruments, and tourism regulations).

The construction of infrastructure should contribute to this new expansion. Blaise Diagne International Airport (AIBD) is the centerpiece of this initiative, but it is only one part of the puzzle and would be useless without effective management. Several measures have been taken that should improve the situation. The requirement to pay for visas in 2013 represented a barrier to the influx of holiday-makers and was eliminated in May 2015. Moreover, the number of students enrolled at the Cheikh-Amala-Sy National Training School for Hotel Management and Tourism (ENFHT) was revised upwards, in order to respond to the demand

Tourism

Club Med Strengthens Its Presence

If proof is needed of Senegal's new tourism trend, one need only consider vacation tour operator Club Med's decision to create a new holiday village in the country. The company's CEO, Henri Giscard d'Estaing, signed a memorandum of understanding on August 21, 2015 for the construction of Saraba Village, at a cost of EUR 63 million. This high-end hotel village, featuring 358 rooms and suites (860 beds), is located in Nianing, 90 kilometers from Dakar, on the Petite Côte. The project will create more than 1,000 jobs, including 400 direct jobs, and will welcome approximately 30,000 clients per year, in addition to the 8,000 already hosted at the Club Med village of Cap Skirring in Casamance, for which a planned extension is under way.



© SHUTTERSTOCK - TOOKRUB



© SHUTTERSTOCK - SALVADOR AZNAR



© SHUTTERSTOCK - TRAVELNERD

for a qualified workforce. Created in 1959, the ENFHT is responsible for initial and ongoing training in the hotel, tourism and food services professions. It was the first institution of its kind in French-speaking West Africa, and remains the state's main tool for implementing the training component of its sustainable tourism development policy.

Multiple incentives have been initiated by the investment promotion agency APIX: protection against nationalization; availability of currency; free repatriation of profits and funds; equal treatment for nationals and foreigners; customs and tax incentives; three-year exemptions on customs duties on the import of production equipment and material;

a three-year suspension of VAT on the import of production equipment and material and on the purchase of local products and services; a tax credit of 40 % deductible over five years (up to 50% of annual profits), and so on. The government wants to provide investors with real guarantees.

Revitalization of Seaside Tourism

While developing new sectors of activity, such as ecotourism, cultural tourism or business tourism (which currently account for a third of the offering), the government intends to revitalize seaside tourism. It hopes first of all to redefine the existing tourist resorts of Saly Portudal, Saint-Louis and Cap Skirring. The Saly Portudal complex

is Senegal's main developed seaside resort (it represents 30% of the country's capacity) and the largest in West Africa, with 17 hotels and 33 residences (offering a total of 10,000 beds). Located 80 kilometers to the south of Dakar and 15 minutes from the AIBD (no longer active), it was unveiled in February 1984. It is currently benefiting from an extensive upgrade program, at a total cost of 1 billion CFA francs. Work on the project, which was launched in November 2013 by President Macky Sall, began in July 2015. Public spaces to promote crafts and two car parks are set to be built, the roads are to be redeveloped, and a path exclusively for pedestrians and cyclists will be created. The project

also includes rehabilitation of the protected forest and upgrading of the garden center.

The project is being led by the Coastal and Tourism Zone Planning and Promotion Company (SAPCO-Senegal, 98.75% owned by the state). The organization's jurisdiction was expanded in 2004, and even further in November 2013, when a new convention was signed with the state, assigning the company the objective of creating, developing and promoting tourism. Among its various missions, SAPCO is charged with establishing tourism interest zones (TIZs) throughout the country to ensure control of property, seek national and foreign investors likely to finance hotel and similar projects at

the different sites identified, and create tourist resorts at these sites. SAPCO is also responsible for management of the zones.

To respond to the objectives of the 2013–2017 SNDES, SAPCO must create three new seaside resorts on the Petite Côte in the near future: at Mbodiène, Joal Finio and Pointe-Sarène. This last project has reached a more advanced stage, and is even ranked as a high priority for tourism infrastructure. Pointe-Sarène is located 100 kilometers from the capital and about 30 minutes from the new international airport. The site to be developed extends over a surface area of 110 hectares. The fine sand beach, in the shape of a half-moon and bordered by filao trees, is idyllic, allowing visitors

Tourism

to catch a glimpse of Pointe-Sarène's strong tourism development potential. According to Bocar Ly, Director General of SAPCO-Senegal, this project "will serve as a spearhead for this new vision and will be a window onto the future of tourism development in Senegal, and on the Petite Côte specifically, in terms of experiencing the quality that will be offered to visitors." The state and private sector are set to mobilize 11 and 130 billion CFA francs, respectively.

On this immense site, the country intends to build five upper-category hotels (4 or 5 stars). A zone containing 120 high-end villas will also

be developed on the ridge and a commercial zone is planned for close to the village of Pointe-Sarène. In the extension, a nautical base and a marina will be developed. For the government, it seems clear that strengthening the tourism industry need not be accomplished at the expense of the environment. The complete complex will therefore be "surrounded by a wooded, enclosed buffer zone, in a natural continuation of the existing forest." Dates and schedules for the construction projects in Mbodiène and Joal Finio have not yet been determined. In Mbodiène, four large hotels are planned (with an overall capacity of 6,000 rooms), as

well as businesses, two golf courses and an amusement theme park "based on showcasing the legends, habitats, and ecology of Senegal and of Africa," according to SAPCO. Joal Finio will be on a more moderate scale, since it will only have a single hotel with 250 rooms and a commercial walkway. The main asset of Joal Finio is its 750-meter fine sand beach.

Several projects already exist for the northern and southern zones in the Saloum Delta. This breath of fresh air injected into seaside tourism should contribute to relaunching "Destination Senegal." The ambition is there. It remains to be fulfilled.



N°1 de la location de véhicules au Sénégal

LOCATION DE VOITURES TRANSPORT TOURISTIQUE

Avec 30 ans d'expérience, **SENECARTOURS** dispose d'un parc de prestige très diversifié comptant près de 200 véhicules tous climatisés répartis en trois catégories :

*Catégorie 1 :

Berlines (Simple, Moyenne, Haut de Gamme), Toyota Yaris, Toyota Corolla, Toyota Avensis, Toyota Camry, Passat Volkswagen, Chevrolet Epica, Jaguar, Cadillac, Lincoln, Mercedes S350, BMW S7, Limousine Royale...

*Catégorie 2 :

4x4 et Véhicules Utilitaires, Pick-up double cabine, Ford Everest, Toyota Fortuner, Toyota Land Cruiser, Toyota Prado, Toyota V8 spécial VIP, Mitsubishi Pajero Sport, Lincoln Navigator L...

*Catégories 3 :

Autocars de 15, 30, 50 et 65 places



Une autre vision du transport !



17, route de Ngor - Almadies
Tél. : 33 589 77 77
senecartours@senecartours.sn
www.senecartours.sn

Travel

Formalities and Advice

Formalities

Passport and Visa: Visas are not required for nationals of the following countries: Ivory Coast, Gambia, Ghana, Guinea, Guinea Bissau, Liberia, Mali, Mauritania, Niger, Nigeria, Sierra Leone, and Togo, who only need a valid passport or national ID card, or a pass, and the vaccination certificates required by the health authorities.

Other nationals require an entry visa, which is issued free of charge. Visas can be obtained from Senegal's consular representation in the visitor's country of residence—the Embassy in France handles only diplomatic passports and visas—by presenting a duly completed application form (to be downloaded and printed), a photograph, and the following documents: a

passport valid for at least six months after the end of the stay; a repatriation guarantee; a return or circular ticket, or a travel ticket for a destination outside Senegal; any vaccination certificates required by health regulations. The processing time for visa applications varies. It is therefore advisable to inquire prior to booking air tickets.

Vaccinations: Although immunization against yellow fever is no longer compulsory, except for passengers coming from areas where yellow fever is endemic, it is strongly recommended. In practice, the Senegalese health authorities may ask visitors to produce an international certificate of vaccination, even for passengers coming from European countries.

Vaccination against tetanus, poliomyelitis, diphtheria, whooping cough, typhoid fever, hepatitis A and hepatitis B is recommended.

Vaccination against meningitis is advised in central and eastern Senegal during the dry season (December to June).

Preventive immunization against rabies is only recommended for those traveling in remote areas (trekking, safari, hiking, etc.) or those who will be in contact with animals for professional reasons (veterinarians).

Regarding malaria, Senegal is in zone II. Seek medical advice on appropriate preventive treatment.

Banks and Currencies

Senegal is part of the CFA franc zone, and the exchange rate with the Dollar is fluctuating (1\$ = XOF 551, December 2017). Bank commission rates are high and you can often get a better exchange rate at a bureau de change. It is also possible to change currencies in large hotels, particularly in Dakar.

Opening Hours

Public services are usually open from Monday to Friday between 8am and 5pm, and banks between 8am and 4pm, though hours may vary. You are advised to carry out any important business in the morning.

Accommodation

Dakar has numerous top-of-the-range hotels, and rates, as elsewhere in Africa, are relatively high. One of the particular features of Senegal is that it has small hotels or hostels, which are less expensive and often close to tourist areas.

Getting Around

Road: The primary road links between Senegal's main towns are in good condition, but secondary routes can be less reliable in terms of quality. You are advised not to use tracks during the rainy season (July to November). Intercity travel is possible but never recommended at night. Black and yellow taxis are common in Dakar, and fares are reasonable. A journey from central Dakar to Ngor, Yoff or Ouakam, for example, costs somewhere between 1,500 and 3,000 CFA francs. In town, a taxi ride should cost no more than 1,000 CFA francs. Prices are higher from the airport: allow between 3,000 and 5,000 CFA francs for the journey into town, depending on the time of day.

Air: Domestic links are serviced, according to demand, by small private airlines with

limited passenger capacity. These flights are not frequent.

Risks

Areas to Avoid: It is possible to move freely in all regions except for some parts of Casamance and the Mali border, and part of the Mauritania border (an area to avoid unless absolutely necessary), given the prevailing situation in the Sahel and the abduction of Westerners in Mali, Niger and northern Cameroon.

If your circumstances absolutely require you to venture near the northern and eastern borders, you are advised to be discreet, not to travel at night and to travel in a convoy. You should give the US Embassy in Dakar advance warning of your trip (dakaracs@state.gov).

Crime: Crime in Senegal, and in Dakar in particular, remains reasonable relative to many other large African capitals. The main risk is theft of goods. You are therefore advised not to make a show of your personal effects that could attract the attention of pickpockets. The long coastal road in Dakar is particularly known for frequent attacks on pedestrians after nightfall.

Time Difference

In Winter the time difference is 5 hours behind between Washington DC and Dakar (6 hours behind in summer)

Embassy of Senegal in the United States of America

2031 Florida Avenue, NW
Washington, DC 20009
Tel: +1 202 234 0540
Fax: +1 202 332 63 15
www.ambasenegal-us.org

Senegal

Address Book

The international dialing code for Senegal is 00221.

Embassy of the United States of America in Senegal

Route des Almadies
BP 49 Dakar
Tel: 33 829 21 00 / 33 823 22 09
Fax: 33 822 29 91

National Institutions

Presidential Palace
Av. Léopold-Sédar-Senghor
Tel: 33 880 80 80
www.presidence.sn

National Assembly

Place Soweto
BP 86 Dakar
Tel: 33 823 3472
Fax: 33 823 67 08
www.assemblée-nationale.sn

Office of the Ombudsman

Avenue des Diambars
Corner of Avenue
Nelson-Mandela
BP 6434 Dakar-Étoile
Tel: 33 822 39 95 / 33 822 39 96
Email: mediaturation.rep@sentoo.sn

Prime Minister's Office

Administrative Building
9th Floor
BP 4029 Dakar
Tel: 33 889 69 69 / 33 849 18 00
Fax: 33 823 44 79
www.primature.sn

Supreme Court

Boulevard Martin-Luther-King
Dakar-Fann
Tel: 33 889 10 10
www.coursupreme.sn

Constitutional Council

Fann - Route Corniche Ouest
Tel: 33 822 52 52

Council of State

Rue Béranger-Ferraud
Tel: 33 849 40 02 / 33 849 40 01
Fax: 33 849 43 62

Court of Auditors

15 Avenue Franklin-Roosevelt
BP 9097 Dakar-Peytavin
Tel: 33 849 40 01 / 02
www.courdescomptes.sn

Environmental, Social and Economic Council

25 Avenue Pasteur
BP 6100 Dakar
Tel: 33 829 63 91
www.ces.sn

APIX (Investment Promotion and Major Projects Agency)

52-54 Rue Mohamed-V
BP 430
CP 18524 Dakar
Tel: 33 849 05 55 / 33 849 44 65
Fax: 33 823 94 89
Email: contact@apix.sn
www.apix.sn / www.investin-senegal.com

Ministry of Foreign Affairs and Senegalese Abroad

Place de l'Indépendance
BP 4044 Dakar
Tel: 33 889 13 00 / 33 823 53 42
Fax: 33 823 54 96
www.diplomatie.gouv.sn

Ministry of Agriculture and Rural Equipment

Administrative Building
3rd Floor
BP 4005 Dakar
Tel: 33 849 70 00 / 33 823 39 74
Fax: 33 823 32 68
www.agriculture.gouv.sn

Ministry of Regional Development and Municipalities

Dieuppeul Derklé
Rue DD 142
BP 4002 Dakar
Tel: 33 869 47 00
Fax: 33 869 47 13

Ministry of Trade, the Informal Sector, Consumption, Promotion of Local Products and SMEs
Sotrac Mermoz

Lot No. 42
Tel: 33 860 36 40
www.commerce.gouv.sn

Ministry of Communications and the Digital Economy

2 Rue Béranger-Ferraud
Intersection with Rue
Amadou-Assane-Ndoye
BP 4027 Dakar
Tel: 33 889 17 15
Fax: 33 842 12 91
www.mcten.gouv.sn

Ministry of Culture and Heritage

Administrative Building
3rd Floor
Dakar
Tel: 33 849 73 11 / 33 822 43 03
Fax: 33 822 16 38
Email: contact@culture.gouv.sn
www.culture.gouv.sn

Ministry of the Economy, Finance and Planning

Rue René-Ndiaye
BP 4017 Dakar
Tel: 33 889 21 00
33 821 03 78
Fax: 33 822 41 95
www.finances.gouv.sn

Ministry of National Education

Rue Docteur-Calmette
BP 4025 Dakar
Tel: 33 849 54 02
Fax: 33 821 89 30

Ministry of Animal Husbandry and Production

VDN, Sicap Keur Gorgui
Building Y1D
BP 45677 Dakar-Fann
Tel: 33 859 06 30
33 859 06 31
Fax: 33 864 63 11

Ministry of Energy
Administrative Building
4th Floor
BP 4021 Dakar
Tel: 33 823 57 89
Fax: 33 823 44 70

Ministry of Higher Education and Research
Administrative Building
5th Floor – Right Wing
BP 36005 Dakar
Tel: 33 849 75 52
www.recherche.gouv.sn

Ministry of the Environment and Sustainable Development
Route des Pères-Maristes
Dakar-Hann
Tel: 33 859 13 45
www.environnement.gouv.sn

Ministry of Women, the Family and Children
Administrative Building
6th Floor
BP 4050
CP 10224 Dakar
Tel: 33 849 70 61 / 33 849 70 63
Fax: 33 822 94 90
www.famille.gouv.sn

Ministry of the Civil Service, Work, Social Dialogue and Professional Organizations
Administrative Building
1st Floor
BP 4007 Dakar
Tel: 33 849 70 00
www.fonctionpublique.gouv.sn

Ministry of the Armed Forces
Administrative Building
8th Floor
BP 4041 Dakar
Tel: 33 849 76 12 / 33 823 96 29
www.forcesarmees.gouv.sn

Ministry of Professional Training, Apprenticeships and Crafts
Sicap Keur Gorgui
Building Y1C - Dakar
Tel: 33 865 70 70
Fax: 33 821 71 96

Ministry of Water and Sanitation
Administrative Building
2nd Floor - Dakar
Tel: 33 889 02 34
Fax: 33 822 21 80

Ministry of Industry and Mines
Administrative Building
4th Floor
BP 4021 Dakar
Tel: 33 849 73 00 / 33 823 87 16
Fax: 33 823 44 70

Ministry of Infrastructure, Land Transport and Access
Former Camp Lat-Dior
Avenue Peytavin
Intersection with Corniche Ouest
BP 4014 Dakar
Tel: 33 849 07 60
Fax: 33 823 82 79

Ministry of the Interior
Place Washington
Boulevard de la République
BP 4002 Dakar
Tel: 33 889 91 00
www.interieur.gouv.sn

Ministry of Youth, Employment and Promotion of Civic Values
Administrative Building
5th Floor
Dakar
Tel: 33 821 94 57
Fax: 33 822 95 42
www.jeunesse.gouv.sn

Ministry of Justice
Administrative Building
7th Floor
BP 4030 Dakar
Tel: 33 849 70 00 / 33 823 50 24
www.justice.gouv.sn

Ministry of Fisheries and Maritime Affairs
Administrative Building
4th Floor
BP 4050 Dakar
Tel: 33 849 50 73
www.ecomaritime.gouv.sn

Ministry of Planning
56 Rue du Docteur-Theze
Dakar

Ministry of Restructuring and Managing Flood Zones
Sacré-Cœur
Cité Sicap Keur Gorgui
Élysée Building - 4th Floor
Dakar
Tel: 33 824 60 31

Ministry of Health and Social Action
Fann Résidence
Rue Aimé-Césaire
BP 4024 Dakar
Tel: 33 869 42 42
www.sante.gouv.sn

Ministry of Sports and Community Life
Administrative Building
6th Floor
Dakar
Tel: 33 849 12 99
Fax: 33 842 02 92

Ministry of Tourism and Air Transport
23 Rue du Docteur-Calmette
BP 4049 Dakar
Tel: 33 822 73 66
Email: ministeretourisme@gouv.sn

Ministry of Urban Development and Settlement
Opposite Lycée Blaise-Diagne
Dakar
Tel: 33 869 15 26 / 47
Email: minurbas@orange.sn

Embassy of the United States of America in Senegal
Route des Almadies
BP 49 Dakar
Tel: 33 829 21 00 / 33 823 22 09
Fax: 33 822 29 91

Embassy of Senegal in the United States of America
2031 Florida Avenue, NW
Washington, DC 20009
Tel: +1 202 234 0540
Fax: +1 202 332 63 15
www.ambasenegal-us.org

International Organizations

AFD (French Development Agency)
15 Avenue Nelson-Mandela
BP 4 Dakar
Tel: 33 849 19 99
Fax: 33 823 40 10
Email: afddakar@sn.groupe-afd.org

ASECNA (Agency for Aerial Navigation Safety in Africa and Madagascar)
32–38 Avenue Jean-Jaurès
BP 3144 Dakar
Tel: 33 849 66 01
Fax: 33 823 46 54
www.asecna.aero

AUF (Francophone University Association)
University Campus
BP 10017
Liberté – Dakar
Tel: 33 824 29 27
Fax: 33 825 34 58
www.auf.org

AfDB (African Development Bank)
8 Route du
Méridien-Président/Almadies
Résidence Rokhaya
Apts 3, 4 and 5
BP 1852 RP – Dakar
Tel: 33 820 08 88 / 33 869 13 66
Fax: 33 820 09 99
www.afdb.org

BCEAO (Central Bank of West African States)
Avenue Abdoulaye-Fadiga
BP 3108 Dakar
Tel: 33 869 05 00
Fax: 33 823 93 35
www.bceao.int

IDB (Islamic Development Bank)
18 Boulevard de la République
BP 6253 Dakar-Étoile
Tel: 33 889 11 44
Fax: 33 823 36 21

WB (World Bank)
Corniche Ouest
Intersection with Rue Léon-Gontran-Damas
BP 3296 Dakar
Tel: 33 859 41 00
Fax: 33 859 42 83
Email: worldbank-senegal@worldbank.org
www.banquemondiale-senegal.org

WADB (West African Development Bank)
C/O BCEAO Office
Boulevard du Général-de-Gaulle
BP 4197 Dakar
Tel: 33 823 63 47
33 889 45 45
Fax: 33 823 63 46
Email: boadbrsen@sn.boad.org

AFCAC (African Civil Aviation Commission)
15 Boulevard de la République
BP 2356 Dakar
Tel: 33 839 93 73
Fax: 33 823 26 61
Email: secretariat@afcac.org
www.afcac.org

CDE (Centre for the Development of Enterprise)
Sotrac Mermoz Lot 90
4th Floor
BP 16770 Dakar-Fann
Tel: 33 869 60 70
Fax: 33 860 28 00
Email: gba@cde.int
www.cde.int

ICRC (International Committee of the Red Cross)
Rue 6, Point E
BP 5681 Dakar-Fann
Tel: 33 869 13 69
Fax: 33 824 14 16
Email: dakar.dak@icrc.org

UNIC (United Nations Information Centre)
Soumex-Mammelles/Almadies
Building
BP 154 Dakar
Tel: 33 869 99 11
Fax: 33 860 54 08
Email: cinu.dakar@sentoosn

CODESRIA (Council for the Development of Social Science Research in Africa)
Avenue Cheikh-Anta-Diop
Intersection with Canal-IV
BP 18524 Dakar
Tel: 33 825 98 22
33 825 98
Fax: 33 824 12 89
Email: codesria@codesria.sn
www.codesria.org

**European Commission
(Delegation)**

12 Avenue Hassan-II
BP 3345 Dakar
Tel: 33 889 11 00 / 33 889 10 71
Fax: 33 823 68 85
Email:
delegation-senegal@ec.europa.eu
www.delsen.ec.europa.eu

**FAO
(United Nations Food and
Agriculture Organization)**

15 Rue Calmette
BP 3300 Dakar
Tel: 33 889 16 66
Fax: 33 889 16 70 / 33 823 63 30
Email: FAO-SN@fao.org

**IMF (International Monetary
Fund)**

8 Rue Docteur-Guillet
4th Floor
BP 6419 Dakar
Tel: 33 889 49 00 / 33 821 33 98

**HCR (United Nations High
Commission for Refugees)**

Liberté 6
Extension lot no. 188
BP 3125 Dakar
Tel: 33 867 62 07
Email: senda@unhcr.org

**ICAO (International Civil
Aviation Organization)**

15 Boulevard de la République
BP 2356 Dakar
Tel: 33 839 93 93
Email: icaowacaf@dakar.icao.int

**IOM (International
Organization for Migration)**

Résidence Hôtelière des
Mamelles
BP 16838 Dakar-Fann
Tel: 33 869 62 00
Email: dakar@iom.int
www.iom.int

**ILO (International Labour
Organization)**

22 Rue
Amadou-Assane-Ndoye
BP 414 Dakar-Fann
Tel: 33 889 29 89
Fax: 33 823 68 74
33 821 09 56
Email: dakar@ilo.org

**WHO (World Health
Organization)**

Almadies V
Ngor Zone Extension 10 lot
no. 19
BP 4039-8363
Tel: 33 869 59 30
Fax: 33 820 43 14
Email: omsdakar@sn.afro.who.int

**UNIDO (United Nations
Industrial Development
Organization)**

Fayçal Building
19 Rue Parchappe
2nd Floor
BP 154 Dakar
Tel: 33 823 18 76
Fax: 33 823 57 46
Email: office.senegal@unido.org
www.unido.org

**WFP (United Nations World
Food Programme)**

10 Avenue Pasteur
Intersection with Rue Gallieni
BP 6288-11524 Dakar-Étoile
Tel: 33 823 23 46
33 849 65 00
Fax: 33 842 35 62
Email: wfp.dakar@wfp.org

**UNDP (United Nations
Development Programme)**

19 Rue Parchappe
BP 154 Dakar-Étoile
Tel: 33 839 90 502
Fax: 33 823 55 00
Email: registre@undop.org

**UNESCO (United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization)**

12 Avenue
Léopold-Sédar-Senghor
Dakar
Tel: 33 849 23 23

**UNOPS (United Nations
Office for Project Services)**

Ousseynou-Thiam-Guèye
Building
Rue de Thiès, Point E
BP 15702 Dakar
Tel: 33 869 38 38
Email: snoc@unops.org

**USAID (United States
Agency for International
Development)**

Petit Ngor
Behind Hotel Ngor Diarama
BP 49 Dakar
Tel: 33 869 61 00
Email: usaid-senegal@usaid.gov

Hotels**(this list is not exhaustive)****La Demeure**

Route de Ngor
Dakar
Tel: 33 820 76 79
www.lademeure-guesthouse.com

SHB Novotel

Avenue Abdoulaye Fadiga
BP 2073 Dakar
Tel: 33 849 61 61
Email: novotel@orange.sn
www.novotel.com

**Hotel King Fahd Palace
(formerly the Meridien
President)**

Pointe des Almadies
BP 8181 Dakar
Tel: 33 869 69 69
Email: meridien@orange.sn
www.meridien.com

Laguna Beach

Mbodienne
BP 675 Dakar
Tel: 33 957 88 11
33 957 88 02
Fax: 33 957 88 12
Email: laguna@orange.sn
www.lagunabeach.sn

Hotel des Almadies

Pointe des Almadies
BP 3236 Dakar
Tel: 33 869 54 54
Email: jgabain@millenium-
toursn.com
www.hoteldesalmadies.com

Le Lodge des Almadies

Route des Almadies
BP 29339 Dakar
Tel: 33 869 03 45
Fax: 33 869 03 50
Email: hotellelodge@orange.sn
www.lodgedesalmadies.com

Le Terrou Bi

Corniche Ouest
Boulevard
Martin-Luther-King
BP 1179 Dakar
Tel: 33 839 90 39
Fax: 33 821 40 74
Email: terroubi@orange.sn
www.terroubi.com

Radisson Blu Hotel

Route de la Corniche Ouest
BP 16868 Dakar
Tel: 33 869 33 33
Email: info.dakar@radissonblu.com
www.radissonblu.com

Hotel Savana Dakar

Pointe Bernard
Petite Corniche
BP 1015 RP Dakar
Tel: 33 849 42 42
Email: hotel@savana.sn
www.savana.sn



© SHUTTERSTOCK - SALVADOR AZNAR

Villa Racine

37, rue Jules-Ferry
BP 6047 Dakar-Étoile
Tel: 33 889 41 41
Fax: 33 821 88 89
Email: lavillalaracine@orange.sn
www.lavillalaracine.com

**The Rhino Resort Hotel &
Spa**

Rue du Karting s/n – Saly
Tapee
Saly 499
Tel: 33 957 37 44
Email: info@therhinoresort.com
www.therhinoresort.com

**Lamantin Beach Resort
& Spa**

Saly Nord
Tel: 33 957 07 77
Email: reservation@lelamantin.
com
www.lelamantin.com

Hotel Neptune

BP 742 M'Bour, Saly
Tel: 33 957 23 20
Email: neptune@orange.sn
www.saly-hotel-neptune.com

LA TANIÈRE Villa Metsu

Piste Saly - 23002 Saly Portudal
Tél. : +221 77 848 06 31
E-mail :
latanierevillametsu1@icloud.com

Siki Hotel

Abdulaye Seck/Marie Parsine
Saint-Louis
Tel./Fax: 33 961 60 69
Email: info@sikihotel.com

Hotel Mermoz

Route de l'Hydrobase
Saint-Louis
Tel: 33 961 36 68
www.hotelmormoz.com

Framotal Hotel

Palm Beach
Saly Portudal Mbour
BP 64 Mbour
Tel: 33 939 59 99
Email: palmbeach@fram.fr
www.palmbeach.sn

Pointe Sud

Ibrahima Sarr
Intersection with
Quai de Pêche
BP 1130 Saint-Louis
Tel: 33 961 58 78
Email: hotelpointesud@
orange.sn
www.hotelpointesud.com

Saly Hotel

Saly Portudal Mbour
BP 69 Thiès
Tel: 33 957 11 25
Fax: 33 957 34 60
Email: salyhotel@arc.sn



Economic Guide: Senegal

Toutes les opportunités
d'investissement

Édition française



Investir au Sénégal

Investir dans l'avenir

Le Sénégal et les États-Unis d'Amérique partagent une longue tradition de relations confiantes, basées sur des valeurs communes de liberté, de démocratie et de respect des droits de l'homme.

De part et d'autre, nous croyons aussi à la libre entreprise et aux vertus du marché comme moteurs de la croissance, de la création de richesses et du développement.

Le Sénégal est à moins de 8 heures de vol de la côte est des États-Unis. Par exemple, nous mettons moins de temps à aller aux États-Unis qu'à rallier l'est ou le sud du continent africain. C'est dire que nous sommes aussi des voisins.

Au plan politique, les relations entre nos gouvernements ont toujours été marquées du sceau de la confiance et de la collaboration conviviale.

Le Sénégal bénéficie du soutien de la coopération américaine dans plusieurs domaines, y compris dans le cadre du MCA, dont nous sommes en train de définir un 2^e Compact essentiellement orienté vers l'énergie, après le succès du 1^{er} Compact consacré notamment aux infrastructures et à l'agriculture.

Voilà autant de facteurs qui justifient la poursuite de notre partenariat, en particulier avec le secteur privé américain, avec le soutien des responsables de la Chambre de commerce américaine, que j'ai déjà eu l'occasion de rencontrer et dont je mesure toute l'amitié et l'estime qu'ils portent à notre pays.

Avec les projets majeurs du PSE dans les domaines des infrastructures, de l'énergie, de l'agriculture, des mines, du tourisme, des ITC et des services, nous avons un large spectre de potentialités sur lesquelles nous pouvons bâtir des partenariats intelligents, novateurs et mutuellement bénéfiques. L'ouverture le 7 décembre dernier de notre tout nouvel aéroport de classe mondiale, l'AIBD, devrait y contribuer.

Ensemble, la main dans la main, travaillons pour l'investissement, les échanges et le partenariat mutuellement bénéfique pour un avenir radieux.

Le temps d'investir au Sénégal, c'est maintenant !



MACKY SALL
Président de la République



© AFP - MICHAEL KAPPELER

Préface

Voici notre plan stratégique « Yeesal »

La vision du plan stratégique 2016 – 2020 s'appuie sur cinq axes principaux qui constituent les leviers d'action pour atteindre la performance :

- **Axe 1** - Développement optimal de l'offre et maîtrise de la demande
- **Axe 2** - Développement et mise aux normes de l'infrastructure du Transport et de la Distribution
- **Axe 3** - Accroissement du chiffre d'affaires et satisfaction de la clientèle par un service de qualité et à moindre coût
- **Axe 4** - Amélioration de la gestion et de la rentabilité financière
- **Axe 5** - Diversification des activités et innovation

L'articulation du Plan « Yeesal »

- Le plan de production (PP) 2017-2030 vise deux objectifs stratégiques du PSE : l'augmentation de la capacité disponible et la baisse du coût de production.
- Le plan de transformation (PT) 2018 concerne la performance des processus, la gestion des ressources humaines et l'efficacité du management et de la communication.
- Le Plan d'actions prioritaires 2016-2018 (PAP) sera donc essentiellement axé sur la mise aux normes de l'infrastructure industrielle, en complément des grands projets de production et du réseau de transport identifiés dans le plan stratégique.
- Le Plan d'action de consolidation et d'innovation (PACI) prolonge le PAP jusqu'en 2020 pour consolider les acquis, moderniser Senelec et développer ses activités à l'international.

Montant du Plan "Yeesal" : plus de 8 000 milliards FCFA

Voici le moyen le plus simple pour acheter de l'électricité

Grâce au compteur prépaiement Woyofal, l'électricité devient un produit de consommation que le client peut acheter à tout moment en quantité voulue. Vous avez dès lors la maîtrise de votre budget :

- Pas de paiement d'avance sur consommation à l'abonnement ;
- Des conditions d'accès à l'électricité plus douces ;
- Plus de facture bimestrielle à recevoir et par suite, plus de coupure pour défaut de paiement ;
- Une plus grande autonomie vis-à-vis de Senelec ;
- Possibilité de suivre ses consommations journalières, mensuelles et connaître la puissance utilisée par ses appareils ;
- Des achats d'électricité en fonction des possibilités financières ;
- Possibilité d'effectuer des achats quotidiens, hebdomadaires, mensuels, voire plus ;
- Dispositif avertissant le client lorsque le stock d'énergie est sur le point de s'épuiser ;
- En cas d'absence, possibilité de suspendre ses consommations et de les conserver dans son stock d'énergie jusqu'au retour ;



Plusieurs solutions de vente permettent la disponibilité du crédit sous différentes formes (cartes à gratter, quichets, sms, terminaux TPS, partenaires agréés par Senelec, etc.).

...et voici le moyen le plus sûr pour réduire votre facture

Filiale de Senelec lancée en août 2017, Akilee Energy Management vous aide à suivre, à comprendre et à réduire vos factures d'électricité, en s'appuyant sur les technologies digitales, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

- Anticiper vos factures par une action continue sur vos consommations ;
- Connaître l'utilisation détaillée que vous faites de l'énergie ;
- Comprendre vos consommations par rapport à votre activité ;
- Avoir la garantie de toujours obtenir le contrat optimal avec Senelec (détermination automatique des puissance idéales à souscrire) ;
- Être informé en temps réel des dérives de consommations ;
- Voir l'impact de vos actions sur vos factures ;



Akilee met à votre disposition un conseiller toujours disponible pour répondre à vos questions techniques et vous aider à exploiter les analyses et conseils qui vous sont donnés.

Contacts : www.akilee-by-ines.com ou infos@akilee-by-ines.com ou +221 33 826 40 40





© DR

Ambassadeur des États-Unis pour le Sénégal et la Guinée-Bissau.

Préface

Tulinabo S. Mushingi

Après avoir été nommé par le Président Trump, le 28 février 2017, et confirmé dans mes fonctions par le Sénat américain, le 18 mai, je suis arrivé à Dakar le 31 juillet pour servir en tant qu'ambassadeur des États-Unis pour le Sénégal et la Guinée-Bissau. Mon objectif est de contribuer à la prospérité et à la sécurité des États-Unis en travaillant avec nos partenaires africains, en vue d'assurer ensemble la paix et le développement économique.

Pour atteindre cet objectif, l'une des meilleures solutions, selon moi, est d'aider les sociétés américaines à faire des affaires et à établir des partenariats au Sénégal. Avec ses institutions stables et sa tradition d'ouverture, le Sénégal offre de nombreuses opportunités d'échange et d'investissement. L'ambassade des États-Unis à Dakar est en outre bien équipée pour aider les sociétés américaines à profiter au mieux de ces opportunités.

Les États-Unis et le Sénégal sont partenaires depuis plusieurs décennies, collaborant en vue d'atteindre des objectifs partagés de développement économique, de gouvernance démocratique et de stabilité régionale. La coopération bilatérale entre nos deux pays est particulièrement marquée dans les secteurs de la santé et de l'éducation. L'aide des États-Unis joue également un rôle essentiel dans le développement des infrastructures économiques sénégalaises. Par exemple, entre 2010 et 2015, la Millennium Challenge Corporation a investi plus de 400 millions de dollars dans les systèmes d'irrigation et les autoroutes, au service des régions les plus productives du Sénégal. Nos dernières initiatives dans le pays sont axées sur le développement du secteur de l'électricité et l'amélioration des chaînes de valeur dans l'agriculture.

La collaboration avec le secteur privé est au centre de la relation de partenariat qui unit les États-Unis et le Sénégal. Les activités commerciales partagées bénéficient en effet aux deux pays. Cette idée se trouve au fondement des liens solides qui existent entre l'ambassade et la Chambre de commerce des États-Unis à Dakar. Pour plus d'informations sur l'ambassade, rendez-vous sur sn.usembassy.gov. Retrouvez l'AmCham en ligne sur amchamsen.org. Nous vous souhaitons la bienvenue au Sénégal et sommes impatients de travailler avec vous.

Préface



CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE DU SÉNÉGAL



Agriculteurs



Entreprises



Professionnels

Particuliers



Un service complet de banque
La Banque qui partage vos réalités

INFORMATIONS

Standard : +221 33 839 36 36
Serveur Vocal : 88 828 15 28

www.cncas.sn



SOCIETE DES PETROLES DU SENEGAL

MISSIONS

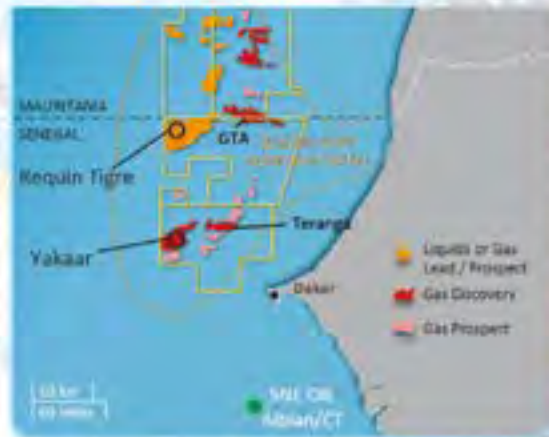
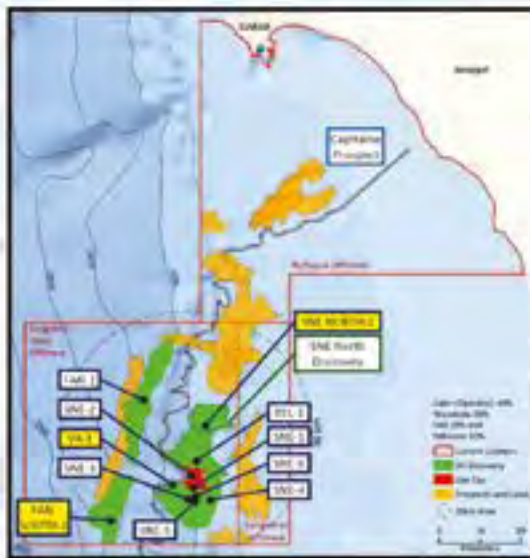
En Amont

- Evaluation périodique du potentiel Pétrolier du bassin sédimentaire;
- Promotion de ce potentiel auprès des compagnies pétrolières internationales;
- Participation avec ces compagnies à la mise en évidence de ce potentiel;
- Suivi technique et le contrôle des opérations pétrolières.

Aval

Porter les choix stratégiques de l'État sur les segments névralgiques de la filière Aval du sous secteur des hydrocarbures.

RESULTATS



PERSPECTIVES

- Améliorer l'alimentation de la population en énergie bon marché ;
- Relancer les initiatives industrielles, et donc l'économie du pays (PSE);
- Freiner la déforestation et réduire les émissions de gaz à effet de serre par l'utilisation du gaz naturel;
- Créer des emplois directs et indirects.

L'ENERGIE POUR LA CROISSANCE

Route du Service Géographique, Hann, BP 2076 Dakar - SENEGAL
 Tél.: +221 33 839 92 98 / Fax : +221 33 832 18 99
 Email : petrosen@petrosen.sn
 Site Web : petrosen.petrosen.sn

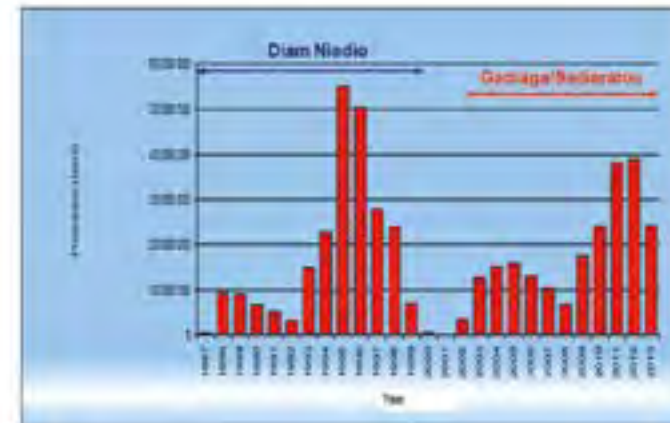
EXPLORATION

- Plusieurs Prospects et Leads identifiés en offshore et en onshore dont deux feront l'objet de forage en 2014.



PRODUCTION

- Une production de gaz naturel de l'ordre de 100.000 mètres cubes par jour pour la production électrique de SENELEC.



L'ENERGIE POUR LA CROISSANCE

Route du Service Géographique, Hann, BP 2076 Dakar - SENEGAL
 Tél.: +221 33 839 92 98 / Fax : +221 33 832 18 99
 Email : petrosen@petrosen.sn
 Site Web : petrosen.petrosen.sn

Voici notre plan stratégique « Yeesal »

La vision du plan stratégique 2016 – 2020 s'appuie sur cinq axes principaux qui constituent les leviers d'action pour atteindre la performance :

- **Axe 1** - Développement optimal de l'offre et maîtrise de la demande
- **Axe 2** - Développement et mise aux normes de l'infrastructure du Transport et de la Distribution
- **Axe 3** - Accroissement du chiffre d'affaires et satisfaction de la clientèle par un service de qualité et à moindre coût
- **Axe 4** - Amélioration de la gestion et de la rentabilité financière
- **Axe 5** - Diversification des activités et innovation

L'articulation du Plan « Yeesal »

- Le plan de production (PP) 2017-2030 vise deux objectifs stratégiques du PSE : l'augmentation de la capacité disponible et la baisse du coût de production.
- Le plan de transformation (PT) 2018 concerne la performance des processus, la gestion des ressources humaines et l'efficacité du management et de la communication.
- Le Plan d'actions prioritaires 2016-2018 (PAP) sera donc essentiellement axé sur la mise aux normes de l'infrastructure industrielle, en complément des grands projets de production et du réseau de transport identifiés dans le plan stratégique.
- Le Plan d'action de consolidation et d'innovation (PACI) prolonge le PAP jusqu'en 2020 pour consolider les acquis, moderniser Senelec et développer ses activités à l'international.

Montant du Plan "Yeesal" : plus de 8 000 milliards FCFA

Voici le moyen le plus simple pour acheter de l'électricité

Grâce au compteur prépaiement Woyofal, l'électricité devient un produit de consommation que le client peut acheter à tout moment en quantité voulue. Vous avez dès lors la maîtrise de votre budget :

- Pas de paiement d'avance sur consommation à l'abonnement ;
- Des conditions d'accès à l'électricité plus douces ;
- Plus de facture bimestrielle à recevoir et par suite, plus de coupure pour défaut de paiement ;
- Une plus grande autonomie vis-à-vis de Senelec ;
- Possibilité de suivre ses consommations journalières, mensuelles et connaître la puissance utilisée par ses appareils ;
- Des achats d'électricité en fonction des possibilités financières ;
- Possibilité d'effectuer des achats quotidiens, hebdomadaires, mensuels, voire plus ;
- Dispositif avertissant le client lorsque le stock d'énergie est sur le point de s'épuiser ;
- En cas d'absence, possibilité de suspendre ses consommations et de les conserver dans son stock d'énergie jusqu'au retour ;



Plusieurs solutions de vente permettent la disponibilité du crédit sous différentes formes (cartes à gratter, quichets, sms, terminaux TPS, partenaires agréés par Senelec, etc.).

...et voici le moyen le plus sûr pour réduire votre facture

Filiale de Senelec lancée en août 2017, Akilee Energy Management vous aide à suivre, à comprendre et à réduire vos factures d'électricité, en s'appuyant sur les technologies digitales, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

- Anticiper vos factures par une action continue sur vos consommations ;
- Connaître l'utilisation détaillée que vous faites de l'énergie ;
- Comprendre vos consommations par rapport à votre activité ;
- Avoir la garantie de toujours obtenir le contrat optimal avec Senelec (détermination automatique des puissance idéales à souscrire) ;
- Être informé en temps réel des dérives de consommations ;
- Voir l'impact de vos actions sur vos factures ;



Akilee met à votre disposition un conseiller toujours disponible pour répondre à vos questions techniques et vous aider à exploiter les analyses et conseils qui vous sont donnés.

Contacts : www.akilee-by-ines.com ou infos@akilee-by-ines.com ou +221 33 826 40 40





© DR

Ambassadeur des États-Unis pour le Sénégal et la Guinée-Bissau.

Préface

Tulinabo S. Mushingi

Après avoir été nommé par le Président Trump, le 28 février 2017, et confirmé dans mes fonctions par le Sénat américain, le 18 mai, je suis arrivé à Dakar le 31 juillet pour servir en tant qu'ambassadeur des États-Unis pour le Sénégal et la Guinée-Bissau. Mon objectif est de contribuer à la prospérité et à la sécurité des États-Unis en travaillant avec nos partenaires africains, en vue d'assurer ensemble la paix et le développement économique.

Pour atteindre cet objectif, l'une des meilleures solutions, selon moi, est d'aider les sociétés américaines à faire des affaires et à établir des partenariats au Sénégal. Avec ses institutions stables et sa tradition d'ouverture, le Sénégal offre de nombreuses opportunités d'échange et d'investissement. L'ambassade des États-Unis à Dakar est en outre bien équipée pour aider les sociétés américaines à profiter au mieux de ces opportunités.

Les États-Unis et le Sénégal sont partenaires depuis plusieurs décennies, collaborant en vue d'atteindre des objectifs partagés de développement économique, de gouvernance démocratique et de stabilité régionale. La coopération bilatérale entre nos deux pays est particulièrement marquée dans les secteurs de la santé et de l'éducation. L'aide des États-Unis joue également un rôle essentiel dans le développement des infrastructures économiques sénégalaises. Par exemple, entre 2010 et 2015, la Millennium Challenge Corporation a investi plus de 400 millions de dollars dans les systèmes d'irrigation et les autoroutes, au service des régions les plus productives du Sénégal. Nos dernières initiatives dans le pays sont axées sur le développement du secteur de l'électricité et l'amélioration des chaînes de valeur dans l'agriculture.

La collaboration avec le secteur privé est au centre de la relation de partenariat qui unit les États-Unis et le Sénégal. Les activités commerciales partagées bénéficient en effet aux deux pays. Cette idée se trouve au fondement des liens solides qui existent entre l'ambassade et la Chambre de commerce des États-Unis à Dakar. Pour plus d'informations sur l'ambassade, rendez-vous sur sn.usembassy.gov. Retrouvez l'AmCham en ligne sur amchamsen.org. Nous vous souhaitons la bienvenue au Sénégal et sommes impatients de travailler avec vous.

Préface



CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE DU SÉNÉGAL



Agriculteurs



Entreprises

Professionnels

Particuliers



Un service complet de banque
La Banque qui partage vos réalités

INFORMATIONS

Standard : +221 33 839 36 36
Serveur Vocal : 88 828 15 28

www.cncas.sn



SOCIETE DES PETROLES DU SENEGAL

MISSIONS

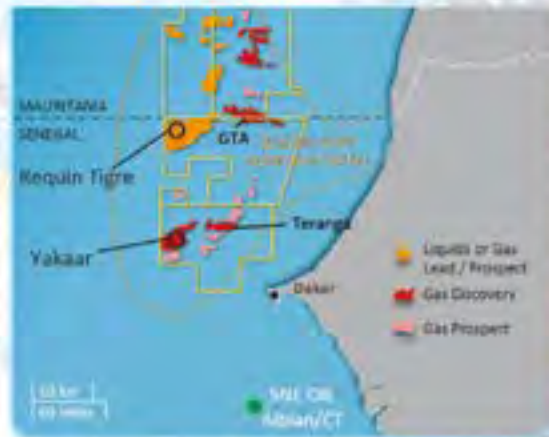
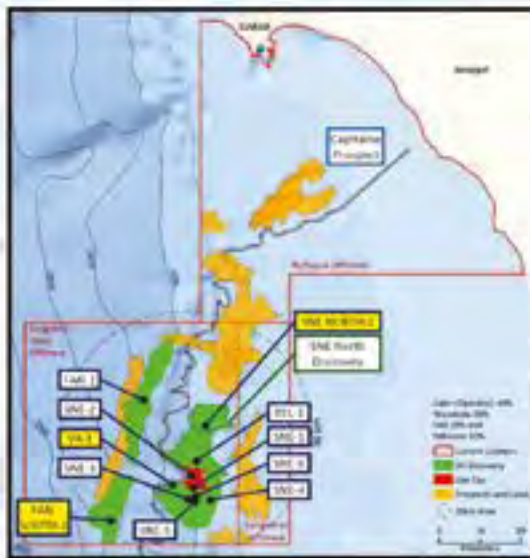
En Amont

- Evaluation périodique du potentiel Pétrolier du bassin sédimentaire;
- Promotion de ce potentiel auprès des compagnies pétrolières internationales;
- Participation avec ces compagnies à la mise en évidence de ce potentiel;
- Suivi technique et le contrôle des opérations pétrolières.

Aval

Porter les choix stratégiques de l'État sur les segments névralgiques de la filière Aval du sous secteur des hydrocarbures.

RESULTATS



PERSPECTIVES

- Améliorer l'alimentation de la population en énergie bon marché ;
- Relancer les initiatives industrielles, et donc l'économie du pays (PSE);
- Freiner la déforestation et réduire les émissions de gaz à effet de serre par l'utilisation du gaz naturel;
- Créer des emplois directs et indirects.

L'ENERGIE POUR LA CROISSANCE

Route du Service Géographique, Hann, BP 2076 Dakar - SENEGAL
 Tél.: +221 33 839 92 98 / Fax : +221 33 832 18 99
 Email : petrosen@petrosen.sn
 Site Web : petrosen.petrosen.sn

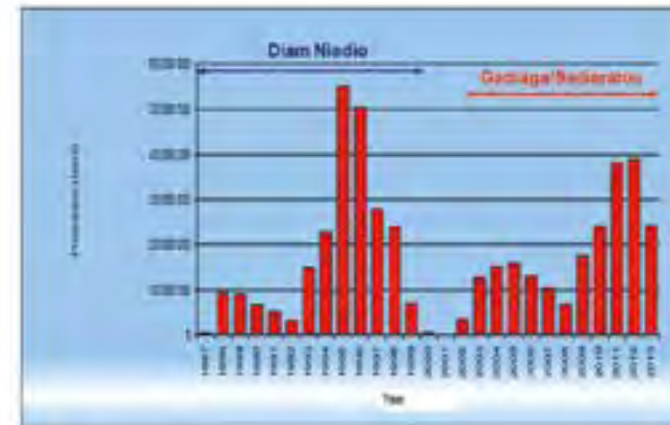
EXPLORATION

- Plusieurs Prospects et Leads identifiés en offshore et en onshore dont deux feront l'objet de forage en 2014.



PRODUCTION

- Une production de gaz naturel de l'ordre de 100.000 mètres cubes par jour pour la production électrique de SENELEC.



L'ENERGIE POUR LA CROISSANCE

Route du Service Géographique, Hann, BP 2076 Dakar - SENEGAL
 Tél.: +221 33 839 92 98 / Fax : +221 33 832 18 99
 Email : petrosen@petrosen.sn
 Site Web : petrosen.petrosen.sn



© JIAN WAGREICH

Premier vice-président du Bureau des affaires africaines de la Chambre de commerce américaine et président du US-Africa Business Center (Centre d'affaires États-Unis - Afrique).

Éditorial

Scott Eisner

De par sa proximité géographique et ses valeurs intrinsèques partagées avec les États-Unis, la République du Sénégal constitue une passerelle pour l'investissement direct étranger en Afrique occidentale. L'adoption du PSE 2035 ainsi que le dynamisme de la diplomatie économique menée par le gouvernement sénégalais sont des initiatives appréciables, non seulement pour l'attractivité ainsi engendrée pour les entreprises privées américaines, mais également pour le potentiel de création d'emplois diversifiés qu'elles représentent pour nos deux pays.

Les réformes mises en place par le gouvernement sénégalais, visant à améliorer le climat des affaires par l'assouplissement des cadres légaux et fiscaux, sont essentielles à une croissance durable et doivent être encouragées.

La récente découverte de pétrole et de gaz ouvre la voie à de formidables opportunités d'investissement dans différents secteurs, dont l'agriculture, la pêche, l'énergie et les infrastructures, ainsi que dans des services clés, comme la banque et les technologies de l'information et de la communication. Le Centre a hâte de coopérer avec les secteurs public et privé sénégalais dans le but de renforcer les liens commerciaux qui unissent nos deux pays et d'encourager les sociétés américaines à soutenir l'expansion économique du Sénégal par le biais de transferts de compétences, de capitaux et de technologies. La Chambre de commerce des États-Unis est la plus grande organisation commerciale du monde ; elle représente les intérêts de plus de 3 millions de sociétés de tous secteurs, tailles et situations géographiques, ainsi que ceux des chambres et associations sectorielles à l'échelle locale et des États. Son Département des affaires internationales compte plus de 70 experts en politiques régionales et 25 initiatives et conseils commerciaux spécialisés dans différents pays ou régions. La Chambre de commerce des États-Unis travaille également en étroite collaboration avec 117 chambres de commerce américaines à l'étranger.

La mission de l'alliance entre la Chambre de commerce des États-Unis et l'Africa Business Center (USAfBC) est de bâtir une prospérité durable pour les Africains et les Américains en favorisant la création d'emploi et l'esprit d'entreprise. Le Centre est convaincu que l'avenir de l'économie mondiale se trouve en Afrique.

Ce guide économique présente la diversité des sociétés américaines et sénégalaises actives au Sénégal et décrit l'environnement commercial favorable aux investisseurs potentiels. Nous espérons que les lecteurs y trouveront des informations utiles concernant les excellentes opportunités économiques offertes par le pays et ses abondantes ressources.

Éditorial

RANDGOLD

RESOURCES

CRÉATION DE PLUS DE VALEUR À PARTAGER

Nous créons de la valeur par la découverte, le développement et l'exploitation de mines d'or rentables au profit de toutes nos parties prenantes. Autour de nos opérations, notre objectif est de reconstituer les réserves consommées par la production croissante, tandis que plus loin, dans les régions aurifères les plus prometteuses d'Afrique, nous recherchons notre prochaine mine de classe mondiale.

RANDGOLD RESOURCES
(SENEGAL) LIMITED
67 Ave André Peytavin
BP 887, Dakar, Senegal



LSE : RRS • NASDAQ : GOLD
www.randgoldresources.com

Le Sénégal

Vue d'ensemble

Alors que nombre de pays d'Afrique de l'Ouest ou d'Afrique centrale sont en proie à des déchirements politiques, voire des conflits armés, le Pays de la Teranga (« hospitalité » en wolof) continue de tracer sa route pacifiquement, avec un profond respect des règles démocratiques. En dépit des remous de l'histoire, elles ont toujours constitué le socle sur lequel repose la stabilité de la nation depuis son indépendance acquise en 1960.

Le Sénégal fait preuve d'une réelle ouverture d'esprit et occupe une position de choix pour encourager la paix et la concorde entre les peuples de différentes religions. Ce n'est pas un hasard si 72 pays y ont installé une représentation diplomatique, de l'Arabie saoudite à l'Iran, en passant par la Russie, l'Inde, le Japon, la Chine, les États-Unis, la France ou Israël. Au niveau des relations politiques et économiques, la nation a des liens très étroits et anciens avec l'Occident, et en a également noué avec la Chine.



© SHUTTERSTOCK - VLADIMIR ZHOGA

Le Sénégal est par ailleurs fortement impliqué dans les institutions sous-régionales ou internationales. Il est membre de plusieurs d'entre elles (ONU, UA, OMC, Cedeao, UEMOA, OMVS, OIF, etc.). Parce que le pays a toujours su prôner l'apaisement à l'intérieur de ses frontières, il fait figure de médiateur sur l'échiquier africain, représentant également un interlocuteur de premier ordre pour la communauté internationale. Cette position tend à s'affirmer, sous la menace croissante du terrorisme islamique au Sahel.

En réduisant la durée du mandat présidentiel à cinq ans après le référendum du 20 mars 2016, le Président de la République Macky Sall s'est inscrit dans la droite ligne de ses illustres prédécesseurs en tant que défenseur des valeurs démocratiques. Depuis son élection, il a mis en route de profondes réformes politiques et économiques, et initié une série de grands travaux à même de relancer le développement du Sénégal. Les grands chantiers structurants entamés depuis le début des années 2000 n'ont pas souffert du changement de régime intervenu en mars 2012. Dans son message à la nation en décembre 2015, le Chef de l'État estimait que l'année 2016 serait « celle des grands chantiers et projets ». Il n'a pas menti, puisqu'il a non seulement poursuivi ceux commencés par son prédécesseur, mais en a également ouvert d'autres, du Cicad à l'AIBD, en passant par l'autoroute Dakar-Diamniado. L'interconnexion du pays est

en cours, sur le plan des transports mais également de l'énergie. L'électrification doit, selon Macky Sall, être le moteur de l'émergence en zone rurale.

Un fort potentiel

Le taux de croissance annuel, proche de 6,5 %, laisse entrevoir de nombreuses perspectives de développement. L'économie du pays repose principalement sur les activités tertiaires (64 % du PIB), suivies du secteur secondaire (21 %), puis du primaire (15 %). Ce bilan chiffré ne reflète pourtant pas entièrement la réalité du pays puisque l'agriculture mobilise près de 70 % de la population active, et joue de fait un rôle social et économique essentiel. Depuis l'avènement du PSE, elle figure parmi les priorités de l'État, qui concentre ses efforts pour améliorer, augmenter et sécuriser la production agricole, dans l'optique de réduire la pauvreté et les importations, tout en développant les exportations. L'accélération de l'industrialisation et l'exploitation de nouvelles mines devraient également y contribuer, avec l'aide des investisseurs nationaux et étrangers. Le secteur privé est un élément essentiel du PSE. Afin de devenir une destination d'affaires compétitive et de classe internationale, le Sénégal peut compter sur son APIX. Celle-ci met tout en œuvre pour que les investisseurs tirent le meilleur parti des opportunités qu'offre le pays. Cela passe notamment par une assistance technique et des avantages fiscaux et



© SHUTTERSTOCK - ANTON IVANOV

douaniers. À titre d'exemple, près de 9 000 entreprises ont été créées en 2014. Le Sénégal continue de gravir les marches du classement Doing Business de la Banque mondiale. En 2017, il occupe la 147 position. Comme les investisseurs, les vacanciers sont accueillis à bras ouverts ; car s'il est un secteur digne d'intérêt, c'est sans doute celui du tourisme. Les atouts ne manquent pas : la beauté de ses plages, la richesse de la faune et de la flore de ses parcs naturels, la diversité des paysages entre la végétation luxuriante du delta de la Casamance et la savane sahélienne... et bien sûr sa population, bienveillante et jeune (l'âge moyen est de 19 ans). Des efforts colossaux sont aujourd'hui entrepris pour que cette nation redevienne la grande destination touristique qu'elle était voilà quelques années. Dans tous les domaines, les progrès sont notables et renforcent l'idée que le pays est sur la voie de l'émergence. Soyez-en certain : le Sénégal est de retour.

Présentation

Le Sénégal

Caractéristiques générales

Géographie

La République du Sénégal est un pays d'Afrique occidentale ouvert sur l'océan Atlantique. Elle est limitrophe de la Mauritanie (813 km de frontière), du Mali (419 km), de la Guinée (330 km), de la Guinée-Bissao (338 km), et de la Gambie (740 km) qu'elle ceinture presque entièrement. Les îles du Cap-Vert ne sont distantes que de 560 km de ses côtes.

Superficie : 196 712 km²

Littoral : 718 km

Zones forestières : 42,97 %

Terres agricoles : 46,32 %

Climat : Désertique au nord, tropical au sud (saison des pluies de mai à novembre, saison sèche de décembre à avril).

Relief : Le Sénégal est principalement formé par un large bassin sédimentaire, bordé au nord par le fleuve Sénégal et traversé au sud par le fleuve Gambie. Le point culminant du pays se situe au mont Sambagalou, à 581 m d'altitude. Les parcs et réserves naturels représentent 8 % du territoire.

Parcs nationaux : Parc du Niokolo-Koba – Parc du Djoudj – Parc de la Langue de Barbarie – Parc des îles de la Madeleine – Parc du delta du Saloum – Parc de la Basse-Casamance

Population

Nombre d'habitants : 14,8 millions (projection 2016)

Croissance de la population : 3,1 % par an

Densité moyenne : 78,58 habitants/km²

Indice de développement humain : 0,466

Espérance de vie à la naissance : 66,37 ans

Population urbaine : 43,72 %

Part de la population de moins de 15 ans : 43,76 %

Âge moyen : 19 ans

Nombre moyen d'enfants par femme : 5,1

Taux brut de natalité : 37,2 ‰

Alphabétisation des adultes (de plus de 15 ans) : 42,82 %

Inscriptions en études primaires : 80,88 % de la population

Inscriptions en études secondaires : 40,07 % de la population

Inscriptions en études tertiaires : 7,39 % de la population

Taux de chômage : 12,5 %

Économie

Monnaie : Franc CFA

Croissance annuelle : 6,49 % (2015)

PIB annuel : 13,8 milliards USD

RNB par habitant : 1 000 USD

PIB/habitant : 910 USD (2015, Banque mondiale)

PIB/secteur : Primaire 15 %

Secondaire 21 %

Tertiaire 64 %

Investissements directs étrangers :

338 millions USD

Principal pays d'importation : France

Principal pays d'exportation : Mali

Atouts

- Un État de droit, une démocratie ancienne, une stabilité politique unique en Afrique.
- Un climat favorable aux affaires, qui encourage les investissements et sécurise l'environnement juridique des entreprises.

- Des ressources humaines importantes, remarquables tant par la quantité (population jeune) que par la qualité (formations dans les instituts et académies nationaux ou dans de prestigieuses écoles à l'étranger).
- Des conditions géostratégiques exceptionnelles, au confluent de l'Europe, de l'Afrique et des Amériques.
- Des infrastructures de transport et de télé-

communication modernes et en constante évolution.

- Un secteur énergétique qui fait l'objet d'une politique volontariste de la part du gouvernement.
- Un formidable potentiel agricole et halieutique.
- Un cadre favorable à un tourisme aux multiples facettes.
- Un ensoleillement exceptionnel très favorable au développement des énergies renouvelables.



Régime politique République
Constitution 22 janvier 2001 (révision du 20 mars 2016)
Hymne national Le Lion rouge
Devise Un Peuple, Un But, Une Foi
Indépendance (de la France) 4 avril 1960
Capitale Dakar
Divisions administratives 14 régions
Villes principales Thiès, Kaolack, Ziguinchor, Saint-Louis
Langue officielle Français
Langues courantes Wolof, diola, malinké, pular, sérère, soninké



Contexte économique

© SHUTTERSTOCK - MAGNIFIER

162

Le contexte économique du Sénégal s'est nettement amélioré depuis 2012. Cela est conforté par les chiffres fournis par l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) dans ses différentes revues de cette année 2017. Une progression simultanée de l'activité économique a été notée dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire....



Climat des affaires

© SHUTTERSTOCK - LIPIK

166

En 2017, le Sénégal se classe à la 147^e place (sur 190) du rapport Doing Business. Il comptait en 2015 parmi les cinq nations ayant le plus amélioré leur environnement des affaires, aux côtés de l'Ouganda, du Kenya, de la Mauritanie et du Bénin. Le pays continue les réformes engagées ces dernières années.



Investissements

© SHUTTERSTOCK - NUMBER1411

172

Afin de favoriser l'investissement, les autorités sénégalaises ont réformé le cadre juridique et fiscal du pays pour un environnement des affaires favorable et compétitif. Cette politique incitative et attractive s'appuie sur des dispositifs légaux, fiscaux et douaniers régulièrement mis à jour...



Échanges bilatéraux

© SHUTTERSTOCK - ESB PROFESSIONAL

175

L'Administration américaine a toujours œuvré à la promotion de la croissance économique du Sénégal au travers des programmes de l'USAID, à l'instar de « Feed the Future », et de la Millennium Challenge Corporation (MCC). Mais depuis cinq ans, les autorités américaines ont mis l'accent sur les investissements au pays de la Téranga...

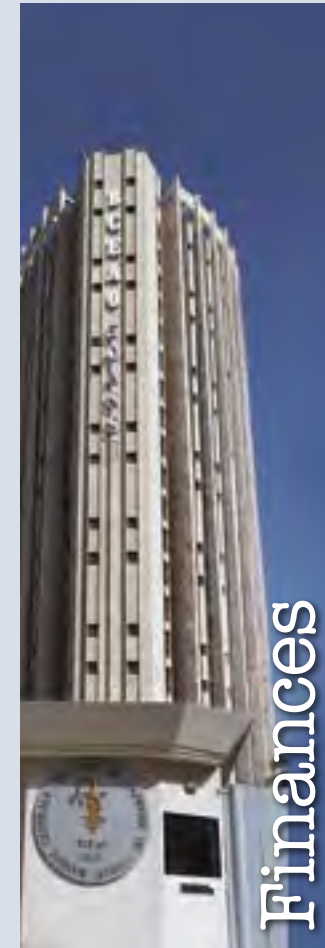


AmCham

© AFP - NICOLAS THIBAUT

178

Faire la promotion du commerce et des investissements entre le Sénégal et les États-Unis : tel est l'objectif de la Chambre de commerce américaine au Sénégal (AmCham), composée d'entreprises, d'ONG, d'organisations internationales et régionales et de personnes privées.



Finances

© AFP - NICOLAS THIBAUT

186

Dakar est la deuxième place financière de l'espace UEMOA, après Abidjan. La capitale sénégalaise abrite plusieurs banques, nationales comme étrangères. Mais pour garder cette position, les autorités sénégalaises doivent approfondir leur offre afin d'attirer plus d'institutions financières et d'investisseurs.

Le contexte économique du Sénégal s'est nettement amélioré depuis 2012. Cela est conforté par les chiffres fournis par l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) dans ses différentes revues de cette année 2017. Une progression simultanée de l'activité économique a été notée dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Ce qui a porté l'augmentation du PIB à 5,1 % au 1^{er} trimestre 2017. Le PSE, qui en est à sa troisième année de mise en œuvre, tire son premier bilan en 2017.



Contexte économique

Des efforts payants

L'économie sénégalaise ne s'est jamais aussi bien portée. Un contexte favorable à l'investissement, qui se traduit au travers d'agrégats macroéconomiques cohérents et fiables. En effet, le taux de croissance du Sénégal a connu un bon extraordinaire. Il est estimé à 6,7 % en 2016, contre 6,5 % en 2015 – un chiffre confir-

mé par une mission du FMI, en mars 2016, sa deuxième revue de l'accord triennal au titre de l'Instrument de soutien à la politique économique (ISPE) du Sénégal.

Cette performance trouve son explication, selon la mission du FMI dirigée par le mauricien Ali Mansoor, directeur assistant du FMI pour l'Afrique, dans « le

lancement de projets liés au PSE et dans le dynamisme de l'agriculture, lui-même attribuable à des conditions climatiques favorables et la productivité accrue de ce secteur ».

Les efforts fournis par Dakar pour améliorer l'environnement des affaires, dans un contexte économique stable et favorable à l'investissement,

ont été reconnus dans le rapport Doing Business 2017 de la Banque mondiale. Selon ce document, le Sénégal se classe au-dessus de la moyenne subsaharienne, au 147^e rang mondial, soit une progression de six places par rapport à l'année précédente.

Les mesures mises en place par le régime du Président Macky Sall ont porté essentiellement sur des indicateurs relatifs au transfert de propriété et à la facilitation des droits d'enregistrement pour les transferts de propriété, ainsi qu'à la médiation et la conciliation pour la promotion des organes et instruments de jugements alternatifs dans le cadre de l'exécution des contrats. Ces résultats macroéconomiques sont solides, mais le Sénégal doit encore procéder à des réformes structurelles. Il a fortement amélioré la transparence de l'information en publiant en janvier 2016 une liste de tous les documents, procédures, normes de service et droits officiels associés à tous les types possibles de transactions immobilières.

Progression du PIB

Au 1^{er} trimestre 2017, le PIB, en volume, a progressé de 5,1 % par rapport à la période correspondante de 2016. Cette évolution résulte de l'augmentation simultanée de l'activité économique dans les secteurs tertiaire (6 %), secondaire (2,1 %) et primaire (1,3 %).

Le secteur primaire a contribué pour près de 19 % à la formation du PIB en 2016. Sur l'année, l'agriculture vivrière est en hausse de 12,8 % (contre

35,4 % en 2015), et l'agriculture industrielle de 10,6 %. L'élevage connaît une progression de 5,7 % grâce à la bonne tenue de la production de volaille et de lait. Quant à la pêche, elle est en hausse de 13,4 %. Le secteur primaire, dopé par ces secteurs, a continué de tirer la croissance en 2016 avec une progression de 10 %.

Au 1^{er} trimestre 2017, la valeur ajoutée du secteur primaire s'est accrue de 1,3 % par rapport à la même période de l'année 2016. Ce résultat s'explique par la bonne tenue de l'activité dans les sous-secteurs de l'agriculture (7,6 %) et, dans une moindre mesure, de l'élevage (2,9 %). La progression a cependant été limitée du fait des mauvaises performances de la pêche (-22,4 %) et des activités extractives (-6,2 %).

La valeur ajoutée du secteur secondaire a elle augmenté de 2,1 %. Cette hausse résulte de bonnes performances dans la quasi-totalité des branches, à l'exception du BTP dont l'activité s'est rétractée de 7,9 %.

Les valeurs ajoutées des industries chimiques et alimentaires ont augmenté de respectivement 22,9 % et 8,4 %. La valeur ajoutée du secteur tertiaire s'est quant à elle améliorée de 6 %. Cette forte croissance est à mettre au bénéfice de la hausse des activités dans l'ensemble des branches du secteur, et notamment des services financiers (22,2 %), des services d'administration, d'éducation et de santé (11,3 %), des services aux entreprises (7 %) et des services immobiliers

(6,8 %). Seule la baisse de la valeur ajoutée des postes et télécommunications (-0,5 %) fait figure de contre-performance sur cette période.

Un relèvement de 7,7 % du commerce extérieur

Au mois de mai 2017, les exportations du Sénégal atteignaient 149,8 milliards de francs CFA, contre 121,3 milliards le mois précédent, soit un relèvement de 23,5 %. Cette évolution est essentiellement due à une hausse des expéditions de titane (10,2 milliards de francs CFA contre 0,4 milliard en avril), d'acide phosphorique (13,1 milliards contre 5,8 milliards), de poissons frais de mer (83,3 %) et d'or non monétaire (25,9 %). Toutefois, le repli des ventes à l'extérieur d'engrais (-57,4 %) et de ciment (-16,4 %) a modéré cette tendance haussière. Comparées au mois de mai 2016, les exportations se sont relevées de 10,4 %. Leur cumul fin mai 2017 a atteint 707,1 milliards de francs CFA contre 656,3 milliards pour la période correspondante en 2016, soit un accroissement de 7,7 %.

Hausse des importations

Les importations sont évaluées à 315,6 milliards de francs CFA en mai 2017 contre 257,2 milliards le mois précédent, soit une hausse de 22,7 %. Cette augmentation est en partie imputable au relèvement des achats de sucres bruts et raffinés

(10,0 milliards contre 1,1 milliard). Comparées au mois de mai 2016, les importations ont progressé de 29,8 %. Leur cumul à fin mai 2017 a atteint 1 378,3 milliards contre 1 133,3 milliards pour la période correspondante en 2016, soit un accroissement de 21,6 %. Les principaux produits importés au cours de la période sous revue sont les huiles brutes de pétrole (40,7 milliards), les machines et appareils (37,5 milliards), le riz (22,3 milliards), les produits pétroliers finis (20,8 milliards) et les métaux communs (14,6 milliards).

Forte hausse de la production industrielle

La production industrielle est marquée en mai 2017 par une hausse de 7 %, essentiellement imputable aux performances notées dans les industries extractives, de matériaux de construction, mécaniques, de production d'énergie, chimiques, alimentaires, ainsi que dans les autres industries manufacturières. Toutefois, l'augmentation est freinée par la contre-performance enregistrée dans les industries du papier et du carton. L'arrêt de la production des industries textiles et du cuir est également à noter. Le secteur industriel s'est amélioré de 3,3 % par rapport à mai 2016. La production totale durant les cinq premiers mois de 2017 s'est bonifiée de 4,7 % par rapport à celle de la période correspondante de l'année 2016.

Prix à la consommation

L'Indice harmonisé des prix à la consommation du mois de juin 2017 a rebondi de 0,3 %. Cette évolution résulte principalement de l'augmentation des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées, des services de santé et des articles d'habillement et chaussures. En variation annuelle, les prix à la consommation ont progressé de 1,4 %. Le taux d'inflation annuel moyen s'est quant à lui établi à 1,3 %.

Politique budgétaire

En 2016, les autorités ont été prudentes dans la gestion des finances publiques et du ratio d'endettement afin de préserver la stabilité macroéconomique. La Loi de finances initiale (LFI) définissant le budget 2017 connaît une évolution favorable. Il a été arrêté à la somme de 3 360 milliards de francs CFA (contre 3 197 milliards pour l'année 2016). Les ressources internes et externes progressent respectivement de 11,4 % et 10,4 %. Les recettes budgétaires devraient ressortir en hausse de 13,6 %, enregistrant une augmentation de 250,1 milliards. Quant aux recettes fiscales, elles devraient progresser de 15,4 %, du fait de la bonne tenue des impôts directs et indirects et du rapatriement dans le budget de la taxe parafiscale relative à la Contribution au développement du service universel

des télécommunications et du secteur de l'énergie (Codete), ainsi qu'à l'instauration d'une taxe spécifique sur le ciment. Le déficit budgétaire était de 4,2 % en 2016, contre 4,8 % en 2015. Il devrait être de 3,6 % pour 2017. Cette baisse vient de l'élargissement de l'assiette fiscale, comprenant l'amélioration du recouvrement des recettes ainsi que le renforcement du contrôle et la maîtrise des dépenses fiscales en vue de stimuler les investissements dans le capital humain et les infrastructures.

La hausse du budget d'investissement de 17 % entre 2016 et 2017 (il est passé de 1 045 milliards à 1 225 milliards de francs CFA) va permettre de donner corps ou de renforcer certains grands projets voulus par le Chef de l'État, tels les bourses de sécurité familiale, le PUDC, le TER, la construction d'hôpitaux ou le programme Promo-ville destiné aux villes secondaires du pays. Ce budget d'investissement est financé à 64 % par des ressources internes et à 36 % par des ressources externes, contre respectivement 58 % et 42 % dans la précédente LFI. Le Sénégal conquiert progressivement sa souveraineté budgétaire. Globalement, les orientations budgétaires du gouvernement avaient pour objectif sur cette année 2017 de tendre vers la poursuite d'une politique prudente en matière de finances publiques et d'endettement, et vers la maîtrise de la masse salariale afin de préserver la stabilité économique.

Principaux indicateurs macroéconomiques								
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	PROJECTIONS							
Revenu national et prix (en pourcentage)								
Croissance du PIB réel	1,8	4,4	3,5	4,3	6,5	6,6	6,8	7,0
Déflateur du PIB	4,0	2,5	-2,5	-1,0	0,0	2,0	2,0	1,9
PIB au prix du marché (milliards de FCFA)	6 772,2	7 246,5	7 315,0	7 557,0	8 049,6	8 756,1	9 535,9	10 393,6
Secteur extérieur (en milliards de FCFA)								
Balance de biens	-1 183,6	-1 468,9	-1 471,0	-1 383,3	-1 360,6	-1 444,4	-1 522,0	-1 595,8
Exportations FOB	1 236,8	1 402,0	1 422,5	1 472,7	1 589,4	1 712,3	1 851,0	2 024,8
Importations FOB	2 420,4	2 870,9	2 893,5	2 856,0	2 950,0	3 156,7	3 373,0	3 620,6
Services nets	-58,6	-55,0	-55,9	-65,6	-76,9	-85,6	-94,6	-97,4
Revenus nets	-132,8	-153,8	-159,5	-186,5	-204,8	-233,6	-235,6	-250,0
Transferts courants	834,0	897,6	920,9	969,4	1 020,2	1 100,6	1 140,2	1 180,0
Investissement et épargne (en pourcentage du PIB)								
Investissement	25,5	29,1	27,5	24,8	23,7	25,8	27,6	29,3
Épargne intérieure	7,2	8,1	6,7	5,6	6,8	9,3	11,8	14,1
Épargne intérieure publique	3,1	3,8	3,9	4,6	4,9	6,3	6,8	7,3
Épargne intérieure privée	4,1	4,3	2,8	1,1	1,9	3,0	5,0	6,8
Épargne nationale	17,5	18,3	17,1	16,0	16,7	18,6	21,0	22,9
Finances de l'État (en pourcentage du PIB)								
Recettes totales et dons	22,4	23,3	22,7	24,0	23,9	23,9	24,0	---
Recettes	20,2	20,4	20,1	21,1	21	21,1	21,2	24,3
Recettes fiscales	5,1	5,7	5,3	5,3	5,5	5,6	5,7	---
Dons	2,2	2,9	2,6	2,8	2,9	2,9	2,8	---
Dépenses totales	29,1	29,2	28,2	28,3	28,2	27,4	27,3	27,5
Dépenses courantes	18,1	17,5	17,3	17,2	16,9	16,2	15,9	---
Traitements salariaux	6,3	6,4	6,4	6,3	6,2	6,1	6,0	---
Autres dépenses courantes	10,3	9,6	9,4	9,2	8,9	8,4	8,2	---
Solde budgétaire global	-6,7	-5,8	-5,5	-5,1	-4,8	-4,2	-3,7	-3,3
Solde primaire	---	---	---	-3,3	-2,8	-2,4	-1,9	-1,3
Encours de la dette publique totale	39,7	42,9	45,7	54,2	57,1	56,8	55,8	54,5

Sources : Autorités sénégalaises, Banque mondiale, FMI



© SHUTTERSTOCK - DEREJE

Climat des affaires

Les réformes continuent

En 2017, le Sénégal se classe à la 147^e place (sur 190) du rapport Doing Business. Il comptait en 2015 parmi les cinq nations ayant le plus amélioré leur environnement des affaires, aux côtés de l'Ouganda, du Kenya, de la Mauritanie et du Bénin. Le pays continue les réformes engagées ces dernières années.

Pour la Banque mondiale, le Sénégal doit sa progression à « une évolution de la méthodologie, qui prend en compte davantage de pratiques administratives et réglementaires, ainsi qu'au travers des quatre réformes mises en œuvre au cours de l'année passée ». Dans le détail, il

s'agit de la facilitation de l'enregistrement des titres de propriété ; l'aide à l'accès à l'information sur le crédit ; la réduction des coûts relatifs au paiement des impôts ; et l'amélioration des procédures collectives d'apurement du passif. Au niveau de la « distance à la frontière »,

qui permet d'évaluer au fil du temps la performance absolue d'une économie en matière de réglementation des affaires et son évolution associée, le Sénégal a bonifié son score, passant de 49,85 à 50,68. Cela signifie qu'il se rapproche des bonnes pratiques mondiales.



Créer une entreprise en moins de 24 heures

Ce qui n'était qu'un désir onirique est devenu une réalité. Désormais, il est possible de créer une entreprise en moins de 24 heures. Cela grâce à la plateforme de dématérialisation des formalités de création d'entreprise « Orbus e-Rccm », lancée le 7 juin 2016. Ce système a été mis en place, conformément aux directives de l'Ohada, par la Chambre de commerce de Dakar, en collaboration avec Gaindé 2000, le ministère de la Justice et l'APIX.

La plateforme offre des fonctionnalités en termes de gestion moderne, de sécurité et de célérité dans le traitement des dossiers. Cette nouvelle disposition vient s'ajouter à la baisse du capital social des SARL (laissé désormais à la liberté des fondateurs), suivie de celle des émoluments des notaires pour la constitution des SARL.

© SHUTTERSTOCK - MICHAELJUNG

Aux améliorations significatives du climat des affaires, favorables à l'investissement, doivent succéder des réformes à même de relever le défi de la compétitivité.

Attractivité et compétitivité

Malgré les efforts engagés, le Sénégal doit être plus attractif, et améliorer sa compétitivité. La deuxième phase du Programme triennal de réformes de l'environnement des affaires et de la compétitivité (Preac), prévue pour la période 2016-2018, va permettre d'achever la mise en place des mesures visant à réduire les coûts d'intermédiation, notamment pour les services portuaires et l'électricité.

Le raccordement à l'électricité, le règlement de l'insolvabilité et l'obtention de prêts restent hautement problématiques. En ce qui concerne le démarrage d'une affaire, un domaine dans lequel des progrès avaient été accomplis, le classement du Sénégal s'est détérioré, passant



© SHUTTERSTOCK - SURADECH SRIBLIANGY

© SHUTTERSTOCK - UNIKAS PHOTO

de la 82^e place en 2015 à la 90^e en 2016, selon le rapport Doing Business. Il en est de même pour le commerce transfrontalier, avec un classement qui est tombé de la 125^e place à la 130^e. L'indice relatif à la qualité globale des infrastructures du Global Competitiveness Report 2016-2017 du Forum économique mondial présente une dégradation du classement du Sénégal, passé de la 86^e place en 2015-2016 à la 121^e place en 2016-2017. Les infrastructures figuraient parmi les 16 sujets les plus problématiques relevés par les entreprises. C'est pourquoi leur développement représente un pilier important du PSE, notamment au travers de son Plan d'actions prioritaires (PAP) 2014-2018. Le gouvernement a donc fait un choix stratégique clair en faveur des infrastructures, considérées comme un élément important d'amélioration de la compétitivité des entreprises. Il a dans sa stratégie mis un accent particulier sur les PPP.

Climat des affaires



Entretien avec Mountaga Sy Directeur général de l'APIX

L'Agence sénégalaise pour la promotion des investissements et grands travaux (APIX) promeut l'investissement et la création d'entreprises dans les secteurs identifiés comme porteurs. Son directeur général nous en précise les contours.



Monsieur, l'environnement des affaires s'est amélioré de manière significative ces dernières années. Qu'est-ce qui doit aujourd'hui être mis en œuvre, pour intensifier l'attractivité du pays, et a fortiori l'investissement privé ?
Le gouvernement mise sur la densification du tissu productif par l'instauration d'un climat des affaires propice aux investissements privés nationaux et étrangers afin de porter le taux de croissance à 7 %

dès 2017, selon les objectifs retenus dans la nouvelle vision politique du Chef de l'État définie dans le Plan Sénégal Emergent (PSE). Cet impératif requiert un accroissement de la productivité des administrations. À cet égard, le Programme de Réformes de l'Environnement des Affaires et de la Compétitivité (Preac), pour la période 2013-2015, a été adopté pour améliorer le climat des investissements tout

en facilitant l'accès des entreprises aux services financiers et non financiers.

Le Preac a permis de tirer des enseignements concernant des réformes structurelles dans les domaines du foncier, de l'électricité, de la logistique, du transport et du stockage, des services administratifs, de la justice commerciale, des taxes et du renforcement des compétences des cadres et agents de l'administration. Des améliorations très significatives ont été apportées dans la conduite des réformes au Sénégal et dans divers secteurs dans les domaines de la création d'entreprise, du transfert de propriété, de l'octroi du permis de construire, de la justice commerciale, du paiement de taxes, de l'accès à l'électricité, de l'accès au crédit et du commerce transfrontalier.

Au vu des performances de la phase I du Preac, le Président de la République a instruit à travailler davantage pour améliorer les performances et

maintenir le Sénégal dans le cercle restreint des meilleurs réformateurs dans le monde, lors de la 12^e session du CPI tenue le 1^{er} juin 2015.

À la suite du processus d'auto-évaluation du Preac I et de formulation de sa deuxième phase réalisée entre juin 2015 et décembre 2016, le Preac II se fixe ainsi comme objectif le « *renforcement de la compétitivité du Sénégal par la mise en œuvre effective de réformes permettant de hisser l'environnement des affaires à la dimension des ambitions du PSE* ».

Ces quatre dernières années, le Sénégal a progressé en améliorant son score de plus de 9 points en termes de distance à la frontière et a gagné près d'une quarantaine de places. Pas moins de 19 réformes ont été mises en œuvre.

Dans le rapport Doing Business 2018, paru le 31 octobre 2017, le Sénégal s'est classé à la 140^e position, soit un bond de 7 places par rapport à l'année précédente. Pour une consolidation de ces performances, le Président de la République, lors de la 13^e session du CPI, tenue le 20 novembre 2017, a demandé aux acteurs de ne ménager aucun effort pour une amélioration continue du climat des affaires.

Courant 2017, l'approfondissement du Preac a permis la réduction des coûts des facteurs de production, notamment la baisse du prix de l'électricité (10 %) et des transferts de propriétés (22 à 5 % de la valeur des biens), et le renforcement du cadre



juridique avec la création des tribunaux de commerce.

Parallèlement aux réformes sur les procédures administratives, des réformes structurelles et sectorielles ont été entreprises pour maîtriser les coûts des facteurs de production, assainir l'environnement juridique et fiscal et promouvoir l'investissement à fort impact social dans les régions. Dans ce cadre, des réformes structurelles ont été réalisées en 2017 dans le domaine des zones économiques.

Quel est aujourd'hui l'état d'avancement des travaux du TER de Dakar ? Quel en est le planning de mise en route ?

La libération des emprises ferroviaires permettant d'avoir les assiettes foncières nécessaires à l'installation des infrastructures et des systèmes du TER a atteint un taux d'avancement

d'environ 70 % (25 km sur 36 km sont démolis) du linéaire requis.

Les études AVP sont terminées, les commandes de fournitures des systèmes sont en cours (Engie/Thales), la réception des matériaux et équipements sur le sol sénégalais a débuté et les travaux principaux d'infrastructures (Eiffage/CSE/YAPI) ont atteint 25 % d'avancement (travaux préparatoires, excavation, etc.).

Enfin, la fabrication des rames (Alstom) est en cours en France, le premier chaudron peint a été réceptionné et la fabrication se poursuit avec les entrées en garnissage.

Le planning directeur et le rythme d'avancement du projet confirment bien la date du 14 janvier 2019 comme date de réception des livrables de la phase 1 (36 km), à savoir : les deux voies UIC et la voie



métrique, la livraison de 3 rames, la réception des 13 gares et des sites de maintenance ainsi que l'électrification d'une voie UIC.

Si de nombreux grands chantiers sont liés aux transports, quels secteurs sont porteurs et méritent toute l'attention de la part des investisseurs ?

L'amélioration des réseaux routier et ferroviaire enclenchée par la mise en œuvre des projets phares du PSE devrait pousser les spécialistes du stockage et du transport d'hydrocarbures à repenser les programmes d'investissement dans le secteur, de même que les professionnels du transport et de la logistique.

Le secteur agricole et pastoral jusque-là fragilisé par les difficultés de distribution devient une réelle opportunité, de même que celui du tourisme et de l'écotourisme dans les zones attrayantes mais enclavées de l'intérieur (îles du Saloum, Kédougou, Grande Côte...).

Quels avantages peuvent trouver les entreprises américaines à investir au Sénégal ?

Pour les investisseurs privés, notamment américains, le choix de la destination Sénégal n'est pas fortuit, il est fondé sur ses nombreux avantages comparatifs, résultat d'une stratégie de promotion réfléchie, sur ses actifs naturels considérables et sur

une position géographique des plus attractives.

Plébiscité comme l'accès le plus simple et le plus rapide au continent africain, le Sénégal est une base de choix pour les entreprises, surtout celles dédiées à l'export. Sa localisation lui confère une position de plaque tournante des échanges internationaux. Aussi l'attractivité de la destination est-elle renforcée par les accords préférentiels signés avec des pays partenaires en Europe, en Asie, en Amérique du Sud et en Amérique du Nord.

Une telle situation géostratégique lui confère une position naturelle de *hub* régional facilitant l'accès au marché sous-régional et

aux principaux marchés d'exportation.

En termes de dessertes aérienne et maritime, il offre des liaisons quotidiennes avec toutes les grandes places d'affaires du monde, tout en servant de *hub* sous-régional pour les institutions affiliées au système des Nations unies et aux multinationales (sièges et bureaux régionaux.)

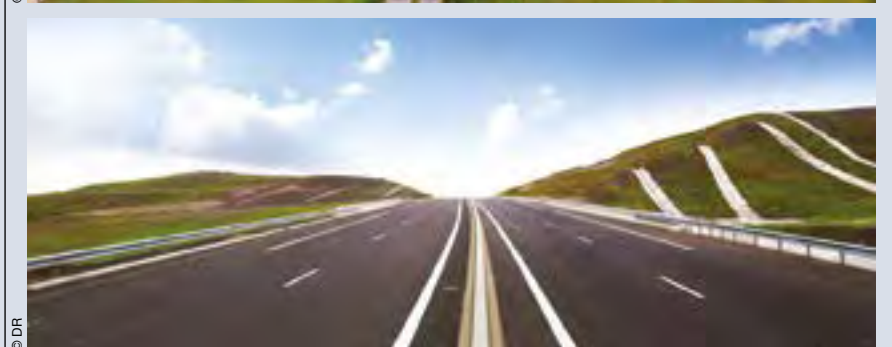
Le pays a fait des progrès très significatifs dans la promotion d'une économie ouverte, garantissant la sécurité des investissements. Outre sa stabilité politique et une croissance économique soutenue, la disponibilité d'importantes ressources naturelles, le pays offre un environnement réglementaire sécurisant pour les investissements privés, notamment les IDE.

L'APIX dispose d'un guichet spécifique pour la diaspora. Quelles sont les opportunités pour les Sénégalais de l'étranger ? Quel message voudriez-vous leur transmettre ?

Un signal fort a été envoyé à la diaspora par le Président de la République, qui a indiqué que « l'APIX est la porte d'entrée des Sénégalais de l'extérieur pour leurs projets d'investissements ».

C'est pourquoi le dispositif du Guichet unique en matière de prise en charge personnalisée des porteurs de projets issus de la diaspora a été renforcé.

Une gamme élargie d'assistance, d'encadrement, de conseils, ainsi que des informations pratiques sur les opportunités



d'investissement, le cadre incitatif largement favorable à l'initiative entrepreneuriale, l'environnement des affaires, les coûts des facteurs de production, sont préparées et partagées avec les Sénégalais de l'extérieur via l'onglet « Diaspora » de notre site internet, ou transmises sur simple demande via l'adresse électronique

infos@apix.sn, dans un délai de 48 heures.

Le message fort que je souhaiterais leur transmettre est qu'aujourd'hui plus que jamais, il paraît important pour chaque fille et fils du pays d'apporter sa pierre à l'édifice de ce Sénégal nouveau posé sur les rails de l'émergence par la vision ambitieuse du Président de la République.

APIX

Investissements

Un cadre juridique et fiscal attractif

Afin de favoriser l'investissement, les autorités sénégalaises ont réformé le cadre juridique et fiscal du pays pour un environnement des affaires favorable et compétitif. Cette politique incitative et attractive s'appuie sur des dispositifs légaux, fiscaux et douaniers régulièrement mis à jour. Les réformes concernent, entre autres, la fiscalité, les procédures d'accès au foncier, les formalités d'obtention de permis de construire, la législation du travail ou encore la dématérialisation des formalités pour le commerce extérieur.

C'est dans cette dynamique que le gouvernement a mis en place un Conseil présidentiel de l'investissement (CPI), pour servir de « *cadre de dialogue direct et de réflexions stratégiques entre le Président de la République et les investisseurs sur toutes les questions relatives à l'environnement des affaires et les modalités de développement des investissements* ». En plus d'un environnement politique stable, les investisseurs sont au Sénégal protégés. Leurs investissements

itout. En effet, le pays a conclu avec ses partenaires des Accords de promotion et de protection réciproque des investissements (APPI) et des Accords de non double imposition (ANDI). Les APPI offrent des garanties aux investisseurs en leur assurant un traitement non discriminatoire et la sauvegarde de leurs intérêts en toute circonstance. Les ANDI, pour leur part, garantissent une transparence du statut fiscal de l'investisseur et lui évitent une double imposition.

Un Code des investissements plus souple

Par souci d'amélioration du civisme fiscal, de simplification des procédures, de création d'emplois, et afin d'encourager les investissements privés, le Code général des impôts a été réformé. C'est ainsi que la Contribution globale unique (CGU) a été instaurée et l'Impôt sur les sociétés (IS) abaissé. En outre, des mesures d'allègement fiscal, des garanties et avantages ont été consentis



aux investisseurs au travers du nouveau Code des investissements. Ce dernier prévoit des avantages douaniers et fiscaux pour les entreprises nouvelles et les projets d'extension, avec notamment une exonération des droits de douane, la suspension de la TVA et la réduction du taux d'imposition sur les bénéfices.

Avec la récente réforme fiscale, le Code général des impôts rapproche le dispositif sénégalais des normes internationales. Une baisse substantielle est ainsi notée sur le taux marginal de taxation du capital. La diminution de la fiscalité se traduit au travers de la réforme de la patente, la réduction du taux de l'IS (qui passe de 35 à 30 %) et l'extension du régime de l'amortissement accéléré.

Le Code des douanes a prévu toute une panoplie de régimes économiques. Ils concernent des opérations de production (admission temporaire, *drawback*, exportation

préalable...), stockage (entrepôts), transports (transit).

Le nouveau Code des investissements apporte plusieurs innovations majeures visant à doper l'investissement privé dans des secteurs stratégiques. On peut citer l'institution d'un système de crédit d'impôts pour les investissements, d'un montant égal à 40 % des investissements en immobilisations, sur une période de cinq ans, et plafonné pour chaque exercice à 50 % du bénéfice imposable pour les entreprises nouvelles et 25 % pour les extensions. S'y ajoutent l'élargissement du champ d'application du Code à des secteurs stratégiques (téléservices, parcs industriels, cybervillages, complexes commerciaux...), le déplafonnement du montant des investissements projetés dans les services, l'encouragement des activités à haute intensité de main-d'œuvre, et l'incitation à la création d'emplois dans les régions autres que celle de Dakar. Et afin de

permettre à l'investisseur de jouir entièrement des avantages d'exploitation pendant la durée prévue de cinq ans et à l'Administration de collecter toutes les informations relatives à la réalisation du programme agréé et au démarrage des activités, une délimitation a été instaurée entre la phase d'investissement et celle d'exploitation. En sus du respect des dispositions du Code de l'environnement, il y a la suppression du minimum de fonds propres exigible et le statut d'Entreprise franche d'exportation (EFE).

Une nouvelle loi sur les BOT

Concernant ce dernier item, la mesure s'applique aux entreprises qui exportent au moins 80 % de leur production. L'agriculture au sens large, l'industrie et les téléservices sont les secteurs éligibles au statut de l'EFE, qui permet : le libre transfert des fonds nécessaires à la réalisation

de l'investissement et des opérations commerciales et financières à destination des pays extérieurs à la zone franc ; le libre transfert des salaires pour les employés étrangers ; le libre transfert des dividendes pour les actionnaires étrangers ; le recrutement de personnel étranger sans restriction ; l'arbitrage du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (Cirdi). Il accorde aussi aux bénéficiaires une réduction de l'IS (15 %) ; l'exonération de l'impôt sur les salaires, sur les droits d'enregistrement et de timbre, sur la contribution des patentes ; l'exonération des droits et taxes sur l'équipement de production et les matières premières. Ces privilèges ont une durée de 25 ans renouvelables, à partir de la date de mise en œuvre. Par ailleurs, une loi sur les Built-Operate-Transfer (BOT) – ou, en français, Construction-Exploitation-Transfert (CET) – a été votée par l'Assemblée nationale le 13 avril 2004. Elle vient réglementer de manière formelle les PPP. BOT ou CET, ce sont tous les contrats par lesquels l'État, une collectivité locale, un établissement public ou une société à participation publique majoritaire (appelée « autorité concédante ») confie à un tiers (dit « opérateur du projet ») tout ou partie de la conception, financement, réalisation et exploitation d'une infrastructure d'intérêt public, dès lors que l'opérateur privé se rémunère essentiellement par

des redevances versées par les usagers. Mais par souci de transparence, les contrats CET sont soumis aux principes de publicité et de mise en concurrence. Une commission d'appel d'offres a été, à cet effet, mise en place ; ses travaux font l'objet d'un procès-verbal qui est rendu public.

Dans le cadre de l'amélioration de l'environnement des affaires, le gouvernement a adopté la Lettre de politique sectorielle des PME (LPS-PME) articulé au PSE. La mise en œuvre de cette stratégie s'est traduite par la création de structures telles que le Conseil présidentiel de l'investissement (CPI), l'Agence pour la promotion des investissements et grands travaux (APIX), l'Agence sénégalaise de promotion des exportations (Asepex), l'Agence pour le développement et l'encadrement des PME (ADEPME), le Bureau de mise à niveau des entreprises (BMN) et l'Agence d'aménagement et de promotion des sites industriels (Aprosi).

En outre, ce dispositif est accompagné par un système de financement innovant composé de la Banque nationale de développement économique (BNDE, qui cible les PME-PMI), du Fonds de garantie des investissements prioritaires (Fongip) et du Fonds souverain d'investissements stratégiques (Fonsis), un instrument dédié aux investissements structurants. À quoi s'ajoutent une ZES, des parcs industriels, etc.

DOING BUSINESS

Des réformes saluées par le Doing Business

La réalité de ces efforts a été relevée depuis 5 ans dans les classements Doing Business successifs de la Banque mondiale. Classé 178^e en 2013, le **Sénégal** figure en 2018 à la **140^e** place sur 190 économies. Cela représente un gain de 38 rangs et met le **Sénégal** au **18^e** rang africain.

Le Sénégal au classement du Doing Business depuis 2014

2014 > 178^e
2015 > 161^e
2016 > 153^e
2017 > 147^e
2018 > 140^e

Trois critères clés du classement Doing Business

Sénégal	Afrique subsaharienne
Raccordement de l'électricité	
118^e	148 ^e
Transfert de propriété	
121^e	131 ^e
Commerce transfrontalier	
135^e	137 ^e

© SHUTTERSTOCK - HYWARDIS

Échanges bilatéraux

La ruée vers... Dakar

L'Administration américaine a toujours œuvré à la promotion de la croissance économique du Sénégal au travers des programmes de l'USAID, à l'instar de « Feed the Future », et de la Millennium Challenge Corporation (MCC). Mais depuis cinq ans, les autorités américaines ont mis l'accent sur les investissements au pays de la Téranga, qui a considérablement amélioré son environnement des affaires et engagé une réforme foncière et du secteur de l'énergie.

Le 30 juin 2017, les gouvernements du Sénégal et des États-Unis d'Amérique ont procédé à la revue annuelle conjointe du programme de coopération entre les deux pays, qui s'étale sur la période 2015-2019. Les travaux ont été dirigés par Amadou Ba, Ministre de l'Économie, des Finances et du Plan, et Son Excellence James Peter Zumwalt, ambassadeur des États-Unis au Sénégal. Cette rencontre, qui magnifie l'excellence des relations entre les deux nations, a permis de revisiter la mise en œuvre du programme de coopération. Elle fut également l'occasion d'identifier les écueils afin de trouver des solutions structurelles. Ce partenariat fécond entre le pays de la Téranga et le pays

de l'oncle Sam se traduit surtout sur le plan économique du fait d'un environnement sénégalais des affaires favorable aux investisseurs américains. D'un montant de 540 millions de dollars, le MCC a permis à Dakar de créer des opportunités dans le secteur agricole, la construction de routes et de ponts dans le nord du pays et en Casamance, ainsi que l'accès aux marchés pour certaines des régions les plus enclavées du Sénégal. Par ailleurs, les autorités américaines ont mis en place l'AGO afin de faciliter l'introduction de produits africains sur le marché des États-Unis. Et au travers de l'AmCham, elles comptent faire du Sénégal un partenaire de premier plan. L'AmCham s'inscrit d'ailleurs dans la

dynamique d'accompagner le PSE, le référentiel de la politique économique du Président Macky Sall.

Aller au-delà de l'assistance

L'AmCham, dont l'objectif est de faciliter l'investissement américain au Sénégal, a fait des réalisations importantes depuis le démarrage de ses activités en 2006, à la suite de la tenue à Dakar (en 2003) du 1^{er} Forum des entreprises américaines installées au Sénégal. En effet, le nombre d'entreprises participantes est passé de 17 à plus d'une centaine. En mars 2017, une délégation d'investisseurs américains est venue au Sénégal avec dans leurs valises 100 millions de dollars (près de 60 milliards de francs CFA).

Échanges bilatéraux



Cette ruée vers Dakar des investisseurs américains est due à un environnement sénégalais des affaires attractif, consacré par le Doing Business 2017. Le Sénégal a fait des progrès significatifs, notamment dans les procédures de création d'entreprises, la réduction des délais de délivrance des permis de construire, l'autonomisation de la procédure de déclaration et de paiement des taxes. Des jalons importants dans les relations économiques entre le Sénégal et les États-Unis ont déjà été posés en 2013 par le Président Obama, lors de sa visite à Dakar. Il avait placé le commerce, l'investissement et l'énergie au centre de son agenda. « Nous devons aller au-delà de la simple fourniture d'assistance, d'aide aux pays étrangers, pour aller vers un nouveau modèle de partenariat entre l'Amérique et l'Afrique », avait-il alors déclaré. Appelant dans la foulée les entrepreneurs américains à créer des opportunités en Afrique. Dans cette dynamique, Elizabeth Littlefield, présidente du conseil d'administration et P-DG de l'Organisation américaine pour les

investissements à l'étranger (Overseas Private Investment Corporation, OPIC), avait effectué une visite au Sénégal peu avant celle du Président Obama. Sa mission était d'explorer les pistes de soutien des investissements américains sur place par l'OPIC, surtout dans les secteurs de l'énergie et de l'agroalimentaire.

AGOA : vers des échanges plus équitables

Votée et promulguée en mai 2000 par le Congrès américain, sous le magistère du Président Bill Clinton, la Loi sur la croissance et les opportunités de développement en Afrique (African Growth Opportunity Act, AGOA) permet aux pays d'Afrique subsaharienne d'exporter sur le marché américain sans droits de douanes. L'AGOA encourage le développement économique et les réformes structurelles des pays africains partenaires des États-Unis, au travers d'une assistance technique soutenue. Elle vise à promouvoir le commerce et les investissements entre les États-Unis et, singulièrement, l'Afrique subsaharienne en accordant aux pays admis un accès préférentiel au marché

américain. Toutefois, ces préférences commerciales sont assujetties à certains critères tels que le respect de l'État de droit, des droits des travailleurs et des droits de l'homme. L'AGOA permet d'assurer aux investisseurs, producteurs africains et acheteurs américains la stabilité dont ils ont besoin. D'ailleurs, sur les 39 pays d'Afrique subsaharienne qui en sont bénéficiaires, un certain nombre ont été suspendus pour non-respect des critères susmentionnés. Il s'agit de la Gambie, de la RDC, du Swaziland, du Soudan du Sud... Cette loi favorise également un accès et des possibilités accrues pour les investisseurs et entreprises en Afrique subsaharienne. À cet effet, elle lève les barrières qui se dressaient, notamment dans le domaine du textile – et particulièrement des vêtements – en provenance de cette partie du continent, tout en encourageant la diversification. À noter que la loi AGOA, qui arrivait à expiration en septembre 2015, a été reconduite jusqu'en 2025. Cette prorogation a été autorisée à une très large majorité par le Sénat et la Chambre des représentants américaine. Mais des difficultés, comme la

non-réciprocité des préférences commerciales, plombent son efficacité. Si l'AGOA a permis un accroissement de 500 % des exportations africaines vers les États-Unis ces dix dernières années, et créé près de 1,3 million d'emplois, plusieurs entraves empêchent les pays bénéficiaires de tirer pleinement profit de ce partenariat.

1,3 million d'emplois créés

L'Afrique importe pour 4 milliards de dollars de textile et exporte pour 4 milliards de dollars de coton. Donc elle a un travail important à faire dans la transformation sur place des matières premières. Des problèmes sont aussi liés, entre autres, à l'insuffisance des infrastructures dans les pays exportateurs et aux prescriptions du marché américain. De plus, il n'y a pas de diversification des produits. Par exemple, sur 6 000 produits acceptés sur le marché américain

par l'AGOA, seuls 67 sont exportés par le Sénégal. En 2006, la valeur des exportations sénégalaises vers les États-Unis sous le régime de l'AGOA se chiffrait à 7,18 milliards de francs CFA, les produits agricoles se taillant la part du lion avec 99 % des exportations. Le volume global mérite d'être boosté pour une meilleure pénétration des produits sénégalais sur le marché américain. Les autorités des deux États en sont conscientes, et ont créé un Centre de ressources AGOA logé à l'Asepex. Il met à la disposition des entreprises sénégalaises l'information commerciale et réglementaire nécessaire, et leur offre un accompagnement (à l'instar de la formation « Export ») dans les missions commerciales vers les États-Unis. Dans la même veine, les producteurs sénégalais ont développé un système de groupage de leurs exportations afin d'atteindre un volume conséquent destiné au marché américain.

Un autre obstacle est lié au fait que plusieurs marchandises, notamment dans l'agro-industrie, ne bénéficient pas des exemptions commerciales accordées par l'AGOA. Or la valeur ajoutée de nombre de produits entrant dans ce cadre est faible, si l'on excepte les hydrocarbures (la majorité des exportations depuis l'Afrique subsaharienne vers les États-Unis, libres de droits de douanes, concerne les produits pétroliers), les véhicules et pièces automobiles et les produits textiles. Pour leur part, les hommes d'affaires américains souhaitent la promotion de leurs investissements en Afrique avec l'instauration d'incitations fiscales ciblées, par exemple au travers d'un taux de taxation nul pour les revenus rapatriés par les entreprises américaines ayant investi dans les secteurs non extractifs.

Les sociétés américaines présentes au Sénégal

La présence économique française est de loin la plus importante au Sénégal, mais elle n'est pas exclusive. Les sociétés de capitaux américains comme Colgate-Senegal, City Bank ou ABM marquent leur territoire. Dans le pétrole, on note la présence dans la distribution de Mobil Oil (devenue ExxonMobil). Et dans le contexte de découverte de gisements de pétrole et de gaz, Kosmos Energy s'est lancée dans l'exploration des blocs de Saint-Louis et Kayar. Afin de mieux encadrer l'exploration et l'exploitation du pétrole et du gaz, et pour une gestion saine et durable des ressources naturelles au profit des Sénégalais, le Président de la République a pris le décret n° 2016-1542 du 3 août 2016 portant création et fixant les règles de fonctionnement du Comité d'orientation stratégique du Pétrole et du Gaz (COS-PETROGAZ). Dans l'énergie, des compagnies américaines telles qu'APR Energy, GE, ContourGlobal et ConocoPhillips investissent dans des projets qui peuvent aider le Sénégal à répondre à ses besoins croissants dans ce secteur. Concernant la technologie, des sociétés spécialisées comme Google, Microsoft, IBM, Oracle et Hewlett-Packard ont apporté l'expertise américaine au Sénégal et dans l'ensemble de la région. Cela a été bénéfique pour le pays qui a pu consolider son rôle de plateforme régionale d'affaires.



AmCham

Pour un partenariat basé sur les échanges directs

Faire la promotion du commerce et des investissements entre le Sénégal et les États-Unis : tel est l'objectif de la Chambre de commerce américaine au Sénégal (AmCham).

Dans la dynamique des bonnes relations entre le Sénégal et les États-Unis, la Chambre de commerce américaine au Sénégal (American Chamber of Commerce in Senegal,

AmCham) vient renforcer le partenariat économique entre Dakar et Washington. Elle est composée d'entreprises, d'ONG, d'organisations internationales et régionales et de personnes

privées. Entité indépendante, la Chambre américaine finance ses activités grâce aux cotisations et aux dons de ses membres et/ou des recettes générées par les services de promotion rendus aux entreprises.

L'AmCham est ouverte à toute personne physique ou morale intéressée par la promotion du commerce et les investissements entre le Sénégal et les États-Unis, et dont la demande, adressée

d'abord à la Commission d'admission, a été acceptée par le comité exécutif qui statue en dernier ressort.

L'AmCham a démarré ses activités en 2006, l'idée de sa création ayant germé à la suite de la tenue à Dakar, en 2003, du 1^{er} Forum des entreprises américaines installées au Sénégal. Elle permet à ses membres de renforcer leurs intérêts commerciaux en favorisant un partenariat basé sur le commerce et les échanges directs entre le Sénégal et les États-Unis. Elle leur propose des services et des opportunités de *networking* leur permettant d'atteindre leurs objectifs. À cet effet, l'AmCham donne à ses membres la possibilité de nouer des contacts lors de rencontres d'affaires internationales, ainsi qu'au travers d'événements qu'elle organise tels que les « Back to business »,

« Petits déjeuners - débats », « Cocktails d'affaires », séminaires et salons professionnels comme la « USA Week » (Semaine américaine à Dakar).

L'AmCham offre une bonne visibilité à ses membres

Concernant les opérateurs économiques sénégalais, la Chambre américaine les aide à s'installer sur le marché américain en les orientant par rapport aux procédures et règles d'importation aux États-Unis, surtout en ce qui concerne les normes techniques et de qualité à respecter. Pour les investisseurs américains souhaitant s'installer au Sénégal, l'AmCham leur fournit les informations nécessaires afin de faciliter leur implantation. Par ailleurs, l'AmCham permet à ses membres d'acquiescer une bonne visibilité en

communiquant sur leurs produits et services au travers de supports de communication mis à leur disposition.

Parmi ses réalisations, la Chambre compte des études et sondages spécifiques réalisés sur « les contraintes des affaires au Sénégal », effectués en collaboration avec le service commercial des États-Unis à Dakar et l'USAID. Elle a aussi participé à l'atelier régional sur la franchise en prélude au Salon de la franchise tenu à Washington, D.C. (Franchise Expo 2006), auquel elle également a pris part.

L'AmCham édite une brochure d'information, *AmCham News*, qui paraît quatre fois dans l'année et constitue une mine d'informations pour ses membres, ainsi que pour tous les opérateurs sénégalais et les investisseurs américains.

AmCham

Entretien avec Amadou Ba

Ministre de l'Économie, des Finances et du Plan

Amadou Ba, nommé Ministre en septembre 2013, présente la situation économique et financière du Sénégal, et dévoile quelques-uns des grands axes stratégiques nationaux dans ce domaine.

Monsieur le Ministre, comment avez-vous réagi après vous être vu décerner le trophée du Meilleur Ministre des Finances d'Afrique pour 2017 ?

C'est avec beaucoup d'humilité que j'ai reçu cette distinction honorifique parmi mes pairs ministres qui réalisent, pour la majorité, de remarquables performances dans leurs pays respectifs. Cette nouvelle distinction du Sénégal confirme le leadership du Président Macky Sall, dont la clarté de la vision et la pertinence des orientations politiques, sous le sceau du PSE, ont permis d'en arriver à ces performances. Ce prix en est une manifestation concrète. Le Sénégal se place désormais dans le peloton de tête des pays africains qui réalisent les meilleurs progrès au plan économique.

Les « efforts accomplis par le Sénégal dans la voie du développement économique durable » ont été salués. Quelles en sont les grandes orientations dans le cadre de la politique initiée par le Président Sall ?

Vous avez raison de noter que depuis le démarrage de la mise en œuvre du PSE, et malgré un contexte international difficile, le Sénégal s'est résolument inscrit sur une dynamique économique et de progrès social, tout en préservant la base productive et l'environnement, ceci en ligne avec les ODD. Les grandes orientations qui sous-tendent cette dynamique s'articulent autour du trinôme : maintien de la cadence de réalisation des projets - accélération des réformes pour libérer le potentiel productif - promotion de la bonne gouvernance.



© DR

Sous l'angle sectoriel, je peux noter la modernisation de l'agriculture et sa meilleure intégration aux chaînes de valeur. En matière d'approvisionnement énergétique, les orientations vont dans le sens d'une meilleure jonction avec le secteur privé à travers les contrats de type PPP, afin

de renforcer les capacités et diversifier les sources de production avec une montée en régime de l'énergie propre. Beaucoup d'efforts sont également attendus du gouvernement, notamment dans les grands projets d'infrastructures publiques de soutien à la production et de connexion aux marchés, y compris de la sous-région. Le développement du numérique reste aussi une priorité pour le gouvernement. Il joue un rôle déterminant, car considéré comme un facteur essentiel de démultiplication des gains de productivité et d'accroissement de la compétitivité de tous les secteurs. L'orientation est également, à court-moyen terme, la poursuite de l'assainissement de l'environnement des affaires. Le Sénégal escompte en retour un afflux d'investissements étrangers s'il demeure dans le peloton des meilleurs réformateurs en Afrique. Cela ouvrirait une fenêtre d'opportunité au mieux-être pour tous. D'un point de vue social, l'orientation est à la protection et à l'inclusion, lesquelles permettent de prendre en charge des questions de pauvreté et de vulnérabilité des ménages dans une triple logique assistance-assurance-autonomisation. Pour ce qui est de l'accès des populations aux services sociaux de base, en effet, la mise en œuvre du PUDC permet d'accélérer le rythme de réalisation des infrastructures, des équipements et

services sociaux en milieu rural. Les budgets alloués aux bourses familiales, à la carte d'égalité des chances ainsi qu'à la CMU sont appelés à s'élargir au bénéfice des ménages pauvres et les plus vulnérables. C'est de la sorte que le pays parviendra à réduire la pauvreté et les inégalités sociales et territoriales, et à promouvoir l'inclusion sociale.

Vous avez été Directeur général des Impôts et Domaines, et avez notamment réformé le Code des impôts. Quelles compétences particulières cette expérience apporte-t-elle à l'exercice de votre ministère ?

J'ai eu la chance d'avoir été porté à la tête de la Direction générale des impôts et des domaines en novembre 2006, poste que j'ai occupé jusqu'à ma nomination en septembre 2013 en tant que Ministre de l'Économie et des Finances. Ces fonctions gouvernementales offrent une autre perspective dans la conduite des politiques publiques. C'est un privilège d'avoir été choisi pour opérationnaliser la vision du Président Macky Sall, dont le succès de la mise en œuvre de sa vision se traduit depuis le début, en 2015, par la réalisation de taux de croissance économique supérieurs à 6 %, une amélioration des conditions de vie des Sénégalais et une amélioration du climat des affaires.

Vous avez déclaré : « Le Sénégal dispose de capacités suffisantes pour payer à

bonne date ses salaires, sa dette. » Qu'est-ce qui vous motive à être aussi affirmatif ?

Je vous ai déjà dit que notre principal atout réside dans la pertinence de la vision du Président Sall et du mode opératoire pour concrétiser cette dernière. Maintenant, d'un point de vue budgétaire, le Sénégal, grâce à sa bonne capacité de mobilisation des ressources intérieures et à sa maîtrise suffisante des interventions sur le marché financier, dispose de puissants leviers pour assurer à date le service de sa dette et le paiement des salaires, sans préjudice de la bonne exécution des autres postes budgétaires, notamment le fonctionnement normal des services et la réalisation des projets d'investissement. En moyenne trimestrielle sur la période 2016-2017, le tiers des recettes fiscales a été consacré au paiement des salaires, tandis que le remboursement des charges d'intérêts sur la dette publique représente moins de 12 % de nos recettes recouvrées sur la même période. Globalement, le service de la dette totale rapporté aux recettes budgétaires se situe autour de 30 %. Autrement dit, le Sénégal dispose de capacités suffisantes pour supporter la charge de la dette et des salaires, tout en veillant à dégager un espace budgétaire conséquent pour faire face aux investissements dont en moyenne 60 % ont été financés sur ressources internes durant la période 2012-2017.

Êtes-vous optimiste quant au taux d'endettement sénégalais – 65 %, selon certains ?

Ce chiffre ne me semble pas refléter la réalité du moment, telle qu'établie distinctement par les services étatiques, les agences de notation et les institutions multilatérales. En effet, en 2016, le taux d'endettement du Sénégal s'est établi à 61 % du PIB, soit en dessous du seuil de 70 % fixé par l'UEMOA. Mieux, avec les travaux en cours sur le changement d'année de base des comptes nationaux – passage de 1999 à 2014, notamment pour mieux prendre en compte les mutations des secteurs productifs –, ce ratio se situerait à 46,5 % du PIB. Au demeurant, la confiance des prêteurs vis-à-vis du Sénégal, que ce soit sur le marché intérieur ou sur les marchés financiers internationaux, traduit la qualité de la signature de notre pays. Il est vrai que pour réaliser les investissements structurants, le gouvernement a réussi, ces dernières années, à lever plusieurs milliards sur le marché financier, à des conditions de plus en plus favorables.

Le Sénégal fait à présent partie des cinq pays en Afrique subsaharienne considérés par les institutions spécialisées comme à risque faible de surendettement. Les analyses régulières de viabilité de la dette réalisées par le ministère de l'Économie, des Finances et du Plan et par les services du FMI permettent de prévoir et de corriger tout dérapage. Cela n'empêche que la nouvelle stratégie qui est en train d'être mise en œuvre vise

l'option prioritaire de financement concessionnel. Toutefois, pour assurer la disponibilité des ressources en vue du financement des importants projets du PSE, l'option de lever des fonds sur le marché régional avec des maturités d'au plus un an et l'emprunt dans le cadre d'un financement bilatéral auprès des partenaires financiers traditionnels et sur le marché international sont également retenus.

Pensez-vous pouvoir maintenir le taux de croissance du Sénégal, qui est actuellement de 6,7 % ?

Les 6,7 % auxquels vous faites allusion ont été réalisés en 2016. Les prévisions tablent plutôt sur un taux de 6,8 % en 2017, et les projections à moyen terme tablent sur 7 % à partir de 2018, contre une moyenne historique de 3 %. Sans compter les effets de la production de pétrole et de gaz dont le démarrage est prévu en 2021, la consolidation de la croissance dépendra de la poursuite sans relâche de la mise en œuvre des réformes, de sorte que les secteurs productifs tirent profit d'un environnement des affaires de classe mondiale. Le gouvernement est conscient que l'investissement ne permet pas de porter la croissance au-delà du moyen terme. À ce titre, les réformes clés dans le cadre du Programme de réformes de l'environnement des affaires et de la compétitivité (Preac), qui en est à sa deuxième phase, seront consolidées. Je rappelle que le Sénégal a gagné une quarantaine de

places au Doing Business en quatre ans. L'activité économique devrait donc se maintenir sur une bonne dynamique à la faveur d'un environnement interne plus favorable, mais également grâce aux investissements structurants et à la modernisation de l'agriculture.

Le PSE remplit-il pour le moment les objectifs requis lors de sa mise en œuvre ? Et lesquels vous paraissent les plus avancés ?

Il n'est pas bon d'être à la fois juge et partie, cela va sans dire. Il appartient aux différents acteurs, dans une démocratie comme celle du Sénégal, de se prononcer objectivement sur le sens de la marche du pays depuis le démarrage du PSE. De mon point de vue, ce n'est pas simplement parce que la croissance reprend des couleurs que le PSE est en train de réussir. Au demeurant, les faits montrent l'étendue des progrès, quand bien même il reste beaucoup à faire pour concrétiser notre ambition d'émergence. Maintenant, il faut savoir que les objectifs du PSE sont sériés en objectifs de court, moyen et long termes. Sous le magistère du Président Sall, le Sénégal a retrouvé son leadership en Afrique, assaini son cadre macroéconomique, fortifié sa croissance, et lancé des programmes innovants d'inclusion et de protection sociale. Je noterai particulièrement que la lancinante question de l'énergie est en voie d'être résolue, avec une production dépassant à présent l'offre, et l'agriculture sous

toutes ses facettes a connu de formidables avancées.

En outre, les besoins de financement des projets publics déclinés dans la phase 1 du PSE (2014-2018) sont couverts au-delà de nos attentes. Il faut également savoir que d'autres ambitions, telles que la transformation de la structure de l'économie (qui fait l'objet de l'axe 1 du PSE), ne sont pas réalisables à moyen terme. C'est dans la durée que le Sénégal réussira, comme les pays émergents, à modifier la composition de la valeur ajoutée des secteurs productifs, à ajuster la configuration de l'emploi et à relever durablement la productivité du travail, ainsi qu'à parachever son intégration aux chaînes de valeur mondiales. Quant à l'objectif d'inclusion sociale, le revenu par habitant au Sénégal croît certes à un rythme de plus de 3 % depuis trois ans – contre une croissance presque nulle en Afrique subsaharienne –, mais, à ce stade, le gouvernement s'efforce à traduire au mieux le dynamisme en génération d'emplois massifs et viables.

Quelles mesures sont prises pour favoriser la création d'emplois, notamment chez les jeunes ?

Le plein emploi est l'objectif du gouvernement, mais ce dernier ne vend pas le rêve de créer sans délai un emploi viable pour chaque citoyen. La dimension « emploi » est désormais harmonieusement intégrée dans les orientations stratégiques à moyen terme et parfaitement planifiée dans les

politiques publiques. La stratégie quinquennale de l'emploi est en cours d'exécution. La mise en œuvre de cette stratégie s'est notamment traduite par l'érection de centres et d'instituts de formation professionnelle modernes orientés vers les nouveaux métiers, à l'effet de prendre en charge l'employabilité des jeunes demandeurs d'emploi. Les actifs du secteur informel sont également soutenus à travers notamment le renforcement de capacités et le financement innovant. Mais le gouvernement cherche à créer les conditions de l'essor du secteur privé, lequel est le véritable moteur de la création de richesses et d'emplois. J'en veux pour preuve les nombreuses créations d'emplois enregistrées du fait des investissements privés dans les activités agricoles telles que l'horticulture et la production céréalière.

Quelles sont les initiatives prises pour promouvoir l'économie sénégalaise sur le plan international, et pour encourager les investisseurs à venir s'implanter dans votre pays ?

Le Sénégal bénéficie d'une position géographique stratégique et d'une stabilité politique qui constituent de véritables atouts pour attirer les investisseurs étrangers et stimuler l'investissement domestique. Mais il faut plus pour se faire une place au soleil. C'est pourquoi le gouvernement cherche à renforcer la compétitivité, avec de très bons résultats : le Sénégal est l'économie la plus compétitive



© SHUTTERSTOCK - PER BENGTSSON

de l'Afrique de l'Ouest en 2017, d'après le classement du Forum économique mondial de Davos. Cela est le fruit des actions soutenues et rigoureusement planifiées visant à renforcer l'attractivité du Sénégal et à soutenir l'innovation. Seuls quatre pays africains, dont le Sénégal, ont réussi à améliorer leur compétitivité cinq années de suite. Les délais et le coût de la création d'une entreprise se sont considérablement réduits, et les coûts d'exploitation de l'entreprise s'amenuisent grâce à la simplification et à la réduction des charges fiscales, ainsi qu'à la densification des infrastructures publiques. La montée en régime des nouvelles ZES dotées d'une gouvernance libérale contribuera à renforcer le leadership du Sénégal dans la sous-région.



Dans le cadre de sa mission de mobilisation des ressources budgétaires, la DGID participe à la mise en place d'un dispositif institutionnel et normatif alliant sécurité juridique et attractivité. À ce titre, conformément aux choix stratégiques définis par l'État du Sénégal, un droit commun incitatif a été institué en vue de permettre aux investisseurs de bénéficier d'importants avantages fiscaux sans formalisme particulier (crédit d'impôt, réduction d'impôt pour exportation ou pour investissement de bénéfice, rationalisation du droit de timbre...). Dans cette optique, les réformes fiscales initiées ont sensiblement contribué à la promotion de la croissance économique et à l'amélioration du climat des affaires. La DGID est également chargée de la gestion foncière et domaniale. Pour promouvoir l'accès à la terre tout en veillant à préserver la fiabilité des titres d'occupation, de jouissance et de propriété, la DGID améliore son système de gestion. À cet égard, plusieurs projets et programmes concourent à la dématérialisation des procédures foncières. Pour favoriser les investissements, les frais des formalités foncières ont été également réduits : les droits d'enregistrement sont passés de 15 % en 2012 à 5 %, et les droits de timbre sur les mutations de

propriétés immobilières sont supprimés. De plus, le délai de présentation des actes de transfert de propriété par les notaires est ramené de 30 à 10 jours.

En raison de la diversité et de la complexité de ses missions, l'administration fiscale se modernise et s'adapte à tous les paradigmes liés à son évolution. C'est tout l'intérêt de la récente réforme des structures qui a donné lieu à une nouvelle segmentation des contribuables. La nouvelle organisation qui a été mise sur pied permet d'optimiser et de rationaliser les actions de la DGID, en veillant particulièrement à l'amélioration de la qualité de service. En effet, l'usager est au centre de toutes les réformes, d'où les diverses actions de sensibilisation et les stratégies de développement du civisme fiscal qui sont déployées.

MODIFICATION DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS

Dès son arrivée au pouvoir, le Président Macky Sall a entrepris une réforme de grande ampleur, qui a abouti à l'adoption d'un nouveau Code général des impôts. Il s'est principalement agi de :

- La consolidation des droits des contribuables et de la prévention du contentieux fiscal : simplification et facilitation des procédures fiscales avec l'adoption des téléprocédures, renforcement des règles afférentes à la prescription du droit de reprise de l'administration, etc.
- L'introduction du rescrit fiscal et de l'accord préalable de prix de transfert.



- La réforme de la patente : longtemps considérée comme un impôt anti-investissement, la patente est remplacée par un nouvel impôt dénommé « contribution économique locale », qui ne taxe plus l'investissement.
- En matière de fiscalité internationale, la mise en œuvre de la déclaration pays par pays et l'alignement sur les meilleurs standards notés dans ce domaine tendent à lutter efficacement contre l'érosion de la base d'imposition et les transferts indirects de bénéfices.

POUR UN ACQUITTEMENT VOLONTAIRE DE L'IMPÔT

En exécution de la démarche dictée par le Président de la République dans le PSE, le développement du capital humain, y compris dans les aspects de citoyenneté, occupe une place importante. À cet effet, la DGID déploie plusieurs actions de sensibilisation et de promotion du civisme fiscal. C'est ainsi que le Ministre de l'Économie, des Finances et du Plan a entrepris un partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale en vue d'introduire l'éducation au civisme fiscal dans les programmes de l'enseignement élémentaire.

La DGID s'emploie également à se rapprocher le plus possible des usagers du service public. À cet égard, elle offre des services de proximité, d'aide et d'assistance. Elle a également mis en place un centre d'appel et de support.

ATTIRER LES INVESTISSEURS ÉTRANGERS

Le Sénégal offre l'avantage comparatif d'un cadre institutionnel et normatif transparent et sécurisé. La tradition démocratique y est bien ancrée et le pays tend résolument vers l'émergence. Plusieurs opportunités s'offrent ainsi aux investisseurs dans un bon environnement des affaires.

L'option constante en matière fiscale est de mettre en place un droit commun incitatif, c'est-à-dire que le cadre normatif est le même pour tous les acteurs économiques. C'est dans ce cadre que la DGID travaille obstinément à rendre opérationnelles les orientations de l'État pour un environnement économique et social attractif, et à relever la qualité de ses prestations pour être à la hauteur des ambitions du Sénégal émergent.

DGID
31, rue de Thiong
BP 1561 - Dakar - Sénégal
Tél. : +221 33 889 20 02
www.impotsetdomaines.gouv.sn

Dakar est la deuxième place financière de l'espace UEMOA, après Abidjan. La capitale sénégalaise abrite plusieurs banques, nationales comme étrangères. Mais pour garder cette position, les autorités sénégalaises doivent approfondir leur offre afin d'attirer plus d'institutions financières et d'investisseurs.

Dakar

Une place financière régionale

La position de Dakar comme deuxième place financière de l'Uemoa a été favorisée par l'apport d'affaires que la crise en Côte d'Ivoire a déplacées dans la capitale sénégalaise. À la vérité, la place financière dakaroise s'est développée par défaut. Pour maintenir son classement, les autorités sénégalaises ainsi que le secteur privé doivent approfondir leur offre afin de pouvoir profiter des nouvelles opportunités de financement dans la zone Uemoa. Ce qui est réaliste car, nonobstant le retour de la stabilité en Côte d'Ivoire, qui demeure la première économie de la région, Dakar continue d'être attractif pour les institutions bancaires et financières. La capitale sénégalaise compte 21 groupes bancaires et de nombreuses mutuelles et sociétés de conseil en gestion du patrimoine et placements boursiers.

Le Groupement interbancaire monétique (GIM) de l'Uemoa, qui rassemble plus d'une centaine de banques des huit pays de l'organisation panafricaine, a choisi en 2003 Dakar pour y établir son siège. De plus, la ville abrite le siège de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Les institutions de Bretton Woods (Banque mondiale et FMI) ont également des représentations sur la place financière dakaroise, ainsi que d'autres institutions financières comme la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), à travers son antenne locale, et plusieurs sociétés d'assurance.

Banques et établissements financiers

Grâce aux relations historiques qui lient le Maroc au Sénégal, une vingtaine d'accords de partenariat ont été signés entre les deux pays et

ont permis aux champions marocains de s'installer à Dakar : Alliances, Attijariwafa bank, Banque marocaine du commerce extérieur (BMCE), Banque centrale populaire (BCP) du Maroc...

Premier groupe bancaire et financier du Maghreb, Attijariwafa bank est devenue une multinationale panafricaine. Elle est présente dans 22 pays, dont le Sénégal où elle a racheté la Compagnie bancaire de l'Afrique occidentale (CBAO) et la banque Crédit du Sénégal. Outre ses activités classiques, l'Attijariwafa bank a pour secteur stratégique au Sénégal les PME. Il existe d'ailleurs en son sein un « Monsieur PME » qui s'en occupe exclusivement.

De nombreuses autres banques sont présentes à Dakar. Mais elles sont pour la plupart des filiales d'établissements financiers étrangers. Il s'agit de :

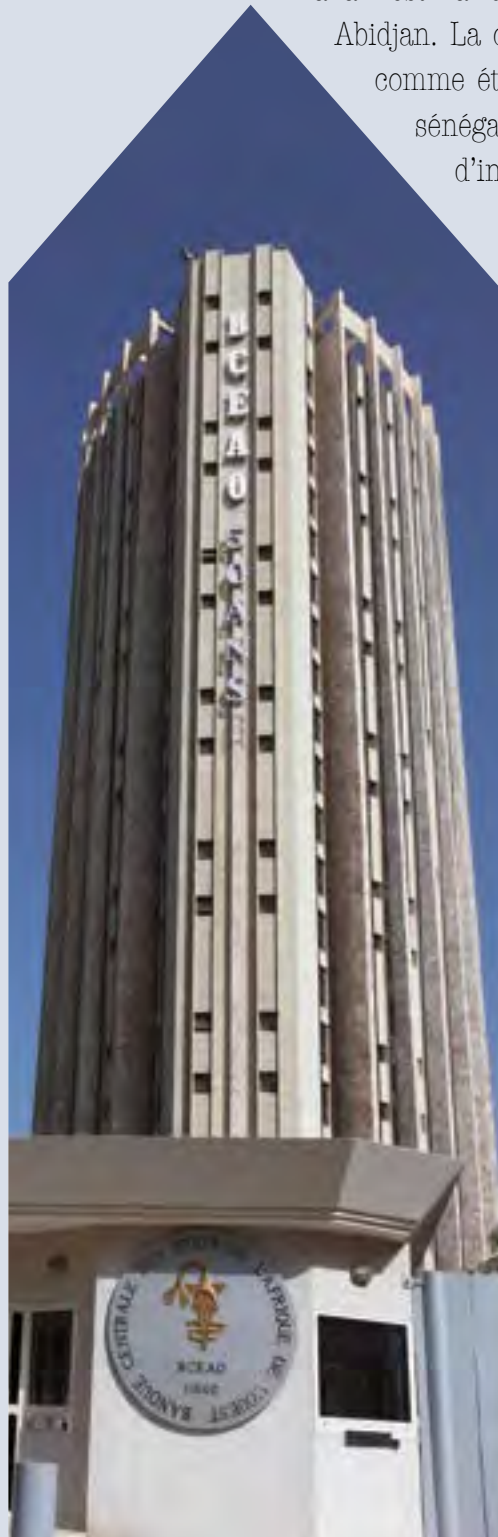
- La Société générale des banques au Sénégal (SGBS). Filiale du groupe français Société générale, elle bénéficie du plus large réseau d'agences et de distributeurs automatiques du pays. Elle s'adresse autant aux particuliers qu'aux entreprises et évolue dans l'industrie, l'agriculture, le tourisme, l'artisanat, le commerce, le transport. La SGBS dispose de lignes de crédit pour le financement de projets dans les domaines sus cités.
- La Banque africaine de développement (BAD), avec le Fonds africain de développement (FAD). La BAD intervient dans le secteur public, pour l'agriculture, l'élevage,

l'environnement, l'industrie, l'énergie, les transports, les télécoms, l'hydraulique, la santé, l'éducation ; mais aussi dans le secteur privé, dans tous les domaines, particulièrement le commerce et l'immobilier. Et avec le FAD, la banque s'investit dans la lutte contre la pauvreté.

- La Banque de l'habitat du Sénégal (BHS). Elle offre des services dans les BTP. Elle propose trois types de financement : trésorerie (financement des projets de construction et de génie civil), crédits de préfinancement, crédits de mobilisation.
- La Banque internationale pour le commerce et l'industrie au Sénégal (Bicis). Elle se déploie dans toute opération financière, commerciale, mobilière ou immobilière. La Bicis dispose de lignes de crédit pour le financement de projets dans les domaines de l'industrie, du commerce, du transport, de l'agriculture, du tourisme, de l'artisanat et dans l'importation.
- La Banque des institutions mutualistes d'Afrique de l'Ouest (Bimao). Elle a fait du financement des institutions de microfinance son apanage. Elle a des lignes de refinancement des microfinances qui, sur requête, peuvent être éligibles.
- La Banque ouest-africaine de développement (BOAD). Elle opère dans l'agriculture, l'élevage, l'environnement, l'industrie, l'énergie, les transports, les télécoms, l'hydraulique et l'artisanat, ainsi que dans la promotion

du secteur privé. La banque octroie des prêts directs et indirects (lignes de crédit aux institutions financières ou organismes de promotion des PME), accompagne la création et le développement des entreprises et finance les études.

- La Bank of Africa (BOA) Sénégal. Elle est compétente dans toute opération financière, commerciale, mobilière, immobilière. Elle s'investit aussi dans les services, les BTP, l'industrie, l'agriculture. La BOA propose à ses clients des crédits à court et moyen termes pour fonds de roulement et investissement, la création et l'extension de leurs projets et un crédit import/export.
- La Banque régionale de solidarité (BRS) Sénégal. Elle opère dans toute opération financière, commerciale, mobilière ou immobilière, avec un crédit de fonds de roulement et d'investissement pour les PME de production ou de commercialisation de produits locaux.
- La Banque sahélo-saharienne pour l'investissement et le commerce (BSIC). Elle offre des lignes de crédit d'équipement, opère dans le commerce extérieur, possède des fonds de roulement et d'investissement. Elle s'adresse aux opérateurs de l'industrie, de l'agriculture et du commerce.
- La Caisse nationale de crédit agricole du Sénégal (CNCAS). Elle a fait du monde rural sa chasse gardée, œuvrant dans l'agriculture (y compris



© AFP - NICOLAS THIBAUT

intrants et matériel agricole), la pêche, l'agro-industrie, l'élevage, la vente d'aliments de bétail, le commerce, l'artisanat de production, les services, l'habitat rural dans toutes les régions du pays. La CNCAS propose des crédits à moyen et long termes pour le financement de fonds de roulement, d'équipement, de production et de commercialisation.

- La Citibank Sénégal. Le groupe est présent dans 16 pays en Afrique. La banque finance des projets privés et évolue dans toute opération financière, commerciale, mobilière ou immobilière.
- L'Ecobank Sénégal. Le groupe est aujourd'hui la première institution bancaire panafricaine, présent dans 35 pays du continent, soit plus que tout autre institut financier dans le monde. Il offre des services de banque de détail, banque de grande clientèle et banque d'investissement et services bancaires transactionnels, en faveur des gouvernements, institutions financières, multinationales, entreprises locales, PME et particuliers.
- L'United Bank for Africa (UBA). C'est une banque panafricaine qui a ouvert ses portes au Sénégal. Sa particularité est de ne facturer aucun frais de tenue de compte.
- Le Crédit agricole, filiale sénégalaise du Crédit agricole de France. Il s'adresse désormais aux particuliers comme aux entreprises, et a commencé à mettre en place un

réseau de distributeurs de billets dans la capitale et sa banlieue – notamment dans certains hôtels. Il propose des crédits immobiliers, des crédits à la consommation, une gestion de comptes sur internet et des cartes bancaires internationales.

- La Banque atlantique. Elle a un réseau d'agence très modeste, implanté uniquement dans les capitales de quelques pays africains, dont Dakar. Elle y a installé des guichets automatiques, mais ils ne fonctionnent qu'avec un certain type de carte bancaire.

Transfert d'argent et mutuelles

Le secteur du transfert d'argent a connu un développement exponentiel ces dernières années. Toutes les banques installées au Sénégal sont affiliées à des entreprises de transfert d'argent nationales ou internationales, dont les activités génèrent une partie non négligeable des bénéfices des banques. Mais les commissions demeurent encore très élevées.

Dans les années 1970-1980, à la suite de la faillite des banques de développement et commerciales, les rescapées se sont débarrassées des petits épargnants, marginalisant encore plus les PME/PMI qui n'avaient presque plus accès au crédit. Cette situation a provoqué, dans un élan de survie, la création de mutuelles ou co-

opératives d'épargne et de crédit, regroupées dans l'appellation consacrée de Systèmes financiers décentralisés (SFD). Elles sont agréées ou reconnues par les pouvoirs publics et les autorités monétaires de l'Uemoa, et sont plus aptes que les banques classiques à capter l'épargne informelle et à la drainer, pour le financement du développement, vers les populations. Les SFD bénéficient de faveurs, comme l'exonération d'impôt direct ou indirect, conformément à la loi 95-03 du 5 janvier 1995 qui régleme leur existence et fonctionnement.

Sur le marché sénégalais de la microfinance, on peut noter la présence de l'Alliance de crédit et d'épargne pour la production (ACEP), du Crédit mutuel du Sénégal (CMS), du Réseau des caisses d'épargne et de crédit des Femmes de Dakar (Recec/FD), du Réseau des mutuelles d'épargne et de crédit de l'Union natio-

nale des commerçants et industriels du Sénégal (Unacois) (Remecu), de l'Union des mutuelles d'épargne et de crédit de l'Unacois (Umecu-DEF)...

L'essor de la finance islamique

Le gouvernement du Sénégal envisage de faire de Dakar une plate-forme de premier plan pour le développement de la finance islamique dans l'Uemoa. À cet effet, le pays, au travers de son ministère des Finances, a commandité une étude financée par la Banque islamique de développement (BID) pour adapter sa réglementation bancaire au système financier islamique. La capitale sénégalaise garde ainsi une longueur d'avance sur les autres États de la région.

À la suite du 1^{er} Forum international de la Finance islamique dans l'Uemoa, organisé en janvier 2010 par l'Institut africain de finance islamique

(Advisory and Training African Institute of Islamic Finance, AIIF) en partenariat avec le ministère sénégalais de l'Économie et des Finances, le Sénégal a procédé à l'émission de « sukuk » (obligations compatibles avec la charia), en 2014, pour un montant de 100 milliards de francs CFA (152 millions d'euros). En juin 2016, le Sénégal a lancé son deuxième emprunt obligataire « sukuk » pour lever 150 milliards de francs CFA (228,6 millions d'euros), au travers de l'émission de 15 millions de « parts » d'une valeur nominale de 10 000 francs CFA sur le marché financier de l'Uemoa.

Avec plus de 95 % de musulmans, le Sénégal est un terrain fertile pour le développement de la finance islamique. La Banque islamique du Sénégal (BIS), qui travaille avec le modèle de financement de l'islam, a choisi de s'installer à Dakar. Selon des câbles dé-

voilés par Wikileaks, elle se positionne comme un sérieux concurrent des banques traditionnelles fondées sur le modèle de financement occidental. La BIS a d'ailleurs lancé sur le marché des produits de vente comme le « murabaha » (intermédiation), et des produits basés sur le partenariat comme la « musharaka ». Elle évolue dans toute opération financière, commerciale, mobilière ou immobilière.

Le Sénégal est donc en bonne place pour s'imposer comme hub de la finance islamique. Au plan mondial, c'est Londres, Kuala Lumpur et le Bahreïn qui se disputent le statut de capitale de ce secteur. En Europe, Paris se positionne comme numéro 2, après Londres. Mais le Luxembourg est en phase de dépasser la France et l'Allemagne. Pour se hisser au niveau mondial, le Sénégal devra davantage développer des domaines comme la microfinance et l'assurance islamiques.

Investir : un soutien bancaire

À la faveur de la mise en œuvre du PSE, le régime du Président Macky Sall a créé la Banque nationale de développement économique (BNDE), pour accompagner les investisseurs nationaux et étrangers. À l'intention de ces derniers, le gouvernement a mis en place le Fonds souverain d'investissements stratégiques (Fonsis) et le Fonds de garantie des investissements prioritaires (Fongip).



© SHUTTERSTOCK - NUMBER1411

Finances

Entretien avec **Bocar SY** Directeur Général de la Banque de l'Habitat du Sénégal (BHS)

La Banque de l'habitat du Sénégal (BHS) est un acteur majeur du PSE, dans sa composante « logements », et a été très tôt présente au niveau du pôle urbain de Diamniadio. Elle a été seule au départ, suscitant des interrogations. Aujourd'hui, elle fait des émules auprès des autres acteurs financiers.



Quel est le positionnement de la BHS dans le secteur bancaire sénégalais, et comment accompagnez-vous les grands projets de logements initiés par le Président Macky Sall ?

Dans notre métier, nous sommes un acteur de premier plan avec 60 % des encours de crédits immobiliers du Sénégal et 40 % de ceux de l'UMOA. Ces chiffres devraient être boostés par nos interventions dans le pôle urbain de Diamniadio.

C'est toujours avec fierté que nous évoquons notre implication dans le PSE, dans sa composante « logements », pour avoir été des précurseurs, voire des pionniers. Nous avons très tôt compris les enjeux des pôles urbains, cette idée du Président Macky Sall traduite par la mise sur pied d'une Délégation générale. C'est cette compréhension précoce qui nous a conduits,

en 2015, à organiser un Symposium international sur les enjeux des pôles urbains. C'est la première fois dans ce pays, voire en Afrique, qu'une superficie aussi importante a été dédiée aux logements : 1 644 ha ont été mis gracieusement à la disposition des acteurs pour y réaliser, entre autres infrastructures, des logements. Y sont projetées près de 50 000 unités sur les cinq années à venir, et à terme, nous aurons une ville de 300 000 habitants.

Au-delà de la réflexion, nous sommes dans l'action, avec à ce jour l'accompagnement de six développeurs avec un volume de crédit de 26 milliards de francs CFA. Ces professionnels devront livrer à partir du mois de décembre 2017 une première tranche de près de 2 300 logements.

Nous avons très tôt compris que l'avenir se jouait là-bas et avons contribué à faire de Diamniadio une réalité visible, et qui est devenue aujourd'hui attractive.

Pouvez-vous en quelques chiffres nous parler de la BHS, de ses actions et de son histoire ?

Au-delà des chiffres de Diamniadio, BHS, c'est plus de 200 milliards de crédits immobiliers et plus de 120 000 familles que nous avons aidées à accéder à la propriété.

La création des villes nouvelles de Diamniadio, du lac Rose et des autres pôles urbains devrait relancer nos activités par la mise à disposition d'assiettes foncières

au profit des promoteurs. La situation de presqu'île de Dakar ne favorisant pas l'accroissement du parc immobilier, Diamniadio va y contribuer grandement avec l'ouverture de l'aéroport combinée au transfert de certains ministères.

La BHS est présente sur 16 points de vente au Sénégal et 13 à l'extérieur, aux États-Unis où nous sommes depuis 1992 et en France où nous sommes de retour depuis 2008. Cette présence importante de la BHS à l'extérieur du Sénégal confirme son statut de Banque des Sénégalais de la diaspora. Nous sommes en un mot leur trait d'union avec leurs proches et les aidons à sécuriser leurs deniers.

Vous êtes axé sur le développement du secteur de l'Habitat à travers le futur Pôle de Diamniadio. Quels sont les partenariats que vous avez noués et les bénéfices que vous allez en tirer pour la BHS ?

La BHS a une double position : financer les promoteurs immobiliers pour la réalisation de logements destinés à nos compatriotes, et financer ces derniers pour l'acquisition desdits logements. Nous sommes en un mot bailleur de fonds de l'offre et de la demande de logements.

Le pôle urbain de Diamniadio est donc une opportunité d'activités pour les promoteurs que nous accompagnons dans la production des logements, et cela permet aussi à nos clients particuliers d'acquérir lesdits logements

au comptant ou avec notre concours. Ce sont donc de nouvelles opportunités de emplois immobiliers pour la BHS. Un deuxième niveau est l'accompagnement des entreprises de BTP et autres PME qui interviennent sur le site, avec toutes les opportunités de création de valeurs et d'emplois autour de l'écosystème de la construction.

Vous avez pris la tête de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers du Sénégal (APBEFS); quel rôle joue cette association auprès des acteurs du marché bancaire ?

Comme je le disais à un de vos confrères, l'APBEFS est une association professionnelle, où tout établissement de crédit est obligatoirement membre. Le président de cette association est donc un animateur, voire le porte-parole d'une équipe, qui conduit un plan d'actions validé par ses pairs.

Il se trouve aussi que la profession bancaire est à un tournant à tout point de vue. Le métier s'ouvre, se complexifie et devient très concurrentiel. Tout le monde fait de la banque et sur tous les supports.

La profession bancaire, de par la structuration de nos économies, est un acteur majeur du financement de nos économies dont les besoins sont immenses et les ressources rares. Et c'est le dilemme de notre métier. Nous allons essayer, en partenariat avec la tutelle, le régulateur et nos clients, d'être au service de nos économies.

BHS



etax

**AVEC ETAX,
DÉCLAREZ ET PAYEZ
VOS REVENUS À DISTANCE,
ET EN TOUTE SÉRÉNITÉ**



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Lis People - Lis Mor - Lis Bir

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DU PLAN



DIRECTION GÉNÉRALE
DES IMPÔTS ET DES DOMAINES

Entretien avec Thierno Seydou Nourou Sy

Directeur général de la BNDE

La création de la Banque nationale pour le développement économique (BNDE) s'inscrit dans l'objectif national d'atteindre l'émergence en 2035, via le financement de secteurs stratégiques de l'économie. C'est ce que précise son Directeur général.

Monsieur Sy, vous dirigez la BNDE. Pouvez-vous nous présenter les spécificités de votre institution et nous rappeler le rôle que la Banque joue dans le développement du Sénégal ?

La BNDE a été créée en 2014 par l'État du Sénégal pour répondre, à travers des produits et services financiers adaptés et innovants, aux besoins spécifiques de financement des PME-PMI, les accompagner dans leur création, leur restructuration ou leur expansion, et contribuer au développement économique du Sénégal par le financement de secteurs stratégiques.

La BNDE est donc un outil de financement national participant activement à la mise en

œuvre du PSE, celui-ci visant à faire du Sénégal un pays émergent basé sur une croissance soutenue et durable. Pour ce faire, la BNDE cible les secteurs porteurs de croissance identifiés dans le cadre du PSE, avec une vision claire à l'horizon 2021 : « Être une Banque innovante, performante, accessible, partenaire privilégiée des PME-PMI pour le développement économique du Sénégal. »

Votre banque a pour vocation de favoriser la création d'industries et d'emplois au Sénégal. Quelles sont les principales actions que vous mettez en place pour soutenir les entreprises ?

La BNDE a une politique d'accompagnement des en-



treprises différente des autres banques ; étant née de la volonté de l'État, elle constitue un instrument financier stratégique œuvrant dans le cadre d'un dispositif financier et non financier réunissant des structures d'appui aux PME, de fonds de garantie et de fonds d'investissement, pour les besoins de financement des entreprises sénégalaises.

Parmi les principales actions que nous avons engagées pour soutenir les PME, il faut noter :

- La relance d'une industrie textile qui emploie plus d'une centaine de personnes et qui, à terme, devra couvrir l'activité de tissage qui lui permettra d'attaquer le marché américain. Le nombre d'emplois attendus sera aux alentours de 400.
- Le financement de nouvelles activités industrielles pour la transformation de nos matières premières.
- Le financement de l'acquisition de deux bateaux destinés au transport de marchandises dans la sous-région.
- Le financement du renouvellement des camions gros porteurs au Sénégal.
- Le financement de la chaîne de valeur agricole, arachide, riz, anacarde, tomate, etc.
- L'accompagnement des sociétés spécialisées dans l'innovation des TIC.
- Le financement de startups, de jeunes, de femmes, etc.

Vous accompagnez l'État dans le financement des grands projets structurants, en y associant d'éventuels partenaires inter-



nationaux. Comment sensibilisez-vous les bailleurs de fonds et quels sont les principaux chantiers auxquels votre banque a participé ?

Effectivement, nous accompagnons l'État du Sénégal dans le financement de projets structurants en y associant des partenaires internationaux. La sensibilisation de nos partenaires passe d'abord par la mise en exergue de la qualité de signature de l'État du Sénégal et de celle de la BNDE, qui, après trois ans, affiche une situation financière saine et une rentabilité croissante. Au-delà de la qualité de signature, la rentabilité du projet du point de vue économique et son impact social constituent l'essentiel de l'argumentaire servi aux bailleurs de fonds. C'est ainsi que nous sommes actuellement la seule banque qui accompagne le programme de renouvellement du parc des gros porteurs, le renforcement de la flotte navale de la Cosama (*Consortium sénégalais d'activités maritimes*), la compagnie aérienne Air Sénégal, et d'autres projets ciblant le renforcement de la petite industrie et du secteur hôtelier.

Le guide de la U.S. Chamber of Commerce sera lu par les principaux investisseurs américains. Quels messages souhaitez-vous leur adresser et comment votre banque peut-elle les accompagner dans leurs investissements au Sénégal ?

Au fil des ans, plusieurs pays d'Afrique subsaharienne ont atteint un certain niveau de développement économique. Les économies de la zone croissent très vite et le Sénégal, à travers la mise en œuvre en cours de son PSE, en est une parfaite illustration. Nous disposons d'une économie saine, d'infrastructures modernes, d'un emplacement géographique privilégié, et avant tout, d'une stabilité reconnue. Quant à la BNDE, elle contribue à l'expansion économique du pays en intervenant directement dans les secteurs porteurs de croissance au Sénégal. Nos interventions ont impacté plusieurs secteurs d'activité, notamment le transport, l'agriculture, l'assainissement, la distribution d'eau, la santé, entre autres... Les diverses interventions de la Banque de 2014 à 2016 ont impacté 1 377 PME-PMI et engendré plus de 4 600 emplois au Sénégal, et ceci grâce également à l'expertise sénégalaise.

BNDE

Entretien avec Oumar Diallo Directeur général des Douanes

Les douanes sénégalaises et américaines ont depuis 2015 un accord d'assistance mutuelle administrative. Une coopération nécessaire du fait de la mondialisation. Entretien avec Oumar Diallo, le nouveau Directeur général des Douanes sénégalaises.

concours d'entrée à l'École nationale d'administration et de magistrature (ENAM), sanctionné par un brevet en 1981 à la section Douanes.

De 1981 à 2011, j'ai occupé différents postes – inspecteur, chef de section et de subdivision, coordonnateur... – dans un certain nombre de bureaux et services de douanes, avant de devenir directeur régional des Douanes du Nord (régions de Louga, Saint-Louis et Matam). J'ai aussi été rapporteur général de travaux et membre de comités et missions, toujours dans le domaine des douanes, et j'ai eu l'honneur de recevoir plusieurs distinctions pour états de service. J'ai intégré le corps des inspecteurs généraux d'État en 2011.

Aujourd'hui, je suis nommé par Son Excellence le Président de la République à la tête de la Direction générale des douanes. Je compte apporter ma contribution avec toute l'équipe que constituent les

agents des Douanes, pour remplir les importantes et exaltantes missions qui nous sont confiées. Des missions relatives à la collecte des recettes, la lutte contre la fraude, et la sécurisation du pays contre les trafics illicites.

Ma vision managériale est collégiale et participative pour accroître les performances douanières au service de l'État, des entreprises et des populations.

Comment votre institution accompagne-t-elle la politique du Chef de l'État, et quel rôle jouez-vous dans la mise en place du PSE ?

Le PSE est la principale référence de toutes les politiques publiques pour transformer structurellement l'économie du pays et assurer un développement du capital humain et une croissance inclusive et partagée, tout en garantissant une bonne gouvernance dans un État de droit.

L'Administration des douanes y contribue par la collecte des recettes (650 milliards de francs CFA, soit près d'un milliard d'euros sont attendus cette année, *ndlr*) pour le financement des besoins de nos concitoyens.

Nous luttons contre la fraude pour protéger le tissu industriel

et économique, et nous assurons une mission de surveillance pour la sécurité de nos populations, dans le combat contre la drogue, la criminalité transnationale organisée, les faux médicaments, la contrefaçon, entre autres fléaux.

Les côtes ouest-africaines sont confrontées à un certain nombre de trafics. Comment, et avec quels moyens les Douanes sénégalaises contribuent-elles à apporter paix et sécurité ?

En collaboration avec les autres forces de défense et de sécurité, nous nous déployons sur tout le territoire. Les questions sécuritaires sont prises en charge au niveau stratégique par le Bureau de la sécurité et de la coordination de la lutte contre la fraude (BSC) et le Bureau de la surveillance douanière et des moyens navals (BSM), et au niveau opérationnel par le Bureau du renseignement et de la documentation (BRD), le Bureau des investigations criminelles et des stupéfiants (BICS), l'Unité mixte de contrôle des conteneurs (UMCC) et la Cellule aéroportuaire anti-trafics (CAAT). Aujourd'hui, le Sénégal dispose d'hydrocarbures (pétrole et gaz) dans sa Zone économique exclusive, qui est une zone de prospection et d'exploitation imminente ; ce qui justifie une surveillance douanière particulière.

Pour ce faire, nous disposons de ressources humaines bien formées et d'importants moyens (véhicules, vedettes, scanners, et prochainement des

drones) pour assurer cette mission. De plus, il existe une excellente collaboration avec la Marine nationale qui apporte un appui technique pour la gestion de nos navires et la surveillance des côtes.

Quel est l'état de la coopération entre les Douanes sénégalaises et américaines ? Et quelles sont vos attentes, en termes de formation et d'équipement ?

Les relations entre nos deux pays sont excellentes, fruit d'une longue tradition de coopération. Cela s'est traduit en matière douanière par la signature d'un Protocole d'accord d'assistance mutuelle administrative en avril 2015, lors de la visite du Directeur général de l'US Customs and Border Protection (CBP) à la Direction générale des douanes du Sénégal.

Nos services sont confrontés à la criminalité transnationale, et l'échange de renseignements et de bonnes pratiques est important dans l'anticipation et l'endigement de toute velléité criminelle. L'Organisation mondiale des douanes (OMD) recommande la mutualisation des efforts, notamment par une gestion coordonnée des frontières. L'expérience des États-Unis est conculante en contrôle de marchandises et de passagers, et en suivi électronique, avec un vaste réseau de renseignement. C'est un honneur pour les Douanes sénégalaises que de pouvoir partager cette expérience en vue de renforcer leur dispositif et leurs méthodes de contrôle et d'investigation.



Monsieur le Directeur général, pouvez-vous nous retracer votre parcours ?

Je suis un pur produit de l'École publique sénégalaise. Après des études élémentaires et secondaires à Sinthiou Bamambé (Matam), à Pikine et à Dakar, j'ai obtenu une maîtrise à la Faculté des sciences juridiques et économiques de Dakar, avant de réussir le



Douanes



L'Administration des Douanes au cœur du dispositif de l'AIBD



L'Aéroport international Blaise Diagne (AIBD) est une infrastructure moderne aux standards internationaux qui va contribuer à faire du Sénégal un hub aérien et touristique. L'Administration des Douanes, fidèle à ses missions fiscale, économique et sécuritaire, y assure une présence effective au service des usagers. Elle a mis, à travers le Bureau et la Subdivision des Douanes, un dispositif opérationnel pour le fonctionnement optimal du nouvel aéroport. Les services douaniers sont à la disposition totale des usagers du nouvel aéroport pour la simplification des formalités et procédures douanières.

Contrôle douanier des moyens de paiement transportés par les voyageurs

Régime	Voyageurs	Destination/provenance	Allocations	Formalités
Importation (à l'entrée)	résidents	Sénégal	illimité	Déclaration à partir de 1.000.000FCFA en contre-valeur
	Non-résidents	Sénégal	Illimité (billets et moyens de paiement libellés en devises)	Déclaration écrite à partir de 1.000.000FCFA en contre-valeur
Exportation (à la sortie)	résidents	UEMOA	illimité	néant
		Hors UEMOA	1.000.000FCFA - 2.000.000FCFA en devises ou moyens de paiement	Déclaration écrite en devises ou en moyens de paiement
	Non-résidents	Toutes destinations	500.000FCFA en devises + de six million (1.000.000)FCFA en moyens de paiement	Déclaration écrite avec justificatifs Déclaration écrite avec justificatifs



DEFINITIONS :

Etranger : les pays autres que ceux de la zone franc

Franc CFA : le franc de la communauté financière Africaine, unité monétaire des Etats membres de l'UEMOA.

Intermédiaire agréé : tout établissement de crédit installé sur le territoire d'un Etat membre de l'UEMOA et ayant reçu la qualité d'intermédiaire agréé par agrément du ministre chargé des finances.

Intermédiaire habilité : les intermédiaires agréés et les intermédiaires de change manuel.

Non-résidents : les personnes physiques ayant leur principal centre d'intérêt à l'étranger, fonctionnaires étrangers en poste dans un Etat membre de l'UEMOA et personnes morales nationales ou étrangères pour leurs établissements à l'étranger.

Résidents : personnes physiques ayant leur principal centre d'intérêt dans un Etat membre de l'UEMOA, fonctionnaires nationaux en poste à l'étranger et personnes morales nationales ou étrangères pour leurs établissements dans un Etat membre de l'UEMOA.

Toutefois, les résidents des autres pays membres de la zone franc sont assimilés à des résidents de l'UEMOA, sauf pour le traitement des opérations suivantes : domiciliation et rapatriement du produit de leurs recettes, émission et mise en vente de valeurs mobilières étrangères, importation et exportation d'or et opération d'investissement et d'emprunt.

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine avec pays membres (Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, Burkina-Faso, Bénin, Guinée-Bissau, Togo et Niger).

Zone franc :

- Etats membres de l'UEMOA
- République Française et ses départements et territoires d'Outre-Mer. La principauté de Monaco est assimilée à la France.
- Autres Etats dont l'institut d'émission dispose d'un compte d'opérations auprès du trésor Français (Cameroun, République Centrafricaine, Congo, Gabon, Tchad, Comores et Guinée Equatoriale).

Importation : introduction de moyens de paiement dans le territoire douanier Sénégalais.

Exportation : sortie des moyens de paiement à partir du territoire douanier Sénégalais à destination d'un pays tiers.



« Devenir meilleur pour mieux servir »

Numéro vert de la Direction générale des Douanes : 800 80 44 44.

Site Web : www.douanes.sn



Ferroviaire

© SHUTTERSTOCK - ZHANGYANG13576897233

207

Le chemin de fer occupe aujourd'hui une place névralgique parmi les infrastructures structurantes du développement économique et social du Sénégal.



Routes

© APIX

209

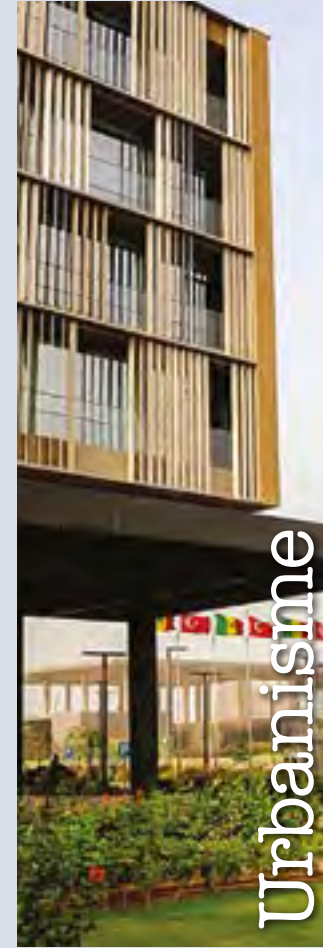
À la suite de la mise en place d'une stratégie routière d'envergure, l'état général des 16 500 km de routes s'est fortement amélioré.



Aérien

214

La fin de l'année 2017 a représenté une étape clé pour le renouveau du secteur aérien, avec l'ouverture de l'aéroport et l'arrivée d'une nouvelle compagnie.

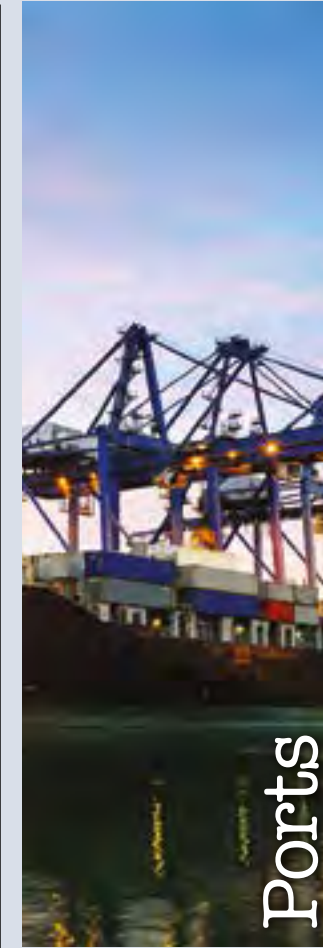


Urbanisme

© DR

215

La capitale croît à grande vitesse et de nombreuses initiatives ont été engagées afin de fluidifier les transports et de prévoir le développement urbain.



Ports

© SHUTTERSTOCK - TONTON

220

Les transports maritimes constituent un enjeu majeur du développement de par leurs effets induits sur l'économie nationale.



Hydraulique

© SHUTTERSTOCK - RICCARDO MAYER

234

Le Président de la République Macky Sall a décidé de s'attaquer aux problèmes de déficit en termes d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans le pays...

Infrastructures

Entretien avec

Abdoulaye Daouda Diallo

Ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement



© DR

Monsieur le Ministre, les routes occupent une place primordiale parmi les infrastructures. Quel est le bilan des réalisations effectuées depuis 2012 ?

La route assure plus de 90 % des besoins en déplacement des personnes et des biens.

Le ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement (MITTD) est au cœur de la stratégie présidentielle, selon laquelle la croissance passe par le développement d'infrastructures structurantes, comme le précise le Ministre Abdoulaye Daouda Diallo.

Parmi les défis devant être relevés pour assurer une bonne mise en œuvre du PSE, il a été noté d'assurer la poursuite de l'entretien et de la préservation du patrimoine routier, la résorption du déficit en infrastructures et le renforcement de l'interconnexion régionale.

Pour la période 2012-2017, le sous-secteur des infrastructures routières a réalisé des projets pour un montant cumulé de 1 183 milliards de francs CFA. Concernant la construction et la réhabilitation de routes, au cours de la

période 2012-2016 un linéaire de 1 362 km de routes revêtues a été réalisé pour améliorer la mobilité urbaine et interurbaine. Concernant les ouvrages d'art, 13 ponts ont été construits durant cette période. Un accent particulier a été mis sur le développement du réseau autoroutier. Un linéaire de 52 km d'autoroutes a été construit et mis en service, ce qui a permis d'améliorer la liaison entre Dakar et les grandes villes. Grâce à la réalisation des tronçons autoroutiers : Diamniado-AIBD (17 km), AIBD-Sindia (19 km),

AIBD-Thiès (16 km), Thiès-Touba (113 km) et Thiès-Thiénaba-Tivaouane (21 km), le gouvernement du Sénégal aura construit 186 km d'autoroutes entre 2012 et 2019.

Le gouvernement a entrepris un vaste programme d'aménagement de pistes rurales. Ainsi, on note qu'entre 2012 et 2017, un linéaire de 2 117 km a été réalisé (construction et réhabilitation) à travers toutes les régions du Sénégal. Enfin, l'entretien routier, qui constitue un volet important de la politique routière en vue de la préservation du patrimoine, a été renforcé au cours de la période. Les travaux réalisés ainsi que les efforts d'entretien ont permis de relever le niveau de service. Fin 2016, le réseau routier revêtu est pour 77 % en bon ou moyen état, soit une progression de 17 % par rapport à 2010. Quant aux routes en terre, le niveau de service a progressé de 39 % et s'est établi à 52 % en fin 2016. Malgré ces résultats encourageants, des efforts restent à faire pour assurer un désenclavement interne et externe du Sénégal, car la densité routière reste très faible en comparaison d'autres pays émergents.

Quelle stratégie a été mise sur pied afin de densifier le réseau de transports en commun dans la capitale ?

Avec 0,3 % de la superficie nationale, l'agglomération de Dakar concentre 23 % de la population sénégalaise, 50 % de la population urbaine et 66 % de l'activité économique



© DR

du pays ; 72 % du parc automobile immatriculé, soit environ 324 000 véhicules circulent à Dakar. Ce parc enregistre une croissance de 10 % par an. Dans une perspective d'accroissement du taux de motorisation des ménages du fait d'une augmentation de la richesse, la part modale de la voiture, qui assure aujourd'hui seulement 10 % de l'ensemble des déplacements (7,2 millions de déplacements quotidiens) dans l'agglomération de Dakar, connaîtra une forte évolution.

Les politiques publiques s'attachent à promouvoir une dynamique urbaine et une organisation des transports à la hauteur des ambitions d'efficacité et de productivité attendues des villes. Cette exigence concerne la région-capitale, mais aussi les villes secondaires. À Dakar, c'est le sens des projets structurants de Train express régional (TER) et de Bus Rapid Transit (BRT). Ces transports collectifs, dont l'investissement cumulé

atteint 820 milliards de francs CFA, permettront d'achever les usagers dans des conditions de régularité, de confort, de rapidité et de sécurité compatibles avec l'ambition d'une économie moderne et compétitive. En outre, ils ont pour objectifs de diminuer la forte congestion routière et la pollution environnementale, notamment en périodes de pointe ; de créer un effet structurant sur le tissu urbain dakarais, en assurant le renouveau du centre-ville, la reconfiguration des banlieues, la desserte de la ville nouvelle et la maîtrise de l'étalement urbain ; de favoriser une connexion optimale et une intermodalité, autour d'un réseau de transport métropolitain restructuré avec des infrastructures et des services prioritaires de rabattement par bus ; et de générer des milliers d'emplois qualifiés pendant les phases de construction et d'exploitation. Le réseau de transport public va être complètement



restructuré. Cela nécessite l'acquisition de nouveaux bus. À ce jour, 1 300 minibus ont été renouvelés à Dakar par le Conseil exécutif des transports urbains de Dakar (Cetud), sans compter les 475 nouveaux bus acquis récemment par Dakar Dem Dikk. À travers le Cetud, un vaste programme de modernisation des transports urbains a été engagé depuis 2015 en dehors de la région de Dakar. Une dizaine de localités ont pu bénéficier de plus de 500 nouveaux bus.

Que répondez-vous à ceux qui jugent le projet de TER non rentable ? Quels en sont selon vous ses principaux atouts ?

Le TER est l'un des projets phares du Président Macky Sall. C'est un projet destiné à doter l'agglomération de Dakar d'une desserte ferroviaire moderne, rapide,

capacitaire et structurante, à propulsion bi-mode (électrique et thermique). La première phase du projet (Dakar-Diamniadio) est prévue pour être inaugurée au mois de janvier 2019. Ce projet est financé par des partenaires techniques et financiers de premier rang, au nombre desquels la Banque islamique (200 milliards de francs CFA), la BAD (120 milliards), l'AFD (65 milliards), le Trésor français (62 milliards), accompagnés par l'État du Sénégal.

À vrai dire, il n'y a pas de divergences avec la Banque mondiale sur ce projet, pour lequel son financement n'a pas été sollicité. La Banque est une institution respectable avec qui le gouvernement du Sénégal entretient depuis toujours une coopération de très haute qualité. C'est elle-même qui a chiffré, il y a de cela plusieurs années, le coût des embouteillages à

Dakar à plus de 100 milliards de francs CFA annuellement, chiffre qu'il faudrait d'ailleurs actualiser à la hausse. Le TER est un projet qui va permettre l'accroissement de la mobilité à travers la diminution des temps de transport et la réduction de la congestion. Il participera à ce titre à la réduction de la pauvreté, objectif que nous partageons avec la Banque mondiale. En effet, c'est près de 115 000 voyageurs qui seront transportés par jour lorsque l'exploitation aura atteint sa vitesse de croisière. Le TER sera en synergie avec le BRT.

Une partie du réseau ferré est endommagée, limitant de facto le transport de marchandises. Où en est l'état d'avancement du chemin de fer Dakar-Tambacounda, et du hub logistique qui doit voir le jour ?

Vous avez raison, la qualité de la ligne Dakar-Bamako est très préoccupante. La voie ferrée sur le tronçon sénégalais (643 km de Dakar à Kidira) est encore plus dégradée et souffre depuis plusieurs décennies d'un déficit d'investissements et de maintenance. Ce constat est valable pour l'ensemble de l'infrastructure et du matériel roulant. Cette ligne de chemin de fer, inaugurée en 1924, constitue le cordon ombilical entre le Sénégal et le Mali. Le niveau de dégradation de l'infrastructure ferroviaire fait qu'aujourd'hui la quasi-totalité du trafic sur le corridor Dakar-Bamako

est évacué par voie routière. Actuellement, les coûts d'entretien des routes sont devenus insoutenables du fait des fortes sollicitations dont elles font l'objet, aggravées par le non-respect des dispositions communautaires (UEMOA) sur la limitation de la charge à l'essieu. Il faut aussi comprendre que Dakar est une presqu'île, avec des accès limités. La ville ne peut plus supporter la congestion causée par le nombre considérable de camions qui, chaque jour, entrent et sortent du port et causent beaucoup d'accidents mortels sur la route.

La compétitivité du port de Dakar ne peut être améliorée sans la reconstitution effective d'une desserte ferroviaire de masse à destination du Mali. Le corridor Dakar-Bamako est également stratégique pour les exportations du Sénégal. Toutes ces raisons économiques, stratégiques, environnementales expliquent la haute priorité

accordée, par le gouvernement du Sénégal, à la réhabilitation de cet axe ferroviaire. À plus long terme, le Sénégal voudrait s'engager vers un chemin de fer de nouvelle génération, justifié par le potentiel minier très important identifié dans les régions du sud-est et du nord-est (fer de la Falémé et phosphate de Matam). C'est tout le sens du projet de ligne ferroviaire à écartement standard Diamniadio-Tambacounda, avec hub logistique. Une étude de faisabilité de ce projet est en cours, et il suscite un réel intérêt de la part de différents partenaires.

Le 14 octobre, la BID a accordé environ 80 milliards de francs CFA pour le financement du Programme de modernisation des villes du Sénégal (Promovilles). À quoi vont concrètement servir ces fonds ?

Ce Programme, qui est une composante de la vision

globale du Président Macky Sall – après le PUDC destiné aux zones rurales et avant le PUMA dédié aux zones transfrontalières –, va contribuer au renforcement de la décentralisation pour promouvoir le développement économique et social du pays. Sur le plan sectoriel, le projet vise à augmenter le taux d'équipements collectifs et les ressources financières propres des collectivités locales. Plus spécifiquement, il permettra d'améliorer dans les villes retenues : le niveau de service des voiries et les conditions de transport ; l'optimisation de la gestion des territoires communaux ; et le cadre de vie, la visibilité et la sécurité nocturnes, ainsi que les conditions de travail des femmes et l'employabilité des jeunes.

Le financement de la BID interviendra pour la voirie routière dans les villes suivantes : Guédiawaye, Pikine, Dakar, Rufisque, Mbour, Touba et Tambacounda. En plus de la voirie et ses dépendances, sont également prévus : le reprofilage et la couverture du canal de l'Ouest à Rufisque sur un linéaire de 975 m, avec la construction d'une station de pompage ; la réalisation d'ouvrages de drainage (aménagement de bassins et réalisation de canaux de drainage vers la mer) pour certaines zones inondables des communes de Yeumbeul Nord et Sud et Malika ; la réalisation d'une digue-route à Matam entre le premier pont de Matam et le quartier Nawel sur un linéaire de 3,75 km.



Infrastructures

La réalisation d'infrastructures structurantes constitue l'un des fondements de l'émergence. Le gouvernement du Sénégal, dans sa stratégie de développement socioéconomique, accorde une place de choix au transport. La construction du TER et l'AIBD, ainsi que le lancement de la compagnie aérienne Air Sénégal SA en sont les principaux exemples.

Le poids du secteur des transports et des infrastructures est significatif dans les investissements publics sénégalais. Dans le budget 2017, 190 milliards de francs CFA y sont consacrés. Selon le livre blanc sur le bilan du Président de la République présenté en juillet 2017 par le Ministre auprès du Premier ministre et porte-parole du gouvernement Seydou Guèye, en moyenne 198 milliards de francs CFA ont été investis chaque année entre 2012 et 2016 pour la réalisation d'infrastructures et

la prestation de services dans les transports. Cet effort financier traduit la volonté de mettre en œuvre avec cohérence et efficacité les orientations déclinées dans le Programme triennal d'investissements publics (PTIP 2015-2017). Ce dernier prévoyait : le développement de plateformes commerciales ; l'aménagement de pôles touristiques intégrés ; la mise en service de l'Aéroport international Blaise-Diagne (AIBD) ; la réhabilitation des aéroports régionaux ; le développement d'un réseau intégré multi-

modal de transports (routier, aérien, ferroviaire, maritime et fluvial) ; le renforcement des infrastructures d'intégration au marché sous-régional ; le développement et la modernisation des services de transport.

Les efforts engagés sont à la hauteur des besoins, car beaucoup reste à faire. La BAD a constaté, dans son Document de stratégie pays 2016-2020, un manque d'infrastructures de transport, et notamment d'accès aux pays voisins, jugeant que « ce déficit constitue une entrave au développement de l'agro-industrie, des chaînes de valeur et de la compétitivité des produits nationaux ». C'est pourquoi les autorités, après avoir conçu et réalisé plusieurs projets d'infrastructures routières – notamment l'autoroute à péage –, veulent désormais axer leur démarche sur la promotion, la modernisation et la rationalisation des transports ferroviaires.

© PRÉSIDENTIE DU SÉNÉGAL



Ferroviaire

Une prérogative

Le Chef de l'État n'a cessé de le réaffirmer, et a confié à l'APIX la maîtrise d'ouvrage déléguée de la mise en œuvre d'une nouvelle ligne de Train express régional (TER) entre le centre de Dakar, le Pôle urbain de Diamniadio et l'AIBD de Diass, à environ 55 km de la capitale.

Le TER est un projet phare du Président Macky Sall, parce qu'il va permettre au Sénégal de renouer avec le transport de personnes en train, négligé depuis des décennies. En mettant en place cette infrastructure, l'État se fixe pour objectif de favoriser une politique de développement urbain et

rural à l'extérieur des zones saturées de Dakar, afin de répondre au besoin d'un aménagement équilibré du territoire pour une meilleure répartition des richesses. Le TER doit permettre de désengorger une capitale qui croît à une vitesse galopante, et est déjà fortement sujette aux embouteillages : 15 trains relieront ainsi le centre-ville à l'AIBD en 45 min, à une vitesse de 160 km/h. C'est un consortium français (composé d'Alstom, Engie et Thales) qui a remporté le marché, d'un coût de 148 milliards de francs CFA. Les travaux ont été officiellement lancés par le Président de la République

Macky Sall le 14 décembre 2016. Le premier tronçon, qui reliera Dakar à Diamniadio, long de 36 km, doit être livré à la fin de l'année 2018.

Si la construction du TER mobilise la plupart des capitaux destinés au transport ferroviaire, le gouvernement s'est également engagé à réhabiliter d'autres projets. Il a notamment planifié la réfection du chemin de fer Dakar-Bamako (dans un second temps, alors que la Banque mondiale le voyait comme un programme prioritaire). La concession intégrale accordée à Transrail SA en 2003 par les gouvernements malien et sénégalais a pris fin en mars

Ferroviaire



© SHUTTERSTOCK - SUWIN

Chiffres clés du TER

- 350 et 500 FCFA : tarifs d'un ticket
- 115 000 voyageurs : trafic attendu chaque jour
- 14 : nombre de gares desservies à terme par le TER
- 45 min : durée du voyage entre Dakar et l'AIBD
- 10 000 : nombre d'emplois directs créés



2016. Les deux États ont décidé de reprendre l'exploitation et de gérer eux-mêmes l'activité sur ce corridor ferroviaire. C'est un organe biétatique, nommé Dakar-Bamako ferroviaire (DBF), qui en assure la direction. L'activité a été fortement perturbée ces dernières années. Les voies ainsi que les locomotives sont vétustes, et selon le ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement, le taux de fiabilité atteint « rarement 20 % ». Par conséquent, 97 % du transport de marchandises transitant sur le corridor Dakar-Bamako est assuré par camions. Des travaux de réhabilitation complète de la voie ferrée sont prévus, mais dans l'immédiat, afin de parler au plus urgent, l'État a décidé de donner la priorité aux zones les plus endommagées de la voie ferrée, notamment

celle située entre Tambacounda et Kidira, à la frontière malienne. La stratégie ferroviaire gouvernementale comprend plusieurs autres axes : construction de la ligne Matam-Tambacounda pour l'évacuation des phosphates de Semmé (185 km) ; construction de la ligne du Ferlo, Ndioum-Linguère-Dahra-Touba (251 km) ; construction de la ligne du Fouta, Saint-Louis - Ndioum - Matam (436 km) ; et enfin construction de la ligne Ziguinchor-Tambacounda pour le désenclavement de la région Sud (361 km). Cette dernière va favoriser le développement socioéconomique du Sénégal oriental et de la Casamance, en permettant l'acheminement des produits miniers et alimentaires (notamment agricoles). La liaison ferroviaire Dakar-Tambacounda, qui fait encore

l'objet d'une étude de faisabilité, est primordiale pour le pays, d'autant qu'elle s'accompagnera de la création d'un *hub* logistique. À terme, le gouvernement espère que cela contribuera à limiter l'exode rural, et à décongestionner les infrastructures routières. À titre d'exemple, 300 camions empruntent chaque jour cet axe. Dans l'optique d'une mise en service en 2022, ce grand projet ferroviaire permettra d'augmenter la part de marché du transport de fret (représentant actuellement 8,7 millions de tonnes par an). Il est prévu de construire 3 000 km de chemin de fer supplémentaires dans les prochaines années, afin de favoriser le développement économique des régions de l'intérieur du pays : Saint-Louis et Matam au nord, Kolda, Sédhiou et Ziguinchor au sud.



Routes

En avance sur le programme

À la suite de la mise en place d'une stratégie routière d'envergure, l'état général des 16 500 km de routes s'est fortement amélioré.

Conscient du retard pris par le Sénégal en termes d'infrastructures, le Président Macky Sall a élaboré un ambitieux plan de mise à niveau du sous-secteur routier, accompagné d'un dispositif institutionnel et financier dédié à l'entretien. L'objectif est de doter le pays d'un réseau aligné sur les standards internationaux, tout en assurant le désenclavement des régions reculées. C'est pourquoi les chantiers d'autoroutes et de réseaux secondaires sont lancés simultanément. L'État a consacré des montants importants à certains programmes, à l'image du prolongement de l'autoroute à péage allant de Diass à Mbour et Thiès, d'un coût de 11 milliards de francs CFA. Les travaux de prolongement de la Voie de dégagement Nord (VDN), démarrés en 2012, ont entraîné l'ouverture en juillet 2016 de la section 3 de cette voie qui dessert la banlieue dakaroise. L'échangeur de l'Émergence, à l'emplacement de l'ancien Pont Sénégal 92 sur la route

de l'aéroport Léopold-Sédar-Senghor, a également été achevé. Ce projet, qui a coûté au gouvernement 7,1 milliards de francs CFA, permet d'améliorer grandement la mobilité urbaine dans cette partie de Dakar où le trafic est particulièrement dense. Mais de tous les chantiers entrepris, le plus ambitieux est sans nul doute la construction de l'autoroute Thiès-Diourbel-Touba, dénommée Ila Touba, longue de 120 km. Cet axe sera l'artère principale qui reliera l'ouest à l'est du pays. Elle va passer par des villes importantes comme Thiès, Khombole, Bambey, Diourbel et Touba par voie autoroutière, et favorisera les échanges avec l'intérieur du Sénégal et les pays limitrophes via des voies de connexion aux différents corridors routiers. Entre 2012 et 2016, 1 295 km de routes et 36 km d'autoroutes ont été réalisés, et pas moins de 12 ponts ont été construits, selon un état des lieux effectué en décembre 2016 par le ministère des Infrastructures,

des Transports terrestres et du Désenclavement. Ce bilan fait également état d'une augmentation du rythme des travaux routiers par rapport à la période 2000-2011. Cette intensification s'observe plus spécifiquement sur le réseau autoroutier : 7,2 km d'autoroutes ont été construits par an en 2012 et 2016. Selon les autorités, d'ici 2019, 217 km d'autoroutes seront achevés, et notamment les tronçons Sindia-Mbour (24 km), Thiès-Tivaouane (28 km), Thiès-Touba (113 km), ainsi que l'extension de la première autoroute à péage d'Afrique de l'Ouest Dakar-Diamniadio jusqu'à l'AIBD (16,5 km). Ce nouveau tronçon a été inauguré en octobre 2016. C'est la société Eiffage qui en a remporté en 2014 le contrat de conception-construction, financement, exploitation et entretien jusqu'en 2039. Les efforts engagés doivent s'intensifier. En juin 2017, le directeur général du Bureau opérationnel de suivi du PSE, Ibrahima Wade, affirmait que l'ambition du programme autoroutier serait « dépassée d'ici 2019, avec notamment la mise en œuvre de l'autoroute Ila Touba et le prolongement de la Voie de dégagement Nord ».

HISTORIQUE

Créée en 2011, la Société Minière de la Vallée du Fleuve Sénégal (SOMIVA) est la société d'exploitation du gisement de phosphates de Ndendory-Ouali-Diala, situé dans la région de Matam (Nord-Est).

Après une période d'études, la société a débuté son implantation sur le terrain fin 2013 avec l'arrivée du premier contingent d'engins et la mise en place des premières infrastructures.

OBJECTIFS

La SOMIVA entend développer à grande échelle, dans les cinq ans à venir, l'exploitation du gisement de la grande mine de Matam, en s'équipant avec les moyens les plus modernes et les outils les mieux adaptés à la production du minerai.

Avec un objectif de volume de production de 1 million de tonnes/an, cette activité d'envergure sera principalement orientée vers le marché mondial des phosphates : Brésil, USA, Europe, Moyen-Orient, Inde, etc.

Par son activité, la SOMIVA sera génératrice d'emplois et ouvrira des opportunités au tissu économique local.

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

La SOMIVA reste soucieuse, dans la conception de son développement, d'assurer la durabilité de son action.

Elle attache une grande importance à la préservation de l'environnement, et à la prévention en ce qui concerne la santé et la sécurité de ses collaborateurs.

La SOMIVA est également consciente de sa responsabilité et de ses devoirs dans le développement de la région de Matam. Elle a déjà contribué de façon appréciable à l'amélioration de la qualité de vie des communautés locales, au travers de la réalisation de projets sociaux dans les domaines de la santé, de l'éducation et des infrastructures.



Alors que le Sénégal s'est doté d'une stratégie aéroportuaire et aérienne ambitieuse, la Ministre en charge de ces dossiers apparaît comme un rouage clé pour le développement du secteur.

Maimouna Ndoye Seck

Ministre des Transports aériens et du Développement des infrastructures aéroportuaires



Le 7 novembre 2017, la Ministre des Transports aériens et du Développement des infrastructures aéroportuaires inaugurerait aux côtés du Président de la République Macky Sall le nouvel Aéroport international Blaise-Diagne (AIBD), dont elle eut la charge de suivre la finalisation des travaux. Alors que la nouvelle compagnie aérienne nationale Air Sénégal vient de prendre son envol, le développement du secteur aérien et aéroportuaire apparaît comme un maillon indispensable pour le Sénégal. La création d'un *hub* aérien sous-régional est l'un des projets phares du PSE. À ce titre, Maimouna Ndoye Seck joue un rôle de premier ordre dans la voie vers l'émergence.

Parcours

L'actuelle Ministre est une femme brillante. Née en 1962 à Dakar-Plateau, au sein d'une famille modeste, elle réussit, après avoir effectué un cursus scolaire traditionnel, le concours d'entrée à l'École polytechnique en 1982. À l'issue de ses cinq années d'études à Thiès, elle ressort avec un diplôme d'ingénieur en génie mécanique. Elle est également titulaire d'un master en gestion et économie de l'énergie. Maimouna Ndoye Seck a été la première femme polytechnicienne du Sénégal et la première femme incorporée dans l'armée – autant dire un exemple pour toutes les jeunes Sénégalaises. Réputée calme et travailleuse, elle a été conseillère technique

à la Primature et directrice de cabinet du Ministre de l'Énergie. Elle a également présidé la Commission de régulation du secteur de l'électricité (CRSE). Elle fut Ministre de l'Énergie dans le gouvernement Touré, puis Ministre de l'Énergie et du Développement des énergies renouvelables au sein du gouvernement Dionne, avant d'être nommée Ministre du Tourisme et des Transports aériens à la faveur du remaniement de juin 2015.

Au cœur du nouveau

Maimouna Ndoye Seck a été au centre des enjeux nationaux de l'année 2017, marquée par l'ouverture de l'AIBD et le lancement d'Air Sénégal. Cette dernière se doit « d'être une compagnie durable, performante, profitable, à travers un large choix sur les destinations qui seront proposées, avec des prix attractifs et compétitifs correspondant aux aspirations et attentes des Sénégalais, et ainsi, s'adapter aux nouvelles mutations économiques, techniques et stratégiques du transport aérien international », rappelait en 2016 Maimouna Ndoye Seck. Pour Air Sénégal les investissements ont été conséquents, avec l'acquisition de deux nouveaux Airbus A330neo, s'ajoutant aux deux turbopropulseurs (ATR 72-600) déjà réceptionnés et peints aux couleurs nationales. Arborant la casquette de Ministre des Transports aériens et du Développement des infrastructures aéroportuaires



à la suite du remaniement gouvernemental du 7 septembre 2017, Maimouna Ndoye Seck assure que toutes les conditions sont désormais réunies pour faire de l'AIBD un *hub* aérien en Afrique de l'Ouest. Les activités de l'AIBD ont officiellement démarré le 7 décembre 2017. « L'aérogare fret de l'AIBD est totalement fonctionnel », a déclaré la Ministre, ajoutant que les compagnies aériennes qui desservaient auparavant l'aéroport Léopold-Sédar-Senghor vont migrer sur l'AIBD. De nouvelles compagnies ont d'ores et déjà confirmé leur desserte du nouvel aéroport, à l'image de Rwandair et Camair-Co. Selon Maimouna Ndoye Seck, la réalisation de l'AIBD est en réalité achevée depuis le 22 septembre, date de réception provisoire des travaux. Quelques jours après son ouverture la fréquentation était tout à fait satisfaisante, aux dires de la Ministre qui a contesté l'idée selon laquelle cette ouverture aurait été précipitée. Elle l'a répété lors d'une allocution le 9 décembre à

l'Assemblée nationale, faisant œuvre de pédagogie auprès des députés. Et elle sut être convaincante puisque le budget attribué à son ministère pour 2018, qui dépasse les 9,6 milliards de francs CFA, est l'un des plus élevés du gouvernement.

Cet investissement est une nécessité, car peu avant l'ouverture officielle de l'AIBD, la Ministre a annoncé la poursuite de l'ambitieuse politique aéroportuaire nationale sur l'ensemble du territoire, avec la réhabilitation des aéroports régionaux de Tabacounda, Matam, Kédougou, Ourossogui et Ziguinchor, grâce à la signature d'un partenariat avec le tchèque Transcon.

En 2018, la première phase des travaux aéroportuaires concernera Matam et Ourossogui, avant qu'une seconde phase ne traite des sites de Kédougou, Tabacounda et Ziguinchor. Il est prévu que les travaux engagés dans ces cinq aérodromes soient terminés pour 2022. La dynamique Ministre Seck y veille, restant aux avant-postes de la transformation aéroportuaire du Sénégal.

Aérien

Aérien

Une renaissance



La fin de l'année 2017 a représenté une étape clé pour le renouveau du secteur aérien, avec l'ouverture de l'aéroport et l'arrivée d'une nouvelle compagnie.

du redécollage de la compagnie aérienne nationale. Après les échecs d'Air Sénégal International et de Sénégal Airlines, le démarrage de la nouvelle compagnie Air Sénégal SA est très attendu. Elle doit devenir un outil national dynamique capable de concurrencer les compagnies étrangères. Air Sénégal SA a été dotée d'un capital initial de 40 milliards de francs CFA, mais selon le ministère des Transports, 260 milliards doivent être mobilisés pour que la compagnie puisse réellement prendre son envol. Le gouvernement compte sur le soutien des investisseurs. Air Sénégal SA devrait assurer le premier vol commercial du nouvel aéroport AIBD, sous pavillon national. La compagnie débute ses opérations avec une flotte de 4 avions (deux ATR 72-600 opérationnels et deux Airbus A330neo à venir) et l'État compte en louer trois autres pour desservir des destinations africaines et européennes.

Le 17 octobre 2016, la Ministre du Tourisme et des Transports

aériens Maïmouna Ndoye Seck annonçait une ouverture officielle de l'aéroport pour décembre 2017. En mai 2017, un incendie a ravagé un entrepôt de stockage de matériel. En dépit de cet événement, les délais de livraison de l'aéroport n'ont pas été modifiés. L'AIBD dispose d'une piste principale de 3 500 m de long sur 75 m de large, et peut accueillir tous types d'avions, dont le Boeing 747 et l'Airbus 380. Il a une capacité de transit d'au minimum 3 millions de passagers, extensible jusqu'à 10 millions. En termes de fret, sa capacité sera de 50 000 tonnes par an. L'ouverture de l'AIBD en décembre s'est accompagnée

L'AIBD a officiellement ouvert ses portes le 7 décembre 2017. Les Sénégalais attendaient ce moment de longue date. Ce chantier prioritaire a été entamé en 2007, sous la présidence d'Abdoulaye Wade. Le retard pris fut considérable et les travaux furent arrêtés en 2015 à la suite du retrait du constructeur saoudien Saudi Binladin Group et de l'allemand Fraport, initialement désigné pour l'exploitation du futur aéroport. Le consortium turc Summa-Limak a été engagé pour achever le chantier. L'achèvement de cet aéroport international est réellement le fruit de la vision et des efforts de Macky Sall.

Urbanisme

Décongestionner Dakar

La capitale croît à grande vitesse et de nombreuses initiatives ont été engagées afin de fluidifier les transports et de prévoir le développement urbain.

Réduire la congestion de Dakar est indispensable. En plus du TER, un projet de Bus à haut niveau de service (BHNS), ou Bus Rapid Transit (BRT), appelé Métrobus, a été lancé en mars 2016 entre Dakar et Guédiawaye, afin de faire face aux besoins croissants des habitants. « *Le BRT offrira une qualité de service proche d'un tramway, tout en assurant une vitesse commerciale satisfaisante et une fréquence de passages régulière, tout le long du parcours, tant aux heures creuses qu'aux heures de pointe* », assure le ministère. Le coût est estimé à environ 250 milliards de francs CFA. La Banque mondiale s'est dite prête à accompagner financièrement l'État, sous réserve d'acceptation des études préalables. Diamniadio doit également contribuer à désengorger la capitale. Elle se situe à une trentaine de kilomètres de Dakar et à 15 km de l'AIBD. C'est là que doit voir le jour la ville nouvelle Diamniadio Lake City. Elle pourrait à terme accueillir plus de 350 000 habitants. Les travaux

lancés en mai 2014 sont bien avancés. Des logements particuliers et hôtels sont déjà sortis de terre, ainsi que la Cité du savoir, et une partie de la nouvelle université Amadou-Mahtar-Mbow. Mais le projet n'en est qu'à ses débuts. À son achèvement, 40 000 logements seront construits, ainsi que des écoles, des cliniques et des centres commerciaux. Cependant, le Sénégal est loin d'avoir trouvé les 2 milliards de dollars nécessaires à la réalisation complète de ce projet pharaonique. Diamniadio Lake City préfigure sans doute de ce que sera l'avenir industriel du pays. Cette zone carrefour, extrêmement bien desservie (tant au niveau aérien que ferroviaire, routier et maritime), disposera d'un quartier financier, et surtout de zones industrielles majeures. Depuis le lancement du chantier, une première génération de projets structurants a pu être développée avec succès autour du Centre international de conférences Abdou-Diouf (Cicad). Il s'agit de complexes



Bus et cars : une priorité

À Dakar, 80 % des déplacements motorisés se font en transports publics. Ces derniers sont dominés par les cars rapides et « Ndiaga Ndiaye », les bus Tata et « Dakar Dem Dikk », qui assurent 7,2 millions de déplacements par jour dans la région de Dakar. La modernisation des bus et des cars est complémentaire des réseaux de Bus Rapid Transit (BRT) et de Train Express Régional (TER). Aujourd'hui, 1 607 véhicules ont été renouvelés et 900 autres doivent l'être avant fin 2018. En régions, 550 minibus Tata neufs ont déjà été livrés.

résidentiels construits par trois promoteurs immobiliers sénégalais (Getran, Teylium et Senegindia), d'un parc industriel avec des hangars de 3 000 et 7 000 m², et d'un centre de services. Le statut de ZES va renforcer l'attractivité et la compétitivité économique de cette localité.

GETRAN figure parmi les plus grands groupes de BTP du Sénégal. Mar Thiam en est le Directeur général. Il nous présente ses activités.

Entretien avec

Mar Thiam

Directeur général du groupe GETRAN



Vous dirigez un groupe actif dans plusieurs pays africains. Qu'est-ce qui vous distingue des autres sociétés du secteur de la construction ? Quelles sont vos principales

réalisations en Afrique, et plus particulièrement au Sénégal ?

Le secteur du BTP est en pleine expansion sur le continent africain. Depuis près de 20 ans, la Générale de Travaux Publics et de Négoce (GETRAN SA) s'est bâtie une solide réputation dans la construction de bâtiments et le génie civil. 100 % sénégalais, nous sommes implantés dans plusieurs pays africains, tels que la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Tchad et le Congo-Brazzaville. GETRAN bénéficie de la confiance sans cesse renouvelée des États africains qui lui confient l'édification de leurs pôles administratifs, de centres hospitaliers, de sièges sociaux ou de ministères, d'établissements scolaires, d'immeubles administratifs et privés, de complexes hôteliers...

Le groupe GETRAN est pluridisciplinaire et dispose en interne des compétences nécessaires pour mener à bien tout type d'études relatives au génie civil. Nos réalisations

attestent de notre savoir-faire. En Afrique, nous avons à notre actif : l'immeuble ELBO à Brazzaville, les infrastructures des Jeux de la francophonie (2017) à Abidjan, le siège de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) de la Guinée-Bissao, l'Hôpital de la mère et de l'enfant, la Faculté de médecine ainsi que l'arche du Cinquantenaire de Ndjamena.

Au Sénégal, nous avons réalisé : le siège du ministère de l'Environnement, le tribunal départemental de Pikine, le centre de santé et la caserne des sapeurs-pompiers de Tivaouane, le complexe AXA, la cité Keur Gorgui, les pavillons de l'Université Cheikh-Anta-Diop de Dakar (UCAD), pour ne citer que ceux-là.

Aujourd'hui le groupe GETRAN, fort de ses réalisations de qualité, a obtenu une reconnaissance nationale et internationale. GETRAN, c'est GETRAN SA pour le génie civil, GETRAN

INDUSTRIE avec une usine de production de béton, parpaings, pavés, bordure de route en béton, etc., implantée sur Diamniadio et en Côte d'Ivoire, START AFRIQUE pour le terrassement, l'assainissement, la route, le transport, la SAGEC pour la gestion de la carrière de latérite et de basalte, et enfin GETRAN IMMO pour la commercialisation de la nouvelle ville de Diamniadio. GETRAN offre une chaîne de valeur. GETRAN, c'est un holding.

Vous jouez un rôle important dans le développement de Diamniadio. Quelles sont vos œuvres dans cette ville, et comment percevez-vous son futur ?

L'ambition de l'État du Sénégal est de favoriser une croissance économique à fort impact sur le développement humain. C'est dans cet élan que le Sénégal a décidé d'adopter un nouveau modèle de développement pour accélérer sa marche vers l'émergence. Cette stratégie, dénommée Plan Sénégal émergent (PSE), constitue le référentiel de la politique économique et sociale sur le moyen et le long termes.

L'une des composantes majeures du PSE consiste à faciliter l'accès pour les populations à un logement de qualité. GETRAN, en partenariat public-privé avec l'État du Sénégal, s'est engagé dans un important projet immobilier au pôle urbain de Diamniadio, dénommé les Résidences de l'espoir.



Ce programme de 37 ha est une ville bien pensée, une *smart city* moderne et écologique, avec plus de 15 % d'espaces verts aménagés, et composée d'appartements de grand et moyen standings, de plateaux de bureaux modulables, d'un hôtel, d'un centre commercial, de lieux de culte, de logements économiques disposant de commodités qui les mettent à un niveau de confort supérieur, ainsi que de locaux commerciaux conformes aux standards internationaux.

À Diamniadio, nos qualifications nous ont valu la confiance des plus hautes autorités du Sénégal, au point qu'elles nous ont confié la réalisation de la gare du Train Express Régional (TER) de Diamniadio, dont les travaux ont déjà commencé. Ce train devra relier le centre de Dakar au nouvel Aéroport international Blaise-Diagne (AIBD). Diamniadio sera, comme l'a imaginé le Chef de l'État dans le PSE, un pôle urbain

dynamique, une ville qui répond aux exigences d'une cité moderne, regroupant des quartiers administratifs, des zones d'habitations mixtes, des zones industrielles, des universités et centres de recherche, des espaces d'affaires et des infrastructures sportives.

Quels sont les partenariats que vous pourriez développer avec des investisseurs américains et quels sont vos projets ?

L'ambition de GETRAN est d'être leader dans le secteur du BTP au Sénégal et dans la sous-région.

C'est dans ce cadre que GETRAN pourrait développer un partenariat technologique en ingénierie de la construction et un partenariat financier dans le cadre de ses projets.

Les projets futurs de GETRAN sont essentiellement les prochaines phases du projet Résidence de l'espoir dans la nouvelle ville de Diamniadio.

Getran



CONSORTIUM SÉNÉGALAIS D'ACTIVITÉS MARITIMES OPÉRATEUR MARITIME GLOBAL ET NOVATEUR

Le COSAMA est une société de droit privé sénégalais, créée le 13 décembre 2007, avec un capital social de 500 000 000 de FCFA. Ce capital, qui a été récemment porté à 750 000 000 de FCFA, est reparti comme suit :

- 38,75 % pour le Groupe CCBM
- 23,75 % pour le Groupe MARITALIA
- 20 % pour le COSEC
- 15 % pour le Port Autonome de Dakar (PAD)
- 2,5 % pour le personnel du COSAMA

Le COSAMA a pour principale activité le transport de passagers sur la liaison maritime Dakar-Ziguinchor, mission de service public que l'État lui a confiée dans le cadre de deux instruments signés le 2 janvier 2008 pour une durée de 20 ans, à savoir : une Convention de Concession des droits de gestion et d'exploitation de la ligne maritime Dakar-Ziguinchor, et un Contrat d'Exploitation des navires *Aline Sitoé Diatta*, *Aguène* et *Diambogne*.

Le COSAMA, participe ainsi au désenclavement de la Casamance dans le cadre de la continuité territoriale. Il exploite les navires à passagers *Aline Sitoé Diatta*, *Aguène* et *Diambogne*, conformément aux termes du contrat d'exploitation et de la convention de concession sus-évoqués.

Le navire *Aline Sitoé Diatta* a été acquis grâce à la coopération de l'État du Sénégal avec l'Allemagne et l'Union européenne, et les navires *Aguène* et *Diambogne* ont été construits dans le cadre de la coopération du Sénégal avec la République de Corée du Sud. Les trois (3) navires opèrent sur la ligne maritime Dakar-Ziguinchor, en attendant l'ouverture de la desserte maritime Ndakhonga-Ziguinchor-Dakar.

CHIFFRES CLÉS 2008-2016

Depuis mars 2008, le COSAMA s'attelle à respecter rigoureusement ses obligations contractuelles, relatives à la régularité des rotations, au respect des normes et standards internationaux de Sécurité

et de Sécurité maritimes (ISM/ISPS), de qualité et de confort, que requiert l'exercice de l'activité de transport maritime de passagers.

Cette démarche responsable a permis au Consortium de réaliser avec le navire *Aline Sitoé Diatta*, en huit (8) ans d'activité, les chiffres clés suivants :

- 756 119 passagers transportés
- 115 836 tonnes de marchandises acheminées
- 30 % de taux de remplissage moyen de marchandises
- 85 % de taux de remplissage moyen de passagers

Sur la période 2015-2016, les navires *Aguène* et *Diambogne* ont cumulativement réalisé les résultats suivants : 142 576 passagers transportés et 31 420 tonnes de marchandises transportées.

Le COSAMA assure également l'exploitation du navire à passagers *Mame Coumba Lamb*, destiné à la liaison maritime Dakar-Rufisque. Ce navire de 200 passagers, entièrement financé par le COSEC, vise à apporter un soutien favorable à la mobilité urbaine.

SERVICE DE CABOTAGE NATIONAL ET SOUS-RÉGIONAL PERFORMANT

Dans le cadre de la politique de désenclavement et de développement de la Casamance d'une part, et du renforcement de ses activités commerciales d'autre part, le COSAMA, concessionnaire de la liaison maritime Dakar-Ziguinchor, a traduit en acte concret les engagements des pouvoirs publics en matière de transport de marchandises, en mettant à la disposition des opérateurs économiques du Sénégal et de la sous-région deux navires cargo *multipurpose* de 2 155 tonnes (*Diogue*) et 5 000 tonnes (*Djilor*), acquis grâce à la garantie du COSEC et sur financement de la BNDE.

En marge des rotations effectuées sur l'axe maritime Dakar-Ziguinchor, les navires *Diogue* et *Djilor* desservent également les ports principaux suivants : Banjul, Bissau, Mindelo, Conakry, Nouakchott. D'autres ports de la côte ouest et du centre de l'Afrique seront également desservis.





Les transports maritimes constituent un enjeu majeur du développement de par leurs effets induits sur l'économie nationale.

Ports

Des atouts de taille

Le Sénégal dispose de possibilités de pénétration par voies d'eau navigables. Sur chacune d'elles est implanté un port secondaire, en plus du Port autonome de Dakar (PAD), véritable poumon économique du pays. D'importants volumes de marchandises transitent annuellement par le PAD, à destination d'autres pays de la sous-région, notamment le Mali. D'après le PTIP 2015-2017, le trafic de transit tourne en moyenne autour de 7 millions de tonnes par an, et 95 % des échanges extérieurs du Sénégal sont assurés par voie maritime. Le port accueille chaque jour plus de 1 500 camions, et annuellement plus de 660 000 conteneurs.

Le PAD est fortement concurrencé par les ports de la sous-région en cours de modernisation. Afin de faire face à cette situation, le montant des

investissements programmés a fortement augmenté ces deux dernières années. Le PAD peut aujourd'hui accueillir de gros navires de 3^e génération. Il peut prétendre à être un port de réception et de diffusion vers l'Afrique de l'Ouest grâce à sa capacité d'accueil de 1,5 million de conteneurs. De nombreux projets ont été initiés afin

de le renforcer, à l'image de la construction par Dubaï Ports World (DP World) d'une nouvelle plateforme logistique dotée d'une capacité de stockage couvert de 40 000 m².

Aujourd'hui, les priorités sont clairement énoncées par le Sénégal. Il s'agit d'améliorer la compétitivité du PAD, de développer les ports secondaires (deux nouveaux ports doivent être construits d'ici 2020), et de favoriser le transport fluvial. Son nouveau Directeur Général Aboubacar Beye a de nombreux défis à relever pour moderniser le PAD et en faire le port de référence en Afrique de l'Ouest.

Les ports de Miami et de Dakar coopèrent

Le 24 mai 2017, le PAD et le port de Miami ont signé un protocole de coopération internationale. L'acte a été paraphé par l'ancien directeur général du PAD Cheikh Kanté et l'adjointe au maire de Miami Audrey Edmonson, en présence du directeur du port de Miami et d'hommes d'affaires américains.

Miami est le premier port de croisière au monde, et l'un des premiers ports à conteneurs du pays. Chaque année, en moyenne 4 millions de passagers l'utilisent et plus de 9 millions de tonnes de cargaisons y transitent. Cet accord bilatéral ouvre de grandes opportunités pour le PAD, en termes de transport de passagers, et donc de développement touristique, et de marchandises. Les ports de Miami et de Dakar pourraient devenir les principaux points de jonction entre les deux continents.

© SHUTTERSTOCK - SATTAPIBEACH



© AFP - PHOTONONSTOP

Ports

Hub maritime

Le port minéralier et vraquier de Bargny-Sendou

Le Sénégal ambitionne, du fait de sa position géostratégique privilégiée, d'être un *hub* maritime pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale. À cet effet, la construction de deux nouveaux ports en eau profonde a été décidée. Les travaux du premier viennent de débuter.

Aujourd'hui, plus de 95 % des échanges extérieurs du Sénégal se font par voie maritime. Le pays est aussi une porte sur l'océan pour nombre d'États de l'*hinterland* africain. C'est dire l'importance que représentent ses infrastructures portuaires. Or, victime de son succès, le port de Dakar arrive à saturation. Le trafic excédentaires sera donc réparti sur deux nouveaux sites : à Ndayane, pour l'accueil des navires porte-conteneurs, et à Bargny-Sendou, pour le vrac. Les travaux concernant ce dernier viennent d'être lancés. Le 27 novembre, le Premier ministre Mahammed Boun Abdallah Dionne a posé la première pierre du port minéralier et vraquier de Bargny-Sendou, rappelant dans son discours que « *le secteur maritime, dans sa composante transport incluant les ports, constitue un enjeu majeur du développement national en rai-*

son de l'importance de sa contribution directe à l'économie ». Le chantier va se dérouler en deux phases : la première permettra au port d'être opérationnel début 2019, la seconde se terminant au plus tard en 2021.

À terme, trois emplacements distincts sont prévus : deux pour les produits vraciers secs (minerais) et liquides (hydrocarbures), et une zone industrielle. Le port s'étendra sur 484 ha, et aura une capacité d'exploitation de 7 millions de tonnes de produits vraciers la 1^{re} année, et 12 millions de tonnes la 3^e année. La construction de l'infrastructure créera 740 emplois, et son exploitation environ 2 700.

Financement et retombées

Concernant le financement global du projet, le choix a été fait de recourir exclusivement à des investissements privés, regroupés au sein d'une entité



unique, la société Senegal Minergy Port (SMP). Il n'a donc pas été fait appel à l'État sénégalais ni aux partenaires financiers internationaux pour réunir les 290 milliards de francs CFA (520 millions de dollars) qu'a nécessité l'opération. La population locale aura tout lieu de se réjouir, non seulement du regain d'activité qu'entraînera le fonctionnement du port, mais aussi des aménagements sociaux que s'est engagé à faire le SMP : construction d'une école, d'un hôpital, et d'un centre de formation dans les métiers de la sidérurgie, de la navigation maritime et des chantiers navals. Le Premier ministre estime que « *ce projet constituera sans aucun doute la réponse aux besoins des acteurs du secteur* ».



Grandes lignes d'orientation stratégique

DAKARNAVE est une entreprise de réparation navale qui a une politique de développement du potentiel du chantier, concentrée sur deux lignes principales : ses actifs et sa productivité.

Les facteurs les plus importants qui constituent les grandes lignes stratégiques sont : la performance du service de réparation, le coût, le réseau commercial, la capacité professionnelle et l'expertise des travailleurs.

Pour DAKARNAVE, les besoins des clients sont des informations clés pour la création des conditions de réponse au marché. Leur analyse permet d'identifier les moyens nécessaires pour garantir la compétitivité de la société. Opérant essentiellement sur le marché international, DAKARNAVE procède à une politique de loyauté envers ses clients, sans cesser de chercher de nouvelles opportunités. Tout en prêtant attention aux segments traditionnels de marchés – flottes de pêche, marines marchande et de guerre – qui constituent une partie significative de son activité, la société est active dans d'autres segments,

parmi lesquels les unités qui opèrent dans la prospection pétrolière sur la Côte Ouest de l'Afrique, *Supply-vessels* ou barges, et qui peuvent représenter plus de 20 % du chiffre d'affaires de la compagnie.

Qualité et qualifications

Les installations, les infrastructures et équipements sont l'objet d'un grand effort financier de la part de la compagnie, qui investit continuellement dans leur mise en œuvre et le maintien de leur certification. Le programme annuel de formation du personnel a pour but de renforcer les capacités et compétences dans tous les secteurs de l'entreprise, avec une attention particulière portée sur les bonnes pratiques de Qualité, Environnement, Sécurité et Protection. C'est évidemment avec des collaborateurs valorisés, formés et conscients de leur rôle dans notre organisation, que nous avancerons

toujours avec une longueur d'avance sur la concurrence. Le rajeunissement de l'ensemble du personnel est une préoccupation constante.

DAKARNAVE développe une philosophie de gestion budgétaire rigoureuse et met en œuvre des systèmes intégrés dans des domaines importants, comme la Qualité.

Elle est un facteur clé de succès au sein de ce marché. L'accent est mis sur l'amélioration, dans la durée, du système de management et d'organisation afin d'arriver à une production conforme aux normes internationales, une démarche résolument orientée vers la satisfaction du client.

La Certification ISO 9001 2008 a été un objectif concrétisé durant le premier trimestre de 2013, et confirmé par les audits annuels. La certification OHSAS 18001 2007 a été un objectif qui a été concrétisé durant le premier semestre de 2017 et son application, aussi bien que le Code ISPS, sont significatifs.

DAKARNAVE entend devenir le chantier le plus moderne dans la maintenance et la réparation navales sur la Côte Ouest de l'Afrique.

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT SOCIÉTÉ NATIONALE DES EAUX DU SÉNÉGAL (SONES)

NOUVELLE USINE DE KEUR MOMAR SARR (KMS3) Du lac de Guiers à Dakar, l'eau potable entame sa révolution sociale



L'éclat du soleil de novembre baigne l'étendue d'eau marine. Ce panorama couronne une matinée qui restera gravée dans l'histoire de l'eau potable au Sénégal : les conduites de la nouvelle usine de traitement d'eau potable de Keur Momar Sarr sont arrivées à bon port. Leurs dimensions sont impressionnantes, avec des diamètres variant de 1,2 à 1,6 m.

Le bâtiment est en lui-même une attraction. La parole présidentielle s'est traduite en réalité palpable. Accompagné du Directeur général de la Société nationale des eaux du Sénégal (SONES) Charles Fall, le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, M a n -

Le rêve a maintenant les contours du réel. La nouvelle usine sera érigée sur le lac de Guiers, un plan d'eau de 170 km² situé à 250 km au nord-est de Dakar. Le système d'alimentation en eau potable de la capitale compte déjà les usines de Ngnith (mise en service en 1971, avec une production moyenne de 45 000 m³/jour) et de Keur Momar Sarr (KMS1 et KMS2 ont une capacité cumulée de 130 000 m³/jour). Elles assurent près de 50 % de la production pour Dakar. Le gap est compensé par les forages du littoral Nord, de Pout et de Dakar. Anticipation et planification sont les maîtres mots du mode de gestion du secteur. La demande en eau potable évolue

DU RÊVE À LA RÉALITÉ

Le rêve a maintenant les contours du réel. La nouvelle usine sera érigée sur le lac de Guiers, un plan d'eau de 170 km² situé à 250 km au nord-est de Dakar. Le système d'alimentation en eau potable de la capitale compte déjà les usines de Ngnith (mise en service en 1971, avec une production moyenne de 45 000 m³/jour) et de Keur Momar Sarr (KMS1 et KMS2 ont une capacité cumulée de 130 000 m³/jour). Elles assurent près de 50 % de la production pour Dakar. Le gap est compensé par les forages du littoral Nord, de Pout et de Dakar. Anticipation et planification sont les maîtres mots du mode de gestion du secteur. La demande en eau potable évolue

au gré de la croissance démographique, de l'extension de l'agglomération dakaroise et du développement des activités économiques. Sur 0,3 % du territoire national, vit le quart de la population sénégalaise – soit la moitié de la population urbaine du pays. En termes de besoins, cela équivaut à un peu plus des deux tiers de la production totale du périmètre affermé.

RATTRAPAGES ET ANTICIPATION

L'État voit l'hydraulique en grand, et KMS3 en est le symbole. Au bout de 15 années sans investissement majeur, pointent deux dates : le démarrage des travaux de KMS3 le 18 décembre 2017, et la mise en service de l'ouvrage deux ans plus tard, au premier trimestre 2020. En attendant cet aboutissement, des efforts sont faits pour gérer la situation. La production globale en eau à Dakar a atteint 129,4 millions de mètres cubes fin 2016 contre 124,2 millions en 2015, soit une augmentation de 4 % ; 95 000 m³/jour ont été produits durant les différentes phases du



Le tracé de la conduite de KMS3.

Programme d'urgence (2012-2014, 2015-2016, 2017). Un programme spécial d'alimentation en eau potable est en train d'être déroulé avec des batteries de forages à Tassette, dans la région de Thiès, et à Bayakh, dans la région de Dakar.

Le schéma directeur de mobilisation des ressources en eau potable a retenu le principe de réaliser des ouvrages structurants : KMS3 et l'usine de dessalement des Mamelles. Ces solutions durables couvriront deux décennies. Elles sont indispensables car si rien n'est fait, le déficit de production, pour la région de Dakar et les localités traversées par la conduite du lac de Guiers, s'accroîtra pour atteindre 202 017 m³/jour en 2025 et 390 888 m³/jour en 2035, soit presque la totalité des besoins actuels. L'augmentation de la population interpelle les gouver-

nants sur l'accroissement des besoins. KMS3, futur géant de l'hydraulique urbaine, aura une capacité finale de 200 000 m³/jour. Elle sécurisera l'alimentation en eau potable de Dakar, des nouveaux pôles urbains de Diamniadio, du lac Rose et de la zone aéroportuaire de Diass. Un rendez-vous avec l'histoire pour ce pays qui a réalisé en 2013 les OMD grâce au volet « Hydraulique urbaine » du Programme eau potable et assainissement du millénaire (Pepam), avec des taux d'accès de 98,5 % pour Dakar, 88,2 % pour les zones périurbaine et rurale de Dakar, 79,2 % pour les centres urbains de l'intérieur. Des résultats qui incitent à l'optimisme. KMS3 a un rôle majeur à jouer dans la réalisation de l'ODD n° 6 : l'accès universel à l'eau et l'éradication de la pauvreté d'ici 2030.

KMS3, COMME UN COLOSSE À HAUTEUR D'HOMME...

FINANCEMENT

Le coût total du projet est estimé à 418 millions d'euros, soit à peu près 274 milliards de F CFA. Il se répartit comme suit : BID : 133,5 millions d'euros, soit 87,6 milliards de F CFA ; AFD : 92,0 millions d'euros (subvention), soit 61,0 milliards de F CFA ; BEI : 100,0 millions d'euros, soit 65,6 milliards de F CFA ; BAD : 65,0 millions d'euros, soit 42,6 milliards de F CFA ; État du Sénégal/SONES : 20,5 millions d'euros, soit 13,5 milliards de F CFA ; BM : 6,0 millions d'euros, soit 3,9 milliards de F CFA.

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Dans la zone d'influence du projet, seront développées des activités au titre de l'appui à la production agricole et maraîchère. Les couches vulnérables bénéficieront d'un accompagnement spécifique.

DIMENSION ÉCONOMIQUE ET ASPECT DU GENRE

Dans le contexte de mise en œuvre du PSE, KMS3 est une réponse aux besoins des secteurs de la production. La réalisation de ce projet favorise aussi l'amélioration des conditions de vie des femmes confrontées à la corvée d'eau (souvent avec leurs enfants).

GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

La Direction de l'environnement et des établissements classés (DEEC) a délivré le certificat de conformité en janvier 2017. Le Plan de gestion environnementale et sociale (PGES) est mis en place. Un Plan d'action de réinstallation (PAR) des populations touchées par la pose de la conduite est mis en œuvre pour compenser les personnes affectées.

L'EAU DU FUTUR EN CHIFFRES

- 200 000 m³ : capacité finale de KMS3
- 216 km : longueur de la nouvelle conduite de Keur Momar Sarr à Sébikotane
- 250 km : distance de Keur Momar Sarr à Dakar
- 10 000 m³ : capacité de chacun des deux réservoirs de stockage à Thiès
- 3 : nombre de réservoirs de distribution (à Thiès, l'AIBD et Diamniadio)
- 1 154 km : longueur des conduites d'adduction et de distribution posées
- 85 000 : nombre de branchements sociaux entièrement subventionnés
- 850 000 : nombre de personnes supplémentaires qui auront accès à un service d'eau grâce à la politique de subvention des branchements sociaux
- 4 millions : nombre de personnes impactées
- 1 million : nombre d'utilisateurs dont l'accès à l'eau potable sera amélioré



Le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, M. Mansour Faye (à droite), au Port de Dakar, en compagnie du Directeur Général de la SONES, M. Charles Fall.



Déchargement de conduites au Port de Dakar en novembre 2017.



Audit de fabricants de conduites en Chine en juillet 2017.



Dernière étape de déchargement avant le démarrage effectif des travaux.

Entretien avec Mansour Faye

Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement



L'eau est une priorité pour le Sénégal. De vastes chantiers sont en cours pour améliorer la desserte, la qualité de l'eau potable et l'assainissement. Mansour Faye, Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, nous détaille les projets du gouvernement.

Monsieur le Ministre, les coupures d'eau courante sont encore récurrentes à Dakar. La ville dispose-t-elle aujourd'hui de suffisamment d'eau potable pour approvisionner l'ensemble de la population ? Y a-t-il lieu d'être inquiet ? Quels sont les efforts entrepris par les autorités pour satisfaire la demande ?

La population du périmètre a presque triplé entre 1996 et maintenant, atteignant aujourd'hui plus de 6 500 000 personnes. Cette population est répartie dans les centres avec la distribution suivante : Dakar-Rufisque (51,7 %), les autres centres urbains regroupant les 48,3 % restants. Durant la même période, la production d'eau à partir des stations de traitement et des

forages suivis par la Sones est passée de 97 millions de mètres cubes à un peu plus de 180 millions de mètres cubes, soit une évolution relative de 85 %. On comprend dès lors les gros retards d'investissement qui expliquent largement les situations de déficit de couverture de la demande en eau notés de nos jours.

Beaucoup d'efforts ont été cependant déployés pour assurer une couverture correcte des besoins en eau à Dakar, à travers d'importantes réalisations visant à augmenter les capacités de production et de stockage, à étendre le réseau de distribution et à renforcer le parc des branchements domiciliaires. Mais, dans le cadre d'une volonté politique affirmée de rattrapage et d'anticipation, dès

2013, le ministère, à travers la Sones, a entrepris un vaste programme d'urgence séquencé pour le renforcement de la production du système d'Alimentation en eau potable (AEP) de Dakar. Ainsi, 30 nouveaux forages à gros débit ont été réalisés à travers :

- le Programme d'urgence 2012-2014, pour 15 660 m³/j mobilisés en 2014 ;
- le Programme d'urgence 2014-2016, pour 70 000 m³/j mobilisés entre 2015 et 2016 ;
- le Programme d'urgence 2016-2017, pour 7 000 m³/j en 2016.

Le premier Programme réalisé par la Sones a coûté 1,2 milliard de FCFA. Les 2^e et 3^e Programmes ont été réalisés par la Sénégalaise des eaux (SDE) avec respectivement

un préfinancement de 7,5 milliards de FCFA par la SDE remboursé par l'État, et un financement de la Sones à hauteur de 2,6 milliards de FCFA. Ces réalisations ont permis de porter la capacité nette de production de 320 000 m³/j en 2013 à 375 000 m³/j en 2016. Parallèlement à ces programmes d'urgence, en 2017, la Sones a, pour un coût global de 400 millions de FCFA :

- réalisé 2 nouveaux forages, respectivement à HLM Grand Yoff et F2 Camp Leclerc, et renouvelé un forage à Ouakam (Terme Sud), soit une production additionnelle de 4 200 m³/j ;
- réhabilité 3 forages (PK2bis, PS2, F3Sébi) sur un programme de 7 pour le système d'AEP de Dakar, permettant un gain de 9 600 m³/j.

Il y a eu également le renouvellement par la Sones de 2 motopompes à l'usine de Ngnith, pour un montant de 1,2 milliard de FCFA, qui a permis de passer la capacité de l'usine de production de 40 000 m³/j à 47 000 m³/j. Toutes ces réalisations ont permis d'améliorer la disponibilité en eau dans plusieurs quartiers de Dakar qui étaient jadis très déficitaires : Nord-Foire, Ouest-Foire, CPI, Cité Alternance, Scat Urbam, Grand Yoff, Liberté 6 Extension, Mixta, Keur Damel, Socabeg, Cité Léopold-Sédar-Senghor, HLM Grand Yoff, une partie de U26 et Toubab Dialaw. Le coût global de ces investissements s'élève à près de 13 milliards de FCFA sur la période 2013 à 2017.

Toutefois, et en perspective d'une évolution constamment croissante de la demande en eau, les priorités du secteur sont aujourd'hui axées autour du renforcement urgent de la production pour résorber le déficit actuel, mais surtout couvrir largement les besoins à moyen et long termes. C'est ainsi que le programme d'investissement suivant a été défini et est actuellement en cours de mise en œuvre par la Sones :

- mise en service courant 2018 des 10 forages de Tassette (dont les travaux sont en cours) pour un apport de près de 30 000 m³/j pour un montant de 11 milliards de FCFA ;
- réalisation de 11 forages dans l'axe Bayakh-Diender-Thiedium pour l'AEP de Dakar, avec sa conduite de refoulement de 40 km, pour injecter une production additionnelle de 20 000 m³/j qui impactera fortement l'alimentation en eau des villes de Rufisque et Bargny (le budget prévu est de 11 milliards de FCFA et la procédure de passation des marchés est en cours) ;
- mise en service en 2020 d'une 3^e usine (KMS3) au niveau du lac de Guiers d'une capacité de 200 000 m³/j ;
- mise en service en 2021 d'une usine de dessalement au niveau des Mamelles d'une capacité de 50 000 m³/j, extensible à 100 000 m³/j.

La zone de la Petite Côte sera raccordée sur la 3^e conduite du lac de Guiers à hauteur de l'aéroport de Diass par une conduite d'adduction de 30 km, avec 1 000 à 1 400 mm

de diamètre. Cette conduite va relier les zones de Somone, Saly, Mbour et Joal par des conduites de distribution primaire de 500 mm de diamètre. En définitive, il y a lieu d'être rassuré quant aux ambitions énormes du gouvernement, qui ne cesse de déployer des solutions hardies et innovantes pour garantir le renforcement de l'accès à l'eau et la qualité du service public dans le périmètre de l'hydraulique urbaine.

Quel est l'état d'avancement des travaux de l'usine de traitement d'eau potable Keur Momar Sarr 3 (KMS3), l'un des grands chantiers du Chef de l'État ?

Le projet de réalisation d'une 3^e usine de traitement d'eau sur le lac de Guiers avance très bien et respecte tous les jalons du planning initial, afin de pouvoir mettre à disposition, comme prévu, une capacité de production additionnelle de 200 000 m³/j. En dehors de l'unité de traitement qui sera mise en place, ce projet est aussi accompagné d'un important volet de renforcement de la distribution à Dakar, Guédiawaye, Rufisque, Diamniadio, Sébikotane, AIBD, Toubab Dialaw, Yenne, Diass, Thiès, etc. Le coût de ce projet est estimé à 274 milliards de FCFA, et le financement a été bouclé auprès d'un pool de bailleurs de fonds que sont l'AFD, la BEI, la BID, la BAD, l'IDA, avec également le concours de l'État du Sénégal. Toutes les études techniques et environnementales ont été bouclées et les entreprises

sélectionnées, pour un démarrage officiel des travaux fin 2017 en présence du Premier ministre.

Le chantier de l'usine de dessalement d'eau de mer des Mamelles va débuter en 2018. Que va permettre ce projet ? Que répondez-vous aux inquiétudes des riverains et des défenseurs de l'environnement ?

Le projet d'usine de dessalement d'eau de mer au niveau du site des Mamelles est l'une des plus grandes initiatives portées par le gouvernement, à travers la Sonés, pour diversifier les ressources en eau en direction de la capitale sénégalaise. En effet, l'usine de dessalement au niveau des Mamelles sera mise en service en 2021. Le projet va également inclure un vaste programme de renouvellement de 460 km de réseau à Dakar-ville ; ce qui permettra d'améliorer la qualité du patrimoine, mais surtout de réduire les importantes pertes d'eau enregistrées dans cette partie de la ville. Cet important projet, à la suite de KMS3, contribuera ainsi très fortement à couvrir les besoins en eau de Dakar, au moins jusqu'en 2030. Le financement du projet est assuré par l'Agence japonaise de coopération (JICA) à hauteur de 137 milliards de FCFA. Toutes les dispositions ont été prises dans la phase préparatoire pour réduire les risques éventuels d'ordres technique, social et environnemental, à travers notamment la réalisation d'études bathymétriques, courantologiques, de qualité

d'eau, géotechniques, environnementales, incluant le recensement et l'évaluation des impenses. Ce dernier aspect a été une très forte préoccupation du gouvernement dans la mesure où toutes les personnes affectées par le projet doivent être identifiées et les indemnités correctement évaluées et payées avant le démarrage des travaux. Il faudrait aussi noter que les résultats des études environnementales ont été restitués et validés par les populations riveraines de la commune de Ouakam dans le cadre d'une audience publique.

Par ailleurs, il convient de préciser que les études techniques en amont ont permis de dimensionner la longueur de la prise, ainsi que de la conduite de rejet, de façon à éviter une pollution du milieu naturel proche.

La mauvaise évacuation des eaux usées fait peser un risque sanitaire majeur sur les populations. Le Programme d'eau potable et d'assainissement du millénaire (Pepam) prévoyait que 59 % des foyers en milieu rural aient accès à l'assainissement en 2015. Qu'en est-il dans les faits ?

Le sous-secteur de l'assainissement rural est resté trop longtemps la composante la moins favorisée dans l'allocation des ressources budgétaires ; ce qui a eu pour effet de mitiger les performances en matière de développement de l'accès aux services. L'objectif assigné dans la feuille de route pour l'atteinte des OMD était

d'assurer l'assainissement des principaux lieux publics (écoles, postes de santé, marchés hebdomadaires, gares routières, etc.) des communautés rurales par la réalisation de 3 360 édifices publics, et faire passer le taux d'accès de 26,2 % en 2005 à 63 % en 2015 par l'équipement de 315 000 ménages en ouvrages d'assainissement individuels. En décembre 2015, l'Enquête démographique et de santé continue (EDS-Continue) réalisée par l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) a fait ressortir un taux d'accès de 36,7 %, avec 102 609 ouvrages d'assainissement individuels, soit 32,6 % de l'objectif initial. Les différentes opérations enregistrées ont également permis de réaliser 2 469 édifices publics, soit 73,5 % de l'objectif de 2015. Malgré tout, on relève que le Sénégal affiche un taux d'accès à l'assainissement amélioré supérieur de 14 points à la moyenne sous-régionale (37 % contre 23 %), même s'il reste très inférieur à la moyenne mondiale (51 %). La défécation à l'air libre a connu une baisse substantielle sur la décennie. Elle est passée de 39 % en 2006 à 22 % en 2015.

Pour la prochaine décennie et conformément au nouvel agenda pour l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD), une nouvelle lettre de politique sectorielle de développement a été élaborée, en droite ligne de la nouvelle vision de développement déclinée dans le cadre du Plan Sénégal émergent

PSE. Dans cette feuille de route, les cibles pour l'assainissement sont définies de la manière suivante :

- au moins 80 % de taux d'accès amélioré à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats d'ici à 2025, et 100 % de taux d'accès à des services gérés en toute sécurité d'ici à 2030 ;
- un taux de défécation à l'air libre nul en milieu urbain et d'au plus 10 % en milieu rural d'ici à 2025 ;
- un taux de couverture en ouvrages d'assainissement fonctionnels au niveau des écoles et des structures de santé d'au moins 90 % d'ici à 2025.

Le ministère s'est déjà inscrit dans cette nouvelle dynamique d'accroissement accéléré du volume des réalisations, avec la préparation d'un nouveau projet avec la Banque mondiale qui permettra de lancer dès 2018 une ambitieuse composante portant sur la réalisation d'au moins 120 000 ouvrages d'assainissement individuel en milieu rural.

Où en sont les travaux d'assainissement initiés dans dix villes du pays ?

L'assainissement des centres urbains de l'intérieur reste une des grandes priorités du gouvernement, car au-delà de l'amélioration des conditions de vie des populations vivant dans ces villes, cette option contribue à la politique d'aménagement efficace du territoire en évitant la trop forte attractivité de Dakar. C'est dans ce cadre qu'avec l'appui du ministère de l'Économie,

des Finances et du Plan, nous avons obtenu un financement de 60 milliards de FCFA de la BOAD, sous la forme de 10 milliards de FCFA de crédit concessionnel, et le reste du financement mobilisable sur la base d'un mandat d'arrangement pour lever des fonds commerciaux auprès d'établissements bancaires. La réalisation de cet important projet permettra de mettre en place 24 stations de pompage, d'accroître la capacité de traitement de 305 m³/j pour les boues de vidange et de 10 408 m³/j pour les eaux usées, de réaliser 28 835 branchements au réseau d'égout et de poser 300 km d'extension de réseau.

Les travaux relatifs à ce projet vont commencer au début de l'année 2018 puisque tous les contrats ont à ce jour été signés, approuvés et enregistrés par les entreprises attributaires. Les villes ciblées sont celles de Louga, Tivaouane, Saint-Louis, Matam, Touba, Rufisque, Pikine, Tambacounda, Cambérène et Kaolack.

Si les problématiques en eau et assainissement sont bien connues pour Dakar, qu'en est-il des petites et moyennes villes en pleine croissance du pays, dont la plupart ne sont pas couvertes par l'Office national de l'assainissement au Sénégal (ONAS) ? Qu'est-ce qui a été mis en œuvre pour identifier les problématiques – je pense ici au protocole d'accord avec l'ANSD ?

Pour le volet « hydraulique urbaine », un important programme de développement



et de renforcement de l'AEP dans les centres urbains a été identifié, aussi bien en phase d'urgence que dans un horizon à court et moyen termes. Ces investissements portent sur la réalisation de forages et d'unités de traitement pour accroître la production, la mise en place de dispositifs d'amélioration de la qualité de l'eau (traitements du fluor, des chlorures et du fer), les extensions de réseau, les poses de branchements domiciliaires et de bornes-fontaines, sans compter la construction de châteaux d'eau.

Pour ce qui concerne l'assainissement urbain, un effort très important a été consenti par l'État à travers l'ONAS, pour réaliser et actualiser des plans directeurs d'assainissement dans presque toutes les capitales régionales et départementales. Cette démarche structurée va ainsi permettre de décliner des programmes d'investissements bien étudiés et de faciliter la mobilisation des financements et la réalisation avec célérité des projets y afférents.

2018

**ANNÉE CHARNIÈRE
POUR PARACHEVER
LES DÉLÉGATIONS
DE SERVICE PUBLIC
DE L'EAU EN MILIEU RURAL**



L'année 2018 s'inscrit dans une logique de continuité de la mise en œuvre de la réforme de l'hydraulique rurale, de la territorialisation des politiques publiques, du développement solidaire et inclusif, et de l'équité territoriale prônée par le PSE.

Sous la tutelle du ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement dirigé par M. Amadou Mansour Faye, l'Office des forages ruraux (OFOR) entre dans la deuxième année de la phase 3 du volet hydraulique du PUDC, avec la construction et la réhabilitation des 251 autres forages qui viendront s'ajouter au parc national déjà riche de plus de 1 600 ouvrages. Ce, en droite ligne de la vision de Son Excellence le Président Macky Sall, qui a vu et mesuré le quotidien pénible des femmes de tous âges, endurant toutes sortes de corvées insupportables.

Sur une période de dix ans, l'OFOR veillera à remettre en bon état de fonctionnement les infrastructures déjà en place et innovera quant au mode de gestion afin de satisfaire la croissance économique et la demande qui ira avec pendant cette décennie, tout en visant à atteindre les ODD pour l'eau (quantité, qualité, équité et accessibilité), qui permettront à notre pays d'amorcer l'émergence et de rattraper d'autres régions en développement.

Pour y parvenir, l'OFOR, bras opérationnel de la vision du Chef de l'État Macky Sall pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable des populations rurales, mise sur la Délégation de service public (DSP).

2018 constituera une année charnière pour le parachèvement de la mise en œuvre du processus de délégation du service public d'eau potable en milieu rural.

À la DSP pionnière (Notto-Diosmone-Palmarin et Gorom Lampasar, NDP/GL), vieille déjà de deux années, viendront s'ajouter six nouvelles zones :

- Thiès-Diourbel
- Kaolack-Kaffrine
- Tambacounda
- Louga
- Saint-Louis - Matam
- Fatick

La finalisation du processus de passation des DSP de la zone sud et de Kédougou permettra de mailer tout le territoire national, certainement en 2019. Ces DSP ont consisté à confier à des opérateurs privés la charge d'universaliser l'accès à une eau de qualité, en quantité suffisante et servie de façon pérenne à un prix conforme au pouvoir d'achat des usagers du monde rural. Elles ont aussi permis de se tourner résolument vers une gestion professionnelle du service de l'eau en milieu rural.

La mise en œuvre de ce nouveau cadre institutionnel requiert un partenariat bien coordonné et mutuellement bénéfique à tous les niveaux. Parce que la réussite de toutes ces innovations dépendra du niveau d'appropriation qu'en feront les acteurs (administration territoriale, services techniques déconcentrés, collectivités locales, opérateurs privés, usagers) et les partenaires (PTF, ONG). Avec tous, l'OFOR sera en mesure de favoriser l'efficacité, l'efficacé et l'atteinte rapide des objectifs universels.

Seyni Ndao
Directeur général de l'OFOR



www.forages-ruraux.sn

"Un foyer, un point d'eau potable"



OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT DU SÉNÉGAL

NOTRE VISION

Notre objectif est d'être une organisation avec une activité dynamique et des retours positifs pour toutes les parties engagées.

Pour ce faire, nous :

- fournirons l'environnement le plus sûr possible, un sentiment d'appartenance et des possibilités de carrières gratifiantes à nos collaborateurs ;
- atteindrons le niveau le plus élevé possible de satisfaction des usagers ;
- optimiserons le retour sur investissement pour les pouvoirs publics.

NOS MISSIONS

L'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) est un établissement public à caractère industriel et commercial. Il est placé sous la tutelle technique du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement et sous la tutelle financière du Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan.

Nous nous efforçons d'être une société tournée vers l'ensemble des parties prenantes, et orientée vers, d'une part, la satisfaction des usagers et le développement personnel de ses employés, et d'autre part, la création de valeur pour les pouvoirs publics. Nos missions s'articulent autour de :

- La planification et la programmation des investissements, la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, la conception et le contrôle des études et des travaux, et les travaux d'infrastructures d'eaux usées et d'eaux pluviales.
- L'exploitation et la maintenance des installations d'assainissement d'eaux usées et d'eaux pluviales.
- Le développement de l'assainissement autonome.
- L'exercice par délégation de la responsabilité de la gestion du service public de l'assainissement.
- Le suivi, le contrôle, l'audit de l'exploitation des infrastructures et de la qualité de service.
- La gestion du patrimoine permettant d'assurer le service de l'assainissement, notamment les ouvrages ou équipements d'assainissement, de captage, de traitement, de stockage, les véhicules, les équipements.



Lansana Gagny Sakho, Directeur Général de l'ONAS

« L'Assainissement pour un meilleur cadre de vie » : c'est notre signature, que quotidiennement nous souhaitons traduire et réaliser avec les pouvoirs publics, les partenaires techniques et financiers, et l'ensemble des parties prenantes, pour le bénéfice de nos concitoyens.

Cette ambition passe par l'excellence de nos produits et services, par une adaptation permanente de notre organisation, par le choix des meilleures technologies et systèmes d'information, par la valorisation des femmes et des hommes qui font la richesse de l'ONAS... Le travail que nous menons depuis des années avec la mise en œuvre de projets stratégiques ambitieux a porté et continuera à porter ses fruits.

ZOOM SUR LES GRANDS PROJETS DE L'ONAS

- **Projet d'Assainissement dans dix (10) villes**
- **Projet de Dépollution du Nord de Dakar**
- **Projet d'Assainissement de Fatick**
- **Projet d'Assainissement des eaux usées de Ziguinchor**
- **Projet d'Assainissement de Joal-Fadiouth**
- **Projet d'Assainissement Cité Soleil et environs**
- **Projet de Dépollution de la Baie de Hann**
- **Projet d'Assainissement de l'Île de Saint-Louis**
- **Projet d'Assainissement de Thiès**
- **Projet d'Assainissement de Kaffrine**
- **Travaux d'Assainissement des eaux usées de la Corniche Ouest à Dakar**
- **Travaux d'Assainissement du système Est Dakar**
- **Travaux d'Assainissement des eaux usées des Almadies à Dakar**

L'ASSAINISSEMENT POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE



Office National de l'Assainissement du Sénégal
4, Cité TPSOM Hann
BP 13428 Dakar - Grand Yoff
Tél. : +221 33 832 49 39 / 78 589 12 80
www.onas.sn

Le Président de la République Macky Sall a décidé de s'attaquer aux problèmes de déficit en termes d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans le pays. À cet effet, le budget du ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement a été considérablement relevé pour l'année à venir.

Hydraulique

Accès à l'eau potable et à l'assainissement

A lors que l'enveloppe consacrée au secteur était de 56 milliards de francs CFA en 2017, elle passe à 105 milliards pour 2018, soit une hausse d'environ 87 %. Tous les postes de dépenses du ministère ont été augmentés. Le montant dévolu aux investissements représente toujours une part prépondérante du financement global, ses quelque 99 milliards de francs CFA totalisant 94 % du budget. Le montant des charges ordinaires reste mesuré, malgré une hausse significative de 110 % par rapport à 2017. La raison de cette hausse tient à trois centres de coûts : le planning évènementiel, le transfert de charges vers des institutions plurinationales, et les grands projets structurants.

Les axes d'investissements

Concernant le planning, un rendez-vous majeur est attendu : le 9^e Forum mondial de l'eau, que le Sénégal ac-

cueillera en 2021. Les activités préparatoires se font sur le temps long, ce salon étant, comme le souligne le communiqué officiel, le « plus grand évènement hydrique au monde, réunissant, tous les trois ans, plus de 20 000 participants ». Pour ce qui est des institutions liées au ministère de l'Hydraulique, on trouve au premier rang l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG). Quant aux grands projets, il s'agit notamment de la 3^e usine de Keur Momar Sarr, de l'usine de dessalement de l'eau de mer, et du programme d'assainissement de dix villes (cf. interview du Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement).

Parallèlement, divers plans d'action sont lancés : Projet sectoriel eau et assainissement (PSEA), Programme d'eau potable et d'assainissement du millénaire (Pepam, lancé en partenariat avec



© SHUTTERSTOCK - RICCARDO MAYER

l'Union européenne), phase III du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC)...

Si de notables progrès ont été enregistrés, des problèmes persistent dans un certain nombre de localités. Dans les villes, un programme dédié aux travaux d'assainissement est mis en œuvre. Dans les villages, le Ministre Mansour Faye veut atteindre l'objectif de l'accès universel à l'eau en 2021 (il est actuellement de 90 %), et améliorer les services d'assainissement au travers d'un partenariat avec la Banque mondiale pour la réalisation de milliers de latrines.

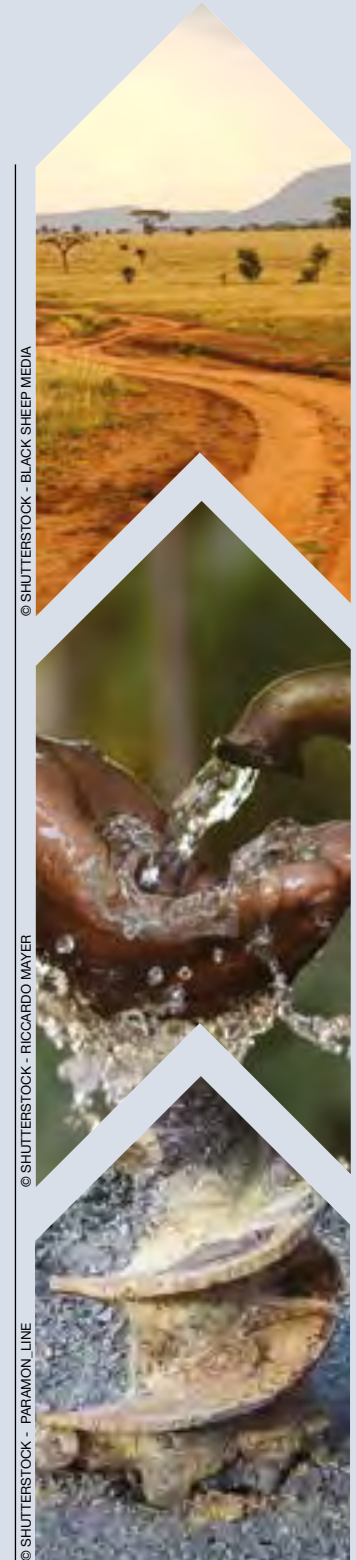
Ruralité

Les bénéfices du PUDC

Le monde rural n'a pas été oublié dans l'élaboration des politiques publiques de développement, notamment en ce qui concerne les infrastructures, avec le lancement du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) en juillet 2015.

Fait inhabituel, l'État, qui finance l'intégralité du projet, a pris la décision de confier au PNUD son exécution, pour un montant de 113 milliards de francs CFA sur la période 2015-2017. Ce programme a pour objectif de réduire les disparités entre zones urbaines et rurales, tel que cela est précisé dans le Document de stratégie pays 2016-2020. Le PUDC s'appuie pour cela sur quatre piliers dont le premier est l'accès aux infrastructures socio-économiques en milieu rural. Toutes les actions engagées par le PUDC ces deux dernières années ont eu pour but de couvrir les besoins des populations en électrification, en forages hydrauliques, en pistes rurales, ainsi qu'en équipements de transforma-

tion agricoles. Il est difficile de lister l'ensemble des réalisations effectuées tant elles sont nombreuses. Le 2 août 2016, le Président de la République précisait que 800 km de pistes rurales étaient en chantier, que 500 villages avaient été électrifiés et plusieurs forages réalisés. La seconde phase du PUDC vient de débiter. Sur quatre ans (2015-2019), l'enveloppe budgétaire dédiée au PUDC doit totaliser plus de 400 milliards de francs CFA, permettant de construire ou de réhabiliter plus de 8 000 km de pistes rurales, de réaliser 730 forages et châteaux d'eau... sans compter les chantiers d'électrification et autres équipements de production et de transformation agricoles, parmi lesquels des moulins.



© SHUTTERSTOCK - BLACK SHEEP MEDIA

© SHUTTERSTOCK - RICCARDO MAYER

© SHUTTERSTOCK - PARAMON LINE

Entretien avec Yérém Thioube

Directeur général de l'ANAM



Yérém Thioube est Administrateur principal des Affaires maritimes de classe exceptionnelle, et Directeur général de l'Agence nationale des affaires maritimes (ANAM). En cette qualité, il nous éclaire sur la sécurité et la sûreté en matière de transports maritimes, et détaille les missions et réalisations de l'ANAM.

- la planification du développement des capacités des ports dits secondaires ;
- le suivi des tarifs portuaires, l'analyse des comptes et budgets de concessions ;
- la définition des régimes de transfert et des conditions d'exercice des services publics portuaires ;
- la mise en œuvre, le suivi, le contrôle et l'évaluation des dispositifs de sécurité et sûreté maritimes et portuaires ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des normes de sécurité et de police portuaires ;
- la recherche, la constatation et l'instruction des infractions en matière de polices de la navigation maritime, de la pollution marine, du domaine public maritime, de la circulation en mer, d'administration des gens de mer et des navires.

Par ses compétences, tant économiques que sécuritaires, l'ANAM est au cœur des deux mamelles de la croissance économique et sociale du Sénégal, donc au cœur du PSE (plus de 90 % des échanges du Sénégal se font par voie de mer). Ces deux mamelles de la croissance sont :

- la mise en place des infrastructures portuaires et services associés de transports maritimes et fluviaux, de qualité et aux normes internationales ;
- la sécurisation de l'espace et du domaine fluvio-maritimes, des infrastructures, des services et des activités économiques associés à ces derniers (ce volet est incontournable pour tout investisseur, national ou étranger).

L'Agence, en intervenant directement dans ces domaines, concourt pour une part substantielle aux objectifs de croissance assignés au PSE.

Quelle lecture faites-vous de la situation actuelle du sous-secteur des transports maritimes au Sénégal ?

Outre son grand port international, à Dakar, le Sénégal possède, sur un linéaire côtier de 718 km, des possibilités de pénétration par trois principales voies d'eau navigables, qui abritent, chacune, un port :
- à Saint-Louis, sur le fleuve Sénégal ;

- à Kaolack et ses ports satellites (Lyndiane pour les huiles et tourteaux d'arachide, Diorhane pour le sel), sur le bras de mer Saloum ;
- à Ziguinchor et son port satellite, et Carabane, sur le fleuve Casamance.

Le Chef de l'État accorde une importance toute particulière au secteur des transports fluvio-maritimes, dans le cadre de la mise en œuvre du PSE. Sur ses instructions, plusieurs projets sont réalisés ou en cours, au niveau du Département de la pêche et de l'économie maritime.

PROJETS DÉJÀ RÉALISÉS

• Le Projet d'infrastructures et d'équipements maritimes 1 (MIEP.1)

Sur financement conjoint de la Corée du Sud et du Sénégal, ce projet a consisté à construire 2 navires, chacun d'une capacité de 13 camions et 210 passagers, *Aguene* et *Diambogne*, ainsi qu'une gare maritime moderne à Ndakhonga (Foundiougne) et un complexe frigorifique de 2 000 tonnes à Ziguinchor.

• Le Projet portuaire de Carabane

Ce projet a permis, par la construction de 2 apontements modernes et sécurisés, l'un pour navires et l'autre pour pirogues, de réouvrir à la navigation l'escale portuaire de Carabane, fermée depuis le naufrage du *Joola*, pour cause d'insécurité majeure.

• Le Projet de développement du port de Ziguinchor (dit « Projet ORIO »)

Sur financement conjoint des Pays-Bas et du Sénégal, le Projet ORIO, dans une première phase (MIEP.1), a permis de draguer le fleuve Casamance de l'embouchure au port de Ziguinchor et d'installer un balisage lumineux permettant la navigation de jour comme de nuit.

• Le Projet Patrouilleur de haute mer (PHM) *Fouladou*

En étroite relation avec la Marine nationale, à qui l'ANAM, au passage, rend un hommage mérité pour l'excellence de sa coopération dans la réalisation du projet, un patrouilleur de haute mer, le *Fouladou*, destiné à jouer un rôle majeur dans la sécurité et la sûreté maritimes et la protection de l'environnement de nos espaces fluvio-maritimes, a été réalisé et réceptionné courant octobre 2016.

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

Les autres composantes du Projet ORIO sont en cours d'exécution : la construction d'un port de pêche à Ziguinchor-Boudody, l'extension du port de commerce de Ziguinchor et la construction d'un terminal hydrocarbure.

• Le Projet d'infrastructures et d'équipements maritimes 2 (MIEP.2)

Conjointement financé par la Corée du Sud et le Sénégal, MIEP.2 vient en complément de MIEP.1.

Le Projet consistera d'une part à construire des navires (une drague d'une capacité de 400 m³/h, deux remorqueurs et deux barges), et d'autre part à construire un terminal hydrocarbures (un débarcadère et une zone de stockage de 11 000 m³ spécialisés, et un système de chargement et de déchargement : pipes, etc.).

PROJETS EN PERSPECTIVE

- Le Projet d'aménagement du port de pêche de Saint-Louis, consistant à construire un port moderne pour la pêche artisanale à l'hydrobase.
- Le Projet intégré de sécurité et de sûreté maritimes, fluviales et portuaires.
- Le Programme « spécial îles » de désenclavement par voies fluvio-maritimes des régions naturelles de la Casamance et du Sine-Saloum.

Monsieur le Directeur général, nous ne saurions terminer notre entretien sans évoquer la découverte de pétrole et de gaz au Sénégal. Qu'est-ce que l'ANAM a prévu pour accompagner les activités en phase d'exploitation ?

Il faut tout d'abord préciser que les plateformes pétrolières et gazières sont considérées, par les conventions maritimes internationales en vigueur, et sous le vocable générique de *mobile offshore units*, comme des navires, à l'instar des différents types de navires de soutien qui leur sont associés.

À ce titre, leur sont applicables pratiquement toutes les dispositions des conventions maritimes internationales appliquées aux navires, ainsi que les législations et réglementations maritimes nationales associées. Et ceci, tant en ce qui concerne leur conception, leur exploitation, leur sécurité et leur sûreté ainsi que celles des personnels à leur bord, qu'en ce qui a trait à la qualification de certaines catégories de personnels considérés comme des inscrits maritimes, ou l'aptitude médicale physique prescrite pour tous les personnels travaillant à bord de navires...





Agriculture et pêche

© SHUTTERSTOCK - MOMOPIKS

246

De multiples projets et programmes en faveur de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage sont en cours. Le gouvernement a choisi d'augmenter chaque année la part de son budget consacrée au secteur primaire, pourvoyeur d'emplois et de devises, et primordial pour le pays. Les efforts engagés commencent aujourd'hui à porter leurs fruits.



Industrie

© SHUTTERSTOCK - EVGENIY KALINOVSKIY

274

En 40 ans, le secteur industriel sénégalais a connu de multiples virages, passant du capitalisme d'État au libéralisme économique. Pour le gouvernement, le secteur est prioritaire, en ce sens qu'il dispose d'un fort potentiel en termes de création de valeur ajoutée et d'emplois.



Mines et énergies

© SHUTTERSTOCK - QIUJU SONG

280

Au Sénégal, les hydrocarbures et les mines ont été sur le devant de la scène ces dernières années, avec une série de découvertes de réserves pétrolières, gazières et minières dans plusieurs localités. Le Sénégal a également réalisé d'importants progrès dans la fourniture d'électricité, grâce à la réhabilitation des capacités de production existantes et à la mise en place de capacités additionnelles....

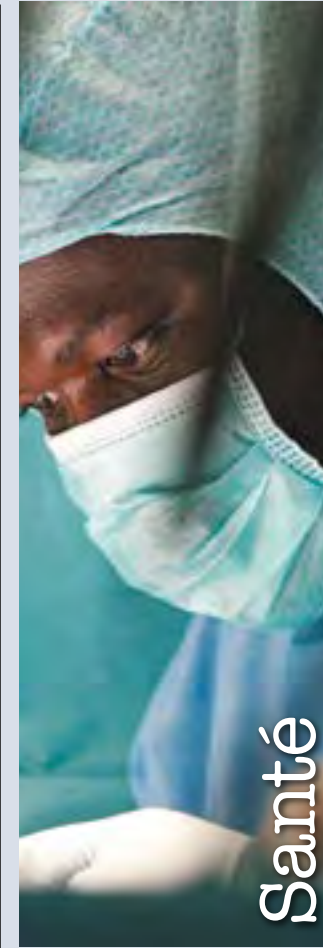


Éducation

© SHUTTERSTOCK - MARTCHAN

294

Malgré les efforts non négligeables effectués ces dernières années, l'éducation au Sénégal connaît encore de nombreux écueils et gagnerait à être renforcée, tant au plan des infrastructures que des enseignements dispensés. Le gouvernement, aidé d'acteurs privés, s'emploie à renforcer le secteur par une stratégie d'ouverture et de pluralité.



Santé

© SHUTTERSTOCK - PHOTONOSTOP

318

La santé est un des enjeux essentiels du Sénégal. Le secteur et les outils existants sont encore peu développés mais d'importants moyens sont mis en œuvre afin de répondre aux besoins croissants de la population. Le rajeunissement du système de santé est en cours, tant par l'offre de services que par les infrastructures.



Tourisme

© SHUTTERSTOCK - ANTONI IVANOV

326

Le Sénégal, Pays de la Teranga, est une destination touristique renommée en Afrique de l'Ouest et dans le reste du monde. Il fut l'un des premiers pays du continent à se lancer dans le tourisme de masse, dès les années 1980. Après une période faste, les revenus du secteur ont fortement baissé. Le gouvernement met aujourd'hui tout en œuvre pour redynamiser le tourisme, créateur d'emplois et de richesses dans le pays.

Secteurs porteurs

Entretien avec Papa Abdoulaye Seck Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural

Le secteur de l'agriculture, principal pourvoyeur d'emplois du Sénégal, est primordial pour le développement du pays, comme le précise le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural Papa Abdoulaye Seck.



Monsieur le Ministre, comment impulsez-vous vos activités afin de positionner le Sénégal comme un pays fort dans le secteur agricole ?

Depuis 2014, le gouvernement, à travers le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural (MAER), met en œuvre le Programme d'accélération de la cadence de l'agriculture sénégalaise (Pracas), qui a pour

objet de traduire la vision du Président de la République qui est de « *construire une agriculture compétitive, diversifiée et durable* », comme décliné dans le PSE, et tirant avantage du commerce international tout en garantissant des revenus stables aux ruraux.

Cette agriculture doit nourrir au mieux et durablement les populations, tirer profit des avantages comparatifs du commerce international, sécuriser et augmenter les revenus des ruraux, procurer des emplois décents, gérer durablement les ressources naturelles, améliorer l'état nutritionnel des populations, créer un environnement favorable à la production, favoriser un pilotage du secteur basé sur la transparence, la performance et le contrôle citoyen.

Le Pracas se fonde sur :

- la modernisation de l'exploitation agricole familiale au travers de la formation

professionnelle des agriculteurs ainsi que d'un financement et d'un équipement adaptés ;

- l'émergence d'un entrepreneuriat agricole et rural basé sur une synergie intelligente entre l'agrobusiness et l'agriculture familiale, respectueuse de l'environnement, soucieuse de l'adaptation aux changements climatiques et basée sur une approche chaîne de valeur ;
- une organisation des filières commandée par l'aval ;
- une bonne implication des jeunes et des femmes dans le secteur agricole avec la mise en place de fermes agricoles génératrices d'emplois et un renforcement des connaissances techniques et des équipements adaptés ;
- la résilience des populations vulnérables (diversification des productions et satisfaction des besoins en céréales au niveau national).

Le Pracas couvrira progressivement toutes les principales filières agricoles. Celles concernées par le Programme prioritaire (2014-2017) sont, dans un premier temps, le riz, l'oignon, l'arachide et les fruits et légumes de contre-saison.

Quel bilan pouvez-vous tirer depuis que vous êtes à la tête de ce ministère ? Quelles ont été vos principales réalisations et quels objectifs vous êtes-vous fixés à court terme ? Les efforts de l'État et la pertinence de la stratégie agricole ont été payants. Ils se sont traduits par une amélioration significative de la production des principales filières. Depuis 2014, on a assisté à une :

- production record de riz depuis l'indépendance ;
- production record d'oignons depuis l'indépendance ;
- production record de semences de pré-base depuis l'indépendance ;
- exportation record de fruits et légumes de contre-saison depuis l'indépendance ;
- présence de riz dans toutes les zones agroéconomiques de notre pays ;
- augmentation des revenus ruraux avec la disparition du *mbapatt* (bons impayés) et la baisse du prix au producteur pour l'arachide depuis l'arrivée du Président Macky Sall au pouvoir ;
- transformation du bassin arachidier en bassin agricole du fait de la diversification des cultures et des systèmes de production ;
- croissance continue du secteur agricole grâce à



© DR

une gestion rationnelle des changements climatiques pour que la croissance économique nationale s'inscrive dans la durabilité ;

- fin des réclamations sur la qualité des semences ;
- remplacement graduel des semences écrémées par des semences certifiées.

En termes de chiffres, la production céréalière pour 2017-2018 est estimée à 2 549 357 tonnes, soit une hausse de 20 % par rapport à 2017 et une hausse de 54 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

En ce qui concerne les perspectives à court terme, les actions prioritaires retenues pour une amélioration significative et soutenue des performances du sous-secteur agricole sont :

- le renforcement de la gouvernance de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- le renforcement de la productivité et de la diversification ;

- la maîtrise de l'eau par des aménagements et infrastructures hydroagricoles, l'irrigation rationnelle et la gestion efficiente de l'eau ;
- le renforcement de la recherche et du transfert des innovations ;
- le renforcement de l'accès aux facteurs de production et à la terre ;
- la réduction des pertes post-récolte ;
- le développement de filières intégrées et à haute valeur ajoutée.

Quelles sont les principales mesures destinées à assurer la sécurité alimentaire nationale ?

Les mesures/réformes majeures suivantes ont été initiées ou entreprises depuis 2014 :

- Dans le cadre de l'accompagnement des producteurs et des entreprises agricoles, l'État a mis en place, en 2016, un fonds de 11,5 milliards de francs CFA destiné à l'achat

de 55 000 tonnes de semences certifiées et de 20 000 tonnes de semences écrémées d'arachide, dont 10 000 tonnes pour la zone sud.

- Dans le cadre du Programme national d'autosuffisance en riz (PNAR), l'État a également mis en place un fonds de 5 milliards de francs CFA pour la commercialisation du riz paddy.
- Processus de mise en place des chambres d'agriculture.
- Finalisation, signature et publication de l'arrêté n° 02243 MEFP/DGID du 19 février 2016 fixant la liste des matériels agricoles éligibles à l'exonération au titre du Code général des impôts.
- Élaboration et adoption de la Stratégie nationale de reconstitution du capital semencier pour la période 2016-2020.
- Formation, en 2016, de 56 acteurs (dont 11 techniciens d'encadrement du dispositif de contrôle, 31 contrôleurs aux champs et 1 chef de laboratoire).

- Accompagnement de l'autonomisation des coopératives et des privés à produire et à diffuser des semences sélectionnées.
- Rationalisation de la subvention des intrants agricoles et poursuite de la politique de ciblage en cours (programme SMS « E-intrant »).
- Participation des organisations de producteurs dans la définition des stratégies de ciblage des sous-secteurs à subventionner.
- Restructuration et optimisation des performances de la filière arachide.
- Gratuité des semences de riz.
- Réorganisation et renforcement des capacités du MAER, notamment par le recrutement de 400 agents (ingénieurs agronomes, ingénieurs des travaux agricoles, agents techniques agricoles, économistes, planificateurs, etc.).

Le Sénégal dispose d'un fort potentiel en cultures de rente. C'est un atout majeur.

Comment renforcer la production pour l'exportation ?

Pour l'arachide :

- Le MAER a poursuivi, en 2016, le processus de restructuration de la filière arachide avec la validation de la stratégie nationale de reconstitution du capital semencier pour la période 2016-2020.
- Pour sécuriser l'approvisionnement en semences pour la campagne 2017 et celui des huiliers, l'État a instauré en 2016 une taxe à l'exportation de 40 FCFA/kg pour les graines décortiquées et 15 FCFA/kg pour les coques, dont les montants recouverts serviront à renforcer la compétitivité de la chaîne de valeur.

Pour les cultures horticoles :

Depuis quelques années, l'horticulture constitue la composante la plus performante du sous-secteur agricole. Ce dynamisme s'explique par une production qui s'étend sur toute l'année dans des zones à conditions pédoclimatiques favorables (les Niayes, vallée du fleuve Sénégal).

Le volume des exportations de fruits et légumes est de 91 106 tonnes en 2016, soit une hausse de 0,52 % par rapport à 2015 et un taux de réalisation de 67,4 % par rapport à la cible de 135 125 tonnes fixée dans le Pracas. Par rapport à la moyenne des cinq dernières années, les exportations ont connu une hausse de 29,67 %. Ce résultat s'explique, entre autres, par l'augmentation de 6,1 % des superficies emblavées, qui sont passées de 1 568 375 ha

en 2015 à 1 664 147 ha en 2016, et les efforts consentis par l'État dans la mise en place d'intrants de qualité et d'équipements agricoles.

Comment le ministère vient-il en appui aux petits producteurs, sur le plan de la formation et de l'équipement ?

L'État a beaucoup fait sur la formation et l'équipement agricole à l'endroit des petits producteurs. À titre d'exemple, on peut citer :

- Dans l'optique d'intéresser davantage les populations à la production agricole, pour tendre vers l'autosuffisance alimentaire, l'État a subventionné le matériel agricole à hauteur de 70 % pour le petit matériel et 60 % pour les tracteurs. Ainsi, 1 370 tracteurs équipés et 87 500 unités de petit matériel ont été cédés aux producteurs depuis 2012.
- Équiper les laboratoires existants afin qu'ils accompagnent les programmes de reconstitution du capital semencier :
 - 7 laboratoires bien équipés (Dakar, Saint-Louis, Kaolack, Kolda, Diourbel, Tamba et Thiès) ;
 - 3 laboratoires moyennement équipés (Ziguinchor, Louga et Fatik) ;
 - Démarrage, au mois de février 2018, de la construction des laboratoires régionaux de Kédougou, Kaffrine et Sédhiou.
- La performance de la filière oignons est tributaire de l'effet combiné de l'engagement des producteurs et de l'accompagnement de l'État

(subventions pour les engrais, gel des importations, financement de petits projets par les Agences et projets, renforcement de capacités par des sessions de formation sur les bonnes pratiques horticoles, etc.).

- Pour la structuration de la filière riz, on a réalisé :
 - Infrastructures de stockage
 - 113 magasins de stockage d'une capacité totale de 32 350 tonnes
 - 110 tentes bâchées d'une capacité totale de 16 500 tonnes
 - Installations de transformation rizicole
 - 12 rizeries d'une capacité totale de 87 510 tonnes par an
 - 300 décortiqueuses d'une capacité totale de 446 846 tonnes par an

Face aux changements climatiques, quelle est la stratégie mise en œuvre par votre ministère ?

Mon Département a marqué une rupture avec la gestion routinière des campagnes qui se suivaient et se ressemblaient, à travers un Programme agricole annuel. Ce dernier est désormais couplé avec un programme conçu sur la base de l'analyse des informations et données prévisionnelles de l'hivernage. Ainsi, depuis 2014, quatre programmes spécifiques ont été successivement conduits :

- Programme d'adaptation (2014)
- Programme de dopage (2015)
- Programme de sécurisation (2016)



- Programme de sécurisation + Programme de dopage (2017)
- Cette approche scientifique raisonnée, malgré les changements climatiques constatés, a permis une croissance continue de la production agricole, ayant contribué significativement à tirer la croissance économique du Sénégal.

Agriculture





Programme d'Appui
au Programme National d'Investissement
de l'Agriculture du Sénégal

CONTEXTE

La sécurité alimentaire et la promotion du développement économique sont au cœur des préoccupations des plus hautes autorités du pays.

En effet, depuis son accession à la magistrature suprême, le Chef de l'État a fait de l'agriculture le moteur de l'émergence économique et sociale.

Pour mettre en œuvre cette vision du Chef de l'État, le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER), en rapport avec les partenaires techniques et financiers, les ONG et les Organisations Professionnelles, a élaboré

le Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS), ou bras opérationnel du Plan Sénégal Émergent (PSE). Le PAPSÉN, une des composantes essentielles du PRACAS, est financé par le Gouvernement de la République d'Italie et le Gouvernement de la République du Sénégal.

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général est de contribuer à atteindre la sécurité alimentaire à travers le soutien à l'agriculture irriguée, au développement de l'entrepreneuriat rural et à la promotion du développement économique local.

ZONES D'INTERVENTION

Le PAPSÉN comprend deux composantes géographiques :

La première composante intervient dans les régions centrales de Thiès, Diourbel et Fatick, centrées sur le développement de l'horticulture et de l'arboriculture fruitière irriguées, avec une collaboration technique importante de la part du MASHAV ;

La deuxième composante est axée sur des interventions dans les régions de Sédhiou et Kolda, basées principalement sur le soutien à la riziculture, au maraîchage et à l'arboriculture fruitière, à la mécanisation agricole et au développement local économique participatif, qui représente la continuité des activités de la Coopération italienne déjà menées dans la région de Sédhiou par les programmes précédents.



Production de semences certifiées de riz, Alima Diwane.

RÉALISATIONS

• Pour la Composante 1

- La réhabilitation du CNRA de Bambey ;
- La réalisation du Centre de Services et de Formation ;
- La réalisation de 02 parcelles de recherche et de démonstration pour 10 ha ;
- La réalisation et l'équipement de 03 fermes horticoles irriguées pour 15 ha ;
- L'acquisition et l'installation d'une chambre froide ;
- L'acquisition de petits matériels agricoles ;
- L'acquisition d'intrants horticoles ;
- Le renforcement de capacité de plus de 2 000 producteurs et productrices

• Pour la Composante 2

- La réhabilitation des ouvrages de la vallée de Samiron pour 1 230 ha ;
- L'appui et le renforcement de capacité de 09 Coopératives multiplicatrices de semence de riz pour la reconstitution du capital semencier ;
- La construction de 10 banques de céréales ;
- L'acquisition d'intrants rizicoles ;
- Le renforcement de capacité de plus de 5 000 producteurs de riz.

PERSPECTIVES

• Composante 1

- L'aménagement de 70 fermes en irriguées pour 375 ha ;
- L'acquisition de 02 tracteurs, 02 pulvérisateurs et 02 boteuses à planche ;
- Renforcement des capacités techniques et de gestion des OP ;
- Tenue de séances de formation et mise en place d'un dispositif d'assistance technique de terrain ;
- Renforcement et amélioration des 2 parcelles de recherche & démonstration.

• Composante 2

- L'aménagement de la vallée de Djimbana (600 ha) ;
- L'aménagement de 3 400 ha de nouvelles vallées ;
- La réalisation de 100 km de pistes de productions ;
- La réalisation de 100 microprojets ;
- L'aménagement de 100 ha de fermes horticoles irriguées ;
- L'acquisition de 10 tracteurs, 100 motoculteurs, 50 batteuses à riz et 30 décortiqueuses ;
- La réhabilitation de 10 vallées ;
- L'aménagement antiérosif de 40 vallées ;
- Formation des élus locaux ;
- Formulation des Plans de Développement Communautaires.



Ferme de Gombos à Mbassis.



Ouvrage anti-sel, vallée de Samiron.

PAPSÉN

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ÉQUIPEMENT RURAL
PROGRAMME D'APPUI AU PROGRAMME NATIONAL
D'INVESTISSEMENT AGRICOLE DU SÉNÉGAL

PAPSÉN, Sacré-Cœur III Immeuble Y2,
5^e étage, Cité keur Gorgui en face du Ministère
de l'Élevage et des Productions animales
Tél. : +221 33 825 53 35



Agrobusiness : le pays a de nombreux atouts

- Fort potentiel hydrologique
- Climat océanique favorable sur la côte (centre et nord)
- 4 millions d'hectares de terres cultivables
- 350 000 ha de terres irrigables dont 240 000 ha dans la vallée du delta
- Sols adaptés aux cultures céréalière et horticole
- Situation géographique intéressante par rapport aux marchés d'exportation
- Main-d'œuvre abondante (plus de 50 % de la population est âgée de moins de 20 ans)
- Personnel qualifié
- Bonne connaissance des modes de production
- Accompagnement des pouvoirs publics

(agriculture à haute valeur ajoutée, aquaculture, corridors céréaliers).

Ces dix dernières années, de multiples programmes, projets et agences ont été créés afin d'augmenter la production et la productivité, de mieux piloter le secteur, et de sécuriser la base productive. Citons, par exemple, le Programme national d'investissement agricole (PNIA), l'Agence nationale d'insertion et de développement agricole (Anida), le Programme de développement des marchés agricoles du Sénégal (PDMAS), le Projet d'appui à la sécurité alimentaire dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine (PASA Lou-Ma-Kaf), ou encore le Projet de développement inclusif et durable de l'agribusiness au Sénégal (PDIDAS).

Le budget 2016 affecté au ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural était de 175 milliards de francs CFA (environ 267 millions d'euros), soit une hausse de 5,78 % par rapport à celui de 2015. Le budget global du Sénégal approuvé par l'Assemblée nationale pour 2017 atteint un record : 3 360 milliards de francs CFA. En son sein, l'agriculture occupe une place importante avec un budget en augmentation de 0,66 %, ce qui représente environ 6 % du montant total ; mais si le gouvernement veut atteindre ses objectifs, il doit consacrer au secteur « jusqu'à 10 % de ses ressources internes », selon la SNDES 2013-2017, et tel que préconisé dans la déclaration de Maputo.

Agriculture

Pivot de l'émergence sénégalaise

De multiples projets et programmes en faveur de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage sont en cours. Le gouvernement a choisi d'augmenter chaque année la part de son budget consacrée au secteur primaire, pourvoyeur d'emplois et de devises, et primordial pour le pays. Les efforts engagés commencent aujourd'hui à porter leurs fruits.

En 2016, le taux de croissance global du Sénégal de 6,7 % a principalement été porté par le secteur primaire, qui a contribué pour près de 19 % à la formation du PIB. Et selon les perspectives émises par la Direction de la prévision et des études économiques (DPEE), « l'activité dans le secteur primaire devrait s'améliorer en 2017 comparativement à l'année précédente, à la faveur du regain de croissance escompté dans le sous-secteur agricole ».

Pour comprendre l'importance de l'agriculture au Sé-

négal, il suffit de se pencher sur les résultats du dernier Recensement général de la population et de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage (RGPHAE), ayant eu lieu en 2013. Il recensait 755 532 ménages agricoles, dont plus de 90 % de petits exploitants pratiquant une agriculture vivrière (mil, niébé, maïs, riz, sorgho, arachide, fruits et légumes). Selon la FAO, 46 % de la main-d'œuvre nationale est employée dans le secteur agricole. Il est au cœur du PSE, dont sur les 17 des 27 projets phares déjà lancés, trois lui sont dédiés

Campagne agricole 2016-2017

Selon les chiffres provisoires dévoilés par la DPEE, la production céréalière pour la campagne 2016-2017 serait de 2 247 094 tonnes, soit une hausse de 4,4 % par rapport à la précédente. Malgré une nette augmentation de la production, le chiffre est en deçà des estimations qui étaient de plus de 2,4 millions de tonnes de céréales récoltées, car dans le même temps la superficie des terres cultivées a crû de 6,4 % pour atteindre près de 1,7 million d'hectares.

Mais cela n'enlève rien à la réussite de cette campagne agricole. La production de riz est en hausse de 4,9 %, celle de sorgho de 2,6 % et celle de maïs de plus de 31 %. Une mention spéciale peut être attribuée aux cultures du manioc et du niébé, qui ont respectivement augmenté de 59,5 % et 27,2 %. Toutefois, la production de mil a chuté de 6,8 %, n'atteignant que 698 643 tonnes.

En ce qui concerne les rendements, le bilan est mitigé. Une hausse peut être observée pour le maïs (+19,6 %), le niébé (+12,2 %), le fonio (+8,8 %) et le manioc (+5,1 %). Néanmoins, la baisse semble avoir été conséquente pour le riz (-12,2 %), le mil (-8,1 %) ou le sorgho (-6,7 %).

Cultures ciblées

Aujourd'hui le PSE bénéficie surtout des actions engagées via son pilier agricole : le Programme de relance et d'accélération de la cadence

Coopération Sénégal - États-Unis : questions agricoles

La coopération bilatérale entre les deux nations, initiée en 1960, s'est fortement intensifiée depuis 2010. En septembre 2015, quatre accords d'assistance ont été signés pour près de 466 millions de dollars, dans les domaines de la santé, l'éducation, la croissance économique, la bonne gouvernance et la démocratie. Sur la seule année 2016, 71 milliards de francs CFA ont été investis par les États-Unis dans ces cinq domaines prioritaires.

Au sein du volet touchant à la croissance économique, la pêche et l'agriculture occupent une place importante. Les produits de la mer figurent parmi les principales exportations sénégalaises à destination des États-Unis, qui ont par ailleurs engagé des fonds pour aider la marine sénégalaise à lutter contre la pêche illicite et la surpêche. Plusieurs navires étrangers dans l'illégalité ont ainsi été arraisonnés.

Sur les 71 milliards de francs CFA prévus, 14,5 milliards sont destinés aux producteurs de riz irrigué – 4 500 d'entre eux ont ainsi pu bénéficier en 2016 d'une assurance agricole, permettant d'atténuer les impacts des aléas climatiques. Grâce à l'obtention de prêts, plus de 10 000 emplois auraient été créés, selon l'ambassade des États-Unis. Cette dernière estime également que dans les zones d'intervention de l'USAID, le taux de pauvreté a été réduit de 3 % et celui de malnutrition chronique de 7 % en 2016.



© SHUTTERSTOCK - CAT ACT ART



Samba Ndiobène Ká - Directeur Général

LA SAED, PILIER ESSENTIEL DE L'AGRICULTURE DANS LA VALLEÉ DU FLEUVE SÉNÉGAL

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Sénégal Émergent (PSE), l'agriculture est identifiée comme l'un des principaux moteurs de la croissance économique et un secteur créateur de richesses et d'emplois. La vallée du fleuve Sénégal, aux énormes potentialités, est la zone d'intervention de la SAED, dont la vocation est le développement de l'agriculture irriguée et des territoires ruraux.

RÉALISATION D'AMÉNAGEMENTS ET D'INFRASTRUCTURES HYDROAGRIQUES

La SAED vise à augmenter les superficies exploitables dans la vallée du fleuve Sénégal et améliorer de façon sensible les conditions de mise en valeur des périmètres irrigués, en vue de contribuer de manière décisive à la couverture des besoins nationaux en riz ainsi que pour les autres denrées de base, notamment celles prévues dans le cadre du Programme de Relance et d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS).

GESTION ET SÉCURISATION DU FONCIER RURAL

La gestion et la sécurisation foncière sont des missions de la SAED. Elles sont essentiellement mises en œuvre au travers d'un accompagnement des collectivités locales dans la gestion du foncier rural relevant de leurs compétences. Cet accompagnement a démarré au début des années 1990 et a été systématisé à partir de la 5^e Lettre de mission. Il s'est poursuivi au travers de l'élaboration des Plans d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS), la mise en œuvre de la



Charte du Domaine Irrigué (CDI) à l'échelle de toute la vallée du fleuve Sénégal, et la mise en place progressive du Système d'Information Foncière (SIF) au niveau des communes.

DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES

Pour le développement des filières agricoles, la SAED intervient au travers de son domaine d'activités intitulé « Appui à la mise en valeur et à la mise en marché des produits agricoles ». Pour ce faire, la SAED mène des actions ciblées en matière d'appui-conseil, pour lesquelles le but visé est d'asseoir entre autres les conditions nécessaires à une optimisation des facteurs de production et une amélioration durable de la productivité agricole.

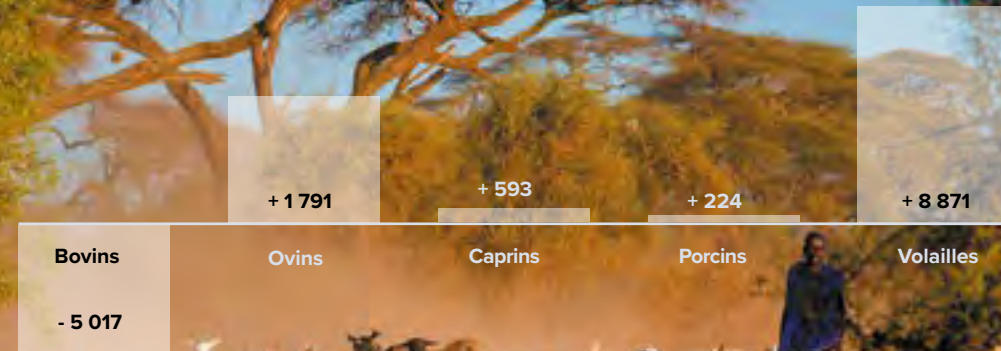
RENFORCEMENT ET CONSOLIDATION DE LA MÉCANISATION

L'un des plus grands défis dans la vallée est d'améliorer les conditions d'accès à la mécanisation, face aux capacités financières très souvent limitées des exploitants ; d'où des politiques de subventions initiées par l'État. Dans ce cadre, on peut mettre en exergue l'acquisition et la mise à la disposition des producteurs de tracteurs, moissonneuses-batteuses, batteuses à riz ASI et groupes moto-pompes, ainsi que la fourniture et l'installation d'équipements électriques pour stations de pompage.

UN INTÉRÊT GRANDISSANT DU SECTEUR PRIVÉ

De réelles opportunités d'investissement s'offrent aux promoteurs et partenaires privés grâce à la mise en œuvre du PRACAS, aux multiples ressources naturelles et à l'encadrement professionnel de la SAED. Il est à noter la forte présence d'agro-industriels dans les chaînes de production et de transformation de riz. Les projets de partenariats public-privé initiés par la SAED devront permettre de renforcer cette dynamique de développement des filières agricoles dans la vallée.

Évolution de la production de viande en tonnes par espèce entre 2013 et 2014



(Pracas). Ce dernier a pour but d'atteindre l'autosuffisance en riz par la riziculture irriguée et pluviale, de développer la production arachidière et sa chaîne de valeur, et d'améliorer l'efficacité du maraîchage et de l'horticulture, dans une optique d'exportation. De nombreuses terres arables restent inexploitées, notamment dans la région du Baol, lieu privilégié de la production d'arachide, ou dans la vallée du fleuve Sénégal et en Casamance, qui sont les principales zones d'ensemencement de riz. Aujourd'hui la récolte ne suffit toujours pas à satisfaire la demande nationale. Pour atteindre l'autosuffisance, la production de riz non transformé doit atteindre 1,6 million de tonnes dès

2018. Ce serait une première étape aux conséquences très positives. En effet, les importations de produits agricoles déséquilibrent profondément la balance commerciale. Selon l'État, 800 milliards de francs CFA d'investissements sont nécessaires pour que le pays passe du statut d'importateur à celui d'exportateur de riz. L'arachide est une filière majeure de l'agriculture sénégalaise qui, après avoir connu son heure de gloire dans les années 1960 (le pays était alors le premier producteur mondial), s'est affaiblie du fait de politiques agricoles inadaptées, des fluctuations du marché, du mauvais état du matériel ou de la médiocre qualité des semences. Ces dernières années, les produc-

teurs d'arachide ont cependant retrouvé des couleurs. Lors de la campagne agricole 2015-2016, le gouvernement a soldé les comptes de la filière grâce à l'appui financier d'une branche de la BID. Plus d'un million de tonnes d'arachides avaient été produites. En 2016-2017, la production a crû pour atteindre près de 1,4 million de tonnes. L'arachide est un produit d'exportation majeur, qu'il convient de transformer pour profiter de la valeur ajoutée qui en découle (cf. chapitre « Industrie »). La plupart des petits agriculteurs cultivent des fruits et légumes : oignons, tomates, piments, aubergines, choux, mangues, agrumes, etc. Mais ces cultures restent trop peu développées et mal organisées,



« L'agriculture, le nouveau business »

CERTIFIÉE ISO VERSION 2008

L'Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA) a été créée pour promouvoir le développement d'une agriculture moderne, diversifiée, basée sur la maîtrise de l'eau et pourvoyeuse d'emplois durables pour les jeunes.



REALISATIONS

- 104 Fermes Naatangue
- 5 Aires Agricoles Emergentes
- 13 600 Emplois permanents
- 300 Promoteurs privés appuyés
- 900 000 FCfa avec un pic de 2 250 000 FCfa de revenus moyens /an/producteur
- 74 000 Tonnes de productions de Fruits et Légumes
- 96 940 litres de lait

PERSPECTIVES

- Réalisation de 645 Fermes Villageoises et Familiales Naatangue à l'horizon 2018
 - > 235 fermes villageoises NAATANGUE sur financement BCI, BAD et Coopération Italienne
 - > 410 fermes familiales NAATANGUE sur financement BCI et coopération espagnole
- Organiser et appuyer cinq (05) Aires Agricoles Emergentes d'ici à 2018

Création de 40 000 emplois permanents et saisonniers à l'horizon 2018.
Production annuelle de 90 000 tonnes de fruits et légumes

ANIDA

Lot 36 Sicam Mermoz sur la VDN
Dakar - Sénégal
Tél. : +221 33 859 06 60
www.anida.sn

ce qui ne permet pas de réduire les importations et d'augmenter les exportations. L'horticulture est considérée dans le PSE comme une filière « à haute valeur ajoutée », et des efforts ont été faits pour la développer. Les acteurs du sous-secteur sont aujourd'hui mieux accompagnés. Grâce au PDIDAS, une vision commerciale a pu être concrétisée. L'horticulture de saison froide (de novembre à mars) attire de nombreux investisseurs étrangers, notamment européens, et les exportations ont augmenté de 700 % entre 2000 et 2013, pour atteindre un chiffre d'affaires de 100 millions d'euros en 2016.

Élevage

Le Sénégal est une terre d'élevage, et ses ressources animales n'ont cessé de croître ces dix dernières années. Le pays compterait environ 3 millions de zébus et 5 millions à 6 millions de chèvres et moutons. Ce sous-secteur, qui a contribué pour 4,2 % du PIB entre 2000 et 2012, devrait selon la DPEE progresser pour s'établir à 5,2 % en 2017, en partie grâce à l'amélioration des productions laitières et avicole. La première a presque doublé entre 2000 et 2014 (passant de 118,5 millions à 217,8 millions de litres), et la seconde devrait se renforcer sous l'effet de l'in-

dustrialisation et de la modernisation de la filière. En ce qui concerne les ovins et les bovins, la quantité de fourrage disponible, les retombées positives de l'insémination artificielle et la meilleure organisation du sous-secteur contribuent à sa croissance. Mais alors que l'élevage doit permettre de dynamiser l'économie nationale, le pays continue d'importer massivement viande et lait. Sous l'action du ministère de l'Élevage et des Productions animales, leur importation a toutefois fortement baissé. En 2014, le Sénégal a fait venir 28 155 tonnes de produits laitiers contre 45 795 en 2009, et 6 474,4 tonnes de

viande contre 8 468,6 tonnes en 2009. Pour l'élevage, le défi consiste à passer d'un système pastoral extensif à plus de productivité et d'industrialisation. Les investissements doivent être massifs pour créer de nouvelles fermes, et des chaînes d'abattage adaptées.

Exporter

Les efforts engagés en faveur de l'agriculture se révèlent aujourd'hui payants. Pour preuve, les Ministres de l'Agriculture et de l'Élevage de l'UEMOA, réunis début juin 2017 pour la 6^e réunion du Comité de haut niveau sur la sécurité alimentaire dans l'espace UEMOA, ont félicité

le Sénégal pour ses bonnes performances, obtenues en partie grâce au Pracas. Si le pays se consacre encore à la résolution de problèmes nationaux, les potentialités de son agriculture, au regard des demandes sous-régionale et internationale, laissent entrevoir un avenir radieux.

Les productions céréalières et horticoles sont susceptibles de s'ouvrir à l'exportation, pour peu que les questions logistiques (à l'image du transport et du stockage frigorifique) soient résolues et satisfassent aux standards internationaux. Le Feltiplex (centre de conditionnement à usage collectif de Noflaye) souffre réguliè-

rement de coupures d'électricité, ce qui a un impact sur la conservation des denrées, en particulier des mangues dont les exportations ne demandent qu'à croître. Des travaux de rénovation et d'agrandissement du Feltiplex ont été commandés en 2016. D'autre part, les infrastructures dédiées au fret qui viennent d'être construites sur l'aéroport international Blaise-Diagne sont très satisfaisantes. Le terminal dédié au transport de marchandises a la capacité de recevoir 50 000 tonnes de fret par an et possède sept chambres froides, indispensables aux exportations de produits frais.



Des pratiques durables

Le programme de Gestion intégrée de la production et des déprédateurs (GIPD) a été mis en œuvre en 2001 au Sénégal, après avoir fait ses preuves dans plusieurs pays d'Afrique et d'Asie. La GIPD a pour objectif d'améliorer la production de riz, d'oignons et de tout autre type de production maraîchère, et ce de manière durable. Elle privilégie une approche respectueuse de l'environnement. À titre d'exemples, les agriculteurs sont incités à utiliser des biopesticides, à introduire dans leurs cultures des insectes prédateurs bénéfiques, ou encore à adopter des pratiques agricoles renforçant la résistance des plantes.

Des techniciens agricoles coutumiers des bonnes pratiques ont été formés au sein de Champs-écoles paysans (CEP), une approche initiée il y a plus de 25 ans en Asie. C'est l'un des principaux jalons de la mise en œuvre du programme GIPD. Trois générations de techniciens évoluant dans le domaine du développement agricole ont été formées, puis recyclées sur les cultures maraîchères, le riz et le coton. Ce sont ces techniciens qui ont en charge la formation des producteurs ruraux au niveau des champs d'expérimentation.

L'action de la GIPD ne se limite pas aux biopesticides et à l'augmentation des revenus des paysans. Elle intègre aussi la promotion de la recherche et de l'innovation en milieu rural. Le programme a testé le Système d'intensification du riz (SIR) et la « rizipisciculture » (aquaculture en rizière). Produire plus avec moins : telle pourrait être la devise de ce modèle de production basé sur une intensification agricole durable, qui permet d'améliorer à la fois les revenus, l'environnement et la santé des producteurs et des communautés rurales.

Depuis leur lancement, les CEP ont contribué à doter des millions de petits producteurs des connaissances et aptitudes nécessaires pour mettre en pratique cette approche et améliorer leurs conditions de vie. Du 7 au 11 décembre 2015, une rencontre réunissant 50 experts, venus de 22 pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, a eu lieu à Dakar. Il est ressorti de ces cinq jours de travaux que les CEP peuvent « permettre aux communautés de base d'adopter des pratiques agro-sylvo-pastorales résilientes au changement climatique ».



FONDEMENTS JURIDIQUES

Loi instituant le FNDASP

Le FNDASP est institué par la Loi n° 2004-16 du 4 juin 2004 portant Loi d'Orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP), au titre IV : Mesures d'Accompagnement, du Chapitre 17 : Financement du développement agro-sylvo-pastoral, à l'article 72.

Le FNDASP est doté d'un statut d'association d'utilité publique.

Décret d'application

Le FNDASP est rendu opérationnel par le Décret n° 2007-1146 du 4 octobre 2007 portant organisation et fonctionnement du FNDASP.

Arrêtés portant Organes de gestion du FNDASP

Le Fonds est administré par un Comité de Gestion mis en place par l'Arrêté n°10203 du 9 novembre 2011.

La Direction exécutive est chargée de mettre en œuvre les décisions du comité de gestion. Elle est dirigée par un Directeur Exécutif dont la sélection, par appel à candidatures, a été entérinée par l'Arrêté n°8252 du 10 octobre 2012.

Le FNDASP est fonctionnel depuis août 2013 avec la prise de fonction du personnel recruté, également, par appel à candidatures.

OBJET SOCIAL, DUREE ET TUTELLE

Le FNDASP a pour objet :

- ◆ Le financement, sur une base compétitive et contractuelle, de programmes de :
 - ❖ Conseil agro-sylvo-pastoral et halieutique pour la diffusion à grande échelle des innovations technologiques à travers une approche chaîne de valeur des filières ;
 - ❖ Formation des producteurs ;
 - ❖ Appui institutionnel aux Organisations professionnelles agricoles ;
- ◆ Le financement des programmes de Recherche agro-sylvo-pastorale et halieutique à travers le FNRAA.

De durée illimitée, le FNDASP est placé sous la tutelle technique du Ministère chargé de l'Agriculture et sous la tutelle financière du Ministère chargé de l'Économie et des Finances.

SOURCES DE FINANCEMENT

Les ressources financières du FNDASP proviennent :

- ◆ De la dotation annuelle du budget de l'État ;
- ◆ Des contributions des Interprofessions sous forme de prélèvements sur les filières agro-sylvo-pastorale et halieutique ;
- ◆ De la contribution des Collectivités Locales ;
- ◆ De la contribution du Secteur privé ;
- ◆ Des appuis consentis par les partenaires techniques et financiers bilatéraux ;
- ◆ Des dons, legs et subventions autorisés conformément aux textes régissant les associations d'utilité publique.

CADRE STRATEGIQUE DU FNDASP

Plan stratégique FNDASP Horizon 2020 décliné en 2 plans opérationnels.

Vision : Le FNDASP est une référence au Sénégal et dans l'espace UEMOA/CEDEAO en matière de financement de services agricoles pour un bien-être durable du monde rural.

Mission : Mobiliser des fonds publics et privés dédiés au financement, sur une base compétitive et contractuelle, de services agricoles en vue d'accroître les connaissances et revenus des producteurs et d'assurer la sécurité alimentaire des ménages ruraux.

Valeurs :

- Fiabilité
- Neutralité
- Disponibilité
- Accessibilité
- Solidarité
- Performance

Axes stratégiques :

- ❑ 1. Mobilisation des ressources
- ❑ 2. Financement des projets et programmes
- ❑ 3. Bonne gouvernance, performance et confiance.



QUELQUES PROJETS PHARES DU FNDASP

- ◆ Financement du renforcement de la structuration et de la gouvernance des filières riz et maïs, à travers une convention signée entre l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) et le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural.
- ◆ Financement du transfert régional de technologies en tant qu'Agence d'exécution du Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP) :
 - ❖ Financement de l'introduction, au Sénégal, de trois (03) technologies provenant du Niger : (i) chèvre rousse de Maradi, (ii) broyeur fourrageur pour la fabrication de blocs multinutritionnels densifiés pour le bétail, (iii) fabrication de la viande séchée « kilichi » ;
 - ❖ Financement de l'introduction, dans la vallée du fleuve Sénégal, de douze (12) magasins de stockage de type « Ruudu » conçu au Niger et amélioré au Burkina-Faso ;
 - ❖ Financement de l'introduction, au Sénégal, de cinq (05) variétés de manioc résistantes à la mosaïque et de cinq (05) variétés de patate douce à chair orangée, provenant du Crop Research Institute (CRI) du Ghana.
- ◆ Financement du renforcement de la structuration et de la gouvernance de l'interprofession Oignon du Sénégal ;
- ◆ Financement de la formation de 2301 producteurs d'oignon, dont 1 035 femmes, dans les zones de Dagana, Podor, Matam et Bakel, à travers l'approche Champs Ecole paysans (CEP) ;
- ◆ Financement du renforcement de la structuration et de la gouvernance des filières anacarde, avicole, banane, lait, porc et tomate, à travers le Budget Consolidé d'Investissement ;
- ◆ Financement du projet « Renforcement du partage des connaissances et de l'élargissement des meilleures pratiques au Sénégal », à travers un Don du Fonds International de Développement agricole (FIDA).

Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural



© SHUTTERSTOCK - WENDY TOWNROW

Selon les instances internationales, il apparaît que le secteur agricole sénégalais se porte bien, et que les rendements progressent régulièrement. Fort de ce constat, l'État est conforté dans sa volonté de poursuivre sa stratégie, jusqu'à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire.

Une étude conjointe du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), du Programme alimentaire mondial (PAM), de la FAO et du gouvernement sénégalais, dévoilée en novembre,

a confirmé que la production agricole sénégalaise avait atteint des records en 2017, et ce dans presque toutes les filières du secteur. Le pays souhaite en faire un pilier de son économie. Si les sommes allouées au ministère sénégalais de l'Agric-

culture et de l'Équipement rural (7,09 % du budget global de l'État) sont encore en deçà des préconisations, pour les pays africains, inscrites dans la déclaration de Maputo (à savoir 10 %), le Sénégal s'en approche chaque année davantage. En 2018, l'enveloppe va être valorisée de 10,85 %, le ministère recevant 195,5 milliards de francs CFA contre 176,4 milliards l'année précédente. Le montant sera réparti entre les investissements (123,3 milliards, en hausse de 16,63 %) et transferts de capital (41,8 milliards, en hausse de 4,98 %), et les dépenses de transfert (26,2 milliards), de personnel (2,8 milliards) et de fonctionnement (1,4 milliard).

Des résultats tangibles

Les résultats de la politique suivie sont d'ores et déjà au rendez-vous, boostés il est vrai cette année par des conditions climatiques particulièrement favorables. La production céréalière a avoisiné les 2,5 millions de tonnes, celle d'arachides 1,4 million de tonnes, de riz 1 million de tonnes et de mil 900 000 tonnes, en hausse respectivement de 20 %, 42 %,



Programme Multinational de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel - **SENEGAL**

LE P2RS : DES ACTIONS EN COURS POUR DES COMMUNAUTÉS RÉSILIENTES ET PROSPÈRES

Le Programme Multinational de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2RS) est une initiative des pays membres du Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) et est exécuté sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural. Le projet 1 de la composante Sénégal du Programme est mis en œuvre depuis septembre 2015 pour une durée de 5 ans, dans les régions de Fatick, Matam, Kédougou, Kolda, Tambacounda, Sédhiou et Ziguinchor, avec le concours financier de la BAD. Le but du Programme est de renforcer la résilience des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel. Son objectif spécifique est l'amélioration de la production et de la productivité agro-sylvo-pastorales. Deux ans environ après son lancement, le P2RS a terminé la mise en place de son dispositif et lancé un vaste programme de

réalisation d'infrastructures rurales et de soutien aux chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales. Le P2RS a aussi élaboré différentes notes de stratégie pour la mise en œuvre de ses activités ; il s'agit, entre autres, de la Stratégie de développement des filières agricoles et des filières animales, de la Stratégie de ciblage des bénéficiaires et de la Stratégie de promotion de l'emploi des jeunes. Le Programme a conclu des partenariats avec différents services techniques de différents ministères. Ainsi, 14 conventions de partenariat et 24 protocoles et plans d'action régionaux ont été élaborés et signés, pour un montant de plus de 3 milliards de francs CFA. Des opérateurs de proximité constitués d'ONG et de cabinets locaux ont été recrutés dans chacune des régions pour accompagner la structuration et le renforcement des capacités des bénéficiaires, et appuyer le développement des chaînes de valeur ciblées.

Les travaux d'aménagement et de réalisation d'infrastructures ont démarré dès la première année de mise en œuvre du Programme. Le premier lot de travaux porte sur :

- la réalisation de 5 ouvrages de retenue dans les régions de Fatick, Tambacounda et Kolda ;
- l'aménagement de 7 périmètres irrigués arboricoles dans la région de Ziguinchor ;
- la réhabilitation de 657 ha de périmètres irrigués rizicoles et maraichers à Matam ;
- l'aménagement de 2 mares pastorales à Matam et Tambacounda ;
- La réalisation de 7 digues anti-sel dans les régions de Fatick et Ziguinchor, permettant la protection de 1 372 ha ;
- la construction de 5 marchés à bétail dans les régions de Fatick (Mbar), Matam (Agnam Civol), Tambacounda (Kidira) et Ziguinchor ;
- la construction de 5 écloseries, 21 fermes de prégrossissement et de grossissement, et 1 usine de fabrication d'aliments de poisson à Fatick.



Concernant le développement des productions agricoles, le P2RS a appuyé durant la campagne 2016-2017 la mise en place de 400 tonnes de semences et 20 tonnes d'engrais. Les superficies encadrées par le projet en 2016 sont de 10 633 ha, dont 188 ha de multiplication de semences de riz, sur un objectif initial de 6 600 ha. Les céréales concernées sont le riz, le maïs, le mil et le sorgho. La production obtenue est estimée à 14 418 tonnes, dont 67 % de riz et 18 % de maïs. Les objectifs fixés pour la campagne 2017-2018 portent sur la production de 20 000 tonnes de céréales et de 10 000 tonnes de produits maraichers.

Concernant le développement des productions animales, l'installation de bergeries familiales est en cours avec l'acquisition de 3 500 petits ruminants et de 146 géniteurs de races améliorées (Ladoum, Touabir, bouc Guéra). En relation avec la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM), le P2RS a appuyé le renforcement de la nutrition au niveau de sa zone d'intervention au travers d'activités de dépistage de la malnutrition et de soutien à la nutrition

maternelle et infantile, et de la mise en place d'initiatives communautaires pour les ménages les plus vulnérables. En perspectives, le P2RS compte lancer d'ici la fin de l'année 2017 les travaux de réalisation de 36 magasins de stockage, 24 plateformes multifonctionnelles, 4 mielleries, des mini-laiteries, 6 parcs à vaccination, 10 puits pastoraux et des points d'eau villageois, en appui aux actions de renforcement de la nutrition.



7 % et 37 %. La filière fruits et légumes a connu la même embellie.

Pour le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural Papa Abdoulaye Seck, le soutien apporté par l'État à l'agriculture, de par son importance, « n'existe dans aucun autre pays de l'Afrique au sud du Sahara ». L'on peut détailler les mesures prises pour aider les professionnels du secteur : une subvention de 50 % pour les engrais et semences, de 60 % pour le matériel de culture motorisé et 70 % pour le matériel de culture attelé, de 100 % pour la défense des cultures, 5 milliards de francs CFA pour la reconstitution du capital semencier et 85 milliards pour les tracteurs. À quoi il faut ajouter la construction en cours de 122 magasins de stockage pour diminuer les pertes post-récoltes, et la réhabilitation de 100 seccos par an.

Le D^r Papa Abdoulaye Seck est plébiscité pour la gestion de son ministère. Par le Président, qui l'a reconduit dans ses fonctions lors du dernier remaniement ; par ses pairs et par les paysans, qui reconnaissent sa connaissance du secteur ; et même à l'international, la France l'ayant élu en décembre 2016 membre de l'Académie d'agriculture. Et il compte bien continuer à œuvrer pour que le Sénégal concrétise ses ambitions : « Notre pays a les capacités objectives pour se nourrir sur une base endogène afin de préserver notre dignité et l'équilibre sociétal », a-t-il affirmé.



© SHUTTERSTOCK - RAFAL CICHAW



CONTEXTE

Un financement durable de projets pour la mise à l'échelle de technologies à fort impact sur la croissance agricole. Dans ce cadre, le FNRAA accompagne naturellement l'action de l'État inscrite dans le Plan Sénégal Émergent (PSE) et déclinée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural à travers le Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS).

PRINCIPALES RÉALISATIONS

1. Financement de projets collaboratifs sur des fonds compétitifs

Depuis 2001 le FNRAA a sélectionné, financé, suivi et valorisé 138 projets concernant, entre autres, les institutions de recherche, les universités, le secteur privé, les organisations de producteurs et les structures de conseil agricole et rural pour un montant de 11 milliards de FCFA. Les projets ont couvert toutes les régions du pays et traité de plusieurs thématiques :

- La production et l'utilisation à grande échelle de semences certifiées de céréales et de légumineuses
- La relance de la production nationale d'arachide
- L'intensification de la production horticole
- La gestion durable des terres
- La transformation de produits agricoles (céréales locales et fruits et légumes)
- L'incorporation de farine de céréales locales dans la production de pain et de viennoiseries
- L'amélioration de la transformation artisanale de l'huile d'arachide
- L'amélioration de l'aviculture villageoise
- L'accroissement de la durabilité et de la productivité des fermes piscicoles de Tilapia
- L'amélioration de la production porcine dans les élevages traditionnels
- La domestication des fruitiers forestiers

2. Plans d'affaires de jeunes entrepreneurs agricoles

Financement de 50 millions de FCFA en 2017 pour les plans d'affaires de 9 groupements d'entrepreneurs agricoles évoluant dans les Domaines Agricoles Communautaires (DAC).

3. Microentreprises de femmes transformatrices de produits agricoles et halieutiques

En 2015 et 2017, formation et équipement pour un montant de 243 millions de FCFA de 137 micro-entreprises regroupant 19 388 femmes engagées dans la transformation de produits agricoles et halieutiques.

4. Fourniture de matériels agricoles aux exploitations familiales

En 2015 et 2016, 150 batteuses riz, 6 mini-rizeries complètes, 17 décortiqueuses riz, 12 faucheuses riz, 13 motoculteurs, 9 égreneuses maïs, 97 semoirs, 97 houes sine, 101 unités de transformation d'huile brute, 6 unités de production de riz étuvé, 5 unités de transformation de céréales locales, 3 unités de production d'aliments de volaille et 1 unité de séchage de fruits et légumes ont été distribués.

5. Financement et animation du Système National de Recherches Agro-Sylvo-Pastorales (SNRASP)

- Renforcement des capacités des chercheurs et des utilisateurs de résultats de recherches, et principalement des couches vulnérables (femmes et jeunes).
- Mise en place et financement d'un Cadre de concertation regroupant tous les instituts de recherche du secteur agricole, toutes les universités, et autres acteurs concernés.
- Élaboration d'un document d'analyse du potentiel scientifique et technique et du plan d'orientation stratégique de la recherche agricole et agro-alimentaire.
- Sponsorisation de manifestations scientifiques.

PERSPECTIVES

L'État du Sénégal a instruit le FNRAA de travailler, avec des ressources du PTIP 2017-2019, à 3 projets structurants :

- 1- Contribution à la reconstitution du capital semencier
- 2- Diffusion à grande échelle de l'incorporation de céréales locales dans la panification et les viennoiseries
- 3- Amélioration de la chaîne de valeur de la mangue

Des pratiques innovantes comme leviers de lutte contre la pauvreté rurale.



Objectif : mettre à l'échelle des innovations pour contribuer à l'opérationnalisation de l'Axe 1 du PSE et des cinq axes du PRACAS. Un nouveau pas peut être franchi grâce à l'introduction d'innovations agricoles afin d'éliminer la pauvreté rurale : le *Goutte à Goutte Mobile ou Precision Mobile Drip Irrigation (PMDI)*, vient s'ajouter aux innovations agricoles introduites par le PRODAM dans la région de Matam et le Département de Podor.

1- Le Goutte à Goutte Mobile, un pas innovant dans l'agriculture à Matam et à Podor.



Irrigation goutte à goutte mobile à Wyndou Bessabé (Région de Matam, Département de Kolda).

Le PRODAM a introduit pour la première fois en 2005 le goutte à goutte fixe dans la région de Matam afin de répondre de manière structurelle aux changements climatiques et à l'augmentation de la productivité agricole. En 2015, après évaluation des contraintes du goutte à goutte fixe (nécessite beaucoup d'entretien, coûts maintenance et renouvellement élevés, forte demande en main d'œuvre pour la pose et le ramassage, fuite d'eau importante due à la forte pression des déprédateurs, etc.), le PRODAM a développé le Goutte à Goutte Mobile de Précision ou Precision Mobile Drip Irrigation (PMDI) dans le but d'améliorer l'efficacité de l'irrigation, mais aussi la rationalisation de la main d'œuvre et des charges de fonctionnement. Cette technologie fabriquée

aux Etats Unis a été introduite pour la première fois en Afrique de l'Ouest.

Au terme du projet, 1200 ha goutte à goutte mobile seront aménagés, 4500 emplois agricoles seront créés au profit des jeunes et femmes. Cela leur permettra de pratiquer une agriculture intensive et moderne pendant toute l'année avec des spéculations à haute valeur ajoutée et à haut rendement.



Son Excellence, Mr Macky SALL, avec les SIPA de PRODAM.

2 - LES SOCIÉTÉS D'INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE (SIPA).

La plus grande innovation introduite par le Projet demeure sans conteste la création des SIPA qui tirent leur substance de la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-pastorale (LOASP). Elles constituent des entreprises agricoles gérées par des jeunes paysans rémunérés sur les bénéfices réalisés. La SIPA est une Petite et Moyenne Entreprise Rurale (PMER) de type SARL, dont les associés sont de jeunes paysans (H, F) résidents du village à raison de 150 jeunes par SIPA. Au total 45 SIPA seront mises en place, 6750 emplois (jeunes et femmes à parité égale) créés, 1650 ha irrigués par goutte à goutte aménagés.



Irrigation par siphonage des parcelles de riz.

3- L'IRRIGATION PAR SIPHONAGE comme mode de prise à la parcelle a été une autre innovation introduite par le PRODAM dans les périmètres rizicoles villageois de la région de Matam. Le siphon est actuellement adopté par la majorité des producteurs de riz de la Région ainsi que les projets de développement intervenant dans la riziculture.

Les résultats obtenus sont : l'amélioration de la gestion de l'eau, la réduction des coûts de pompage, l'augmentation de la durée de vie des canaux, la réduction des conflits entre usagers de l'eau, la facilité du contrôle des tours d'eau et la réduction de l'utilisation de main d'œuvre pour l'irrigation à la parcelle.

4 - LE SYSTEME DE RIZICULTURE INTENSIF (SRI), une technique culturale permettant d'augmenter les rendements rizicoles tout en utilisant moins d'eau, d'intrants et de main d'œuvre. Le SRI, introduit par le PRODAM en 2008 à Matam, constitue une réponse pertinente au besoin d'intensification de la production agricole. En termes de résultats : 2500 ha ont été mis en valeur avec le SRI, avec 80% de taux d'adoption par les organisations paysannes et des pointes de rendement de 13 T/ha. De plus, la réduction des coûts de production obtenue est de 57%, avec une nette amélioration des revenus et une hausse de la couverture des besoins céréaliers.



Parcelle de riz avec SRI

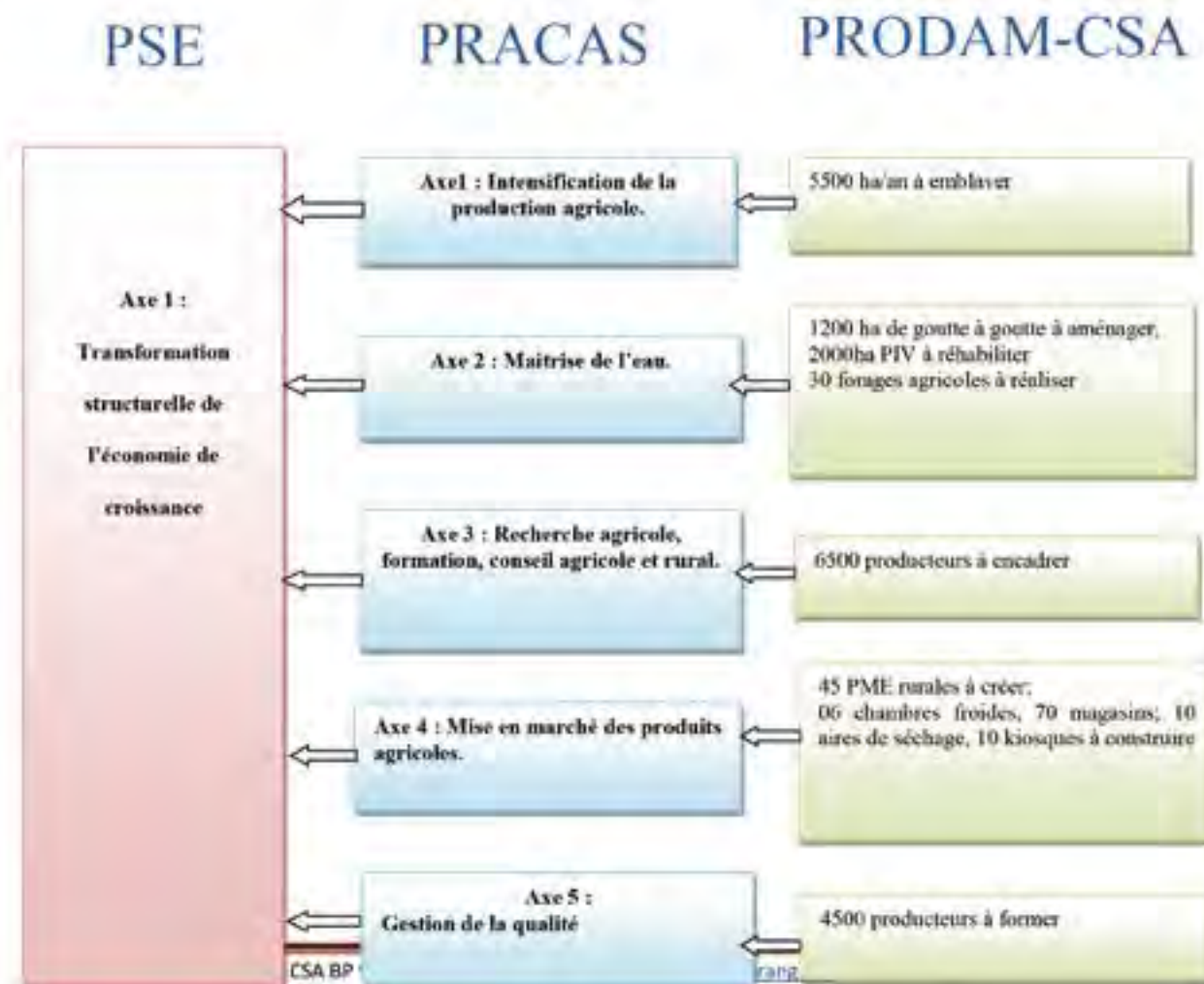
5 - LE SRI ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'option du PRODAM a été de définir des techniques culturales novatrices qui améliorent la sécurité alimentaire des ménages agricoles tout en préservant leur environnement écologique. Le SRI est une innovation à la fois technologique et écologique qui agit sur la problématique de la disponibilité de l'eau.

Résultat : l'alternance d'assèchement et d'irrigation des plantes réduit considérablement la consommation d'eau contrairement à pratique de submersion dans le système de riziculture classique.



ARTICULATION DES INTERVENTIONS DU PRODAM AUX PROGRAMMES DE L'ETAT



Entretien avec

Oumar Guèye

Ministre de la Pêche et de l'Économie maritime du Sénégal

Le Sénégal tout entier est tourné vers l'océan. La pêche et l'économie maritime occupent à ce titre une place primordiale dans l'économie du pays. De grands projets de développement du secteur sont en cours, comme le précise Oumar Guèye, Ministre de la Pêche et de l'Économie maritime.



© DR

Monsieur le Ministre, quel est l'état du secteur de la pêche, et quelles sont ses spécificités ?

Dans la mise en œuvre du PSE, le Président de la République a tracé trois axes, dont le premier consiste en une transformation structurelle de l'économie en une croissance inclusive. Et la pêche a été placée dans cet axe. C'est un secteur très dynamique de l'économie sénégalaise. Il contribue pour 3,2 % du PIB et emploie plus de 600 000

personnes. Le secteur de la pêche comble plus de 70 % des besoins en protéines animales des Sénégalais. C'est le premier poste d'exportation au Sénégal, avec plus de 204 milliards de francs CFA d'exportation au 31 décembre 2016. Le secteur joue un rôle moteur, actuellement et dans les années à venir, pour participer de manière active à l'atteinte des objectifs de développement fixés par le Président Macky Sall.

Comment comptez-vous lutter contre la pêche illégale ?

La pêche illégale, non déclarée et non réglementée, dite pêche INN, constitue un fléau mondial qui touche quasiment l'ensemble des pays ayant des activités de pêche. Au Sénégal, nous perdons 150 milliards de francs CFA par an. Nous avons pris des mesures extrêmement importantes dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau Code de la pêche adopté par la loi 2015-18 du 13 juillet 2015.

Cette loi s'intéresse beaucoup à la pêche illégale, en sanctionnant de manière très sévère les bateaux qui pratiquent cette pêche dans nos eaux. L'amende minimum est de 500 millions de francs CFA, et la sanction peut aller jusqu'à un milliard de francs CFA. Et s'il y a récidive, le bateau peut être confisqué par l'État du Sénégal. Ce sont des mesures extrêmement sévères qui commencent à porter leurs fruits. Les possesseurs de navires de pêche savent maintenant que le Sénégal s'est doté d'un arsenal juridique permettant de lutter contre la pêche illégale. Une autre mesure a été de renforcer notre marine nationale en patrouilleurs ou en vedettes de surveillance, qui travaillent en collaboration avec la Direction de la surveillance et des pêches, laquelle dépend du ministère de la Pêche, et qui patrouillent en mer. Notre dispositif de surveillance aérienne a également été renforcé. Toutes ces mesures concourent à lutter efficacement contre la pêche INN. Nous lançons un appel mondial car ce n'est pas seulement l'affaire d'un pays. Un bateau peut pêcher illégalement dans un pays et s'enfuir pêcher dans un autre. C'est pourquoi il faut mettre en place une coalition mondiale contre ce fléau.

Vous étiez à New York en juin dernier, à l'occasion de la Conférence sur les océans, afin de présenter l'expérience sénégalaise dans le



© SHUTTERSTOCK - LEONIE PAUW

cadre des ODD. En quoi est-elle exemplaire en termes de développement durable ?

Le rayonnement diplomatique du Sénégal est à son apogée avec Macky Sall, et cela dans tous les domaines. Les mesures que nous avons prises contre la pêche illégale nous ont valu cette invitation au plus haut niveau. Nous avons pu mettre en exergue cette expérience du Sénégal, par la rigueur dans l'application de la loi, mais également par les résultats obtenus. Cela nous a valu d'être cités en exemple par Interpol comme un pays parvenant à obtenir des résultats tangibles au niveau de la pêche illégale. Nous sommes aussi montrés en exemple pour les autres mesures prises. Vous savez que les océans sont menacés par une acidification, par une pollution et une surexploitation de ses ressources. C'est pourquoi le Sénégal accorde un intérêt particulier à l'ODD n° 14, à savoir exploiter et conserver les océans, les mers

et les produits halieutiques de manière durable. Le Sénégal développe des aires marines et des zones de pêche protégées, afin d'atteindre l'objectif de 10 % d'aires marines protégées sur son plateau continental à horizon 2030. Nous y travaillons.

Quels sont les plans de développement de l'aquaculture ? Cette activité peut-elle pallier le manque de production maritime ?

De manière historique, l'homme aime élever des animaux. Et l'aquaculture, qui n'est rien d'autre que l'élevage de poissons, est l'avenir de la pêche. À l'heure actuelle, la production aquacole de consommation dépasse la production de pêche au niveau mondial. C'est pourquoi le Président a choisi, dans le PSE, de mettre l'aquaculture comme moteur de développement et de croissance, par la mise en place du Plan de développement accéléré de l'aquaculture, en eau douce, en eau saumâtre et

en zone marine. Nous avons pour objectif d'atteindre 30 000 tonnes de production aquacole par an en 2018, et 50 000 tonnes de production aquacole par an en 2023.

Les fondamentaux sont en train d'être posés, et notamment la production d'alevins, indispensables à l'aquaculture, tout comme la production d'aliments, jusqu'à présent importés. Nous avons privilégié ces deux activités pour le moment, pour faire en sorte que l'aquaculture se développe. Nous sommes en relation avec le Foncis, l'ANA et l'OLAC qui ont signé une convention pour une production de 10 000 tonnes sur 1 000 ha situés dans le nord du Sénégal. Cette activité est en train de suivre son cours. Le Sénégal, dans les années à venir, entend être l'un des grands producteurs aquacoles en Afrique.

Votre ministère a également en charge la gestion du Port autonome de Dakar (PAD). Quel est le poids du PAD dans le tissu économique sénégalais, et quelles sont les perspectives pour moderniser ses installations et le rendre encore plus attractif ?
Le PAD est très important : 95 % des activités économiques du Sénégal transitent par le port de Dakar, autrement dit 95 % de nos recettes douanières transitent par le port de Dakar. C'est également un outil d'intégration africaine, car la plupart des importations d'un pays comme le Mali passent par le port de Dakar. Des adaptations sont en cours



© AFP - PHOTONONSTOP

pour le désengorger, car le PAD est presque victime de son succès à l'heure actuelle. Cela nécessite une projection pour l'avenir vers d'autres ports plus performants, de façon à ce que le Sénégal reste un *hub* en termes de transport maritime.

Vous avez en charge la mise en place d'autres ports au Sénégal. Où en sont ces projets, et comment vont-ils se positionner vis-à-vis du PAD ?
Gouverner c'est prévoir. C'est la raison pour laquelle le Président de la République a initié la mise en œuvre d'un certain nombre de ports. Il y a d'abord la construction de deux grands ports à proximité de Dakar. Le premier est le port minéralier, vraquier, pétrolier de Bargny-Sendou. Ce port en eau profonde sera

spécialisé dans les hydrocarbures et les minerais. La construction du port vient de démarrer. Ce port, une fois fini, sera un bijou pour le Sénégal et pour la sous-région.

Un autre port va plus encore permettre de décongestionner Dakar. Il s'agit du port à conteneurs de Ndayane, qui à terme remplacera celui de Dakar. Ce port en eau profonde, à -18, -20 m de tirant d'eau, pourra accueillir les énormes navires de dernière génération, ceux pour lesquels le canal de Panama a été élargi. C'est DP World (*Dubai Port World, ndlr*) qui sera chargé de la construction, en relation avec le port de Dakar, selon une convention qui les lie.

Un autre port très important est celui de Ziguinchor, que nous allons élargir pour qu'il

soit un port sous-régional, et qui va jouer un rôle primordial au plan économique pour la région sud du Sénégal. Nous avons déjà réalisé le dragage du fleuve Sénégal pour que des bateaux d'un tirant d'eau de -7,5 à -8 m aient un boulevard balisé de 400 m de large. Des travaux d'extension et de modélisation vont voir le jour. Le financement est acquis, avec les Pays-Bas, pour que ce port corresponde aux attentes de la région.

Vous jouez un rôle important auprès du Président Macky Sall depuis plusieurs années. Comment le Sénégal, qui jouit d'une position stratégique en Afrique, peut-il optimiser cette situation privilégiée afin de renforcer les échanges maritimes, notamment avec les USA et l'Amérique latine ?

C'est vrai que le commerce avec les Amériques est encore à un niveau assez faible. Le Sénégal jouit pourtant d'une réputation extraordinaire aux États-Unis, de par sa situation géographique, de par sa stabilité politique, de par sa démocratie, de par le rayonnement mondial du Président Macky Sall. Tous ces atouts font que le Sénégal devrait pouvoir développer ses activités de commerce vers ces zones-là, en exportant davantage de produits, notamment dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage ou des mines, mais également importer des produits du continent américain.

Des échanges ont déjà vu le jour. Par exemple, la ScaSa (*Société de conserverie en Afrique, ndlr*), propriété d'un groupe coréen, exporte beaucoup de produits améliorés, et notamment du thon, vers les États-Unis. Ce n'est qu'un début. Je suis persuadé qu'avec le dynamisme de notre économie, des investisseurs américains vont venir au Sénégal, et vice-versa. D'ailleurs, le nouveau port minéralier de Bargny est un investissement américain, dans le cadre de l'OPIC. De ce point de vue, nous verrons nos activités se développer vers cette zone du monde. J'en suis persuadé.

Quel message voudriez-vous adresser aux investisseurs américains ?

Le message fort, c'est que le Sénégal, sous l'ère du Président Macky Sall, est un pays stable du point de vue économique et

politique. C'est un pays dont l'économie est en forte croissance. En 2011, le taux de croissance du PIB était de 1,7 % ; en 2017, il sera de 6,8 % minimum. C'est un pays qui suit une croissance ascendante, pour ne pas dire exponentielle. Le deuxième atout, c'est la vision claire du Président, à travers la mise en œuvre du PSE et de ses trois axes, dont le premier est la transformation structurelle de l'économie sénégalaise vers une croissance inclusive. Dans ce secteur, il y a énormément de possibilités d'investissements, notamment dans les infrastructures ou l'énergie. Le Sénégal développe le mix énergétique car un pays ne peut pas se développer s'il ne maîtrise pas ce secteur. Les investisseurs doivent savoir qu'ils seront en sécurité, tant au niveau juridique qu'au niveau du *business*.

Le pays est très attractif pour les investisseurs, car il est un pays de droit. L'axe trois du PSE est la bonne gouvernance, les institutions, la paix et la sécurité. Le Président veille à ce que ces indicateurs soient bons.

Nous investissons également beaucoup sur l'homme et le développement humain, sur la formation et l'éducation. Les investisseurs pourront trouver, dans tous les secteurs d'activité, des Sénégalais bien formés. Tous les ingrédients sont réunis pour capter des investisseurs bienvenus, qui pourront faire prospérer leur activité, à leur bénéfice, mais également au bénéfice des Sénégalais.

Le Sénégal est une nation de pêcheurs, réputés sur tout le continent. Ce pays, l'un des plus poissonneux du globe, possède de multiples atouts pour le développement de la pêche. En premier lieu ses 718 km de côtes le long de l'océan Atlantique ; mais aussi le fleuve Sénégal (1 700 km), le fleuve Gambie (750 km), le fleuve Casamance (300 km), l'estuaire du Sine-Saloum et le lac de Guiers (280 km²)...

Pêche

Un trésor national



© SHUTTERSTOCK - PROCHASSON FREDERIC

Le secteur est devenu prédominant dans l'économie nationale au cours des années 1970. Avec le déclin de l'agriculture et de l'élevage, pourvoyeurs traditionnels de protéines végétales et animales, et face à la cherté de la viande, le poisson s'est hissé au rang d'aliment de base des populations locales à faibles re-

venus. À en croire la Commission sous-régionale des pêches (CSRP), le secteur générerait près de 63 000 emplois directs (pêcheurs), dont 94 % dans la pêche artisanale, ainsi que de nombreux emplois connexes qui rassembleraient 17 % de la population active, soit environ 600 000 personnes, pour la plupart âgées de moins de

30 ans. On estime qu'au Sénégal, jusqu'à 2 millions de personnes seraient dépendantes de la pêche maritime. Depuis 1986, la pêche occupe le premier poste des exportations, devant les produits arachidières et les phosphates. Elle participait en 2013 à plus du tiers (36 %) des exportations agroalimentaires

en valeur, et les activités de capture contribuaient à hauteur de 1,7 % au PIB courant. Après avoir connu une légère progression de 0,9 % en 2014, la pêche a reculé de 3,8 % en 2015 (avec un recul de 4,8 % de la pêche artisanale sur les sept premiers mois de l'année).

Cette faible performance est due à la raréfaction de la ressource et à la chaleur, qui a entraîné un dé-

de certaines espèces, l'inadaptation d'une partie des engins de pêche ou la vétusté de l'armement.

On comprend donc l'importance de mettre en place une gestion durable du secteur, afin de faire face aux menaces que constituent notamment la surexploitation et le développement non maîtrisé de la pêche illégale. En mai 2012, Macky Sall, devenu Président, concrétisait une promesse électorale en annulant 29 autorisations de pêche accordées à des chalutiers pélagiques étrangers. Le Sénégal revendique la maîtrise de sa ZEE. En janvier 2014, le Chef de l'État déclarait lors d'une visite à Kayar (importante zone de pêche) vouloir durcir la législation, notamment à l'encontre des bateaux pirates.

La pêche et l'économie maritime sont au centre des actions entreprises dans le cadre du PSE. La mise en œuvre de la 1^{re} phase du Projet d'infrastructures et d'équipements maritimes (MIEP) a déjà permis l'acquisition de deux navires (*Aguène* et *Diambogne*), en coopération avec la République de Corée. Ces bateaux, réceptionnés officiellement par le Président Macky Sall en février 2015, illustrent sa volonté de renforcer le secteur. Un complexe frigorifique de 2 000 tonnes a par ailleurs été livré à cette même date. Le Sénégal prévoit l'implantation d'un

réseau de complexes et de camions frigorifiques sur tout le territoire pour rapprocher les produits halieutiques des consommateurs, et en améliorer la qualité.

Le ministère de la Pêche et de l'Économie maritime a également pour mission de réhabiliter et mettre aux normes les infrastructures. Depuis 2012, il a la charge de mettre en œuvre trois programmes majeurs. Le premier est le Projet régional des pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO), initié en juin 2010. Il a clôturé ses activités le 6 septembre 2016. Pour ce projet de gestion durable et de restauration des ressources halieutiques et de leur habitat, le Sénégal a été financé par la Banque mondiale à hauteur de 6,75 milliards de francs CFA. Les résultats sont jugés significatifs et une seconde phase du PRAO devrait être mise en chantier.

La Promotion de la cogestion des pêcheries par le développement de la chaîne de valeur (Procoval) a été lancée en juin 2014 (clôt en novembre 2017). Elle a pour mission d'établir un schéma directeur et un plan d'action sur le développement de la chaîne de valeur des produits de la mer, en vue de la promotion de la cogestion des ressources dans le département de M'Bour. En 2015, la Procoval prévoyait notamment de développer la filière du poulpe pour le marché japonais. Des mini-quais de pêche agréés ont également été construits à Ngaparou et Pointe-Sarène, pour un coût

Pêche

global estimé à 300 millions de francs CFA.

Le port de pêche de Dakar est la pièce maîtresse des projets gouvernementaux, en termes de pêche. Sur 9 hectares, il abrite des unités industrielles de transformation et de conservation de produits halieutiques, ainsi que des fabriques de glace et des entrepôts frigorifiques. De nouvelles infrastructures devraient prochainement être construites, et un système de labellisation propre au pays doit voir le jour.

Développer l'aquaculture

L'aquaculture est un secteur constituant l'un des piliers de la Stratégie de croissance accélérée (SCA). La demande explose dans le monde (et en particulier en Afrique), et le secteur enregistre donc un taux de croissance très élevé, supérieur à celui de l'élevage et de l'agriculture. L'aquaculture n'emploie que peu de personnes, mais son potentiel de développement est important. Des mesures incitatives ambitieuses ont été adoptées par le gouvernement afin de favoriser l'investissement dans cette activité. C'est l'Agence nationale de l'aquaculture (ANA, créée en 2011) qui est chargée de la mise en œuvre de la politique nationale de développement et de promotion de l'aquaculture. Un plan d'investissement modèle pour les PME, permettant d'orienter les potentiels investisseurs, a été réalisé en se basant sur les résultats précédemment obtenus. Ont ainsi été mises en place des PME aqua-



© SHUTTERSTOCK - LEONIE BROEKSTRA

© SHUTTERSTOCK - ALEXANDER PESKOV

coles. L'ANA met également à disposition des personnes intéressées des guides techniques pour favoriser un développement durable de l'aquaculture au Sénégal, et un Code de l'aquaculture a été créé, définissant, entre autres, des zones aquacoles, la détaxation des équipements ou la suppression des taxes sur les entreprises durant une période donnée.

Chaque année, le Sénégal récolte 30 000 tonnes de crevettes dans les régions de Casamance et de Saint-Louis. Les produits de l'aquaculture marine ont un marché plus rémunérateur et moins concurrentiel que celui de l'aquaculture continentale, très largement dominé par la Chine. Le DAC d'Itato, situé dans la région de Kédougou, est la première station piscicole du pays. Ses activités ont démarré en 2014. À terme, tous les DAC disposeront de fermes piscicoles avec éclosiers et bassins.

Afin d'améliorer le secteur, un effort d'investissement public est nécessaire dans l'aménagement des infrastructures de production (création de pôles aquacoles). Selon l'APIX, « il convient également de mettre en place un dispositif de formation, d'insertion et d'encadrement des jeunes, et un crédit d'équipement ». L'aquaculture, c'est certain, n'en est qu'à ses débuts. Pour preuve, fin juin 2016, l'ANA et le Prodac ont signé une convention destinée à mutualiser leurs efforts afin de positionner le Sénégal comme un pays aquacole, contribuant ainsi directement aux objectifs du PSE.

Entretien avec le Capitaine de vaisseau Mamadou Ndiaye

Chef de la Direction de la protection et de la surveillance des Pêches (DPSP)



© DR

La DPSP est chargée de la mise en œuvre de la politique définie par le gouvernement en matière de surveillance des pêches maritime et continentale, ainsi que dans le domaine de la sécurité de la pêche artisanale, comme l'explique son directeur.

Monsieur Ndiaye, quelles sont vos principales missions et comment travaillez-vous ?

Les missions de la DPSP sont effectuées sur la base d'inspections en mer, à quai (quotidiennement), et lors des patrouilles aériennes.

En ce qui concerne la pêche artisanale, le contrôle de la pêche est effectué par la dizaine de stations côtières dépendantes de la DPSP et situées le long du littoral, de Saint-Louis au Cap Skirring.

L'introduction de la surveillance participative, communément appelée « cogestion de la surveillance », dans le segment artisanal, et pour laquelle le pêcheur constitue l'élément central, a apporté une dimension citoyenne à laquelle les communautés ont vite adhéré malgré des réticences des débuts.

Quels sont les moyens dont bénéficie votre service afin de

lutter contre la piraterie et la pêche illégale ?

La structure en charge de cette surveillance dispose de vedettes opérationnelles qui exécutent les missions de surveillance planifiées par la DPSP, avec le concours et le soutien de la Marine. La DPSP abrite un Centre radio radar satellite, avec des moyens passifs de surveillance des pêches. Il s'agit du Vessel Monitoring System (VMS), permettant de suivre les navires détenteurs de licence de pêche, d'un dispositif radar de longue portée pour la détection de tout moyen navigant, et de l'Automatic Identification System (AIS) pour un suivi des navires qui disposent de la balise.

Quel bilan tirez-vous de vos actions et quelles sont vos perspectives pour les prochaines années ?

Les amendes prononcées ces trois dernières années s'élèvent

à plusieurs milliards. Les efforts consentis par l'État du Sénégal avec l'acquisition pour la Marine nationale de patrouilleurs de haute mer ont permis à notre pays d'être désigné en 2016 par le Département d'État américain comme le « champion des océans de la zone ouest-africaine ». Le Sénégal a été élu au mois de septembre 2017 à Vienne, en Autriche, comme membre du bureau du Groupe de travail d'Interpol sur la criminalité dans la pêche.

Le chemin est encore long pour éradiquer totalement la pêche illicite, non déclarée et non réglementée dans les eaux sous juridiction sénégalaise. Ceci passera inéluctablement par un renforcement de la coopération entre les pays de la Commission sous-régionale des pêches (CSRP) et avec les organismes internationaux. Cette perspective fait l'objet d'une Convention déjà validée par les sept États membres.

Entretien avec

Dr Magatte BA

Directeur général de l'Agence Nationale de l'Aquaculture

Magatte BA, docteur en géographie et spécialiste de l'environnement, est depuis 2012 à la tête de l'ANA. Il détaille pour nous les actions mises en œuvre par l'Agence pour atteindre l'objectif qui lui est assigné, à savoir, selon les propres mots du Directeur général, de faire du Sénégal « un pays aquacole de premier plan en Afrique de l'Ouest ».

Monsieur BA, vous dirigez l'Agence nationale de l'aquaculture (ANA). Quelles sont les principales missions ? Et comment participez-vous au développement du Sénégal pour en faire un pays articulé sur une croissance soutenue et durable ?

Dans un contexte de changements climatiques qui touchent tous les secteurs de production, y compris la pêche, les autorités sénégalaises ont manifesté une forte volonté politique de développer l'aquaculture, d'autant plus que le Sénégalais consomme en moyenne 29 kg de poissons par an, contre une moyenne mondiale de 20 kg par tête d'habitant. Pour rappel, 53 % du poisson de consommation est issu de

l'aquaculture, selon le rapport de la FAO en 2015. C'est pourquoi l'aquaculture est un des secteurs prioritaires du PSE. Ainsi, le gouvernement du Sénégal a assigné à l'ANA une mission qui consiste à contribuer au développement de l'aquaculture par l'encadrement des acteurs du sous-secteur, avec un appui spécifique nécessaire pour le développement durable des exploitations aquacoles et la réalisation des objectifs du Programme de développement de l'aquaculture. En ce qui concerne la participation de l'ANA au développement du Sénégal pour en faire un pays articulé sur une croissance soutenue et durable, je dirais que l'Agence suit sa logique d'intervention qui



© DR

s'appuie sur un encadrement rapproché des promoteurs nationaux et internationaux désirant investir dans le sous-secteur de l'aquaculture. L'ANA contribue à la création d'emplois et de richesses pour les jeunes et les femmes à travers l'appui à la mise en place de fermes aquacoles, l'appui à la mise à disposition d'alevins et d'aliments de poissons, et l'accompagnement à la commercialisation des produits aquacoles. C'est ainsi que notre pays a enregistré des progrès notables, avec une production aquacole qui est passée de 371 tonnes en 2012 à 2 082 tonnes en 2016, soit une croissance de 461 %. La diversification des espèces élevées se poursuit ; car, en plus du poisson, l'huître de

palétuvier, la moule et les algues participent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.

Quelles actions concrètes mettez-vous en place pour faire du Sénégal un pays aquacole de référence ?

L'ANA et ses partenaires travaillent sans cesse au positionnement du Sénégal comme pays aquacole. Les jalons qui ont été posés peuvent être résumés comme suit :

- L'élaboration d'outils de planification – à travers le nouveau Plan stratégique de développement de l'aquaculture 2018-2022 –, des modèles économiques pour les investisseurs, un Code de l'aquaculture en instance d'adoption pour améliorer le cadre juridique et réglementaire, un plan de biosécurité et de bonnes pratiques aquacoles, etc.
- La réalisation d'infrastructures aquacoles de base, avec des sites de production d'alevins, la réalisation d'un pôle aquacole composé de 50 étangs en cours d'exploitation à Sédhiou, et l'appui à la mise en place de 222 petites et moyennes fermes piscicoles, ostréicoles, mytilicoles et d'algues.
- L'acquisition de 6 petites unités semi-industrielles de fabriques d'aliments pour venir en appui aux producteurs en vue de rendre accessible l'aliment de poissons, qui est l'intrant majeur en aquaculture.
- Le renforcement de capacité des agents de l'ANA

dans les pays leaders en aquaculture (Chine, Corée du Sud, Thaïlande, Brésil, France, Égypte, etc.) et la formation d'au moins 1 000 personnes par an en aquaculture, ainsi que l'accompagnement à la recherche-développement.

- Le développement de la coopération bilatérale et multilatérale en aquaculture, avec la signature de protocoles et de Memorandum of Understanding (MoU).

Le Guide de la Chambre de commerce américaine est lu par les principaux investisseurs américains intéressés par l'Afrique. Quelles sont les opportunités d'investissement dans votre secteur, et comment l'ANA peut-elle soutenir ces investisseurs ?

Je voudrais insister sur la volonté politique, plusieurs fois réaffirmée par Son Excellence Monsieur le Président de la République Macky Sall, de faire du Sénégal un pays aquacole. Cette volonté politique est traduite en actions dans la Lettre de politique sectorielle de développement de la pêche et de l'aquaculture (LPSDPA) du ministère de la Pêche et de l'Économie maritime, où l'aquaculture est considérée comme un des trois objectifs spécifiques identifiés.

Le développement de l'aquaculture devant passer par un investissement privé massif accompagné par l'État, l'ANA travaille à la mise en place d'un cadre favorable au développement de l'aquaculture sur les plans juridique,

réglementaire, fiscal et douanier. L'État a accordé une exonération de la TVA sur l'aliment de poissons et le matériel d'exploitation aquacole. L'Agence, aujourd'hui déconcentrée dans toutes les régions du Sénégal, appuie directement les investisseurs dans l'élaboration de *business plans*, la recherche de sites favorables à l'aquaculture, l'assistance technique dans toute la chaîne de production ainsi que dans les démarches administratives pour la mise en place d'une entreprise légalement reconnue. Fort heureusement, le Sénégal est devenu un grand pays réformateur où il est possible de créer son entreprise en 24 heures.

Il convient de souligner que le Sénégal, avec sa position géographique enviable, dispose d'un énorme potentiel biophysique en matière d'aquaculture :

- un réseau hydrographique composé du fleuve Sénégal (1 700 km), des plans d'eau saumâtre constitués par les fleuves Casamance, Sine, Saloum et Gambie, des plans d'eau intérieurs dont le lac de Guiers, la vallée du Ferlo, la rivière du Kayanka avec l'Anambé, et d'importantes ressources en eaux souterraines, estimées à 35 milliards de mètres cubes ;
- une côte maritime de 700 km de long et un plateau continental favorable ;
- un relief accessible et non accidenté facile à aménager pour des ouvrages aquacoles ;
- de bonnes conditions environnementales propices à l'élevage d'espèces aquatiques...

L'AGENCE NATIONALE DE L'AQUACULTURE (ANA)

Aujourd'hui, le gouvernement du Sénégal est plus que déterminé à développer l'aquaculture, au travers de son inscription dans le Plan Sénégal Émergent (PSE) comme secteur prioritaire, et la mise en œuvre du Projet de Développement Accéléré de l'Aquaculture, qui fait partie des 27 projets phares.

L'exploitation du potentiel aquacole du Sénégal est de plus en plus croissante avec l'augmentation des fermes aquacoles, passant de 42 exploitations aquacoles en 2012 à 222 petites et moyennes fermes en 2017. Pour leur encadrement rapproché, l'Agence Nationale de l'Aquaculture (ANA) est déconcentrée dans toutes les régions selon 4 antennes zonales prolongées par des bureaux.

1. RÉSUMÉ DES RÉALISATIONS DE L'ANA

Depuis 2012, on assiste à un engouement des promoteurs privés et communautaires pour l'implantation de fermes aquacoles dans les différentes régions. Pour faciliter leur implantation, l'ANA appuie l'identification de sites favorables, la réalisation des études, la recherche de financement, l'aménagement et l'exploitation des fermes aquacoles. Pour une gestion durable des fermes, le renforcement des capacités est assuré par la formation, l'appui aux équipements, le suivi des élevages. Entre 2012 et 2017, environ 6 000 acteurs ont été formés aux techniques de confection de cages, de gestion d'élevages, de fabrication d'aliments de poissons, de bonnes pratiques en aquaculture et de gestion économique d'une ferme aquacole.

Pour répondre aux attentes des producteurs communautaires et privés, l'ANA a mis en place des écloséries et stations publiques pour une production sécurisée d'alevins de qualité. Ces infrastructures publiques sont notamment :

- la station de Richard-Toll, d'une capacité annuelle de production de 10 millions d'alevins ;
- la station du pont Émile-Badiane de Ziguinchor, d'une capacité annuelle de 4 millions d'alevins ;

- la station de Sédhiou, d'une capacité productive de 5 millions d'alevins par an ;
- la station de Matam, d'une capacité de production de 4 millions d'alevins par an ;
- l'écloserie de Kolda, pouvant produire chaque année 1 million d'alevins ;
- l'écloserie de Fatick, pouvant produire chaque année 1 million d'alevins.

Ainsi, les infrastructures de production d'alevins ont occupé une place importante dans les investissements de ces dernières années. Ces alevins sont utilisés dans les fermes aquacoles privées et communautaires pour grossissement.

Parallèlement, l'ANA appuie les producteurs par une disponibilité des aliments, qui représentent près de 60 % des charges d'exploitation d'une ferme piscicole.

Il faut aussi noter la mise en place d'un pôle aquacole à Sédhiou pour un montant de 370 millions de francs CFA, entièrement pris en

charge par l'État dans le cadre du BCI 2016. Ce pôle fait suite à la décision du Conseil des Ministres délocalisé du 25 février 2015.

En 2016, la production aquacole est de 2 082 tonnes, soit une augmentation de 71 % par rapport à 2015. La croissance moyenne annuelle est de 92 % les cinq dernières années (voir figure ci-dessous).



En 2017, le projet de loi portant Code de l'aquaculture a été finalisé pour adoption, ainsi que la réalisation d'une étude de faisabilité technique pour la mise en place de 2 fermes aquacoles industrielles en milieux continental et marin.

2. LES PRÉVISIONS EN 2018

En 2018, le dispositif sera renforcé par l'aménagement et la mise en valeur de nouvelles exploitations aquacoles dans la région de Matam, la réalisation d'un important programme d'intégration des pêcheurs artisans et des jeunes diplômés dans l'aquaculture, le développement d'un projet de mariculture, l'adoption du projet de loi portant Code de l'aquaculture et des mesures incitatives favorisant le développement durable de l'industrie aquacole dans notre pays, la réalisation d'un plan d'aménagement aquacole, la mise en place de fabriques industrielles d'aliments, etc. En outre, les capacités d'encadrement du sous-secteur de l'aquaculture vont être renforcées.

Industrie

Un secteur à fort potentiel

En 40 ans, le secteur industriel sénégalais a connu de multiples virages, passant du capitalisme d'État au libéralisme économique. Pour le gouvernement, le secteur est prioritaire, en ce sens qu'il dispose d'un fort potentiel en termes de création de valeur ajoutée et d'emplois.

Lorsqu'il a accédé à l'indépendance en 1960, le Sénégal pouvait compter sur un secteur industriel relativement fort avec ses nombreux huileries, savonneries ou ateliers de confection de tissu en coton. Les productions sénégalaises étaient alors exportées vers les autres États d'Afrique de l'Ouest, contribuant à la bonne vitalité de l'industrie nationale. Mais rapidement, les traditionnels pays d'exportation initièrent leurs propres filières, et le Sénégal dut se replier sur le marché national ; il se retrouva alors en surproduction. Dès les années 1970, les industries nationales bénéficièrent d'un système de protection tarifaire étatique. Le secteur continua à prospérer jusqu'en 1978, avant de chuter au cours des années 1980. Et en dépit des politiques d'industrialisation, les importations n'ont cessé de croître depuis quatre décennies, et elles restent aujourd'hui encore un problème à résoudre.

Libéraliser le secteur

Les programmes d'ajustement structurel de la Nouvelle politique industrielle (NPI) adoptée en 1986 incluaient notamment la suppression des protections tarifaires, dans le but de relancer la compétitivité du secteur. Mais cela n'eut pas les effets escomptés. Face à l'accroissement des compétitivités régionale et mondiale, le secteur industriel sénégalais manquait de dynamisme, et la libéralisation à marche forcée a conduit à la perte de milliers d'emplois au début des années 1990. Une Politique de redéploiement industriel (PRI) fut initiée en juillet 2004, via la Lettre de politique sectorielle de développement de l'industrie 2004-2015. L'objectif visait à augmenter le poids du secteur pour qu'il passe à 25 % du PIB d'ici 2020, en rendant le tissu industriel plus dense et plus compétitif. Cette politique sectorielle est actuellement en cours de révision. En effet, le PSE 2014-2035 a choisi d'intensifier les orientations

de l'ancien PRI en privilégiant les PPP, et en développement des agropoles et des plateformes industrielles intégrées. Les grandes orientations industrielles décidées par le gouvernement semblent avoir été bénéfiques. En effet, la contribution du secteur secondaire au PIB atteignait 23 % en 2016, avec une croissance se situant toutefois de préciser que ces bons résultats sont surtout dus aux industries extractives (en particulier les phosphates, et l'or, premier produit d'exportation en 2016). Même sans tenir compte des mines, le secteur industriel reste dynamique. Il bénéficie de la croissance de la production de ciment (plus encore depuis l'installation du groupe nigérian Dangote en 2015), du BTP, de l'agroalimentaire et du secteur manufacturier. Ces deux derniers offrent de grandes opportunités en termes de création de valeur ajoutée. Une stratégie nationale d'entrepreneuriat et une

politique de développement industriel sont en cours de mise en œuvre, afin d'accélérer leur rythme de croissance.

Transformer la production

Depuis 2014, la politique industrielle du PSE vise à augmenter la contribution de l'industrie à la croissance réelle du PIB. Afin de ne pas répéter les erreurs du passé, les unités de transformation doivent être en adéquation avec la production (tout en tenant compte des demandes intérieure et extérieure). À titre d'exemple, en 2016, sous l'effet de la très forte augmentation de production de sucre – dans le cadre du programme KT150, qui vise l'autosuffisance en sucre –, la Compagnie sucrière sénégalaise (CSS) a pu consolider ses activités. La production de sucre semoule a atteint 127 623 tonnes, soit une augmentation de 4 % par rapport à l'année précédente. Dans un souci d'exportation, les productions doivent respecter les normes en vigueur,

et notamment la chaîne du froid. Ceci est particulièrement vrai pour les fruits et légumes, ainsi que la viande et le poisson. D'importants moyens financiers ont été engagés par l'État afin d'améliorer ce point, et cela semble fonctionner. Par exemple, l'entreprise Zena Exotic Fruits installée à Rufisque exporte aujourd'hui confitures, sirops ou boissons vers les États-Unis. Ses produits 100 % naturels et sans colorant ni conservateur sont conformes aux normes américaines. Pour autant, certains problèmes persistants peuvent être sources d'inquiétude pour le secteur industriel, à l'image de la situation touchant les huileries. Si l'objectif est d'accroître et de diversifier les exportations, il convient également de limiter les importations. L'arachide est l'une des grandes richesses du Sénégal et une filière prioritaire, au rendement très satisfaisant puisque près de 1,4 million de tonnes ont été produites lors de la dernière

campagne. Mais alors que la production fut excellente lors de la campagne précédente (plus d'un million de tonnes récoltées), les quatre grandes sociétés huilières du Sénégal (Suneor, Copeol, West African Oils, Complexe agro-industriel de Touba) n'ont presque pas extrait d'huile d'arachide, et les usines sont restées à l'arrêt. Pourquoi ? La raison en est simple. Les Chinois, gros consommateurs d'huile d'arachide, ont importé une très grande partie de la production sénégalaise, contribuant à faire bondir les exportations vers l'Asie. C'est positif, mais il aurait quand même été préférable, d'un point de vue économique, d'exporter une production manufacturée, permettant de faire fonctionner les usines d'huile sénégalaises et de créer des emplois. Le renforcement de la production d'arachide et de sa transformation s'accompagne selon l'État d'une « *stratégie de politique de substitution de 20 à 30 % des huiles importées par la production locale* ». Cela suppose un processus de mise à niveau et d'extension de l'outil industriel. Le gouvernement a choisi de financer, grâce aux partenaires internationaux, un programme visant à développer la chaîne de valeur de l'arachide.

Agroalimentaire : pilier du secteur

L'État cherche donc à développer des filières de transformations agroalimentaires à forte valeur ajoutée (fruits et légumes en jus, fruits séchés, farines de poisson, etc.). Et

Le secteur industriel

- La contribution du secteur secondaire au PIB atteignait 23 % en 2016
- Les PME représentent 92,5 % du parc industriel sénégalais
- Les grandes entreprises ne représentent que 7,5 % de l'ensemble des sociétés du secteur mais contribuent à 90 % de la valeur ajoutée.

© SHUTTERSTOCK - EVGENY KALINOVSKIY

pour cela, le Sénégal compte sur les investissements privés. Le Projet de développement inclusif et durable de l'agribusiness au Sénégal (PDIDAS) a officiellement été lancé en juin 2014. Sa mission est d'encourager jusqu'en 2020 une agriculture inclusive et commerciale, c'est-à-dire qui tient compte à la fois des petites exploitations familiales et de la sécurisation des investissements privés. Mis en place dans les zones du Ngalam et du lac de Guiers, ce projet est soutenu par le gouvernement, avec l'appui de la Banque mondiale et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) à hauteur de 43 milliards de francs CFA. L'agriculture industrielle a progressé de 10,6 % en 2016 (bien qu'en nette diminution par rapport à 2015 : 20,9 %). Le premier défi du Sénégal est de gagner le pari de la production agricole et de l'autosuffisance. Le second est d'en assurer la transformation et la commercialisation sur place. L'industrie sénégalaise, dominée par l'agro-industrie, doit être en adéquation avec la prédominance du secteur primaire. Prenons l'exemple du lait. L'immense cheptel permet en saison des pluies une importante production laitière, encore trop peu valorisée. De fait, alors que le pays compte environ 4 millions d'éleveurs, 90 % du lait consommé est importé (surtout en poudre). Quelques coopératives laitières existent, telles la fromagerie du Ferlo à Dahra ou la Laiterie du Berger située à

Richard-Toll. Cette dernière a été fondée par l'entrepreneur social Bagoré Bathily. On y fabrique les yaourts Dolima, seuls produits élaborés à partir du lait des éleveurs sénégalais. Le concept fonctionne bien, et laisse entrevoir de grandes opportunités de développement pour les produits laitiers. Il convient juste d'intensifier la démarche, et de procéder à des ajustements structurels.

Se positionner comme un hub logistique industriel

Le gouvernement veut promouvoir le développement industriel dans les régions à fort potentiel économique. Pour cela, il a décidé d'une politique de réalisation d'équipements et d'infrastructures d'envergure, ainsi que de création de ZES et de parcs industriels. Le PSE exprime clairement cette volonté de faire du pays un hub logistique et industriel régional, voire continental. Pour atteindre cet objectif, Dakar mise sur la création de plateformes industrielles intégrées dans trois domaines : l'agroalimentaire, le textile et les matériaux de construction. De plus, l'État ambitionne de créer un pôle manufacturier à haute valeur ajoutée dans les chantiers navals, ferroviaires, automobiles, etc., dénommé « pari industriel intégré » dans le PSE.

L'intégration est la clé de la réussite industrielle. Les ZES doivent permettre de régler les problématiques auxquelles le secteur a jusqu'à

présent été confronté et qui nuisaient à sa compétitivité, à l'image des questions foncières dans le pays, à la vétusté des infrastructures ou au coût élevé de l'énergie et des transports. « Les ZES constituent un instrument majeur pour améliorer l'attractivité de notre pays », a affirmé en juin 2017 Khoudia Mbaye, Ministre de la Promotion des Investissements, des Partenariats et du Développement des téléservices de l'État.

On compte 14 projets de ZES sur le territoire. Il convient de citer celle de Diamniadio, en cours de réalisation, et qui, à la manière d'une plateforme multifonctionnelle, pourra accueillir la quasi-totalité des activités productrices de revenus présentes dans l'industrie, la confection, l'artisanat ou les équipements. Toujours à Dakar, la Zone économique spéciale intégrée (ZESI) de Diass, à proximité de l'aéroport international Blaise-Diagne, est également primordiale. Le promoteur Teyliom a d'ailleurs annoncé à la fin de l'année 2016 qu'il souhaitait créer sur cet espace un parc industriel sur 50 ha, des bureaux et une plateforme logistique. Le Sénégal dispose donc de tous les atouts pour que se développe une industrie créatrice de valeur ajoutée, pourvoyeuse d'emplois, et qui permette de réduire les importations. Avec les mesures engagées dans le cadre du PSE le secteur bénéficie d'un soutien réel, et grâce aux investissements étrangers, elles sont en plein essor.



SODAGRI

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET INDUSTRIEL DU SÉNÉGAL

NOUS CULTIVONS L'AUTOSUFFISANCE

Date de création : 1974
Directeur Général : Moussa BALDÉ

MISSIONS

Agence de Développement Local (gouvernance foncière, POAS, Fonds développement local)

Agence d'Aménagements Hydroagricoles et d'Appui à l'Organisation de l'Espace Rural (réhabilitation et entretien d'aménagements / ouvrages structurants, aménagement de PPI)

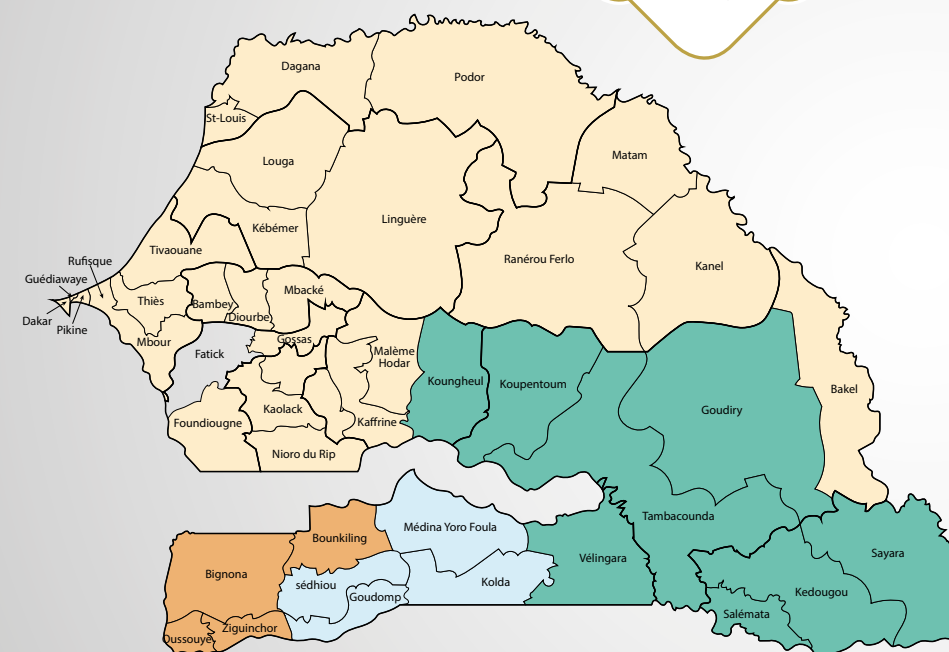
Agence de Développement Agricole (service d'appui-conseil performant, facilitation de l'accès au crédit, au matériel agricole, aux intrants et aux services sociaux de base)

Résultats couverture emblavures rizicoles 2017 : 64 000 ha dont 4 000 en double culture

Prévisions couverture emblavures rizicoles 2018 : 80 000 ha dont 5 000 en double culture

Promotion de la diversification

Partenaires au développement : BM - UE - AFD - CILSS



Antenne de Kolda
Antenne de Vélingara
Antenne de Bignona

SODAGRI

Boulevard Djily Mbaye X Rue Macodou Ndiaye Immeuble Fahd 9^e étage - BP 222, DAKAR
E-mail : sodagri@orange.sn. Fax : +221 338225406



Sococim Industries

Un leader régional dans le ciment

Sococim Industries, créée il y a près de 70 ans, se veut être « *la cimenterie la plus moderne d'Afrique* ». Son Directeur général, Youga Sow, nous renseigne sur l'état de ce secteur, et dévoile la stratégie de sa société pour rester concurrentielle.



© DR
Youga Sow, Directeur général de Sococim Industries

Sococim Industries est leader de la production de ciment dans la sous-région. Comment évolue-t-elle dans le paysage industriel sénégalais ?

Sococim est une référence au Sénégal et dans la sous-région. Elle produit et commercialise quatre types de ciments, ce que la concurrence ne propose pas toujours, et dont la qualité est contrôlée par des organismes indépendants. Nous avons pris cet engagement fort, car un

Sénégalais qui investit toutes ses ressources pour construire sa maison doit pouvoir mettre sa famille en sécurité.

Nos produits et notre organisation sont reconnus par les certifications ISO 9001, ISO 14001, et le label CE (*Conformité aux normes européennes*). Nous sommes les seuls détenteurs de ces labels dans toute l'industrie du ciment en Afrique de l'Ouest. Sococim est un lion du Sénégal qui gagne !

Notre position de leader est le fruit d'une tradition et d'une culture industrielle des plus exigeantes, mises au service du consommateur.

Sococim contribue au rayonnement économique et social du Sénégal. Quels sont son positionnement et ses axes stratégiques ?

Notre entreprise est la plus importante cimenterie de l'espace UEMOA. Pour arriver à une capacité de production installée de 3,5 millions de tonnes depuis fin 2009, d'importants investissements, à hauteur de 250 milliards de francs CFA, ont été réalisés.

Notre positionnement est d'anticiper, de faire de la veille stratégique et de parier sur le potentiel de notre pays. Le PSE a besoin de s'appuyer sur des partenaires fiables, comme Sococim, pour la réalisation de projets à fort impact sur notre économie. Ainsi, le secteur des BTP est un des grands clients de Sococim, qui offre divers services, adaptés et de qualité, afin d'améliorer la durabilité des ouvrages complexes.



Depuis de nombreuses années, Sococim contribue également à démocratiser l'accès à l'habitat pour les Sénégalais, en garantissant la disponibilité et la qualité de ses produits à des coûts accessibles.

Comment est articulée votre politique de Responsabilité Sociétale de l'entreprise (RSE) ?

Outre son rayonnement national et sous-régional, Sococim cultive un ancrage local, à Rufisque et Bargny. Nous menons une politique préférentielle pour les PME et PMI. En 2016, nous avons eu recours à des entreprises de prestations de services locales pour plus de 3 milliards de francs CFA. Sococim représente 100 % du chiffre d'affaires de certaines entreprises. Son empreinte économique sur son environnement est donc réelle.

En termes de RSE, nous avons aussi pris des dispositions pour maîtriser les impacts environnementaux. Nous avons un Comité local d'information sur l'environnement, au sein duquel il y a des représentants des mairies de Rufisque et

Bargny, de certains quartiers et du personnel de Sococim. Cela permet d'avoir des échanges et de montrer que tous les points de vue comptent pour nous. Il y a des normes dans le domaine du minage où le niveau de vibration ne doit pas dépasser 10 millimètres par seconde dans les pays les plus exigeants. À Sococim, nous avons ramené le seuil de tolérance à 2 mm/s.

Sococim veille également à respecter ses engagements de RSE sur la réhabilitation des carrières après exploitation. Elle mène depuis des années une politique de réduction des émissions de CO₂, grâce notamment à l'utilisation de la biomasse, d'huiles et de pneus usés en remplacement du charbon dans le *process* de fabrication.

En outre, Sococim met en œuvre une politique de ressources humaines favorable aux populations de Rufisque et Bargny : 75 % de son personnel est issu de ces communes. Parallèlement, la fondation Sococim Industries, créée en 2010 et reconnue d'utilité

publique, finance des projets pour les femmes et les jeunes. Elle a ainsi permis la création de 175 emplois. Elle prête aussi sans intérêts à de petits groupements et de très petites entreprises. Elle ne fait pas d'assistanat, mais donne leur chance à des gens désirant devenir autonomes.

Vos bourses aux étudiants sénégalais participent à maintenir « la matière grise » dans le pays...

La Fête de l'Excellence, organisée par notre Fondation, a permis en 14 éditions de récompenser 70 élèves de Rufisque et Bargny. Et nous nous sommes engagés à réhabiliter annuellement deux écoles, une à Rufisque et une à Bargny. Notre entreprise accueille également des dizaines d'étudiants pour des stages de découverte et de pratique en milieu professionnel.

Nous contribuons ainsi à la formation des citoyens de demain dont le pays a besoin.

Quels messages souhaitez-vous transmettre, à la communauté d'affaires américaine et aux autorités sénégalaises ?

Le Sénégal représente un fort potentiel pour les affaires, en tant que pays mais également en tant que porte ouvrant sur un marché de 300 millions de consommateurs. Le PSE et les découvertes annoncées de gaz autorisent encore plus d'espoir, bien que des défis nouveaux pointent à l'horizon et qu'une très forte pression fiscale soit toujours exercée sur les entreprises formelles.

Pétrole

Les découvertes s'enchaînent

Au moins deux découvertes de pétrole ont été annoncées au Sénégal depuis 2014, rendant le pays plus attractif en ce qui concerne le secteur des hydrocarbures.

© SHUTTERSTOCK - OIUJU SONG

Depuis son indépendance en 1960, le Sénégal n'a pratiquement jamais fait parler de lui dans le domaine très sensible et stratégique des hydrocarbures. Tout au plus, ce pays se faisait remarquer par la facture annuelle très salée qu'il devait payer pour l'importation de produits pétroliers et gaziers. Cette ardoise oscillait entre 450 milliards et 530 milliards de francs CFA par an. Mais depuis la découverte fin 2014 par la junior écossaise Cairn Energy d'un gisement de pétrole à 100 km au large de Dakar, estimé à 2,5 milliards de barils, l'économie sénégalaise jusqu'alors très dépendante de l'agriculture, de la pêche et du tourisme connaissait un bouleversement. Comme par miracle, l'annonce faite par Cairn Energy allait être suivie par de nouvelles découvertes d'or noir ou de gaz. La dernière en date remonte à mai 2017, lorsque la même société a trouvé un nouveau gisement pétrolier.

Des douzaines d'explorateurs

Cette succession subite de découvertes au large des côtes sénégalaises a rendu le pays attractif pour les majors de l'exploration pétrolière. Le géant britannique British Petroleum (BP) et le français Total ont donc à leur tour fait leur entrée sur le territoire en signant avec l'État ou en rachetant des parts d'opérateurs privés déjà en lice sur les bassins sédimentaires sénégalais. À ce



© SHUTTERSTOCK - NOOMCK

jour, une douzaine de compagnies sont à la recherche d'hydrocarbures (gaz et pétrole) au Sénégal. Les partenariats se font avec la Société des pétroles du Sénégal (Petrosen), qui représente l'État dans les accords d'exploration et de production.

Concernant la production, il faut noter que les premières gouttes de pétrole devraient être exploitées à partir de 2023. Pour l'heure, le potentiel du sous-sol en onshore et

offshore reste à déterminer, et le pays se montre ouvert à la venue des majors du secteur des hydrocarbures. Les Codes pétrolier et minier s'adaptent à cette nouvelle configuration, rendant la destination plus attractive tout en rehaussant le niveau des investissements exigés de la part des sociétés.

COS-Petrogaz

Pour échapper à la « malédiction de l'or noir », le Sénégal, obligé en cela par la polémique née des premiers contrats signés avec des acteurs étrangers, essaie de définir un cadre réglementaire transparent, afin de permettre aux gouvernements actuel et futurs d'assurer une gestion saine des revenus pétroliers, profitables aux populations. L'État a mis en place un Comité d'orientation stratégique du pétrole et du gaz (COS-Petrogaz), présidé par le Président de la République et composé de différents représentants d'institutions nationales concernées par la gestion des ressources naturelles en hydrocarbures. Sous la supervision de Cos-Petrogaz, tous les contrats devant être signés par le gouvernement seront d'abord passés à la loupe. Par ailleurs, conscient de la nécessité de doter le pays de ressources humaines compétentes dans ce secteur, le gouvernement a décidé de créer un Institut national du pétrole et du gaz, qui est opérationnel depuis octobre 2017, pour un investissement de 20 milliards de francs CFA.

Pétrole

Entretien avec Mansour Elimane Kane Ministre du Pétrole et des Énergies



Le Sénégal, qui entend exporter ses hydrocarbures à partir de 2021, dispose depuis peu d'un ministère du Pétrole et des Énergies, dirigé par Mansour Elimane Kane.

Monsieur le Ministre, dans quelle mesure les hydrocarbures vont-ils bouleverser l'économie sénégalaise ?

L'histoire récente a montré que les pays producteurs de pétrole et de gaz n'en profitent pas toujours autant qu'ils devraient. Nous voulons que ces ressources soient une bénédiction pour l'ensemble du peuple sénégalais, et surtout un legs pour les générations futures. C'est dans cet esprit, que le Président de la République a pris les mesures suivantes :

- adhésion à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE)

par une candidature acceptée en octobre 2013 ;
- projet de loi d'orientation pour déterminer la répartition des revenus du pétrole et du gaz ;
- révision constitutionnelle, en 2016, avec reconnaissance aux citoyens de nouveaux droits sur leurs ressources naturelles (article 25.1 de la Constitution).

Ce sont autant d'actes posés qui démontrent notre volonté d'assurer une gouvernance optimale et transparente des ressources pétrolières et gazières. L'ambition du Président Macky Sall est de faire de l'exploitation de nos ressources pétrolières et gazières un véritable *game changer* pour la transformation structurelle de notre économie en vue d'atteindre les objectifs suivants :

- l'électrification universelle en 2025 ;
- une extrême faiblesse des coûts d'énergie, qui permettra la transformation structurelle de l'économie avec une industrialisation rapide dans tous les secteurs; ces bas coûts, couplés avec les avantages offerts par les ZES, seront un formidable atout pour attirer les investisseurs ;
- faire du Sénégal un *hub* énergétique et pétrochimique, avec la transformation, à des prix compétitifs, des produits pétroliers avant leur exportation vers la sous-région et le reste du monde.

Les premières livraisons de gaz devraient arriver en 2021. Quelles sont les retombées

économiques espérées pour le Sénégal ?

Grand-Tortue est un gisement commun aux États du Sénégal et de la Mauritanie. Les deux pays vont se partager, 50 % chacun, les ressources en place. Avant de passer à la phase d'exploitation, ils doivent signer un certain nombre d'accords pour garantir la transparence de la gestion des ressources, et surtout pour cimenter leurs relations.

En plus de Grand-Tortue, le Sénégal a enregistré d'autres découvertes, notamment Yakaar (15 TCF [Trillion cubic feet]) et Teranga (5 TCF).

Les réserves de gaz de Grand-Tortue sont estimées à environ 20 TCF. Exploiter le gisement et transformer une partie de la production en gaz naturel liquéfié va nécessiter des investissements très importants. Une partie de la production va alimenter les marchés domestiques du Sénégal et de la Mauritanie.

Les retombées de l'exploitation du gaz seront de deux ordres : les revenus tirés de l'exportation de gaz naturel liquéfié, mais surtout l'écosystème induit par le contenu local qui offrira au secteur privé national de nouvelles opportunités dans ce secteur. Nous pourrions produire une électricité à très bas coût, qui va servir de levier pour développer d'autres filières économiques telles que les mines, l'agriculture, les industries de transformation, etc. Ce sera aussi un formidable atout pour attirer les investisseurs.

Avec cette option, la face de notre économie sera complètement transformée avec une émergence garantie.

Quels sont les termes de l'accord signé début mai 2017 entre Total et le Sénégal, portant sur la concession de deux blocs d'exploration au large de Dakar ?

Notre modèle de contrat de recherche et de partage de production actuel date de 1998. Le contexte de l'époque était bien différent de celui que nous connaissons actuellement. Le prix du baril de pétrole était très bas et le potentiel de notre bassin n'était pas encore suffisamment révélé. L'objectif était donc d'attirer les investisseurs et les compagnies pétrolières avec un modèle de contrat incitatif.

Depuis les découvertes récentes de pétrole et de gaz, le gouvernement a fait une analyse détaillée du Code pétrolier et de ses documents annexes et a décidé de changer la législation pour l'adapter au contexte actuel de l'industrie d'un pays dont le potentiel pétrolier est prouvé.

Globalement, les termes du contrat de recherche et de partage de production d'hydrocarbures avec Total sont positifs pour l'État du Sénégal. Les parts de l'État sur les revenus pétroliers sont constituées de sa part sur les revenus du pétrole (qui ira en augmentant après le recouvrement des dépenses d'investissement), des impôts et taxes, et enfin des parts de

Petrosen, qui est notre société pétrolière nationale.

Les différentes analyses de sensibilité des principaux termes contractuels montrent que la part globale de l'État sur les revenus pétroliers varie entre 55 et 80 %, selon que la rentabilité du projet est faible ou forte.

Le Programme national d'électrification rurale (PNER) vise un accès universel à l'électricité à l'horizon 2025. Quel est à ce jour le bilan des travaux engagés, et quels sont vos principaux défis ?

En 2012, le nombre de villages électrifiés au Sénégal était de 1 648. Entre 2012 et 2016, le rythme d'électrification a connu une accélération fulgurante. En effet, nous avons pendant cette courte période électrifié 1 525 villages, soit 305 villages en moyenne par an. En cinq ans, nous en avons donc fait autant que ce qui a été réalisé en 52 ans. Nous sommes donc sur la bonne voie pour l'électrification universelle, prévue en 2025, même si beaucoup reste encore à faire. Ces résultats ont été possibles grâce aux efforts importants de l'État qui a mobilisé, sur ressources propres, environ 110 milliards de francs CFA en trois ans pour l'électrification rurale.

Nous sommes conscients que certaines contraintes doivent être levées, comme les tarifs et frais d'accès plus élevés pour les clients des concessionnaires que ceux de Senelec. C'est dans cette perspective que le Président de la Répu-

blique a décidé de l'harmonisation des tarifs, dès 2018, pour que tous les Sénégalais aient les mêmes droits d'accès à l'électricité.

Les énergies renouvelables sont progressivement intégrées au mix énergétique, pour atteindre 30 % d'ici à 2019. Cet objectif est-il tenable ?

En 2016, nous avons mis en service deux centrales solaires pour une puissance totale de 40 MW. Cette année, une autre de 30 MW est en service et deux autres sont attendues pour une puissance cumulée de 50 MW. Au total, une puissance globale de 120 MW sera opérationnelle sur le parc de production en deux ans. Ce qui représente une part de 19 % d'énergies renouvelables, hors hydro-électricité, dans le parc.

En 2018, une autre centrale solaire de 20 MW sera mise en service, à Sakal, ainsi que la première tranche de 50 MW de la centrale éolienne de Taïba Ndiaye qui aura une capacité finale de 150 MW. En outre, dans le cadre du programme Scaling Solar avec le soutien de la Banque mondiale, nous attendons une puissance solaire de 50 MW avant 2019.

Les projets hydroélectriques développés dans le cadre de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG) vont livrer leur premier kilowattheure après la mise en service du réseau de transport en 2019.

L'objectif de 30 % d'énergies renouvelables dans le mix

énergétique demeure largement à notre portée, conformément aux engagements pris lors de la COP21 à Paris. Ces engagements ont été réaffirmés à Bonn lors de la COP23.

Quelles adaptations sont en cours pour faciliter l'accès à l'électricité ? Et quels sont les apports au Sénégal du Millennium Challenge Corporation (MCC), financé par les États-Unis ?

Nous sommes bien conscients de l'importance de l'énergie pour le succès du PSE. Le diagnostic en amont avait élevé la performance du secteur de l'énergie comme préalable à l'émergence. Le gouvernement poursuit ses efforts d'amélioration de la performance du secteur à travers une diversification des sources de production, avec une préférence accordée aux énergies propres que sont l'hydroélectricité, le gaz et les énergies renouvelables. À cela s'ajoute la mise en place de réformes visant à améliorer l'environnement des affaires dans le secteur de l'énergie. Le pari de la disponibilité de l'énergie a été gagné et il n'y a plus de délestages, ni par manque de production ni par défaut de combustibles.

Dans le cadre du Doing Business nous avons réalisé deux mesures importantes, à savoir la réduction des coûts et des délais de branchement au réseau de Senelec. À cet effet, un guichet unique pour le raccordement à l'électri-



© DR



© SHUTTERSTOCK - KANOK SULAIMAN

cité a été mis en place pour les entreprises, et les frais d'avance sur consommation ont été réduits. Les tarifs de l'électricité ont été également réduits de 10 % en moyenne depuis le 1^{er} mai 2016. Le Président de la République nous a instruits de baisser davantage le prix de l'électricité tout en augmentant l'accès, conformément à sa vision déclinée dans le PSE.

Le MCC soutient le gouvernement dans sa stratégie globale visant à régler définitivement le problème de l'énergie au Sénégal. Un second Compact est en cours de formulation, qui va adresser explicitement les questions liées à la cherté du coût de l'énergie et au faible accès à l'électricité, spécialement en zones périurbaines et rurales. Cette analyse des contraintes a fort heureusement confirmé le diagnostic, déjà fait lors de l'élaboration du PSE, concernant le secteur de l'énergie.

Après consultation des acteurs publics, privés et de la société civile, un portefeuille de projets a été identifié, touchant à :

- la diversification des sources de production, ainsi que l'optimisation du parc et la gestion de la demande ;
- l'amélioration de l'accès à l'électricité en milieu rural et périurbain ;
- la modernisation et le renforcement des réseaux de transport et de distribution ;
- l'amélioration du cadre légal et le renforcement des capacités des acteurs du secteur.

Le processus de formulation de ce second Compact devrait aboutir vers la fin de l'année 2018, avant une période de mise en œuvre des conditions préalables portant essentiellement sur des réformes dans le secteur (2019-2020) et une mise en œuvre effective des projets en cinq ans (2020-2024).

Des entreprises américaines sont actives au Sénégal. Com-

ment peuvent-elles renforcer leur présence ?

Plusieurs entreprises américaines travaillent déjà dans le secteur de l'énergie, notamment dans la production indépendante d'électricité ou la location de capacités. Nous nous félicitons des bonnes relations de travail dans le respect mutuel des engagements contractuels pris de part et d'autre. Compte tenu de ces acquis positifs, nous souhaitons que les entreprises américaines continuent à opérer au Sénégal.

J'invite les grandes compagnies pétrolières américaines à venir prospecter dans le secteur des hydrocarbures. Notre bassin sédimentaire a déjà prouvé son potentiel et notre pays a démontré la solidité de ses institutions et sa stabilité politique. Le Sénégal dispose d'une croissance économique forte et soutenue, un environnement des affaires sain, la sécurité juridique et de bonnes opportunités d'affaires.

Gaz

Le Sénégal, nouvel émirat gazier de l'Afrique ?

La production de gaz au Sénégal devrait commencer dès 2021, alors que l'exploration bat son plein pour trouver de nouvelles réserves.

Le sous-sol au large du Sénégal est-il plus riche qu'on ne le croyait ? On serait tenté de répondre par l'affirmative. Si les activités d'exploration se concentrent surtout sur la recherche de réserves pétrolières, les résultats obtenus à ce jour montrent que les ressources en gaz sont plus importantes. La société américaine Fortesa International exploite depuis 2001 du gaz découvert en 1997 dans le sud-est du pays. « Seul projet en pro-

duction au Sénégal, il permet de couvrir les besoins internes en gaz (et en électricité, ndlr) avec une production annuelle moyenne d'environ 40 millions de mètres cubes », constate l'ITIE. Mais c'est avec les annonces d'une autre société, en l'occurrence Kosmos Energy, que le potentiel en gaz du Sénégal a été réellement découvert. Par deux fois, en 2014 et 2016, la junior américaine a indiqué avoir trouvé du gaz au large des côtes. Le début de l'exploitation gazière est annoncé pour

2021 et devrait constituer une aubaine pour l'État, engagé dans la recherche de financements pour sa stratégie de développement économique et sociale, le PSE. En attendant, le Sénégal réfléchit sur les moyens de créer des écosystèmes dans l'industrie des hydrocarbures, afin d'accompagner l'émergence de ce secteur et surtout de réussir l'implication des PME locales dans cette nouvelle dynamique. Dans la même veine, la compagnie qui a fait les premières

► Gaz : deux découvertes majeures pour Kosmos Energy

La première grande annonce de découverte de gaz au Sénégal porte l'empreinte de la compagnie américaine Kosmos Energy. C'était en janvier 2016, au large de la région septentrionale du pays, à Saint-Louis. Kosmos Energy indiquait avoir découvert « une importante quantité de gaz [...] dans deux réservoirs, d'excellente qualité », au niveau du puits Guembeul-1. Ce forage est situé à 2,7 km de profondeur, dans la partie sud du gisement Ahmeyim (ex-Grand Tortue), à cheval entre le Sénégal et la Mauritanie.

Kosmos Energy détient une participation de 60 % dans les blocs Saint-Louis Offshore Profond et Cayar Offshore Profond, aux côtés de Timis Corporation Ltd (30 %) et de Petrosen (10 %). L'annonce de la découverte à Cayar, à 65 km au large de Dakar, dans l'océan Atlantique, a été faite la même année, au mois de mai. On estime à 540 milliards de mètres cubes ces réserves, dont la production commencera en 2021.

grandes découvertes de gaz au Sénégal, à savoir Kosmos Energy, mène, avec son partenaire BP, des campagnes de consultations publiques sur l'impact environnemental de l'exploitation gazière. C'est ainsi qu'entre début juin et juillet 2017, les représentants de ces compagnies ont rencontré, sous la houlette des autorités sénégalaises, les acteurs économiques et des membres de la société civile, afin de prendre en considération leurs préoccupations et suggestions

quant aux conséquences environnementales des futures activités de production. Ces rencontres se tiennent dans le cadre des dispositions de loi sénégalaise en matière d'écologie, qui oblige les sociétés à prendre en compte ce critère. Autant dire qu'au Sénégal, l'exploitation des ressources en hydrocarbures colle à l'esprit de l'accord de Paris sur le respect de l'environnement. Enfin, il faut noter que le processus de production du gaz découvert à la frontière

sénégal-mauritanienne va s'étendre sur plusieurs phases : la première, qui consiste en la construction, l'installation et les forages de développement, va durer de trois à cinq ans. La deuxième s'étalera sur 30 ans et marquera la production proprement dite. À la fin de celle-ci, le processus se terminera avec la troisième phase qui permettra de fermer et de mettre hors service les forages. Cette dernière étape est prévue vers 2050.



Gaz

Entretien avec Mamadou FAYE

Directeur général de Petrosen



© DR

Monsieur le Directeur général, quelles sont les grandes missions de la Société des pétroles du Sénégal (Petrosen), et quel rôle joue-t-elle dans le PSE impulsé par le Chef de l'État ?

Au début, la principale mission de Petrosen était de

promouvoir le bassin sédimentaire afin d'attirer des investisseurs pour l'exploration et la production d'hydrocarbures. En 2014, ont été faites d'importantes découvertes en gaz et en pétrole. Des mises en exploitation vont avoir lieu dans les années à venir.

Le Sénégal va devenir un pays producteur, ce qui va entraîner des changements économiques et sociaux très importants.

Petrosen, la société nationale, a un grand rôle à jouer sur toute la chaîne pétrolière : exploration, production, valorisation des ressources par le raffinage, pétrochimie, électricité, etc.

Un des volets importants du PSE est la production d'électricité. L'objectif d'auto-suffisance va vite être atteint, voire dépassé. Nous visons une énergie électrique moins chère, compétitive à l'international, qui pourra faire du Sénégal un *hub* énergétique pour l'industrie de transformation. Petrosen compte contribuer à la mise en œuvre de cette politique énergétique.

Quelles sont les perspectives concernant les champs pétroliers et gaziers ?

Nous comptons, certes, sur les revenus issus des ventes pétrolières et gazières, mais

nous misons plus sur la valorisation locale des produits pétroliers. Aujourd'hui, le Sénégal bénéficie de l'expérience de plusieurs pays africains.

Ceux qui ont réussi à bien gérer leurs ressources ont montré que le développement d'une forte composante locale – *local content* – est absolument nécessaire. Le Président de la République a bien compris cet enjeu et a créé COS-Pétrogaz. Le ministère du Pétrole et des Énergies et Petrosen vont mettre un accent particulier sur la participation des entreprises sénégalaises dans les opérations pétrolières. En novembre 2017, ils ont organisé la 2^e Conférence internationale MSGBC (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Bissau-Conakry), qui a regroupé compagnies pétrolières et représentants des pays de la sous-région. L'occasion pour les entreprises sénégalaises de nouer des partenariats.

La production de gaz et de pétrole va démarrer en 2021-2022. Une partie du pétrole du gisement de SNE, dans la zone maritime de Sangomar, sera raffinée par la Société africaine de raffinage (SAR). La partie exportée sera en vente libre sur le marché international. Il n'y a pas de groupe privilégié pour ce genre d'opérations.

La production de gaz va commencer par le gisement de Grand-Tortue, partagé entre le Sénégal et la Mauritanie. Une bonne partie de la production sera transformée en Gaz naturel liquéfié (GNL)

pour l'exportation, et une partie est prévue pour l'alimentation des marchés des deux pays. Le GNL exporté sera vendu selon les conditions du marché international.

De nombreux experts estiment que le Sénégal est le prochain Qatar de l'Afrique...

Les dernières découvertes de gaz et de pétrole montrent que le bassin sédimentaire sénégalais présente un potentiel très important. La zone est très vaste, s'étendant sur près de 120 000 km², de la côte à des profondeurs d'eau de plus de 3 500 m.

Il faudra plusieurs décennies de recherche pour cerner tout le potentiel pétrolier et gazier du Sénégal.

Qu'allez-vous mettre en place pour contrôler les revenus, et éviter le piège dans lequel plusieurs États pétroliers sont tombés en misant tout sur cette manne financière au détriment des autres secteurs ?

Le Sénégal a la chance d'avoir appris des succès et des échecs des autres pays producteurs. Ces ressources doivent servir de levier pour le développement des autres filières économiques, et aussi d'une industrie pétrolière et gazière pour faire face à une baisse du prix du baril.

Quelles sont les actions initiées pour promouvoir l'économie du secteur énergétique et encourager la venue des investisseurs internationaux ?

Petrosen va jouer un rôle important dans le *local content*,

sur la formation des compétences, la création d'un cadre favorable à l'émergence de l'industrie, et la participation de cette industrie à la politique de développement du secteur de l'énergie.

Petrosen est en train de bâtir un plan stratégique sur les moyen et long termes :

- La promotion du bassin sédimentaire : Ce travail vise à attirer les grandes compagnies pétrolières ayant la capacité d'explorer dans l'offshore profond et ultra-profond, et aussi à augmenter les réserves de pétrole et de gaz.

- L'exploration et la production : Il s'agit de mieux organiser la recherche et l'exploitation. Le Code pétrolier sera renforcé par une réglementation des opérations pétrolières, et l'exploitation des ressources sera rationalisée.

- Le développement du *midstream* : Le pétrole et surtout le gaz vont entraîner le développement des services dans le transport, le stockage et la transformation des produits. Ce secteur devient le domaine privilégié des entreprises locales, que Petrosen va accompagner dans le cadre de PPP.

- Le développement du secteur aval : Petrosen va mener des études pour le développement du raffinage, de la liquéfaction du gaz naturel, de la pétrochimie, etc., afin que le Sénégal occupe une position forte sur le marché international.

Petrosen

Mines

Quel avenir ?

Au Sénégal, les hydrocarbures et les mines ont été sur le devant de la scène ces dernières années, avec une série de découvertes de réserves pétrolières, gazières et minières dans plusieurs localités. L'activité économique va devoir s'adapter aux nouvelles mutations pour mieux tirer profit de ces avantages.



© SHUTTERSTOCK - KESPIN

Les mines en chiffres

- 3,813 milliards de francs CFA (investissement prévu sur la période triennale 2015-2017 dans le sous-secteur des mines)
- Près de 20 millions de tonnes de minerais de fer (objectif de production retenu à l'horizon 2020)
- Le Sénégal produit :
 - 2,5 millions de tonnes de phosphates
 - 17 tonnes d'or
 - 90 000 tonnes de zircon



© SHUTTERSTOCK - PLAKSINA

Considérées comme l'une des branches les plus prometteuses du secteur secondaire, les mines sont aujourd'hui l'objet de toutes les convoitises de la part des investisseurs et bénéficient d'une attention particulière des autorités étatiques. En raison de l'engagement du Sénégal à mettre en œuvre des programmes économiques compatibles avec un développement durable, les orientations stratégiques définies pour le secteur secondaire sont principalement liées à l'optimisation des retombées nationales de l'exploitation minière. Le Programme triennal

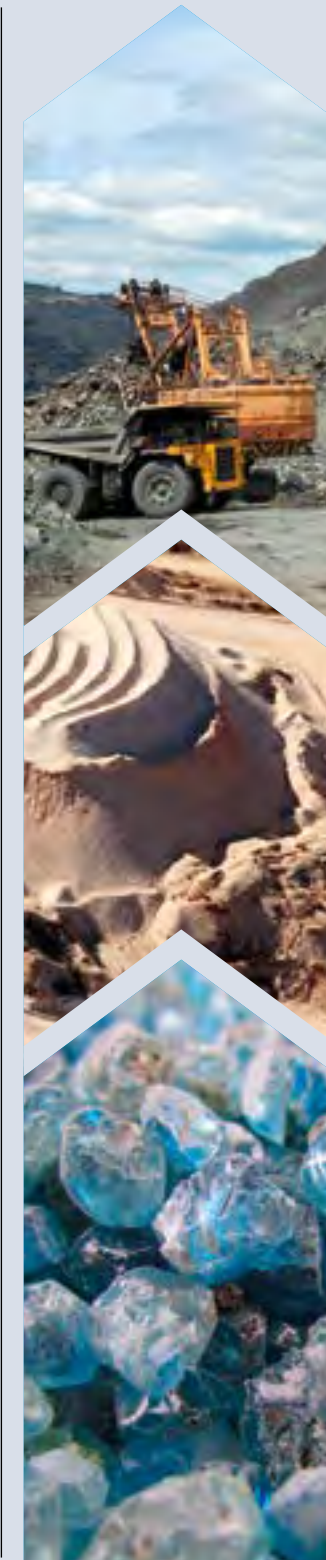
d'investissements publics (PTIP) 2015-2017 détaille la marche à suivre. Tout d'abord, l'accent est mis sur le développement de l'exploitation du fer de Falémé (sur la frontière avec le Mali), ainsi que sur l'avancée du port minéralier de Bargny (près de Dakar). La relance du chemin de fer, de la filière phosphates fertilisants, sans oublier l'accélération de l'exploitation des gisements de zircon et des mines aurifères figurent également dans la stratégie du gouvernement. À cela s'ajoute l'encadrement de l'activité d'orpaillage et le développement d'un hub minier régional.

Mines : intérêt des investisseurs

Le secteur minier représentait, en 2013, un chiffre d'affaires global de 145,6 milliards de francs CFA, pour une contribution de 2 % au PIB. Il employait environ 3 000 salariés. Ces données, fournies par les services du ministère de l'Économie, des Finances et du Plan dans le document expliquant le PTIP 2015-2017, traduisent l'attractivité du sous-secteur des mines. Ce dernier est actuellement dans une phase transitoire, et pourrait jouer un rôle important dans l'économie nationale, tant au niveau des exportations que dans sa contribution à la diversification de l'économie. En effet, le sous-secteur minier sénégalais jouit de l'intérêt grandissant des investisseurs privés. Cet intérêt est le résultat des effets combinés du renchérissement des prix des matières premières minérales, de la meilleure connaissance du potentiel géologique du pays et d'un Code minier compétitif.

Nouvelles ressources

Des gisements à très fort potentiel se sont, depuis peu, ajoutés aux exploitations traditionnelles comme les phosphates et le calcaire, deux productions qui, depuis les années 1980, représentent d'importantes ressources minières et de devises. Parmi les richesses nouvellement exploitées – ou sur le point de l'être –, on peut citer les métaux lourds et l'or, tandis que le fer n'attend qu'un retour de la hausse des cours pour voir sa production relancée. Le Sénégal, d'après le



© SHUTTERSTOCK - DRAGUNOV

© SHUTTERSTOCK - B BROWN

© SHUTTERSTOCK - YUT CHANTHABURI

rapport Doing Business 2016, figure au top 15 des producteurs mondiaux de phosphate. L'épuisement des premiers gisements a stimulé des activités de recherche qui ont permis de faire d'importantes découvertes, notamment dans le département de Tivaouane (gisement de Pire Gourèye) où les ressources sont estimées à 19 millions de tonnes. Outre les phosphates, le pays regorge également de grosses carrières de calcaire près de Dakar (gisements de Bargny et de Pout). Même si le Sénégal est depuis longtemps reconnu comme étant riche en métaux lourds, il a fallu attendre 2014 pour qu'il entre dans le club très fermé des pays producteurs de zircon et d'ilménite, constate le rapport Doing Business 2016. Les prévisions de production d'ilménite de la mine de la Grande-Côte sont estimées à 85 000 tonnes annuelles sur une durée d'au moins 20 ans. D'autres réserves ont été trouvées en Casamance et pourraient être prochainement exploitées.

Le début de l'exploitation industrielle de l'or au Sénégal ne date que de 2009. Aujourd'hui, le pays est un producteur émergent en Afrique de l'Ouest, aux côtés du Mali, du Burkina Faso, du Niger, du Ghana, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire et de la Mauritanie. Avec 10 tonnes d'or exportées en 2014 (6,4 tonnes venant de la mine de Sabadola, exploitée par la société Teranga Gold Corporation), ce métal précieux est devenu la première source de revenus à l'exportation en ce qui concerne les extractions minières.

Électricité

Un grand pas en avant !

Depuis quelques années, l'État sénégalais réussit progressivement à résoudre les problèmes structurels de l'offre d'électricité dans le pays.



Le Sénégal a réalisé d'importants progrès dans la fourniture d'électricité, grâce à la réhabilitation des capacités de production existantes et à la mise en place de capacités additionnelles. Ces réalisations ont permis à la Société nationale d'électricité du Sénégal (Senelec) de mieux prendre en charge l'augmentation significative de la demande. Le pays dispose d'une capacité

installée dépassant désormais les 855 MW, dont 77 % fonctionnant avec des combustibles thermiques (diesel, gaz et charbon). La consommation moyenne annuelle est inférieure à 200 kWh par personne. Les projections tablent sur une hausse de la demande de 7 à 8 % par an sur les cinq prochaines années. Pour faire face à cette augmentation et résoudre l'équation de la fourniture d'électricité, le

gouvernement mise sur des sources d'énergie diversifiées, moins coûteuses, avec l'appui des bailleurs de fonds.

Hausse des capacités

Le Sénégal dispose d'un potentiel considérable de ressources énergétiques renouvelables, mais tarde encore à l'exploiter. L'hydroélectricité et l'énergie photovoltaïque sont les deux plus importantes,

S'éclairer renouvelable

Dans le cadre du Programme régional de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (Prodere) de l'Uemoa, le Sénégal a lancé le projet « Éclairage public par voie solaire ». Il consiste à fournir et à installer des lampadaires photovoltaïques autonomes ainsi que des lampes basse consommation dans les communes de la banlieue de Dakar et dans certaines villes de l'intérieur du pays. Le financement est assuré par la Commission de l'Uemoa. Selon l'Agence nationale pour les énergies renouvelables (ANER), 1 835 lampadaires ont déjà été posés dans douze communes de Pikine et Guédiawaye et six capitales régionales.

© SHUTTERSTOCK - GONGSIN.B



renseigne un document conjointement publié par le ministère de l'Énergie et la fondation Énergie pour le monde. Il explique que le fleuve Sénégal et ses affluents représentent un potentiel hydroélectrique estimé à 4 000 GWh/an, avec une dizaine de sites propices à l'établissement de barrages. Le barrage de Manantali, en amont du fleuve, a une capacité installée de 200 MW répartie entre trois États : le Sénégal, le Mali et la Mauritanie. Par ailleurs, l'ensoleillement est proche de 3 000 h/an dans presque tout le pays, ce qui permet d'utiliser les technologies solaires photovoltaïques de manière efficace. L'année 2016 a constitué un tournant important dans l'engagement du gouvernement à trouver une solution définitive aux problèmes récurrents

de l'électricité au Sénégal. Plusieurs centrales ont ainsi été lancées, avec des capacités additionnelles d'une puissance globale de 230 MW : Taïba Ndiaye (105 MW), Cap des Biches (85 MW), Méouane (20 MW), Bokhole à Dagana (20 MW) – sans oublier l'importation à partir de la Mauritanie (40 MW supplémentaires). En 2017, ce rythme d'augmentation de la puissance installée s'est poursuivi avec la centrale de Sendou, la centrale éolienne de Taïba Ndiaye, ainsi que les centrales solaires de Malicounda et de Diass. Fin juin 2017, une centrale photovoltaïque de 30 MW a été inaugurée à Santhiou Mékhé (dans la région de Thiès). Elle est à ce jour considérée comme la plus grande en Afrique de l'Ouest. Elle est composée de 92 000 panneaux

solaires et peut alimenter 200 000 ménages. Le Sénégal continue son expansion dans le domaine de l'énergie solaire. En juillet 2017, 19 % de l'énergie sénégalaise était renouvelable. Huit autres centrales doivent être construites dans les années à venir. Globalement, d'ici 2020, une puissance supplémentaire d'environ 1 000 MW sera injectée dans le réseau électrique du Sénégal. L'effort engagé a déjà conduit le gouvernement à baisser le prix de l'électricité de 10 % début 2017, car le tarif moyen appliqué dans le pays, de 113 francs CFA par kilowattheure, était encore élevé par rapport à la moyenne en Afrique subsaharienne. Enfin, l'État entend faire passer la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique à 20 % en 2018 et 25 % en 2020.

Électricité

Éducation et formation

Une stratégie en devenir

Malgré les efforts non négligeables effectués ces dernières années, l'éducation au Sénégal connaît encore de nombreux écueils et gagnerait à être renforcée, tant au plan des infrastructures que des enseignements dispensés. Le gouvernement, aidé d'acteurs privés, s'emploie à renforcer le secteur par une stratégie d'ouverture et de pluralité.

d'intégration, au travers de programmes tels que ceux des OMD (inscrits au PNUD du Sénégal), de l'École polytechnique de Thiès (EPT), ou encore la Stratégie nationale de développement économique et sociale (SNDES), et leur mise en œuvre progressive. Ces plans ont pour but de permettre la scolarisation primaire universelle, de promouvoir un accès équitable pour les filles et les garçons, de réduire la pauvreté par l'éducation et d'octroyer une formation qualifiante pour chaque élève ou adulte.

D'ici à 2025, le gouvernement s'est engagé à assurer l'éducation pour tous, déjà obligatoire dans la loi depuis 2004 pour les enfants entre 7 et 16 ans. Une éducation qui se veut de qualité, pour enseigner à tous les bases – lecture, écriture et calcul – afin d'assurer le développement du capital humain sénégalais et que chacun puisse apporter sa contribution à la société. Le renforcement du service éducatif passe par la décentralisation et la déconcentration des différentes structures et du corps enseignant, modifiant ainsi la stratégie de gestion éducative dans le pays.

Mouvement de réformes dans l'enseignement

Le PSE soulève la question de la productivité grâce au capital humain jeune du pays ; pour cela, le Sénégal doit miser sur son système éducatif et sanitaire. Il s'agit de promouvoir toute une génération

Dans le système éducatif sénégalais, il faut différencier les secteurs formel et non formel. L'éducation formelle est composée de l'éducation préscolaire, des enseignements élémentaire, moyen et secondaire général, technique, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur. Pour chacun de ces niveaux d'étude, deux types d'établissements se côtoient : l'enseignement public et l'enseignement privé, qui s'est beaucoup diversifié et développé ces dernières années du fait des problèmes de sureffectifs dans le public. L'éducation spéciale est plus présente dans l'enseignement élémentaire ; la tendance est à un développement du secteur pour permettre la prise en charge adéquate d'une catégorie de la population scolarisable, jusqu'ici marginalisée. L'éducation non formelle, elle, comprend l'alphabétisation, les écoles communautaires de base et les « écoles du 3^e type ». Les évolutions du système éducatif sénégalais ont été permises grâce à une politique qui a poursuivi des objectifs



Éducation

en capacité de satisfaire les besoins économiques et de développement du pays.

La priorité est donnée à la formation initiale et continue puisque celle-ci impacte directement l'enseignement supérieur et technique. En ce qui concerne l'éducation préscolaire, les structures communautaires et privées, respectivement 34 % et 47 % des effectifs, assurent une grande partie de l'enseignement et il est nécessaire d'y apporter des financements pour conserver une éducation de proximité. L'investissement dans de nouvelles structures doit être poursuivi afin d'augmenter encore le taux de scolarisation des élèves du primaire et du secondaire. La quantité, mais aussi et surtout la qualité des enseignements dispensés sont revus. L'offre scolaire doit répondre aux besoins de l'économie, notamment dans les secteurs scientifique et technique. En ce qui concerne la formation professionnelle et technique, l'option est de développer des partenariats avec les entreprises pour des formations correspondant à leur demande.

Aujourd'hui, une évolution complète et efficace de l'éducation et de l'enseignement supérieur passe inévitablement par l'inclusion des TIC. Elles sont au cœur du système et nécessaires à la recherche, ainsi qu'à l'accessibilité des ressources numériques. Leur présence et leur utilisation est insuffisante au Sénégal, qui se doit d'y investir massivement. La couverture ré-

seau doit être étendue afin d'offrir des conditions d'apprentissage comparables aux pays développés. L'objectif est de créer un réseau entre les différentes universités sénégalaises et d'y mettre à disposition des ressources documentaires communes, une bibliothèque accessible en ligne et une plateforme de partage moderne.

L'échec scolaire doit être résorbé dans le but de permettre aux étudiants des universités de terminer leur cursus et d'obtenir leur diplôme dans les meilleures conditions possibles. Les écueils sont très importants en première année. Cela est dû à la mauvaise adaptation des élèves après le lycée et à des conditions de vie et d'études défavorables sur les campus, que ce soit matériellement ou socialement.

Dans un premier temps, le gouvernement a voulu agir sur les structures d'accueil et d'accompagnement des élèves et étudiants pour leur garantir un meilleur confort d'apprentissage, grâce à la création de Bureaux d'accueil, d'orientation et d'information (BAOI) ainsi que la mise en place de Bureaux de la vie étudiante (BVE). L'hébergement sur les campus universitaires fait l'objet d'investissements de différentes sortes, grâce à des fonds publics ou privés ou encore par le biais de PPP. L'État souhaite également améliorer la gestion et la distribution des bourses d'études, et mettre en place d'autres programmes d'aides matérielles ou financières (par exemple l'octroi

d'ordinateurs). Les réformes sont aussi d'ordre organisationnel. Le gouvernement souhaite encourager l'enseignement de l'anglais en le rendant obligatoire afin de permettre aux étudiants d'être davantage mobiles au cours de leur cursus.

Enseignement supérieur : adaptation et ouverture

L'enseignement supérieur s'est dégradé depuis quelques années au Sénégal, mais il s'agit d'un secteur d'investissement prioritaire pour l'État. Tant en infrastructures qu'en matériel, les capacités et les compétences des universités doivent être renforcées pour améliorer le niveau de formation dispensé. L'État doit aussi revoir toute son offre de formation et la réorienter en fonction des besoins économiques du pays. Depuis 2013 et le déroulement de la Concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement supérieur (CNAES), la volonté politique du Président de la République Macky Sall est de faire de l'enseignement et de la formation supérieurs les leviers du développement économique et social du Sénégal. Le Plan de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche (PDES), élaboré en ce sens, constitue la feuille de route pour la décennie en cours. Il privilégie une réorientation en insistant sur la promotion des formations professionnelles courtes et des formations scientifiques et technologiques. La volonté des autorités est de réduire le déséquilibre entre bacheliers



PÔLE DES MÉTIERS DE DIAMNIADIO

Objectif : accompagner la mise en œuvre du PSE par la formation des jeunes dans les métiers porteurs de croissance.

CINQ CENTRES DE FORMATIONS

1. Centre sectoriel de formation aux métiers du bâtiment et des travaux publics

- **Coût du financement** : 2 milliards
- **Métiers formés** : maçon, plombier, constructeur en voirie et réseaux, carreleur, étanchéité, bâtiment et travaux publics.
- **Date d'ouverture** : déjà fonctionnel
- **Partenaires** : État du Sénégal : AFD

2. Centre sectoriel de formation professionnelle aux métiers des poids lourds, de l'automobile, des deux roues et des moteurs hors-bords

- **Coût du financement** : 2 milliards
- **Métiers formés** : mécanicien automobile, mécanicien poids lourds, Spécialisation électricité/électronique, climatisation, diagnostic, deux roues, carrossier, mécanicien hors-bord.

3. Centre de formation professionnelle aux métiers de la maîtrise énergétique

- **Coût du financement (construction et équipement)** : 775 000 000
- **Métiers formés** : bilan énergétique, électricité et solaire photovoltaïque, solaire thermique, isolation, ventilation, étanchéité, rafraîchissement et climatisation, maçonnerie éolien, digesteurs biogaz.

4. Centre de formation en tourisme/hôtellerie

- **Coût du financement** : 3 milliards
- **Métiers formés** : restauration, hôtellerie et tourisme.

5. Centres de formation en aviculture

- **Coût du financement** : 3 milliards
- **Métiers formés** : conduite d'élevage, élevage reproducteur, couvoir, usine d'aliments, transformation et conditionnement des produits avicoles.
- **Coût total** : 11 milliards
- **Nombre de métiers** : 54
- **Nombre d'apprenants à former** : 5 000 en 3 ans

littéraires (70 % des élèves) et scientifiques (30 %). Cela suppose des actions sur l'orientation des élèves en amont, au primaire et au secondaire, ainsi que la mise en place de bourses incitatives et la création de nouvelles filières scientifiques. Un autre volet consiste en la création d'un réseau d'Instituts supérieurs d'enseignement professionnel (ISEP), à raison d'au moins un ISEP par région, articulé selon le potentiel socio-économique des territoires.

L'amélioration de la gouvernance et de la gestion de l'enseignement supérieur est indispensable. Le pays doit résorber le retard et l'obsolescence des textes législatifs sur le sujet afin de permettre le développement du secteur, et de prendre en compte tous les nouveaux enjeux. Dans ce cadre, l'élaboration d'une loi d'orientation de l'enseignement supérieur doit être menée. Ces évolutions bénéficieront à la recherche, à la science et à la technologie.

Le gouvernement entend également renforcer l'enseignement supérieur grâce à une extension et une diversification de la carte universitaire déjà existante. Le nombre de nouveaux bacheliers ne cesse de croître sous l'effet du Programme décennal de l'éducation et de la formation (PDEF), qui a participé à l'augmentation du taux de scolarisation, la réduction du taux de redoublements et l'élévation du taux d'achèvement des différents cycles. Afin de faire face à la demande croissante d'accès



© DR

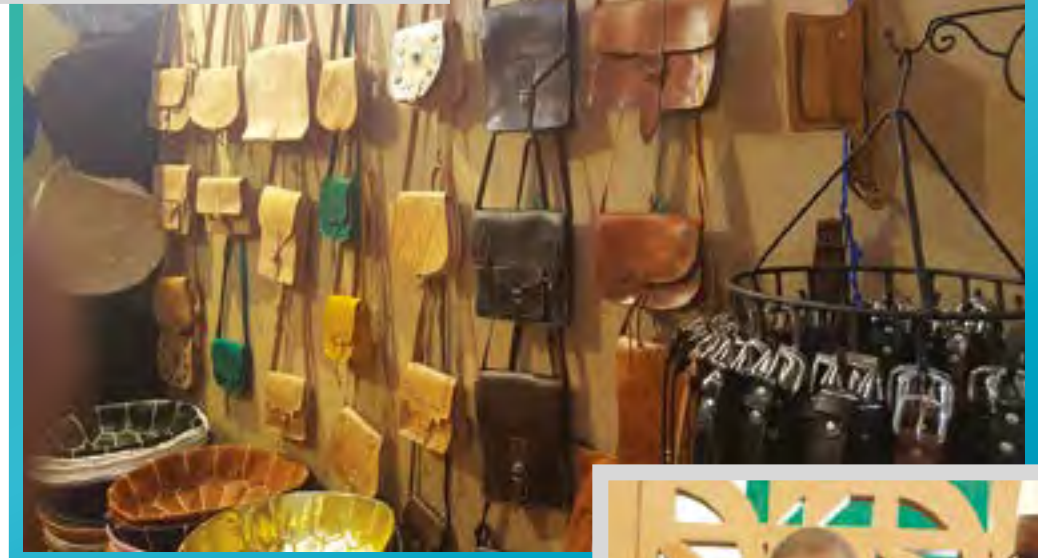
à l'enseignement supérieur, l'extension de la carte universitaire sera conduite, avec la création de la deuxième université de Dakar, qui bénéficie de l'appui financier de la Banque mondiale, et celle d'autres universités.

La diversification de l'offre de formation fait aussi partie intégrante du nouveau PDESR, qui prévoit de créer de nouveaux ISEP proposant une alternance pour se familiariser avec le monde du travail. La « Réforme LMD » introduite en 2010 répond aux normes des pays développés et, désormais, le Sénégal souhaite amener les universités à professionnaliser certaines filières, des licences aux masters, afin de rendre les étudiants plus attractifs pour les entreprises. En vue de dés-

gorger les universités surpeuplées, le PDESR prévoit aussi d'orienter de plus en plus de bacheliers vers les Établissements privés d'enseignement supérieur (EPES) offrant des filières accréditées par le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames).

Le mouvement de réformes de l'enseignement supérieur est très ambitieux et a entraîné, de façons récurrentes, des protestations de la part des enseignants et des étudiants. Il devrait pourtant déboucher sur une véritable refondation du système sénégalais d'enseignement supérieur et de recherche, condition indispensable pour qu'il devienne le moteur du processus devant conduire le pays à l'émer-

e n -



L'ARTISANAT

L'artisanat regroupe actuellement plus d'un million d'actifs, répartis en chefs d'entreprise, compagnons et apprentis. Il constitue le second secteur pourvoyeur d'emplois après l'agriculture.

Il contribue par ailleurs grandement à l'éducation, la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, à la valorisation des ressources locales, à la réduction du déficit de la balance commerciale. L'artisanat est aussi un facteur de stabilité sociale de par sa capacité à intégrer les populations vulnérables (notamment les femmes et les jeunes) dans les circuits économiques en leur permettant d'exercer des

activités génératrices de revenus. Il joue ainsi un rôle important dans le processus de développement économique et social du pays.

Le secteur de l'artisanat constitue un pilier essentiel de l'Axe I, qui vise « une transformation structurelle de l'économie à travers la consolidation des moteurs actuels de croissance et le développement de nouveaux secteurs créateurs de richesses, d'emplois, d'inclusion sociale et à fortes capacités d'exportation et d'attraction d'investissements directs étrangers ». « Cette mutation devrait se concrétiser par des actions déterminantes en faveur des secteurs de l'artisanat, du

commerce, du micro-tourisme et du transport. »

Concernant l'artisanat, il s'agit d'augmenter les revenus générés, d'améliorer les conditions de travail des artisans, et de favoriser la restructuration des entreprises artisanales, surtout au niveau des filières dites « porteuses de croissance » de par leur potentiel à accéder à de nouveaux marchés.

Les actions identifiées dans le secteur de l'artisanat sont donc axées sur l'amélioration des facteurs de performance des artisans, avec pour principaux objectifs la création de richesses et d'emplois et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Entretien avec Mamadou Talla

Ministre de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat



© LAURENT BOUJANICH

Aujourd'hui, la formation professionnelle apparaît comme l'un des moteurs des grands chantiers qui mènent vers le Sénégal émergent à l'horizon 2035. Le Ministre Mamadou Talla nous explique pourquoi.

Monsieur le Ministre, pourriez-vous rappeler quelles sont les différentes missions de votre ministère ?

D'abord le cadre : les trois volets de l'appellation de notre ministère, formation professionnelle, apprentissage et artisanat, sont d'une égale importance. La connexion entre les trois est naturelle. On ne peut parler au Sénégal d'enseignement sans évoquer l'artisanat. L'artisanat sénégalais est d'une grande qualité technique ; ce qui lui manque, c'est la formation. Exemple : le mécanicien qui répare une voiture doit être formé au maniement des « valises diagnostics ». On est donc immédiatement dans la formation, même – et surtout – dans les métiers les plus techniques. Ce secteur, c'est 19 % de notre PIB, et plus de 2 millions de personnes y travaillent.

Coiffeurs, mécaniciens, menuisiers, tailleurs... dans notre ministère, on prend le mot « artisanat » au sens large, pas seulement celui de la fabrication de statuettes pour touristes. Encore que, même dans cette dernière branche les techniques de production, voire le design évoluent. Idem pour la commercialisation de cet artisanat : nous formons des jeunes professionnels à la promotion, au marketing, à la distribution et la vente du *made in Sénégal*...

Et si on entre dans le détail de ces missions ?

Traditionnellement, au Sénégal, quand un jeune ratait ses examens on lui disait : « Va chez ton oncle menuisier. » Depuis, nous avons largement rénové l'apprentissage et sa perception. De nos jours, la formation

Enseignement et formation techniques et professionnels (EFPT)

En 2014, la Banque mondiale a approuvé un crédit de l'Association internationale de développement (IDA, une de ses institutions) de 35 millions de dollars, destiné à accompagner le Sénégal dans les efforts qu'il met en œuvre pour développer les compétences des jeunes travailleurs dans les secteurs du tourisme, de l'horticulture et de l'aviculture, afin de promouvoir la croissance et l'emploi.

Ce financement vient appuyer le projet FPPEC, dont l'objectif est de renforcer le système Enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP) au Sénégal en instaurant des formations adaptées et de qualité. Les générations futures seront ainsi mieux armées pour intégrer le marché de l'emploi et gagner leur vie, ce qui contribuera à promouvoir une prospérité partagée.

Le projet permettra d'améliorer la qualité et la pertinence des enseignements dans les lycées techniques et dans un ensemble de centres de formation axés sur le renforcement des compétences dans les domaines du tourisme, de l'horticulture et de l'aviculture. Une formation sera par ailleurs offerte à 10 000 participants, qui soit n'ont pas terminé leurs études primaires ou secondaires inférieures, soit sont diplômés de l'enseignement secondaire ou universitaire mais dont les compétences ne sont pas adaptées au marché de l'emploi.

Au Sénégal, l'agriculture et la pêche emploient 60 % de la population active, mais ne représentent que 16 % du PIB du pays. Le projet permettra d'apporter une plus grande valeur ajoutée aux produits dans les secteurs où l'on a le plus besoin de main-d'œuvre.

© DR



professionnelle que nous initiions mène à l'apprentissage via la formation technique. Par exemple, le baccalauréat technique Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D) explore les domaines de la fabrication mécanique, de la domotique, de la robotique, de l'automatisme, des télécoms, de l'informatique, de l'électricité, du solaire, de la plomberie, etc. Toutes ces matières enseignées en 1^{re} et Terminale au Sénégal préparent à l'enseignement technique.

Tout ce qui est Brevet d'études professionnelles (BEP), Certificat d'aptitude professionnelle (CAP), Brevet de technicien supérieur (BTS) ou Certificat de spécialité (CS) entre dans le cadre de la formation professionnelle. C'est accessible à tout le monde, de telle

manière que des jeunes qui ne sont jamais allés à l'école ou sont en situation d'échec scolaire puissent avoir un métier.

Il y a souvent une dévalorisation de la formation technique et professionnelle. Que faites-vous pour lutter contre cela ?

Il y a quelques années, l'enseignement technique et professionnel était très dévalorisé au Sénégal. Ces filières étaient un peu celles de la seconde chance. Depuis cinq ans, l'intérêt pour ces filières s'est développé.

Il y a plus de 80 000 étudiants à l'université de Dakar, toutes disciplines « générales » confondues. C'est une bonne chose, mais c'est insuffisant pour faire fonctionner le pays. On a des indicateurs qui nous montrent qu'il y a un changement : par exemple,

certain diplômés d'université s'adaptent au marché du travail et font une formation professionnelle complémentaire. En six mois, ils obtiennent leur diplôme et créent leur propre entreprise. Le complexe de la blouse bleue, c'est terminé. Nos dirigeants ne se recrutent plus uniquement chez les littéraires ou dans les professions libérales... De 29 000 étudiants en sciences et techniques en 2012, on est passé à 55 000 de nos jours, en tenant compte des formations continues ou d'entreprises.

Pour que cette situation de désintérêt change, on a mis en place plusieurs réformes : la première à porter à l'actif du Président Macky Sall, c'est la loi d'orientation. Que veut-on faire et comment y aller ? Dans cette loi, le pilotage, la gouvernance et son



Projet de formation école-entreprise (PF2E)

Sous ce vocable se profile une réalité : selon le Ministre, « il s'agit d'amener très tôt l'élève qui est dans l'enseignement technique vers les sciences de l'ingénierie ». Ce projet vise à mettre des jeunes (16-26 ans) dans des entreprises qui prendront au moins cinq apprentis sous leur aile, les formant pendant une durée déterminée de trois ans, avec la possibilité pour eux d'obtenir un diplôme en fin de stage rémunéré. La formation se fait en alternance, un jour sur cinq en centre de formation et les quatre autres jours en entreprise. L'État prend en charge la totalité du salaire pendant la première année, puis l'entreprise se substitue à lui. Lors que 29 000 jeunes bénéficiaient de ce dispositif en 2012, la formation initiale en a accueilli 56 000 en 2017. Avec les nouveaux projets PF2E et la mise en place des Certificats de spécialité (CS) et de l'apprentissage renouveau, seront formées en 2018 près de 52 000 personnes de plus, et cette croissance sera maintenue jusqu'à atteindre les 30 % de sortants du cycle fondamental, conformément à la directive présidentielle.

La mission dévolue au PF2E : assurer la promotion de la formation professionnelle et technique en arrimant les offres de formations aux besoins de l'économie sénégalaise, et assurer la promotion de l'artisanat en développant les entreprises artisanales. Pour ce secteur, nos actions tournent autour des « 4 F » : Formation, Financement, Foncier et Formalisation.

© SHUTTERSTOCK - MAVO

organisation ont été définis. Le secteur privé dans la formation a été mis en avant.

De quelle manière ?

Jusque-là, la formation telle qu'on la pratiquait depuis les années 1970 ne répondait pas aux nécessités de l'économie sénégalaise. On a opéré un changement de paradigme en introduisant une gestion

tripartite : entreprises - État - partenaires sociaux. Ça nous a permis de mettre en place un grand cadre national de concertation avec le secteur privé et les centrales syndicales. Comme cela, on identifie les filières, les niveaux de qualification et les types de formation dont le pays a besoin. Avant c'était un slogan, maintenant c'est l'adaptation de

l'offre à la demande, donc une réalité. Non seulement le secteur privé est associé à la politique de décision, mais on a organisé les centres de formation sous forme de *clusters*, régis par des conseils d'administration dirigés par le secteur privé. C'est vrai dans la formation pour les métiers du tourisme, mais aussi de l'horticulture, de l'aviculture... Ce sont les grands groupes qui sont à la tête des conseils d'administration. Idem dans le BTP, la mécanique poids lourds, le machinisme agricole, l'agro-alimentaire, les métiers du port et de la navigation.

J'étais à Gorée il y a peu avec un ministre marocain, et une jeune fille, capitaine du vaisseau qui fait la navette, est venue me voir pour me dire : « Monsieur le Ministre, c'est vous qui avez signé mon diplôme il y a six mois ! » Imaginez ma satisfaction. Il y a une symbiose entre tous les acteurs de la formation professionnelle.

Le Sénégal est désormais un pays minier. Quels sont les projets de formation dans ce domaine ?

Nous avons un lycée technique, industriel et minier à Kédougou, au sud-est du pays : le lycée Mamba-Guirassy. C'est une région aurifère. Nous avons des zones de formation liées à l'extraction. Quand on parle de mines, pétrole, gaz, on n'a pas besoin uniquement d'ingénieurs. Il faut former des conducteurs d'engins, des orpailleurs, ou des chargés d'approvisionnement. C'est toute une chaîne.

On a créé des BTS dans tous ces domaines grâce à la collaboration canadienne.

L'Office national de formation professionnelle (ONFP) accompagne nos étudiants dans ces formations ponctuelles. On vient d'ailleurs de lancer une formation de 2 000 jeunes dans les métiers du pétrole – de la sécurité jusqu'à la conduite des engins. On travaille en collaboration avec Total, qui a un centre de formation vieux de 70 ans dans le pays. C'est conforme à l'axe II du chapitre 3 du PSE, intitulé « Capital humain, protection sociale et développement durable ».

On travaille dans toutes les directions, y compris l'énergie solaire, où nous sommes pratiquement les premiers en Afrique de l'Ouest, avec trois champs solaires de 20 MW chacun déjà en activité – soit 10 % de la production nationale à terme, pour six champs). Pour ce qui est du financement, on a le Fonds de financement de la formation professionnelle et technique (3FPT), et des partenariats ont été mis en place avec l'AFD ou la Banque mondiale pour le gros projet Formation professionnelle pour l'emploi et la compétitivité (FPEC). J'ai parlé de la collaboration avec le Canada. Nous avons aussi des accords dans ce sens avec le Luxembourg. Quand je suis arrivé, le budget du ministère n'était que de 14 milliards de francs CFA ; il est aujourd'hui de 38 milliards, plus 20 milliards au titre de la taxe professionnelle du secteur privé.



© DR



© DR



© DR



FONDS DE FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Le Gouvernement du Sénégal a entamé depuis 2013 un processus de réforme de son système de financement de la formation professionnelle et technique.

Cette réforme s'est concrétisée par la mise en place d'un Fonds de Financement de la Formation Professionnelle et Technique (3FPT) au travers du décret 2014-1264 du 7 octobre 2014. Créé dans le cadre du projet de Formation Professionnelle pour l'Employabilité et la Compétitivité (FPEC), avec l'accompagnement de la Banque Mondiale et de l'Agence Française de Développement, le 3FPT est un outil de financement de la formation professionnelle qui accompagne le Plan Sénégal émergent (PSE), notamment son axe II relatif au renforcement du capital humain.

Conscient que le 3FPT constitue un instrument approprié pour accroître la qualification professionnelle de la population, le Gouvernement a pris la décision de verser 50 % de la Contribution Forfaitaire à la Charge de l'Employeur (CFCE) au Fonds cette année et 100 % en 2018, soit la somme de 20 milliards de FCFA.

Depuis le lancement de ses activités en mai 2016, le 3FPT contribue, au travers du financement de la formation, à l'amélioration de la compétitivité

des entreprises, du niveau de qualification des jeunes et de leur insertion socioprofessionnelle. Il prend ainsi en charge la formation initiale et continue des personnels des entreprises, des jeunes en quête de qualification, des porteurs de projet et des centres et institutions de formation professionnelle et technique, mais aussi l'assurance qualité du dispositif.

Structuré autour de quatre guichets dédiés au financement des entreprises et organisations professionnelles, aux demandeurs individuels de formation, aux établissements de formation et à l'assurance qualité, le 3FPT a aujourd'hui atteint sa vitesse de croisière dans le financement de la formation professionnelle et technique.

CHIFFRES CLÉS DE 2016 À NOS JOURS

À ce jour, 10 375 travailleurs ont été formés, dont 6 567 pour les organisations professionnelles et 3 808 pour les entreprises du secteur formel, pour un montant total d'un milliard cent quatorze millions cent six mille six cent vingt (1 114 106 620) FCFA.

Pour relever le niveau de qualification, le 3FPT a financé treize (13) Projets de Formation Insertion (PFI) pour un montant de 469 millions,

au bénéfice de 985 personnes dans les régions centre et nord dans la zone d'intervention du Programme SEN/028 de la coopération luxembourgeoise. Par ailleurs, le Fonds a financé sur la base de la CFCE :

- dix-huit (18) autres PFI dans les régions de Dakar, Thiès, Tambacounda et Ziguinchor, pour un coût global de 526 millions au profit de 1 263 personnes ;
- trente-six (36) établissements ont été accompagnés par le 3FPT dans l'élaboration de leur plan stratégique, pour un montant de 159 millions.

Pour résorber le déficit de main-d'œuvre qualifiée, le 3FPT a mis en œuvre une stratégie permettant de donner une qualification aux jeunes de 16 à 35 ans. À cet effet, les résultats ci-dessous ont été enregistrés :

- 3 409 jeunes ont bénéficié de bons de formation dans 231 établissements publics et privés du Sénégal, pour près d'un milliard deux cents millions ;

- 320 jeunes ont suivi des formations de courte durée ou obtenu des Certificats de spécialité (CS) dans les métiers d'installateurs de panneaux solaires, pépiniéristes, diagnostiqueurs automobiles, plombiers, opérateurs de transformation de céréales et légumineuses, agents de transit-quai, et ce dans six établissements pilotes, pour un montant d'environ 386 millions ;

• une expérimentation de la formation duale est en cours avec des entreprises de la place, notamment avec l'hôtel Terrou-Bi où 59 jeunes apprentis sont en cours de formation, pour un montant d'environ 40 millions pour la formation complémentaire.

Dans le cadre de la reconnaissance des organismes de formation professionnelle, 181 opérateurs de formation ont été agréés par le 3FPT.



PRÉSENTATION

L'Agence pour la Promotion et le Développement de l'Artisanat (APDA) a été créée par le décret n° 2002 - 934 du 3 octobre 2002. L'Agence est une structure d'exécution placée sous la double tutelle du Ministère chargé de l'Artisanat et du Ministère chargé des Finances.

MISSIONS

La mission fondamentale de l'Agence est de se positionner comme un réceptacle unique organisé autour d'un dispositif institutionnel cohérent de coordination des actions en faveur du secteur de l'artisanat (cf. décret 2002-934 du 03 octobre 2002).

- 1 Participer à la mise en œuvre de la politique de promotion et de développement de l'artisanat définie par les pouvoirs publics;
- 2 Aider à la création d'entreprises artisanales;
- 3 Participer à la conception et au développement des infrastructures de soutien à l'artisanat;
- 4 Favoriser l'émergence d'activités de soutien à l'artisanat;
- 5 Aider au renforcement des capacités de gestion des entreprises artisanales;
- 6 Favoriser l'accès au crédit des entreprises artisanales, notamment par la mise en place de lignes de refinancement mises à la disposition de l'Agence;
7. Former et informer les dirigeants des entreprises artisanales et leurs employés;
8. Faire toute proposition d'amélioration de la gestion et de la réglementation applicables à l'artisanat.

AUTO-ORGANISATION

Création du 1^{er} cadre de concertation des artisans de Dakar, étape importante vers la constitution d'une organisation faîtière des artisans.

FORMATION

Organisation de diverses sessions de formation et de perfectionnement en faveur des artisans de production, de services, d'art et d'initiation aux NTIC, etc.

FINANCEMENT

Avec la mise en place du FGPA, 251 millions ont financé 270 projets par le CMS et la BRS sur l'ensemble du territoire national. De nouvelles perspectives se dessinent avec la signature de deux conventions de financement avec la BNDE et le FONGIP.

AU PLAN NATIONAL

Soutien à l'organisation de différentes foires régionales et locales. Organisation de journées promotionnelles dans divers corps de métiers.

AU PLAN INTERNATIONAL

Expérimentation de l'exportation des produits et services artisanaux sur les marchés africains, européens, américains et asiatiques. Appui à la participation de groupes d'artisans aux salons et foires.

L'APDA EXÉCUTE ACTUELLEMENT

L'organisation de la première édition du Salon international de l'artisanat de Dakar (SIAD).
L'équipement des artisans mécaniciens en valises de diagnostic.
L'équipement en KIT pour les coiffeurs.



Réformer l'Enseignement supérieur et la Recherche Pour un système de qualité

Depuis l'accession de Macky Sall à la magistrature suprême, le sous-secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche s'est engagé dans un processus de réforme articulé autour des objectifs de l'axe 2 du Plan Sénégal Emergent (PSE).

La réforme, produit d'un processus participatif et inclusif, vise à : « faire de l'enseignement supérieur et de la recherche un levier du développement économique, social et culturel du Sénégal ».

C'est dans cette perspective que la Concertation nationale sur l'Avenir de l'Enseignement supérieur au Sénégal (CNAES) a été organisée du mois de janvier au mois d'avril 2013. Il en est ressorti 78 recommandations. À la suite du premier Conseil présidentiel sur l'Enseignement supérieur et la Recherche organisé le 14 août 2013, onze décisions ont été retenues pour réformer le sous-secteur.

Ces décisions ont pour principales finalités :

- la réorientation de l'enseignement supérieur vers les STEM et la création d'un réseau d'instituts supérieurs d'enseignement professionnel,
- le renforcement de l'utilisation des TIC pour élargir l'accès et l'efficacité interne,
- la réforme de la gouvernance des universités avec

- des conseils d'administration présidés par des personnalités issues du monde socio-économique, la généralisation des contrats de performance, la création d'une Autorité nationale d'assurance qualité (Anaq-Sup), la création de la Cité du Savoir et la réforme de la loi sur le recrutement et la carrière des enseignants chercheurs (Réforme des Titres),
- l'élargissement de la carte universitaire par le développement d'un enseignement supérieur de proximité et de qualité en présentiel comme à distance, par la professionnalisation des filières et la prise en charge des diplômés porteurs de projets pour bâtir la nouvelle génération d'entrepreneurs,
- le recentrage de la formation autour de l'étudiant, l'amélioration de ses conditions d'études, sociales et d'accueil, la prise en charge de l'anglais, des langues nationales, de la citoyenneté, du service à la communauté, de l'environnement et

- du développement durable dans sa formation,
- la création de comités de dialogue social pour pacifier l'espace universitaire,
- la construction d'un système de recherche et d'innovation qui donne au Plan Sénégal émergent (PSE) les compétences, les connaissances et les savoir-faire dont il a besoin pour sa réussite,
- le renforcement de l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche pour valoriser le label « étudier au Sénégal »,
- enfin, la mobilisation des ressources humaines et financières nécessaires pour la bonne mise en œuvre de la réforme.

Pour opérationnaliser ces décisions, un Programme de réformes prioritaires 2013-2017 a été défini et un Plan de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche (PDESR 2013-2022) élaboré, qui définit les différents projets et programmes à mettre en œuvre d'ici 2022.

L'évaluation de la mise en œuvre de ces réformes est très satisfaisante car pour un programme planifié sur 10 ans, 98,55 % des actions sont, à ce jour, en cours de réalisation (contre 95,65 % en 2016). Des ressources sans précédent d'une valeur de 434 227 355 000 FCFA ont été mobilisées.

Réalisations sociales Le social, une préoccupation bien prise en charge dans les réformes

Une des préoccupations majeures a été l'amélioration des conditions de vie des acteurs de la communauté universitaire. Le Conseil présidentiel du 14 août 2013 a pris trois décisions majeures allant dans ce sens, permettant une réforme de la politique des bourses, la construction de résidences et de restaurants, d'espaces médico-sociaux, la satisfaction des revendications des syndicats dans la limite des moyens.

Des infrastructures sociales de qualité

L'amélioration des conditions de vie des étudiantes et des étudiants ainsi que des PER et des PATS est un des axes



Professeur Mary Teuw Niane, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

phares de la réforme. Cela a permis l'augmentation substantielle de la capacité d'accueil dans les campus sociaux.

Bourses pédagogiques : le mérite et les conditions sociales, principaux critères d'attribution

Dans le cadre des réformes, une nouvelle politique d'attribution des bourses avec un accent particulier sur le mérite et les conditions sociales a été définie. Ainsi, différents types de bourses ont été définis, dont les bourses d'excellence nationales (60 000 FCFA/mois), les bourses pédagogiques (36 000 FCFA/mois)

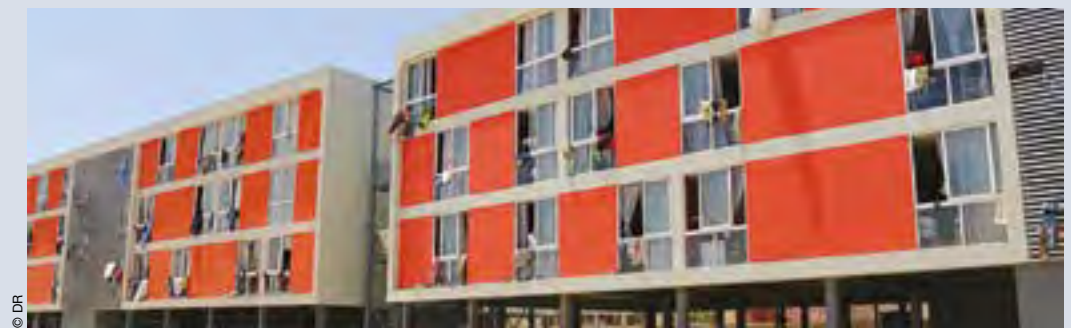
ou les bourses sociales (18 000 FCFA/mois pendant 12 mois).

Un dialogue permanent pour un climat social apaisé

Des démarches ont été menées pour l'amélioration du climat social. Des comités de dialogue social ont été mis en place au niveau des universités, et les engagements pris avec les syndicats ont été respectés.

Avancées pédagogiques

Un modèle pédagogique adapté Les ressources mobilisées le sont essentiellement dans l'objectif d'améliorer les



Pavillons 1044 lits (UCAD)



UFR SEFS UGB

conditions d'études des étudiants et de travail des PER et des PATS. 3 des 11 décisions portent sur le volet pédagogique.

Accès pour tous à un enseignement supérieur de qualité
L'État du Sénégal a mis en place depuis 2013 la plateforme en ligne <http://orientation.campusen.sn> sur laquelle sont inscrits tous les bacheliers.

Entre réhabilitations, extensions, constructions nouvelles : des infrastructures d'envergure pour un enseignement supérieur de qualité

Le Département a initié depuis 2014 l'élargissement de la carte universitaire du Sénégal, avec un vaste programme de construction, d'extension et de réhabilitation d'infrastructures pédagogiques, à l'image de la construction, en cours, de l'Université Amadou-Mahtar-Mbow de Diamniadio, de l'Université du Sine Saloum El-Hadji-Ibrahima-Niass, ou de la mise en place du réseau des Instituts supérieurs d'Enseignement professionnel (ISEP) dont cinq sur quatorze sont en cours de construction à Thiès, Diamniadio, Matam, Bignona et Richard Toll.

Vers la professionnalisation pour répondre aux besoins de l'économie

En sus de la création des ISEP qui sont des instituts à vocation métiers, 108 nouvelles filières ont été créées dans les universités, et de nouveaux BTS.



Nouvel Auditorium de Thiès



ENO Espace Numerique Ouvert de Kolda (Province du Sénégal)



© DR Programme « Un étudiant, un ordinateur »

L'enseignement à distance promu

L'État du Sénégal a mis en place depuis 2014, l'Université virtuelle du Sénégal (UVS), dont le modèle pédagogique repose sur l'enseignement à distance. L'UVS compte à ce jour 20 000 étudiants et 12 Espaces Numériques Ouverts (ENO) provisoires.

La culture de l'évaluation instaurée

Le Ministère a instauré la culture de l'évaluation avec la création de l'Anaq-Sup, qui organise des évaluations externes en vue de l'accréditation des programmes dans les universités publiques et les établissements d'enseignement supérieur privés.

Programme « Un étudiant, un ordinateur »

Ce programme consiste à octroyer une subvention de 67 500 FCFA sur l'achat de l'ordinateur ou de la

tablette pour les étudiants des universités physiques, et 100 000 FCFA pour les étudiants en formation à distance.

L'enseignement de l'anglais : vers une généralisation dans l'enseignement supérieur

L'enseignement de l'anglais est obligatoire dans les établissements d'enseignement supérieur au cours des trois premières années d'études, pour favoriser la mobilité internationale des étudiants et l'implication d'enseignants du monde anglophone dans leur formation.

Recherche, innovation et transfert de technologie

Il est impératif que notre pays, qui aspire à l'émergence, dispose d'un système de recherche de qualité pour faire face aux nombreux défis qui l'interpellent. On peut citer parmi les priorités, la mise en place d'une agriculture durable, la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau, à l'énergie dans ses formes les moins abrasives pour les ressources de la planète, la construction d'un système de santé performant, l'économie du numérique, etc.

Ces préoccupations ont sous-tendu les débats au cours de la Concertation Nationale sur l'Avenir de l'Enseignement supérieur et la Recherche (CNAES). La recherche et l'innovation sont érigées en piliers du développement économique et social.

Fonds d'Impulsion de la Recherche scientifique et technique (FIRST)

Mis en place pour assurer une bonne promotion des sciences



Cérémonie FIRST 2017



Incubateur PSEJ

et technologies au Sénégal, le FIRST a pour objectif de promouvoir une recherche guidée par les priorités nationales. Les domaines concernés sont : la santé, la sécurité alimentaire, l'agriculture, la gestion des ressources naturelles, le changement climatique, l'énergie, l'économie numérique, le genre. Depuis 2007, 92 projets de recherche ont été financés.

Projet LEAP-Agri : une contribution de la recherche à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire

L'Union africaine et l'Union européenne se sont engagées en novembre 2013 dans un partenariat de co-financement de projets dans le domaine des sciences, des technologies et de l'innovation, en portant leur priorité sur trois thèmes : Agriculture durable, Alimentation et nutrition, et Accès aux produits alimentaires.

Ce projet dénommé LEAP-Agri (Long Term European-African Partnership for food security in Africa) a été accepté pour un financement au mois d'août 2016 par l'Union européenne à hauteur de 10,9 millions d'euros. Le Sénégal, s'est engagé à hauteur de 100 millions FCFA dans ce projet.

Des infrastructures de recherche de pointe à la hauteur des ambitions politiques

Dans le cadre du Plan de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche, il est prévu la relance du Centre National pour la Recherche scientifique (CNRS) à la nouvelle Cité du Savoir de Diamniadio. Il sera doté d'infrastructures et de laboratoires mutualisés de très haut niveau constituant une Plateforme d'Appui Technique à la Recherche et l'Innovation pour l'Émergence Économique appelée PATRIE.

Plateforme de génétique moléculaire

La création d'un PATS en Génétique moléculaire opérationnelle et répondant aux standards Internationaux est d'un grand intérêt pour le Sénégal. Le projet mobilise la communauté scientifique du pays qui travaille déjà sur l'opérationnalisation de la plateforme, dont l'acquisition des équipements, pour un montant de 450 millions FCFA.

Centre national de calcul du Sénégal

Le projet consiste en l'acquisition et l'installation d'un supercalculateur afin de disposer d'une plateforme de calcul intensif et de simulation numérique de haut niveau.

Le financement d'un coût total de 15 millions d'euros est bouclé, et la convention de financement a été signée en décembre 2016, lors de la visite d'État en France du Président de la République, M. Macky Sall.

Centre de microscopie électronique

Les équipements pour la mise en place d'un centre de microscopie électronique au niveau de la Cité du Savoir ont été commandés pour un coût de 780 millions, afin d'offrir aux chercheurs des outils aujourd'hui inexistant dans notre pays.

Plateforme de biotechnologie

Le Ministère a engagé dans son budget 2017 l'acquisition des équipements de biotechnologie pour un coût de 500 millions FCFA. Ces équipements de

pointe permettront aux chercheurs d'apporter des solutions aux préoccupations de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Les Centres d'excellence africains, des cadres de formation et de recherche spécialisés

Avec l'appui de la Banque mondiale et de l'Association des Universités africaines, le Sénégal a mis en place deux centres d'excellence africains, spécialisés respectivement dans le domaine des Mathématiques et des TIC et dans le domaine de la Santé de la mère, de l'enfant et de la famille.

Abonnement aux bases de données en ligne pour un accès gratuit à la documentation scientifique

Pour faciliter la recherche et l'accès à la documentation scientifique, le MESRI s'est abonné pour une durée de 3 ans, sur financement de son budget, aux bases de données suivantes : Elsevier et Cairn.info.

Le PSEJ, une réforme qui porte ses fruits

Le Programme Sénégalais pour l'Entrepreneuriat des Jeunes s'inscrit dans la réforme « Alignement de l'offre de formation supérieure aux besoins économiques » du PSE. Sa mission est de faciliter la création d'entreprises en apportant une formation, un soutien technique et financier, des conseils et des services aux jeunes entrepreneurs. Pour la première cohorte, 20 entreprises innovantes sont en train d'être accompagnées techniquement et financièrement pour les 18 prochains mois.

Des incubateurs pour accompagner la création d'entreprises et l'entrepreneuriat

Les universités sénégalaises sont en train de mettre en place des incubateurs pour accueillir et accompagner des projets de création d'entreprises innovantes portés par

des chercheurs, des étudiants ou des entrepreneurs.

Ainsi, des locaux, du matériel et des facilités diverses, une assistance juridique et fiscale, des conseils pour l'élaboration de *business plans* ou l'obtention de financements, la recherche de partenariat, etc, sont apportés aux porteurs de projets.

À l'UCAD, l'incubateur INNODEV est déjà fonctionnel depuis plusieurs années. Grâce à l'appui des Ministères des Mines et de l'Industrie, un incubateur dans le domaine de l'agroalimentaire a été construit et réceptionné à l'UGB tandis qu'un autre est en cours de construction à l'UASZ.

La promotion de la culture scientifique pour une familiarisation et une utilisation pratique de la science

Pour rendre accessible l'information scientifique et susciter l'intérêt chez les élèves,



Finale compétition robotique 2017

l'amour et l'engouement pour les sciences au travers de conférences, expositions, ateliers d'expérimentations, le MESRI a initié :

- La construction d'espaces de promotion de culture scientifique :
- L'élaboration d'un Programme National de Promotion de la Culture Scientifique :

Selon les thématiques, les cinq comités mis en place ont fait des propositions sur les contenus, l'aménagement, l'organigramme et le personnel de l'espace culture scientifique de la Cité du Savoir.

En attendant la finalisation des espaces de promotion de la culture scientifique, d'importantes activités sont en train d'être menées.

Championnat panafricain de robotique

Le Concours panafricain de robotique (PARC) a pour objectif de donner aux jeunes Africains la possibilité de découvrir les STEM au travers d'activités pratiques de Robotique. C'est une compétition de robotique entièrement africaine qui réunit des équipes de robotique de niveaux moyen et secondaire pour participer à une compétition autour d'un défi basé sur un sujet du monde réel lié à la science et au développement durable de l'Afrique.

Les Mercredis de la science

Un important événement intitulé « les Mercredis de la Science » sont lancés au mois de Novembre 2017. Cette activité va permettre

de communiquer sur les projets de l'espace Culture Scientifique de la Cité du Savoir de Diamniadio d'une part, et d'autre part de lancer les activités avec les associations, GIE et les Clubs scientifiques des collèges et lycées.

Accompagnement des clubs scientifiques

49 clubs scientifiques dans 9 régions appuyés et redynamisés entre 2015 et 2017.

Les Centres de Recherche et d'Essais (CRE) pour une appropriation des résultats de la recherche

À travers son ambition de vulgarisation des résultats de la recherche et des technologies innovantes, le Ministère a mis en place un programme national d'implantation de Centres de Recherche et d'Essais dénommés CRE. Ces CRE, interfaces entre les populations et la recherche-développement, permettent entre autres, la diffusion, la vulgarisation de résultats de la recherche, du savoir et du savoir-faire, la promotion, le développement de la culture scientifique.

À ce jour, 23 CRE sont installés un peu partout dans les départements du Sénégal. Six sont en phase de démarrer en 2017. Ainsi, en 2016 plus de 21 000 usagers ont bénéficié d'encadrement dans les CRE avec 51 % de femmes.

Internationalisation

Dans le cadre de l'internationalisation de l'enseignement supérieur sénégalais, il faut noter d'abord la

dématérialisation de la procédure de demande de bourses pour des études à l'étranger par le Ministère au travers d'une plateforme dédiée : www.boursesetrangeres.campusen.sn. Par ailleurs, des bourses de mobilité et des bourses en alternance sont créées. Les enseignants bénéficient de voyages d'études.

Pour les étudiants sénégalais à l'étranger, des dispositions ont été prises pour une meilleure amélioration de leurs conditions d'études et de vie.

Le Sénégal demeure aussi une des destinations prisées des étudiants africains pour la poursuite de leurs études universitaires. Ainsi, dans le cadre de la promotion de son label « Étudier au Sénégal », le Sénégal accueille chaque année des étudiants internationaux au niveau de ces institutions d'enseignement supérieur. Ainsi, environ 10 000 étudiants internationaux sont régulièrement inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal, avec un intérêt particulier pour les études de médecine à la Faculté de Médecine de l'UCAD et au CEA-SAMEF.

Coopération internationale

De nombreux pays ont signé des accords avec le Sénégal dans le domaine de l'enseignement supérieur, avec des contenus divers (programmes d'échange d'étudiants, de bourses, d'infrastructures, de formation, de recherche, etc.) : France, Corée du Sud, Chine, Canada, Maroc,



Centre de recherche et d'essais

Tunisie, Grande-Bretagne, Inde, Malaisie, Cap-Vert, Tchad, Tunisie, Gambie, Sud-Soudan, Afrique du Sud, Île Maurice, Turquie, Pakistan, Brunei, Indonésie, Arabie Saoudite, Koweït, Égypte, Pologne, Ukraine, Hongrie, Côte-d'Ivoire, Cameroun, Koweït, Kenya, République du Congo, Mauritanie, Roumanie, Burkina Faso.

Par ailleurs, le Sénégal, au travers du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, est également bien représenté dans les grandes instances de décisions d'organisations internationales. Ainsi, le Sénégal est membre actif :

- du Conseil africain et malgache de l'Enseignement supérieur (CAMES), du Réseau des Établissements d'Enseignement supérieur de l'Afrique de l'Ouest (REESAO) ;

- du Réseau d'Éducation et de Recherche de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (WACREN) ainsi que d'EDUROAM (réseau international permettant de se connecter sur tous les campus membres partout dans le monde) ;

- du LEAP-Agri (Long Term European-African Partnership for food security in Africa) ;

- de SGCI (Science Granting Conseil Initiative), qui est une initiative visant le renforcement de capacité des agences africaines de financement de la recherche scientifique en Afrique subsaharienne ;

- du Centre Régional Africain de Technologie (CRAT) ;

- de l'Agence internationale de l'Énergie atomique (AIEA) ;

- Conseil du Centre Ouest-africain de recherche sur le changement climatique (WASCAL) ;

Aussi, le Sénégal a mis en place son Réseau national pour l'enseignement supérieur et la recherche (SnRER). Il est, avec le Rwanda et l'Éthiopie, l'initiateur du Partenariat pour les sciences appliquées, Ingénierie et technologies (PASET).

Il est également partenaire dans le projet pour l'avancement de coopération en science et technologie entre l'Europe et l'Afrique (CAAST Net Plus).

De même, le Sénégal, au travers du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, assure la présidence du Comité technique spécialisé (CTS) sur l'Éducation, la Science et la Technologie de l'Union africaine.

En outre, le Président de la République a fait un don de 500 millions FCFA au CAMES qui en a fait le « Fonds Macky Sall pour la Recherche », dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan de Développement stratégique.

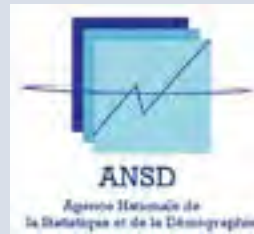


ANSD

Une Agence au service de l'État

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie est une structure administrative dotée de la personnalité morale et d'une autonomie de gestion. Elle est créée par la loi n° 2004-21 du 21 juillet 2004 portant organisation des activités du Système statistique national (SSN).

Babacar Ndir, Directeur Général.



L'ANSD est placée sous la tutelle du Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Ministère en charge de la Statistique).

Elle est administrée par les organes de gestion que sont :

- Le Conseil de Surveillance ;
- La Direction Générale ;
- Les services techniques, informatiques, administratifs et financiers.

Le Conseil de Surveillance est l'organe d'approbation des actes de l'ANSD. Il est composé de neuf (09) membres nommés par arrêté du Ministre chargé de la Statistique, pour un mandat de trois (03) ans renouvelable une seule fois. Le Président du Conseil de Surveillance est nommé par décret sur proposition du Ministre chargé de la Statistique pour une durée de trois (03) ans renouvelable une seule fois.

La Direction Générale est l'organe de direction exécutive de l'ANSD. Le Directeur Général (DG) est nommé par décret sur proposition du Conseil de Surveillance. Il est assisté d'un Directeur Général Adjoint (DGA)

nommé dans les mêmes conditions. L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie conduit ses travaux en toute indépendance professionnelle.

Un acteur du service statistique public dont les travaux, comme ceux des services statistiques ministériels, sont discutés au sein du Conseil national de la Statistique (CNS), présidé par le Premier Ministre.

L'ANSD représente le Sénégal dans les instances internationales chargées de l'harmonisation statistique notamment. Elle a également en charge le suivi de la coopération technique internationale en matière statistique.

MISSIONS ET MÉTIERS

L'ANSD assure la coordination technique du Système statistique national, en particulier, l'ANSD exerce la présidence du Comité technique des Programmes statistiques (CTPS) de l'ensemble des producteurs de statistiques publiques.

L'ANSD réalise principalement des activités de production, d'analyse et de diffusion de données statistiques dans ses domaines de compétence propres pour les besoins des différents acteurs socio-économiques et du grand public.

- L'ANSD organise le recensement général de la population et de l'habitat.
- L'Agence réalise des enquêtes statistiques auprès de la population sur l'emploi, les conditions de vie, la santé...
- L'ANSD organise le recensement général des entreprises.
- Elle interroge les entreprises sur leur activité.
- L'ANSD produit des données conjoncturelles, les comptes nationaux, des indices comme l'indice harmonisé des prix à la consommation, l'indice de la production industrielle...
- Elle gère le répertoire national des entreprises et associations où sont immatriculés les entreprises, les établissements et les associations.

- Elle centralise et diffuse les synthèses des données statistiques produites par l'ensemble du système statistique national.
- Les données chiffrées, les statistiques, les études produites ou centralisées par l'ANSD sont diffusées gratuitement sur le site de l'Agence, www.ansd.sn, en respectant la confidentialité des réponses individuelles.

L'ANSD est chargée de promouvoir la formation du personnel spécialisé pour le fonctionnement du système national d'information statistique, par l'organisation des cycles de formation appropriés, notamment au sein de l'École nationale de la Statistique et de l'Analyse économique (ENSAE), qui est une école à vocation régionale intégrée à l'ANSD.

L'ANSD peut, par ailleurs, entreprendre, à la demande de partenaires externes, des études et recherches sur les questions statistiques, économiques et sociales, à titre onéreux ou gracieux, dans les conditions définies par son Conseil de Surveillance.

L'ANSD dispose d'une équipe assez fournie de cadres et non-cadres de compétences variées, permanents ou non permanents. Ses ressources budgétaires comprennent les subventions et concours de l'État et de toutes autres personnes publiques et privées, les dons, legs et contributions diverses, les recettes provenant de l'exercice de ses activités, et toute autre recette autorisée par les lois et règlements.

Elle est implantée sur l'ensemble du territoire national du Sénégal. Elle a son siège à Dakar.

ENGAGEMENTS DE PERFORMANCE

Afin de permettre aux décideurs publics, aux utilisateurs de la statistique publique du monde de la recherche, de l'entreprise et de la société civile de disposer de données de qualité auxquelles ils peuvent avoir confiance, l'ANSD s'est engagée auprès de l'État du Sénégal à faire preuve d'innovation en adaptant son organisation et ses procédures, en améliorant ses techniques de production et le service rendu à l'appui des technologies de l'information et de la communication les plus récentes et de partenariats avec des instituts nationaux de la statistique de référence.

Dans cette perspective, l'ANSD déploie ses efforts en référence à un cadre stratégique construit et entretenu autour de la vision « Devenir un centre de référence en matière de production et de diffusion d'une information statistique de qualité au service de tous les utilisateurs », et décliné selon les axes suivants :

1. Renforcement du cadre institutionnel et organisationnel ;
2. Renforcement de la production statistique pour une meilleure couverture des besoins et pour l'amélioration de la qualité des produits statistiques ;
3. Amélioration de la diffusion et de la promotion de l'utilisation des statistiques pour la recherche et l'analyse ;



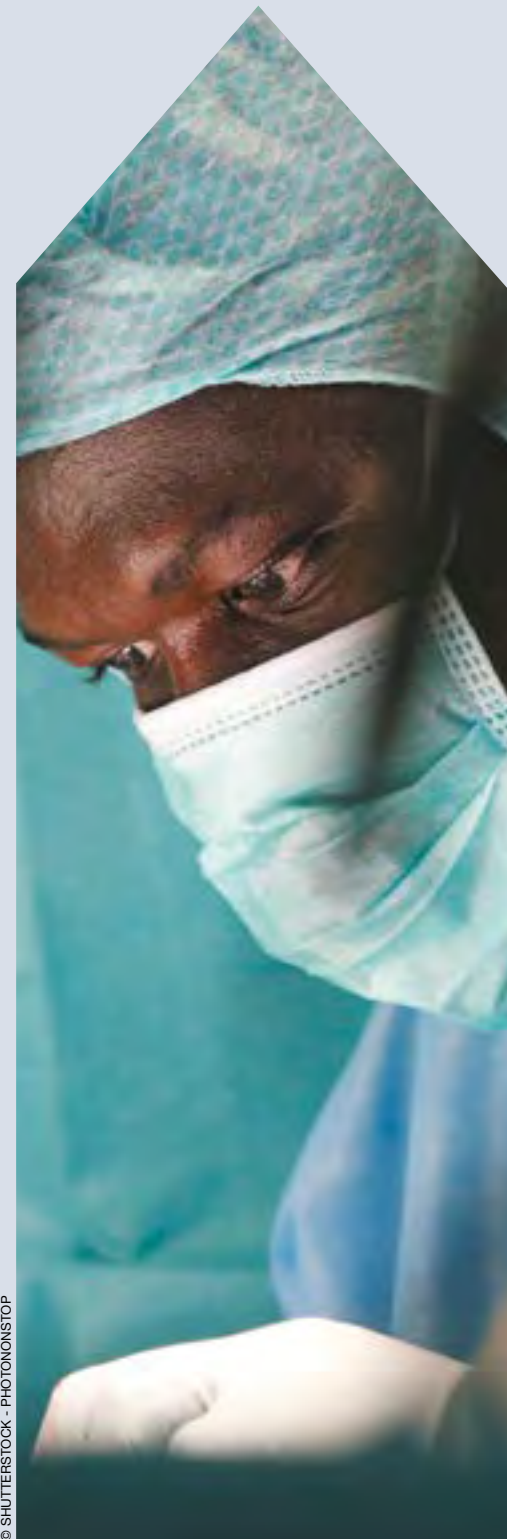
4. Renforcement des capacités pour un système statistique plus efficace ;
5. Développement des prestations à frais recouvrables.

Forte de la confiance de l'État, l'ANSD s'est engagée résolument dans cette dynamique de performance et d'innovations devant lui permettre de poursuivre sa contribution majeure à la mise en place d'un environnement favorable au développement économique, social et environnemental, et de remplir sa mission de service public en tant qu'élément central du socle où s'élaborent les pratiques de responsabilité des autorités publiques et de transparence de l'action publique.

Une cinquantaine d'objectifs spécifiques de gestion, techniques, et de satisfaction de la clientèle se placent ainsi au cœur du dispositif de gestion par la performance de l'ANSD. Des indicateurs précis de performance permettent de suivre la réalisation des objectifs. Ils sont chaque année analysés et audités aussi bien en interne qu'en externe, et passés en revue de direction et en Conseil de surveillance.

ANSD
 BP 116 Dakar
 Rocade Fann Bel-Air Cerf Volant
 Tél. : +221 33 869 21 58 / 21 60

ANSD



La santé est un des enjeux essentiels du Sénégal. Le secteur et les outils existants sont encore peu développés mais d'importants moyens sont mis en œuvre afin de répondre aux besoins croissants de la population. Le rajeunissement du système de santé est en cours, tant par l'offre de services que par les infrastructures.

Santé

Cure de jouvence

Le secteur de la santé est l'un des mieux dotés du Sénégal et a reçu près de la moitié du budget alloué par l'USAID en 2016, soit 34 milliards de francs CFA. De nombreuses évolutions et améliorations ont été constatées ces dernières années avec un renforcement de l'accès à la planification familiale moderne, la construction ou la réhabilitation de plus d'une centaine de lieux de prestations de services, une réduction notable des infections paludéennes grâce aux efforts de prévention, la diminution du nombre de

maladies infectieuses et de leur transmission, ainsi que la baisse notable de la mortalité infantile.

L'urgence pour le gouvernement reste la gestion de la natalité, et il devra s'engager financièrement pour espérer atteindre un taux de 45 % de prévalence contraceptive d'ici à 2020. Il s'investit également dans le recrutement de personnel qualifié, sa formation et son déploiement sur le territoire, notamment en zones rurales, pour parfaire sa stratégie d'implantation locale et de désenclavement des zones mal desservies. Les

différentes actions déjà menées ont permis de réduire significativement la pauvreté dans les régions bénéficiaires en 2016. Ces progrès sont encourageants mais le système souffre de la lenteur de mise en application des grandes réformes de fond, sur la libéralisation des marchés financiers et la marche vers plus de transparence des investisseurs publics par exemple.

Une politique de santé volontaire

La politique de santé sénégalaise s'articule autour des articles 8 et 17 de la Constitution, qui fondent les principes et les garanties de l'État. Elle reste axée principalement sur les soins de santé primaires et essaie de concilier les engagements internationaux du Sénégal avec les impératifs nationaux afin de répondre aux exigences territoriales des OMD. Le présent Plan national de développement sanitaire (PNDS 2009-2018) consacre une rupture dans la façon d'aborder le développement sanitaire. Son objectif diffère des plans précédents et tend à offrir à tous les individus et tous les ménages sénégalais un accès égal aux soins, comprenant les services préventifs et curatifs, face auxquels le niveau de vie ne serait plus synonyme d'exclusion ou de moindre qualité. La priorité est accordée à la répartition équitable de l'offre de services.

Le but principal des autorités gouvernementales est de renforcer la démocratisation

de l'offre de soins grâce au PNDS 2009-2018, sans pour autant se détourner de l'aspect préventif en matière de santé publique. Tous les secteurs sont concernés et la consolidation des conditions de vie quotidienne des Sénégalais contribue à réduire

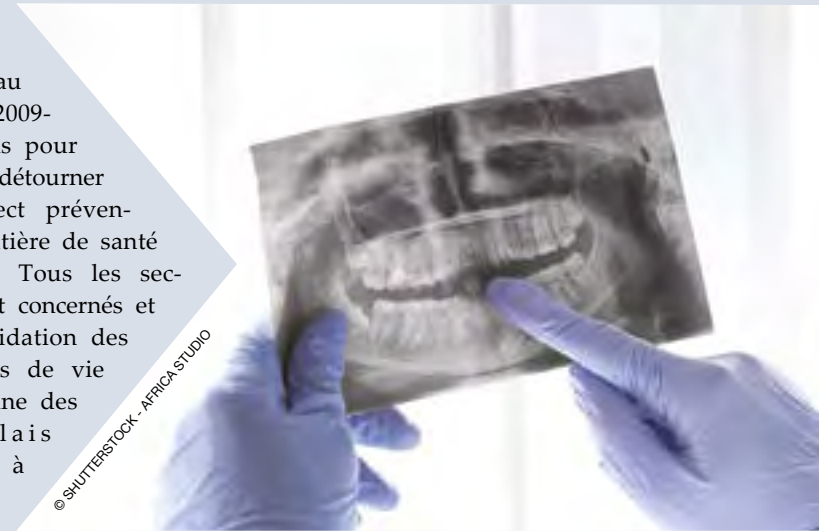
les inégalités,

à améliorer la santé, le niveau de vie et la possibilité d'accès aux soins de la population. Le plan s'articule autour de quatre objectifs principaux qui sont :

- La réduction des mortalités maternelle et infanto-juvénile
- L'accroissement des performances en matière de lutte et de prévention contre les maladies infectieuses
- Le renforcement durable et viable du système de santé
- L'amélioration de la gouvernance du secteur de la santé

Leur réalisation passe par un élargissement de l'accès aux soins pour la population et un approfondissement de la décentralisation concernant la gouvernance sanitaire locale pour appuyer l'impact de la couverture de l'assurance du risque maladie. En matière de santé, la réduction de la pauvreté est primordiale, ainsi que la protection des groupes les plus vulnérables (enfants, handicapés et personnes âgées).

Un budget de la santé a été engagé pour la surveillance et la lutte épidémiologiques. Pourtant, des difficultés persistent. Le choléra est devenu endémique et la vaccination est loin d'être un réflexe pour les Sénégalais. De même, la population use très peu de moyens de contraception et les femmes tardent avant d'entamer leur première consultation prénatale, ce qui rend le suivi difficile. Beaucoup d'accouchements ont encore lieu à domicile à cause du manque de place dans les structures, cliniques ou hôpitaux, par méconnaissance de l'existence de ces établissements ou impossibilité physique ou géographique de s'y rendre. La négligence est aussi une des causes du manque de consultations postnatales et de suivis du nouveau-né et de l'enfant, ce qui a inévitablement de grandes répercussions sur le diagnostic de maladies cardiovasculaires ou de diabète et sur leur



traitement. Le gouvernement espère inverser cette tendance par une politique de promotion de la santé misant sur le suivi de la femme et de l'enfant, pour des comportements et un mode de vie plus sains.

Un secteur privé indispensable

Le secteur privé de la santé participe largement à l'offre de soins, couvrant plus de 50 % des besoins. Sa prédominance montre l'exigence d'instaurer un PPP fort entre l'État et les prestataires. La valorisation d'un bon PPP est essentielle pour promouvoir le développement des soins, mais aussi pour atteindre les ODD. Cependant, l'intégration du secteur privé est loin d'être achevée et fonctionnelle ; le manque d'efficacité de la politique menée se fait ressentir. Le PNDS doit donc permettre de renforcer le capital humain du personnel de santé sénégalais et de soutenir une répartition harmonieuse sur le territoire en reconnaissant les difficultés d'exercice dans les zones rurales. Les appréciations des patients et de la population tendent à être davantage écoutées pour améliorer les conditions de prise en charge et mieux répartir les allocations financières qui sont accordées. La protection des groupes vulnérables constitue une prérogative de la stratégie de réduction de la pauvreté. Sur ce sujet, le secteur de la santé doit relever le défi de garantir l'accès aux soins pour les populations démunies. La



© SHUTTERSTOCK - FRANCO VOLPATO

© SHUTTERSTOCK - TASHATUVANGGO

© SHUTTERSTOCK - VALERIYA ANURIEVA

mise en place d'un système de Couverture médicale universelle (CMU) constitue à cet égard une priorité.

De même, le plan Sésame, mis en place sous le gouvernement d'Abdoulaye Wade et repris par le Président Macky Sall, prévoit d'offrir aux personnes âgées un accès gratuit aux soins. La gratuité partielle promise par ce Plan doit également servir à combattre le marché noir des médicaments qui sévit dans le pays. La douane estime qu'en 2016, 20 % des médicaments étaient importés frauduleusement, pour un montant d'environ 1,6 million de dollars. Il s'agit d'un enjeu de santé publique puisque ces médicaments de contrebande sont souvent dangereux pour le consommateur.

Développement des infrastructures

Afin de satisfaire aux besoins, de nouvelles structures adaptées aux règles d'hygiène et en capacité d'accueillir une population nombreuse sont essentielles. Des réhabilitations de centres de santé ont été effectuées et une amélioration de la couverture sanitaire est à noter, même si ces mesures restent insuffisantes. Il faut encore fournir des efforts supplémentaires. Des retards dans la construction et l'équipement de nouvelles structures se produisent de manière récurrente, et s'accumulent. Les normes architecturales sont insuffisantes, et peu respectées.

Ces aléas structurels empêchent le système de santé d'être efficace, et les réponses tardent à être apportées aux demandes croissantes de la population. Le Sénégal compte seulement une vingtaine d'hôpitaux pour plus de 14 millions d'habitants. Il y a 70 centres de santé, dont 23 de référence, répartis dans 65 districts sanitaires. Une douzaine de nouveaux districts sanitaires ont été créés mais ne disposent pas encore de centre de santé fonctionnel. La médecine est surtout communautaire et les cases de santé sont les premiers lieux où la population trouve des interlocuteurs et se voit prodiguer des soins. Ces cases sont situées essentiellement en zones rurales. Elles sont importantes, en ce qu'elles mènent des activités préventives et promotionnelles auprès des populations locales.

L'accès aux soins est laborieux en milieu rural car les principaux services et structures de santé, surtout spécialisés, sont implantés dans les grandes villes régionales ou à Dakar. Le coût des soins, déjà très élevé en soi, lorsqu'il est ajouté à des frais de déplacement ou de logement se révèle souvent dissuasif, voire insupportable pour la plupart des ménages. Afin de garantir l'équité de la prise en charge, une offre de soins minimale par région doit donc être mise à disposition. Dans cette perspective, le relèvement du plateau technique des centres de santé pour qu'ils atteignent le rang



© SHUTTERSTOCK - ANYANNOVA

d'hôpitaux de district est à l'ordre du jour. En outre, le PNDS 2009-2018 est l'occasion d'implanter progressivement un hôpital de niveau 3 dans chaque chef-lieu de région. La carte sanitaire doit, à cet effet, être révisée pour être plus ambitieuse et permettre ainsi une distribution des prestations de manière plus équitable.

Le Sénégal essaie aussi de développer des centres et des outils de pointe afin de spécialiser son offre de santé. Le projet Dakar Medical City émane du PSE, et veut offrir une gamme complète de soins primaires, secondaires et tertiaires de grande qualité, comparables aux usages internationaux. Ce pôle d'exception est destiné aux pa-

tients de la région Afrique et se construit autour du CHU de Dakar, qui deviendrait le centre de référence en matière de santé et de médecine.

Même si le secteur de la santé est encore peu numérisé concernant le traitement des données, les structures et professionnels de santé plébiscitent de plus en plus les nouveaux outils de communication pour moderniser leurs offres et leurs suivis. Des SMS ou des alertes téléphone sont envoyés aux patients de certains hôpitaux pour leur rappeler leurs rendez-vous ou leur envoyer leurs résultats. Le secteur est en plein renouvellement et fait appel au développement de la couverture numérique et réseau du pays.

Entretien avec Assane Soumaré Directeur général de la Caisse de sécurité sociale (CSS)

La Caisse de sécurité sociale (CSS), créée en 1956 et implantée sur tout le territoire au travers de ses agences, joue un rôle de premier plan dans la protection sociale des Sénégalais. Son directeur général, Assane Soumaré, à la tête de l'institution, nous explique quelles activités sont actuellement menées.

Monsieur le Directeur général, vous œuvrez pour placer votre institution au cœur de la modernité et du développement...

La protection sociale est au cœur des politiques économiques et sociales impulsées dans le cadre du PSE. Elle vise à protéger les populations contre la vulnérabilité et la précarité. Plusieurs leviers sont utilisés pour permettre à la protection sociale de jouer pleinement son rôle au profit des populations, avec toutefois une dimension spécifique pour la sécurité sociale qui, dans le cadre de la prévoyance

sociale, est constitutive d'un ensemble de mécanismes, dispositifs et régimes découlant de la gestion des branches des prestations familiales et des accidents du travail. La CSS est chargée de la gestion de ces deux branches.

Il faut souligner que la sécurité sociale vise le travail salarié et sa famille, contrairement à la protection sociale plus étendue qui peut intégrer des dispositifs de redistribution de revenus ou de couverture en termes de prestations diverses, comme c'est le cas pour notre pays avec la mise



en œuvre de la vision de Son Excellence le Président Macky Sall à travers le PSE. Au niveau de la CSS, nos actions sont pour l'essentiel orientées vers l'amélioration de la couverture des prestations et de leur qualité, par une offre de proximité et l'amélioration de ses services. Entre 2012 et fin 2016, le nombre d'allocataires impactés par la couverture est passé de 143 256 à 161 117, celui d'enfants bénéficiaires de 381 296 à 418 085, et les ressources consacrées de 12 milliards à plus de 16 milliards de francs CFA, nonobstant les prestations connexes. L'option d'offrir des prestations de qualité et accessibles justifie le déploiement de l'institution dans tout le pays, avec une politique de maillage

du territoire qui permet à l'heure actuelle de disposer d'un réseau de 18 agences, les dernières en date étant celles de Podor, Matam et Fatick. D'autres localités seront couvertes (Kédougou, Kaffrine, Keur Massar) pour accompagner la territorialisation des politiques économiques, démographiques et sociales. La population de la région de Dakar est en forte croissance, ce qui entraîne une nouvelle politique d'aménagement du territoire. Les zones de Keur Massar et Diamniadio connaissent ainsi une forte vitalité économique et sociale, et suscitent l'intérêt des entreprises.

Vous avez récemment organisé à Dakar le premier salon-congrès Préventica – qui a connu un franc succès –, pour la promotion de la culture de la prévention des risques professionnels...

Je dois avouer que l'organisation de ce premier salon-congrès en Afrique subsaharienne a été un grand défi pour nous. L'objectif était à l'origine de mettre à la disposition de nos entreprises une plateforme intégrée de solutions scientifiques et techniques des plus modernes en matière de prévention des risques professionnels, mais très vite l'intérêt s'est étendu à d'autres pays africains, 17 au total, qui ont voulu participer à Préventica. Naturellement, nous avons été ouverts, pour permettre une appropriation plus large dans le cadre de la coopération régionale africaine. Pendant

deux jours, 52 conférences et ateliers-solutions, 96 exposants et 3 282 participants ont été comptabilisés.

L'évènement a aussi vu la participation de pays comme le Maroc, la France, la Suisse, le Canada, l'Espagne, la Belgique, l'Autriche, l'Australie et le Luxembourg, à travers le réseau francophone et la Délégation générale de Wallonie-Bruxelles.

De solides partenariats se sont noués entre institutions et entreprises, ce qui constitue des acquis certains pour le rayonnement de notre pays, marqué par la mise en œuvre du PSE.

Dans quel cadre optimisez-vous les différentes missions de la CSS dans le contexte du PSE ?

L'axe deux du PSE est consacré à la promotion du capital humain, et de façon spécifique à la promotion sociale des populations, à travers divers leviers comme les bourses sociales ou la couverture sanitaire universelle adossées à des mécanismes de financement de minima sociaux et de filets de sécurité pour les franges les plus vulnérables et les plus pauvres de la population, ce qui constitue un véritable progrès social.

La CSS conforte son rôle qui est de fournir des prestations, en articulant sa stratégie autour de la revalorisation des prestations servies aux assurés sociaux relevant de régimes contributifs obligatoires, de l'amélioration de la qualité de ses prestations, mais également de la promotion d'une offre de proximité.



Il est important de retenir que pour le PSE, la protection sociale des populations ne se cantonne pas à déployer des stratégies réductrices de pauvreté, mais sert aussi à porter la croissance économique. Elle stimule « l'investissement social », facteur libérateur et générateur de croissance.



Chantiers de l'IPRES

L'IPRES PARACHEVE SES CHANTIERS

Vers un système de retraite adéquat, viable et sûr

Une amélioration des pensions de plus de 46 % sur 05 ans et une mensualisation du paiement des pensions de retraite, depuis le 1er janvier 2017, auraient pu suffire comme viatique de l'IPRES sur toute une décennie voire une génération.

Mais constante dans sa quête permanente du mieux-être de ses pensionnés ainsi que de la performance et de l'efficacité dans ses services, l'Institution de Prévoyance Retraite du Sénégal est toujours en pleine mutation avec des chantiers entamés dans plusieurs domaines et qui verront le jour à partir de 2018.

Le plus en vue est le projet révolutionnaire d'harmonisation et de modernisation des systèmes d'information de l'IPRES et de la Caisse de Sécurité Sociale.

Ce dernier résulte de la volonté du Conseil d'Administration de conformer les deux Institutions aux normes internationales en matière d'infrastructures et de fonctionnement pour leur permettre d'entrer résolument dans l'ère de la dématérialisation et d'amélioration considérable de leur efficacité.

L'objectif est multiple :

- **Mettre en place des systèmes d'information harmonisés au sein des deux Institutions qui gèrent distinctement trois branches de la Sécurité sociale pour la même cible : les travailleurs du secteur privé et les agents non fonctionnaires de l'Etat ;**
- **Instaurer un mode de travail collaboratif grâce à un référentiel unique des employeurs et salariés permettant la rationalisation de plusieurs processus de gestion technique et administrative mais surtout de lutter contre l'évasion sociale gage d'une couverture sociale effective du travailleur ;**

Il s'ensuit la mise en place d'un Guichet unique entre l'IPRES et la Caisse de Sécurité Sociale pour l'IMMATRICULATION ET LA DECLARATION DES ENTREPRISES.

En fait, pour améliorer son rang dans le cadre du Doing Business 2018, le Gouvernement de la République du Sénégal a demandé aux institutions de prévoyance sociale, l'IPRES et la Caisse de Sécurité Sociale (CSS), la mise en place d'un lieu unique de paiement des cotisations sociales, appelé GUICHET UNIQUE.

Pour rappel, le classement Doing Business, accorde un rang spécifique à 189 pays par rapport aux facilités offertes aux investisseurs.

Ce guichet unique est pris en compte dans le cadre de la solution cible du grand projet de modernisation et d'harmonisation des systèmes d'information de la CSS et de l'IPRES est l'un des jalons majeurs posés dans le processus de rapprochement et plus tard de fusion des deux institutions.

Ces avantages sont multiples et procurent un gain de temps et des procédures simplifiées pour les employeurs.

Ces derniers, obligés de se déplacer successivement dans les deux institutions pour procéder aux formalités d'immatriculation de leurs entreprises et de déclaration de leurs personnels, le feront désormais concomitamment et de manière indifférenciée à l'IPRES ou à la Caisse et dans un avenir proche.



Mamadou DIAGNE BYMBENGUE,
Directeur Général de l'IPRES



Mamadou Racine SY,
PCA de l'IPRES



Ce qui constitue un gain de temps, une économie d'énergie et un gage de transparence, et de fiabilité pour les employeurs et leurs employés.

En plus, ces acteurs du secteur privé peuvent communiquer à une fréquence régulière avec les institutions de prévoyance sociale.

En outre, pour donner une suite favorable à la vision du Président de la République et dans l'intérêt des pensionnés, le Conseil d'Administration a décidé d'instituer **une pension minimale d'environ 35 000 F CFA (98% du SMIG) à compter du 1er janvier 2018, avec une incidence financière de plus de 5 milliards F CFA.**

Aussi, dans l'optique de mieux servir ses usagers, l'IPRES va implémenter au cours de l'année **2018, LA CARTE ALLOCATAIRE BIOMETRIQUE** pour permettre une identification plus aisée des bénéficiaires des prestations (plus besoin de produire un certificat de vie individuel), la simplification des procédures et une meilleure qualité de service.

La politique d'extension de son réseau, fort de 16 agences, va se poursuivre en 2018 avec la création des agences de **Sédhiou et Kaffrine** déjà approuvée par le Conseil d'Administration ainsi que la construction de celle de **Richard-Toll**.





© SHUTTERSTOCK - STILLWORDS

Tourisme

Nouveau départ

Le Sénégal, Pays de la Teranga (« hospitalité » en wolof), est une destination touristique renommée en Afrique de l'Ouest et dans le reste du monde. Il fut l'un des premiers pays du continent à se lancer dans le tourisme de masse, dès les années 1980. Après une période faste, les revenus du secteur ont fortement baissé. Le gouvernement met aujourd'hui tout en œuvre pour redynamiser le tourisme, créateur d'emplois et de richesses dans le pays.

Le tourisme représente le second secteur économique du Sénégal après la pêche, et il était en 2014, selon la Banque mondiale, le premier pourvoyeur de devises étrangères du pays. Mais cette activité, pourtant grande pourvoyeuse d'em-

plois, s'est progressivement affaibli. Après un pic d'affluence à plus de 1 million de touristes en 2013, le nombre de visiteurs a chuté en 2014 à 836 000.

Si les aléas climatiques, l'épidémie du virus Ebola en Guinée voisine et l'accroissement

du risque terroriste sont à prendre en compte dans la baisse de la fréquentation du pays, la gestion au niveau gouvernemental a souvent été montrée du doigt par les professionnels. Depuis l'arrivée au pouvoir de Macky Sall, les efforts pour redynamiser le tourisme ont été réels. « Yonu yokuté », son programme de campagne, a fait du tourisme le second pilier de la politique sectorielle (après l'agriculture), du fait de son potentiel de développement et de son impact sur l'économie nationale et la création d'emplois durables. Le volet tourisme de l'axe 1 du PSE intitulé « Transformation structurelle de l'économie et croissance » vise l'atteinte du cap de 3 millions de touristes en 2023, avec un objectif intermédiaire à 2 millions en 2018. Le secteur figure également en bonne place parmi les axes de croissance, de productivité et de création

de richesses inscrits dans la SNDES 2013-2017.

Cette dernière prévoit de mieux structurer et d'améliorer la qualité et la diversité de l'offre touristique, la connaissance et la maîtrise du potentiel national, les conditions d'accueil et de sécurité des touristes à l'aéroport de Dakar et dans les sites touristiques. Elle planifie aussi le développement des infrastructures et des espaces de loisirs, la mise aux normes des établissements d'hébergement touristique, la promotion d'un système de communication et de marketing, ou encore la création de conditions favorables à l'investissement privé (facilités juridiques, fiscales, financières, et réglementation touristique). La construction d'infrastructures doit contribuer à ce nouvel essor. L'AIBD en est la pièce maîtresse. Mais il ne constitue qu'une pièce du puzzle qui serait inutile sans

gestion efficace. Plusieurs mesures doivent prouver leur efficacité. Les visas, devenus payants en 2013, représentaient un frein à la venue des vacanciers. Ils ont été supprimés en mai 2015. Par ailleurs, le recrutement d'élèves inscrits au sein de l'École nationale de formation hôtelière et touristique Cheikh-Amalasy (ENFHT) a été revu à la hausse, afin de répondre à la demande en main-d'œuvre qualifiée. Créée en 1959, l'ENFHT est chargée de la formation initiale et permanente aux métiers de l'hôtellerie, du tourisme et de la restauration. Elle fut la première institution de ce genre en Afrique de l'Ouest francophone, et reste le principal instrument de l'État pour la mise en œuvre du volet formation de la politique de développement durable du tourisme.

De multiples mesures incitatives ont été initiées par l'APIX : protection contre les

nationalisations ; disponibilité des devises ; libre rapatriement des profits et des fonds ; égalité de traitement entre nationaux et étrangers ; incitations douanières et fiscales ; exonérations pendant trois ans des droits de douane sur l'importation de l'équipement et du matériel de production ; suspension pendant trois ans de la TVA relative à l'importation de l'équipement et du matériel de production, et à l'achat de produits et services locaux ; crédit d'impôt de 40 % déductible sur cinq ans (à hauteur de 50 % du bénéfice annuel)... Le gouvernement veut fournir aux investisseurs de réelles garanties.

Le tourisme balnéaire se redynamise

Tout en développant de nouveaux secteurs d'activité, tels l'écotourisme, le tourisme culturel ou le tourisme d'affaires (aujourd'hui un tiers de l'offre), le gouvernement



© SHUTTERSTOCK - ROBRIC77

Tourisme

entend redynamiser le tourisme balnéaire. Et il souhaite en premier lieu requalifier les stations touristiques existantes de Saly Portudal, Saint-Louis et Cap Skirring. Le complexe de Saly Portudal est la principale station balnéaire aménagée du Sénégal (30 % de la capacité d'accueil du pays) et la plus importante en Afrique occidentale, avec ses 17 hôtels et 33 résidences (pour un total de 10 000 lits). Situé à 80 km au sud de Dakar et à 15 minutes de l'AIBD (qui n'est pas encore en activité), il a été inauguré en février 1984. Il bénéficie d'un vaste programme d'embellissement,

pour un coût global de 1 milliard de francs CFA. Le projet a été lancé en novembre 2013 par le Président Macky Sall. Les travaux ont démarré en juillet 2015. Des espaces publics pour valoriser l'artisanat et deux parkings vont ainsi être construits, la voirie sera réaménagée, et un parcours réservé aux piétons et aux cyclistes va voir le jour. Le projet comprend également la réhabilitation de la forêt classée et la revalorisation de la pépinière.

C'est la Société d'aménagement et de promotion des côtes et zones touristiques du Sénégal (Sapco-Sénégal, déte-

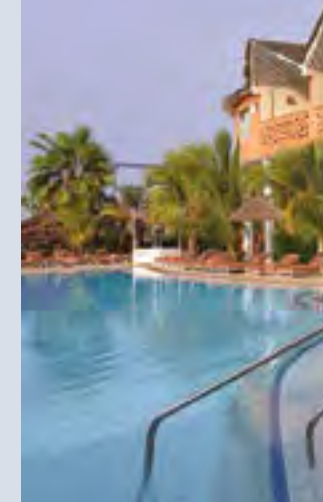
nue à 98,75 % par l'État) qui est aux commandes de ce projet. Ses compétences se sont élargies à partir de 2004, et plus encore depuis novembre 2013, lorsqu'une nouvelle convention a été signée avec l'État, lui assignant l'objectif de créer, développer et promouvoir le tourisme. Parmi ses différentes missions, la Sapco doit notamment constituer des Zones d'intérêt touristique (ZIT) sur l'ensemble du territoire national pour en assurer la maîtrise foncière, rechercher des investisseurs nationaux et étrangers susceptibles de financer des projets hôteliers et parahôteliers

sur les différents sites identifiés, et créer sur ces sites des stations touristiques. La Sapco doit également en assurer la gestion.

Afin de répondre aux objectifs de la SNDES 2013-2017, la Sapco doit prochainement créer trois nouvelles stations balnéaires sur Petite Côte – sur les sites de Mbodiène, Joal Finio et Pointe-Sarène. Ce dernier projet est le plus avancé, et figure même au rang de priorité pour les infrastructures touristiques. Pointe-Sarène se situe à 100 km de la capitale et à une trentaine de minutes du nouvel aéroport international. Le site à aménager s'étend sur une superficie de 110 hectares. La plage de sable fin, en forme de demi-lune et bordée de filaos, est idyllique. Ne serait-ce que pour cela, Pointe-Sarène laisse entrevoir un fort potentiel de développement touristique. Selon Bocar Ly, directeur général de la Sapco-Sénégal, ce projet « servira de fer de lance de cette nouvelle vision et sera la vitrine sur l'avenir du développement touristique au Sénégal, et sur la Petite Côte, en termes de qualité de l'expérience qui sera offerte aux visiteurs ». L'État et le secteur privé vont mobiliser respectivement 11 et 130 milliards de francs CFA. Sur cet immense site, le pays entend construire 5 hôtels de catégorie supérieure (4 ou 5 étoiles), et une zone de 120 villas de haut standing

Le Club Med renforce sa présence

Le Club Med a décidé de créer un nouveau village de vacances au Sénégal. S'il fallait une preuve de la nouvelle dynamique touristique du pays, c'en est une. Le P-DG, Henri Giscard d'Estaing, a signé le 21 août 2015 un protocole d'accord pour la construction du village de Saraba, d'un coût de 63 millions d'euros. Ce village hôtelier haut de gamme, de 358 chambres et suites (860 lits), se situe à Nianing, à 90 km de Dakar, sur la Petite Côte. Il va permettre de créer plus de 1 000 emplois, dont 400 directs, et accueillera environ 30 000 clients par an, qui s'ajouteront aux 8 000 déjà reçus au village Club Med de Cap Skirring, en Casamance, pour lequel un projet d'extension est en cours.



© SHUTTERSTOCK - SALVADOR AZNAR

sera également aménagée sur la crête. Une zone commerciale est aussi prévue à proximité du village de Pointe-Sarène. Dans son prolongement, une base nautique et une marina seront aménagées. Pour le gouvernement, il semble clair que le renforcement de l'industrie touristique ne peut se faire au détriment de l'environnement. L'ensemble du complexe sera donc « ceinturé par une zone tampon boisée et clôturée, dans le prolongement naturel de la forêt existante ».

Les dates des chantiers prévus sur les sites de Mbodiène et Joal Finio n'ont pas encore été définies. Sur le premier, quatre grands hôtels doivent être érigés (d'une capacité globale de 6 000 chambres), ainsi que des commerces, deux terrains de golf et un parc d'attraction thématique « basé sur la mise en valeur des légendes, des habitats, de l'écologie du Sénégal et de l'Afrique », comme le mentionne la Sapco. Le second aura des proportions plus mesurées puisqu'il ne disposera que d'un seul hôtel de 250 chambres et une allée commerciale. Le principal atout de Joal Finio repose surtout sur sa plage de sable fin longue de 750 m.

Plusieurs projets existent également pour les zones nord et sud et dans le delta du Saloum. Ce vent de fraîcheur insufflé dans le tourisme balnéaire doit contribuer à la relance de la « destination Sénégal ». L'ambition est là. Reste à la concrétiser.



© SHUTTERSTOCK - ANTON NANOY

© SHUTTERSTOCK - VLADIMIR ZHOCA



LA TANIÈRE Villa Metsu à Saly

Un havre de paix

Vers Saly, sur la Petite Côte, au sud de Dakar, LA TANIÈRE Villa Metsu est le refuge idéal entre deux rendez-vous de travail ou pour un séjour de charme.

Au bout d'une piste de 2 km, où le 4x4 laisse derrière lui un sillage de latérite rouge, un portail avec une tête de lion surgit au détour du chemin. C'est l'entrée de la Villa Metsu, connue sous le nom de La Tanière. Un domaine cossu, construit et décoré pour rendre hommage à Bruno Metsu, ancien entraîneur de l'équipe de football nationale du Sénégal « Les Lions » – ce qui explique que l'effigie

d'un lion se retrouve un peu partout –, aujourd'hui disparu. Passée l'enceinte, cette discrète oasis bâtie comme un riad dévoile toute sa séduction dans un style africain moderne, une décoration ordonnée par Viviane Metsu. Elle explique : « C'est mon design que vous découvrirez dès l'entrée. La plupart des meubles sont faits par des artisans locaux. » De fait, le travail du fer forgé, grand art local à Saly, Mbour ou Somone sur

la Petite Côte (à 3 heures d'autoroute de Dakar), se retrouve sur tous les portes, fenêtres et lavabos de salles de bains de cette villa de 11 chambres. Ce mélange des genres auréole La Tanière d'une touche habile de décoration industrielle – meubles ou tables en métal – soulignant le style ethnique sans l'étouffer. Les mosaïques alternent avec des luminaires dorés ou argentés, qui renvoient la lumière du soleil levant. Bref, l'intention est claire, dans ce lieu qui respire la discrétion : « Je veux donner aux clients l'impression d'être chez eux », confirme Viviane Metsu.

La décoration renvoie aux nombreux voyages qu'a entrepris la maîtresse de maison : « À travers le monde, à Dubaï, au Moyen-Orient, en Europe, j'ai découvert des endroits magnifiques. J'ai voulu recréer la magie, la beauté et le confort de ces endroits. » Ce à quoi Angélique, champenoise de naissance, qui gère cet abri intime, fait écho : « Ici vous pouvez débrancher, ne rien faire, lire au bord de la piscine comme rayonner dans une des réserves naturelles classées de la région. La seule chose que vous ne pouvez pas faire c'est regarder la télé, car nous voulons préserver votre tranquillité. » Au vocable d'hôtel, elle préfère d'ailleurs celui d'auberge de luxe, ou celui, plus anglo-saxon, de boutique-hôtel.

Le farniente made in Saly

Rayonner ? Saly n'est plus à présenter. Longtemps cette ville balnéaire a traîné le

sumom de « Saint-Tropez du Sénégal ». À cette différence près que Saly a plus d'authenticité, et pas seulement parce que la plage, qui pourrait faire pâlir d'envie celle de La Baule, s'étend à perte de vue. Parsemée de paillotes et d'échoppes, elle se trouve dans une réserve naturelle. Le petit village au bout de la plage de Somone, entre océan et lagune, est un havre de paix, où l'on trouve nombre de restaurants de poissons, et où il fait bon flâner et débrancher entre deux rendez-vous.

Guide

« Just come discover my world », dit Viviane Metsu en guise de clin d'œil. Son monde est au centre d'un paysage préservé, fait de plages, de forêts bordées de réserves naturelles, comme celle de Bandia où s'ébattent en liberté zèbres, singes, rhinocéros et girafes, et de petits villages pittoresques...

Y aller

Air France assure un vol direct Paris-Dakar par jour (départ de Roissy-Charles-de-Gaulle)

Dormir et se restaurer

LA TANIÈRE Villa Metsu
Piste Saly - 23002 Saly Portudal
Tél. : +221 77 848 06 31

E-mail :

latanieremetsu1@icloud.com

L'auberge est privatisable pour des événements : mariages, anniversaires, rencontres business... L'espace est doté d'une salle de 300 m² adaptée à ce type réceptions.

Plage

Somone, très bien entretenue.

Prendre un verre

Hôtel Baobab, pour son magnifique jardin exotique.

Restaurant au bord de la lagune

Chez Bouba, pour sa lotte grillée. Déjeuner : au Safari Beach, pour son tartare de poisson.



Villa Metsu

Entretien avec

Alioune Sarr

Directeur Général de Sénécartours



La Sénégalaise des Cars Touristiques (Sénécartours) a été fondée en 1987 par Mbaye Sarr, sous le nom « SARR et Frère ». Trente ans plus tard, l'entreprise de location de voitures et de transport touristique est solidement implantée au Pays de la Teranga. Son Directeur général, Alioune Sarr, nous la présente, détaillant son action et ses ambitions.

Sénécartours, qui fut créée en 1987 et dont le cœur de métier, vous l'avez rappelé, est la location de voitures (bus, berlines et minicars, etc.). Dès le départ, notre orientation stratégique en ma-

d'Ivoire, avant de nourrir des ambitions plus professionnalisantes, dont Sénécartours est l'expression vivante. Le domaine est connu, la vocation et l'expérience évidentes ; toutes choses qui ont justifié notre ambition et notre vision en matière de transport et de services.

Revenant à votre question, je rappelle que Sénécartours est une société entièrement sénégalaise et dont le leadership incontestable repose sur une connaissance approfondie du secteur, un nouveau type de professionnalisme, des investissements importants et renouvelés (nous reviendrons

tière de domaine d'activité a été clairement exprimée, à savoir le secteur de la location de voitures. Naturellement, cela relève d'une longue expérience acquise, car vous n'êtes pas sans savoir que le fondateur de la société fut lui-même chauffeur. Il a exercé son art au Sénégal et en Côte

Monsieur Sarr, vous dirigez la société Sénécartours, spécialisée dans la location de voitures. Quelle est votre part de marché au Sénégal ? Par ailleurs, quelles sont les valeurs de l'entreprise ?

Je vous remercie d'emblée de l'intérêt manifeste que vous portez à notre société

sur la taille du parc et son standing unique au Sénégal), et une vision managériale qui n'a d'égale que la force des ambitions nourries pour le Sénégal, qui s'approprie son destin à travers le Plan Sénégal Émergent (PSE). Ce constat prouve que nous dominons ce secteur. Nous en détenons plus de 60 % des parts, sans compter le segment des Cobus (bus de dernière génération) que nous exploitons actuellement à l'Aéroport Léopold-Sédar-Senghor. Ce leadership est intrinsèquement nourri par des valeurs d'excellence, de coordination synergique, d'audace managériale et de vision novatrice pour le secteur. Si le BTP est la locomotive du tissu industriel, le transport est la vitrine et le porte-étendard d'une économie de services prospère. Assurément, les services de location, dont le luxe, en est la tête de pont. À Sénécartours, nous ne négligeons aucun détail, l'excellence est notre credo et la qualité notre baromètre usuel. Voilà les valeurs de l'entreprise !

Vos principaux clients sont-ils des entreprises et des institutions, ou des particuliers ? Quel est votre positionnement ? Et quels sont vos objectifs de développement ?

Je viens de rappeler que notre leadership s'étend sur tout le périmètre du secteur de la location, presque sans concurrents sur le microsegment du grand luxe. Par conséquent, notre approche du marché est très segmentaire. Nous avons une clientèle bien répartie :

l'État et ses organes, les entreprises, ONG, ambassades, institutions internationales, groupements et associations, particuliers, grand public, etc. Naturellement, les segments cités n'ont pas la même contribution et la même part de clients dans notre portefeuille. En annexe, vous agitez la question des objectifs de développement. Je saisis l'occasion pour rappeler que nous ambitionnons de moderniser le parc de la location. Nos voitures de location ont été renouvelées en 2014, y compris le parc Bus. Nous souhaitons partager cette expérience avec les pouvoirs publics pour aider au renouvellement du parc Taxis de nos aéroports. Déjà, je porte à votre connaissance que près de 400 taxis neufs avec système de géolocalisation, des chauffeurs professionnels, des bus de grand standing seront déployés, par Sénécartours, autour du nouvel Aéroport international Blaise-Diagne. Si vous intégrez à cela les centaines d'emplois créés, vous comprendrez que nos objectifs de développement sont ambitieux, et pour nous, et pour le Sénégal.

Le Sénégal est un pays en plein développement et attire de plus en plus d'entreprises. En tant qu'opérateur économique, comment percevez-vous ce développement ? Et de quelle façon Sénécartours bénéficie-t-elle de cette dynamique ?

Cet état de fait ne peut que susciter à la fois de l'optimisme et de l'espoir. Nous

devons être un hub d'investissements et un moteur de croissance qui profite aussi bien aux étrangers qu'aux nationaux. Le réel développement ne doit pas tenir l'entreprise sénégalaise à l'écart des enjeux de créations de richesses. Pour cela, de nouvelles mesures incitatives et revitalisantes de l'entreprise sénégalaise doivent être rapidement mises en œuvre pour aider le patronat local à rivaliser avec les investisseurs étrangers.

Tout compte fait, je reste convaincu que, par la force du dialogue et de la concertation inclusive, le secteur privé national sera d'un grand bénéfice dans les opportunités de partenariats public-privé pour la résilience du tissu économique local, l'introduction des richesses et la promotion véritable de l'emploi des jeunes.

Comment Sénécartours communique-t-elle ? Quelles sont vos actions pour mieux faire connaître votre entreprise ?

Je parle bien clairement quand il faut et où il faut. Nous sommes loin des tapages médiatiques. Notre religion est faite : la communication doit revêtir diverses formes (de produits, d'entreprise sociale et sociétale, etc.). Mais chaque séquence a son heure et sa circonstance, sa motivation et sa légitimation, aux antipodes de l'excès, de la surenchère et du mensonge. Sénécartours veut toujours communiquer opportunément et utilement. Je vous remercie.

Voyage

Formalités et dispositions

Ambassade du Sénégal aux États-Unis d'Amérique

2031 Florida Avenue, NW
Washington DC 20009
Tél. : +1 202 234 0540
Fax : +1 202 332 63 15
www.ambasenegal-us.org

Formalités

Passeport & visa : Les ressortissants des pays suivants sont dispensés de visas : Bénin, Burkina, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissao, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sierra Leone, Togo. Il leur suffit d'un passeport en cours de validité, ou d'une carte d'identité nationale, ou d'un laissez-passer, et des certificats de vaccinations exigés par les règlements sanitaires. Pour les autres, ils doivent se faire délivrer un visa d'entrée, qui est gratuit. Pour l'obtenir, il faut se rendre auprès de la représentation consulaire du Sénégal de son pays – l'Ambassade de France ne s'occupe

que des passeports et visas diplomatiques – avec un formulaire rempli (à télécharger et imprimer), une photo, et les documents ci-après : un passeport valable encore au moins six mois après le voyage ; une garantie de rapatriement ; un billet aller-retour, ou circulaire, ou un titre de transport pour une destination extérieure au Sénégal ; les certificats des vaccinations exigées par les règlements sanitaires. Les délais de traitement pour les visas sont variables. Il est donc conseillé de se renseigner avant de prendre les billets d'avion.

Vaccinations : Si le vaccin contre la fièvre jaune n'est

plus obligatoire, sauf pour les passagers provenant de zones d'endémie amarile, il est très fortement recommandé. Dans la pratique, il peut arriver que les autorités sanitaires sénégalaises exigent, à la frontière, la présentation du carnet de vaccinations international, même pour des passagers en provenance de pays européens.

Les vaccins contre le tétanos, la poliomyélite, la diphtérie, la coqueluche, la fièvre typhoïde, l'hépatite A et l'hépatite B sont recommandés.

La vaccination contre la méningite est conseillée dans le Sénégal central et oriental pendant la saison sèche (de décembre à juin).

La vaccination préventive contre la rage n'est recommandée que pour les séjours en conditions d'isolement (trekking, safari, randonnée...), ou en cas de contacts avec les

animaux pour des raisons professionnelles (vétérinaires). Concernant le paludisme, le Sénégal est classé en zone 2. Prenez conseil auprès de votre médecin pour la prise d'un traitement préventif.

Banques et devises

Le Sénégal fait partie de la zone franc CFA (FCFA) dont le taux de change avec l'euro est fixe : 1 € = 656 XOF. Dans les banques, les commissions sont élevées et on obtient souvent un meilleur taux dans un bureau de change. Il est également possible de changer sa monnaie dans les grands hôtels, notamment à Dakar.

Horaires

Les services publics sont généralement ouverts du lundi au vendredi de 8 heures à 17 heures, et les banques, malgré des horaires variables, sont souvent ouvertes entre 8 heures et 16 heures. Il est

conseillé d'effectuer toute démarche d'importance le matin.

Se loger

Dakar compte de nombreux hôtels de grand standing. Les tarifs, comme ailleurs en Afrique, sont relativement élevés. L'une des spécificités du Sénégal concerne les petits hôtels ou auberges, moins onéreux, et souvent à proximité des zones touristiques.

Se déplacer

Route : Les grands axes routiers entre les villes principales du Sénégal sont en bon état, mais les axes secondaires sont souvent médiocres. Il est déconseillé de prendre les pistes pendant la saison des pluies (juillet à novembre). Les déplacements interurbains sont possibles mais toujours déconseillés de nuit.

Les taxis jaunes et noirs sont typiques de Dakar, même si aujourd'hui on en trouve d'autres couleurs. Le prix de la course est très abordable. Par exemple, un trajet du centre-ville de Dakar jusqu'à Ngor, Yoff ou Ouakam oscille entre 1 500 FCFA et 3 000 FCFA. En centre-ville, une course ne doit pas dépasser 1 000 FCFA. Au départ de l'aéroport, les prix sont plus élevés. Pour se rendre dans le centre-ville, comptez de 3 000 à 5 000 FCFA (jusqu'à 7,5 €) en fonction de l'heure.

Avion : Les liaisons intérieures sont assurées, selon la demande, par de petites compagnies aériennes privées, à capacité limitée de passagers. Ces liaisons ne sont pas régulières.

Risques

Zones à éviter : Il est possible de circuler dans toutes les régions sauf dans certaines parties de la Casamance, ainsi qu'à la frontière avec le Mali et une partie de la frontière avec la Mauritanie, zones déconseillées, sauf raison impérative, compte tenu de la situation qui prévaut au Sahel et de l'insécurité que l'on trouve au Mali, au Niger et au Nord Cameroun. Si des raisons impératives vous amènent à emprunter un itinéraire qui longe les frontières Nord et Est, il convient d'être discret, de ne pas se déplacer de nuit, et de voyager en convoi. Signalez votre déplacement à l'Ambassade des États-Unis à Dakar (dakaracs@state.gov).

Criminalité : La criminalité au Sénégal, et en particulier à Dakar, demeure à un niveau raisonnable par rapport à beaucoup d'autres grandes capitales africaines. Le principal risque concerne les vols de biens. Il est donc recommandé de ne pas porter de manière ostentatoire des objets de valeur qui pourraient attirer l'attention des voleurs à la tire et des pickpockets. À Dakar, la Grande Corniche est particulièrement connue pour être le théâtre d'agressions régulières de piétons dès la tombée de la nuit.

Décalage horaire

Le décalage horaire avec Washington DC est de 5 heures en hiver (quand il est 12 h à Dakar 7 h à Washington) et de 6 heures en été.

Voyage

Formalités et dispositions

Ambassade des États-Unis d'Amérique au Sénégal

Route des Almadies
BP 49 Dakar
Tél. : 33 829 21 00 / 33 823 22 09
Fax : 33 822 29 91

Ambassade du Sénégal aux États-Unis d'Amérique

2031 Florida Avenue, NW
Washington DC 20009
Tél. : +1 202 234 0540
Fax : +1 202 332 63 15
www.ambasenegal-us.org

Formalités

Passeport & visa : Les ressortissants des pays suivants sont dispensés de visas : Bénin, Burkina, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissao, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sierra Leone, Togo. Il leur suffit d'un passeport en cours de validité, ou d'une carte d'identité nationale, ou d'un laissez-passer, et des certificats de vaccinations exigés par les règlements sanitaires. Pour les autres, ils doivent se faire délivrer un visa d'entrée, qui est gratuit. Pour l'obtenir, il faut se rendre auprès de la représentation consulaire du Sénégal de son pays – l'Am-

bassade de France ne s'occupe que des passeports et visas diplomatiques – avec un formulaire rempli (à télécharger et imprimer), une photo, et les documents ci-après : un passeport valable encore au moins six mois après le voyage ; une garantie de rapatriement ; un billet aller-retour, ou circulaire, ou un titre de transport pour une destination extérieure au Sénégal ; les certificats des vaccinations exigées par les règlements sanitaires. Les délais de traitement pour les visas sont variables. Il est donc conseillé de se renseigner avant de prendre les billets d'avion.

Vaccinations : Si le vaccin contre la fièvre jaune n'est

plus obligatoire, sauf pour les passagers provenant de zones d'endémie amarile, il est très fortement recommandé. Dans la pratique, il peut arriver que les autorités sanitaires sénégalaises exigent, à la frontière, la présentation du carnet de vaccinations international, même pour des passagers en provenance de pays européens.

Les vaccins contre le tétanos, la poliomyélite, la diphtérie, la coqueluche, la fièvre typhoïde, l'hépatite A et l'hépatite B sont recommandés.

La vaccination contre la méningite est conseillée dans le Sénégal central et oriental pendant la saison sèche (de décembre à juin).

La vaccination préventive contre la rage n'est recommandée que pour les séjours en conditions d'isolement (trekking, safari, randonnée...), ou en cas de contacts avec les

animaux pour des raisons professionnelles (vétérinaires). Concernant le paludisme, le Sénégal est classé en zone 2. Prenez conseil auprès de votre médecin pour la prise d'un traitement préventif.

Banques et devises

Le Sénégal fait partie de la zone franc CFA (FCFA) dont le taux de change avec l'euro est fixe : 1 € = 656 XOF. Dans les banques, les commissions sont élevées et on obtient souvent un meilleur taux dans un bureau de change. Il est également possible de changer sa monnaie dans les grands hôtels, notamment à Dakar.

Horaires

Les services publics sont généralement ouverts du lundi au vendredi de 8 heures à 17 heures, et les banques, malgré des horaires variables, sont souvent ouvertes entre 8 heures et 16 heures. Il est

conseillé d'effectuer toute démarche d'importance le matin.

Se loger

Dakar compte de nombreux hôtels de grand standing. Les tarifs, comme ailleurs en Afrique, sont relativement élevés. L'une des spécificités du Sénégal concerne les petits hôtels ou auberges, moins onéreux, et souvent à proximité des zones touristiques.

Se déplacer

Route : Les grands axes routiers entre les villes principales du Sénégal sont en bon état, mais les axes secondaires sont souvent médiocres. Il est déconseillé de prendre les pistes pendant la saison des pluies (juillet à novembre). Les déplacements interurbains sont possibles mais toujours déconseillés de nuit.

Les taxis jaunes et noirs sont typiques de Dakar, même si aujourd'hui on en trouve d'autres couleurs. Le prix de la course est très abordable. Par exemple, un trajet du centre-ville de Dakar jusqu'à Ngor, Yoff ou Ouakam oscille entre 1 500 FCFA et 3 000 FCFA. En centre-ville, une course ne doit pas dépasser 1 000 FCFA. Au départ de l'aéroport, les prix sont plus élevés. Pour se rendre dans le centre-ville, comptez de 3 000 à 5 000 FCFA (jusqu'à 7,5 €) en fonction de l'heure.

Avion : Les liaisons intérieures sont assurées, selon la demande, par de petites compagnies aériennes privées, à capacité limitée de passagers. Ces liaisons ne sont pas régulières.

Risques

Zones à éviter : Il est possible de circuler dans toutes les régions sauf dans certaines parties de la Casamance, ainsi qu'à la frontière avec le Mali et une partie de la frontière avec la Mauritanie, zones déconseillées, sauf raison impérative, compte tenu de la situation qui prévaut au Sahel et de l'insécurité que l'on trouve au Mali, au Niger et au Nord Cameroun. Si des raisons impératives vous amènent à emprunter un itinéraire qui longe les frontières Nord et Est, il convient d'être discret, de ne pas se déplacer de nuit, et de voyager en convoi. Signalez votre déplacement à l'Ambassade des États-Unis à Dakar (dakaracs@state.gov).

Criminalité : La criminalité au Sénégal, et en particulier à Dakar, demeure à un niveau raisonnable par rapport à beaucoup d'autres grandes capitales africaines. Le principal risque concerne les vols de biens. Il est donc recommandé de ne pas porter de manière ostentatoire des objets de valeur qui pourraient attirer l'attention des voleurs à la tire et des pickpockets. À Dakar, la Grande Corniche est particulièrement connue pour être le théâtre d'agressions régulières de piétons dès la tombée de la nuit.

Décalage horaire

Le décalage horaire avec Washington DC est de 5 heures en hiver (quand il est 12 h à Dakar 7 h à Washington) et de 6 heures en été.

AFD	French Development Agency
AfDB	African Development Bank
AGOA	African Growth and Opportunity Act
AIBD	Blaise-Diagne International Airport
AmCham	American Chamber of Commerce in Senegal
APIX	Investment Promotion and Major Projects Agency
ASEPEX	Senegalese Export Promotion Agency
BCEAO	Central Bank of West African States
BNDE	National Economic Development Bank
BOAD	West African Development Bank
CMU	Universal medical coverage
DRC	Democratic Republic of Congo
EIB	European Investment Bank
EITI	Extractive Industries Transparency Initiative
FAO	Food and Agriculture Organization
GDP	Gross domestic product
ICT	Information and communications technology
IDB	Islamic Development Bank
IMF	International Monetary Fund
MCA	Millennium Challenge Account
MCC	Millennium Challenge Corporation
MDGs	Millennium Development Goals
OPIC	Overseas Private Investment Corporation
PAD	Port Autonome de Dakar (Autonomous Port of Dakar)
PPP	Public-private partnership
PRACAS	Accelerated Program for Agriculture in Senegal
PSE	Emerging Senegal Plan
PTIP	Three-Year Public Investment Program
PUDC	Emergency Program for Community Development
SARL	Société à responsabilité limitée (limited liability company)
SDGs	Sustainable Development Goals
Senelec	Senegalese national electricity company
SEZ	Special economic zone
SME	Small and medium-sized enterprise(s)
SMI	Small and medium-scale industry
TER	Regional express train
UEMOA	West African Economic and Monetary Union
UNDP	United Nations Development Programme
USAID	United States Agency for International Development

AFD	Agence française de développement
AGOA	Loi sur la croissance et les opportunités de développement en Afrique
AIBD	Aéroport international Blaise-Diagne
AmCham	Chambre de commerce américaine au Sénégal
APIX	Agence pour la promotion des investissements et grands travaux
Asepex	Agence sénégalaise de promotion des exportations
BAD	Banque africaine de développement
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BEI	Banque européenne d'investissement
BID	Banque islamique de développement
BNDE	Banque nationale de développement économique
BOAD	Banque ouest-africaine de développement
CMU	Couverture médicale universelle
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fonds monétaire international
ITIE	Initiative pour la transparence dans les industries extractives
MCA	Millennium Challenge Account
MCC	Millennium Challenge Corporation
ODD	Objectifs de développement durable
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OPIC	Société américaine de promotion des investissements privés à l'étranger
PAD	Port autonome de Dakar
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petite(s) et moyenne(s) entreprise(s)
PMI	Petite(s) et moyenne(s) industrie(s)
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PPP	Partenariat public-privé
Pracas	Programme de relance et d'accélération de la cadence de l'agriculture au Sénégal
PSE	Plan Sénégal émergent
PTIP	Programme triennal d'investissements publics
PUDC	Programme d'urgence de développement communautaire
RDC	République démocratique du Congo
SARL	Société à responsabilité limitée
Senelec	Société nationale d'électricité du Sénégal
TER	Train express régional
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
ZES	Zone(s) économique(s) spéciale(s)

Published by - Édité par



Prestige Communication

140 boulevard Haussmann
75008 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 58 36 43 43
Fax : +33 (0)1 58 36 43 44
www.prestigecommunication.fr

Publisher

Éditeur

Laurent Taieb
L.Taieb@prestigecommunication.fr

Communications Director

Directrice de la communication

Alexandra Taieb
ataieb@prestigecommunication.fr

Deputy Managing Editor

Chef d'édition

Ivelisse Taieb
itaieb@prestigecommunication.fr

Development Director

Directeur du développement

Laurent Bou Anich
lbouanich@prestigecommunication.fr

Writers

Rédacteurs

Clément Airault, Oumar Baldé, Amadou
Diouf, Marie Forest, Clarisse Laffarguette.

Proofreading

Relecture

Isabelle Thomas Rouchy
i.thomas@neuf.fr

English translation

Traduction adaptation anglaise

LC Traduction

Stade Louis II – Entrée E
13 av. des Castelans - MC 98000 Monaco
Tél. : +377 93 25 17 96
www.lctraduction.com

Layout

Rédaction graphique/maquette

Lumi Poullaouec
lumi@prestigecommunication.fr
Alicia Da Silva
alicia@prestigecommunication.fr

Photo credits

Crédits photos

AFP - Apix - Laurent Bouanich - CICAD -
Youri Lenquette - Ministère des Transports
du Sénégal - Présidence de la République -
Shutterstock - Transocean - Ian Wagreich

Printed in France

Imprimé en France

Gibert Clarey Imprimeurs
55 rue Charles-Coulomb
37170 Chambray-lès-Tours

Issue number

N° d'édition - ISBN

979-10-97553-02-9

Legal deposit / Dépôt légal

Janvier 2018



LA BANQUE DE L'HABITAT DU SÉNÉGAL, UNE MISSION & UNE VOCATION AU SERVICE DU LOGEMENT SOCIAL

Agence Principale
Boulevard Général-de-Gaulle - Dakar
Téléphone : +221 33 839 33 33
Fax : +221 33 823 80 43

www.bhs.sn

SOCOCIM
Industries

DEPUIS

70
ans

Une expertise en matière
de construction au Sénégal
et en Afrique de l'Ouest



1948 - 2018



Les seuls ciments produits
en Afrique de l'Ouest et certifiés

